

Université de Montréal

Le village iroquoien de Mailhot-Curran, Saint-Anicet

Par

Audrey Woods

Département d'anthropologie
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences
en vue de l'obtention du grade de M. Sc.
en anthropologie

Avril, 2012

© Audrey Woods, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

Le village iroquoien de Mailhot-Curran, Saint-Anicet

présenté par :
Audrey Woods

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Adrian Burke, président-rapporteur
Claude Chapdelaine, directeur de recherche
Brad Loewen, membre du jury

Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude d'un petit groupe d'Iroquoiens du Saint-Laurent qui habitait la région de Saint-Anicet au cours du Sylvicole supérieur tardif. Nous traitons de l'occupation villageoise de Mailhot-Curran (BgFn-2) et, plus particulièrement, d'une analyse morfo-stylistique de la poterie. En considérant la variabilité culturelle qui caractérise les Iroquoiens du Saint-Laurent, nous replaçons cette communauté à l'intérieur du grand réseau d'interactions auquel participe ce groupe culturel. Notre objectif général est de déterminer l'apparement stylistique des potières de Mailhot-Curran selon quatre grandes échelles d'interactions sociales, soit locale, régionale, interrégionale et internationale, et de situer le site à l'étude dans le temps.

Cette étude permet de proposer que Mailhot-Curran date du XVI^e siècle, mais contrairement à l'effervescence ressentie au site Mandeville au cours du même siècle, les potières seraient demeurées assez conservatrices dans la réalisation de leur poterie. De plus, les potières de Mailhot-Curran semblent posséder une identité villageoise relativement forte. Nous avons aussi observé qu'un style régional caractérise les sites de Saint-Anicet. En considérant l'aspect diachronique des sites Mailhot-Curran, Droulers et McDonald, nos résultats supportent l'idée qu'ils forment un ensemble culturel cohérent qui pourrait indiquer une occupation continue de la région par un même groupe. En outre, notre étude démontre que le site Mailhot-Curran appartient à la province occidentale qui inclut les régions de Prescott et de Summerstown en Ontario, les régions de Montréal et de Saint-Anicet au Québec, ainsi que le nord du lac Champlain au sud-est. Par contre, Mailhot-Curran semble se situer plus en périphérie du réseau d'interactions auquel participent les regroupements de Prescott et de Summerstown au nord du lac Saint-François et il paraît s'ouvrir sur d'autres régions comme Montréal et le nord du lac Champlain. Par ailleurs, les potières sont ouvertes à certaines influences provenant de la province centrale, leur région voisine à l'est.

Mots-clés : archéologie, Iroquoiens du Saint-Laurent, variabilité culturelle, poterie, maisons-longues, Sylvicole supérieur, vallée du Saint-Laurent, Hochelaga, Québec.

Abstract

This thesis focuses on a small group of St. Lawrence Iroquoians that lived in the Saint-Anicet region in the last centuries of the Late Woodland period. The results concern the village occupation at the Mailhot-Curran site (BgFn-2) and, specifically, a morpho-stylistic analysis of the pottery. Taking St. Lawrence Iroquoian cultural variability into account, we discuss the cultural position of this community within the broad interaction network which involved this cultural group. Our main goal is to determine the potters' stylistic relationship according to the local, regional, interregional and international interaction scales, and to date the site.

This study allows us to date the Mailhot-Curran site to the 16th century but, unlike the effervescence felt at the Mandeville site during the same period, the potters seem to have remained rather conservative in making their pottery. Furthermore, the Mailhot-Curran potters seem to have a relatively strong village identity. We also observe that a regional style characterizes the Saint-Anicet sites. Considering the diachronic character of Mailhot-Curran, Droulers and McDonald, our results support the idea that they form a coherent cultural ensemble which might suggest a continuous regional occupation by that group. Moreover, our study demonstrates that the Mailhot-Curran site belongs to the western province that includes the Prescott and Summerstown regions in Ontario, Montreal and Saint-Anicet in Quebec, and the northern Lake Champlain region to the southeast. On the other hand, Mailhot-Curran seems to lie on the periphery of the interaction network involving the Prescott and Summerstown regions located to the north of Lake St. Francis and seems to open up to other regions like Montreal and northern Lake Champlain. Otherwise, Mailhot-Curran's potters are open to influences from the neighboring central province to the East.

Mots-clés : archaeology, St. Lawrence Iroquoians, cultural variability, pottery, longhouses, Late Woodland, St. Lawrence lowlands, Hochelaga, Quebec.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Table des matières	iii
Liste des tableaux	ix
Liste des figures	xii
Liste des planches	xv
Remerciements	xvi
Introduction	1
1. Cadre théorique et conceptuel	4
1.1 Thème de la recherche	4
1.1.1 Les Iroquoiens du Saint-Laurent et la vie villageoise	4
1.1.2 L'hétérogénéité et la variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent	5
1.1.2.1 Le concept de sphère d'interactions	6
1.1.2.2 La caractérisation de provinces	8
1.1.2.3 L'approche comparative régionale	10
1.1.2.4 La sériation des sites	11
1.2 Question de recherche	13
1.3 Hypothèses	14
1.3.1 La variabilité intra-site	14
1.3.2 La variabilité inter-site	15
1.4 Objectifs de la recherche et plan d'analyse	16
1.4.1 Analyse intra-site	16
1.4.2 Analyse inter-site	17

2. Cadre culturel et méthodologique.....	18
2.1 Cadre culturel	18
2.1.1 La recherche archéologique à Saint-Anicet	18
2.1.2 Le site Mailhot-Curran (BgFn-2)	20
2.2 Cadre méthodologique	23
2.2.1 La poterie : les méthodes d'analyse	23
2.2.1.1 Les critères de sélection des unités d'analyse	23
2.2.1.2 La sélection des tessons d'une superficie inférieure à 350 mm ² et l'étude de la distribution horizontale de la poterie	25
2.2.1.3 L'analyse par attribut	26
2.2.1.3.1 L'analyse par attributs versus par types	26
2.2.1.3.2 Les attributs analysés	28
2.2.2 L'analyse de la variabilité	28
2.2.2.1 La variabilité du village	28
2.2.1.4.2 La variabilité inter-site	30
2.2.3 Autres éléments de la culture matérielle : les méthodes d'analyse	30
3. La culture matérielle	31
3.1 L'analyse descriptive de la poterie	31
3.1.1 L'analyse technologique	31
3.1.1.1 La technique de façonnage	31
3.1.1.2 Le traitement de surface	32
3.1.1.2.1 Les équivalents de vase domestique et les petits vases	32
3.1.1.2.2 Les vases non analysables	32
3.1.1.2.3 Les tessons isolés	32
3.1.2 L'analyse fonctionnelle	33
3.1.2.1 Les équivalents de vase domestique et les petits vases	33
3.1.2.2 Les vases non analysables	33
3.1.2.3 Les tessons isolés	34
3.1.3 L'analyse morphologique	34
3.1.3.1 Les équivalents de vase domestiques	34

3.1.3.1.1 Les vases avec parement	34
3.1.3.1.2 Les vases avec parement non analysables	36
3.1.3.1.3 Les équivalents de vase sans parement	38
3.1.3.1.4 Les vases sans parement non analysables	39
3.1.3.2 Les petits vases	39
3.1.3.3 Les tessons isolés	41
3.1.3.3.1 Les tessons de bords isolés	41
3.1.3.3.2 Les tessons de cols isolés	42
3.1.3.3.3 Les tessons d'épaule isolés	42
3.1.3.3.4 Les tessons de panse isolés	43
3.1.3.3.5 Les tessons de cul isolés	43
3.1.4 L'analyse stylistique	43
3.1.4.1 Les équivalents de vase domestiques	43
3.1.4.1.1 Les vases avec parement	43
3.1.4.1.1.1 La présence de décoration sur les différentes parties du vase	43
3.1.4.1.1.2 Les unités décoratives utilisées pour décorer les vases	44
3.1.4.1.1.3 Les unités décoratives privilégiées sur les registres	45
3.1.4.1.1.4 Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases	46
3.1.4.1.1.5 Les motifs décoratifs privilégiés sur les registres	47
3.1.4.1.2 Les vases avec parement non analysables	50
3.1.4.1.2.1 La présence de décoration sur les différentes parties du vase	50
3.1.4.1.2.2 Les techniques ou unités décoratives utilisées pour décorer les vases.....	51
3.1.4.1.2.3 Les unités décoratives privilégiées sur les registres	52
3.1.4.1.2.4 Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases	52
3.1.4.1.2.5 Les motifs décoratifs privilégiés sur les registres	54
3.1.4.1.3 Les vases sans parement	56
3.1.4.1.3.1 La présence de décoration sur les différentes parties du vase	56
3.1.4.1.3.2 Les techniques ou unités décoratives utilisées pour décorer les vases.....	56
3.1.4.1.3.3 Les unités décoratives privilégiées sur les registres	56

3.1.4.1.3.4 Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases	57
3.1.4.1.4 Les vases sans parement non analysables	57
3.1.4.2 Les petits vases.....	57
3.1.4.2.1 La présence de décoration sur les différentes parties du vase	58
3.1.4.2.2 Les techniques ou unités décoratives utilisées pour décorer les vases	58
3.1.4.2.3 Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases	59
3.1.4.2.4 La qualité générale des petits vases	59
3.1.4.2.5 La facture idiosyncrasique des vases	60
3.1.4.3 Les tessons isolés	60
3.1.4.3.1 Les tessons de bords isolés	61
3.1.4.3.2 Les tessons de cols isolés	62
3.1.4.3.3 Les tessons d'épaule isolés	62
3.2 L'analyse descriptive des autres catégories d'objets du mobilier archéologique	63
3.2.1 Les pipes	63
3.2.2 Le matériel lithique	64
3.2.2.1 Les outils lithiques	64
3.2.2.2 Le débitage et les nucléus	65
3.2.2.3 Les perles	65
3.2.3 Les ossements	65
3.2.3.1 Les outils en os	65
3.2.3.2 Les restes culinaires osseux	66
3.2.4 Les restes végétaux	67
4. Analyse intra-site : interprétation des résultats	68
4.1 Le schème d'établissement	68
4.1.1 L'étude spatiale et les activités domestiques	68
4.1.1.1 Le secteur de la maison-longue	69
4.1.1.1.1 La maison-longue	69
4.1.1.1.1.1 Les foyers et les fosses	73
4.1.1.1.2 Le dépotoir et les petites zones de rejet à l'extérieur de la maison-longue	

.....	75
4.1.1.1.3 Les activités reliées à la maison-longue	76
4.1.1.2 Le secteur nord	79
4.1.1.3 Le secteur nord-est	79
4.1.1.4 Le secteur nord-ouest	80
4.1.1.5 L'utilisation des divers objets sur l'ensemble du site	81
4.1.1.6 Étude de la distribution horizontale des vases	82
4.1.2 La nature de l'occupation de Mailhot-Curran	84
4.2 La durée ou l'intensité de l'occupation	90
4.3 L'analyse de la communauté iroquoise de Mailhot-Curran et la variabilité intra-site	91
5. Analyse inter-site	98
5.1 Principales interprétations des attributs morpho-stylistiques de la poterie de Mailhot-Curran	102
5.1.1 La hauteur du parement	102
5.1.2 Les crestellations	103
5.1.3 La lèvre	104
5.1.4 Les unités décoratives et les motifs significatifs	105
5.1.5 La complexité des motifs	106
5.1.6 Les unités décoratives	107
5.1.7 Les petits vases	108
5.2 La position chronologique du site Mailhot-Curran.....	108
5.2.1 Discussion	108
5.2.2 L'occupation du site Mailhot-Curran est-elle synchronique?	113
5.3 L'apparement stylistique des potières de Mailhot-Curran	114
5.3.1 Les tendances régionales de la poterie iroquoise du Saint-Laurent	115
5.3.1.1 Les provinces centrale et occidentale	115
5.3.1.2 La sous-région de Montréal	116
5.3.1.2.1 Le site Dawson	116
5.3.1.2.2 La station 2 de la Pointe-du-Buisson	117

5.3.1.3 La sous-région de Saint-Anicet et le site Mailhot-Curran	117
5.3.2 La variabilité du site Mailhot-Curran	124
Conclusion	127
Bibliographie	131
Annexe : tableaux, figures, planches et catalogue	151
Tableaux	152
Figures	183
Planches	238
Catalogue	251

Liste des tableaux

Tableau 3.1 Catégorie de tessons	152
Tableau 3.2 Tessons non analysables	152
Tableau 3.3 Les types de vases de Mailhot-Curran	152
Tableau 3.4 Les vases non analysables	152
Tableau 3.5 Les attributs technologiques des vases	152
Tableau 3.6 Les attributs technologiques des vases non analysables	152
Tableau 3.7 Les attributs technologiques des tessons isolés	153
Tableau 3.8 Les attributs fonctionnels des vases.....	153
Tableau 3.9 Les attributs fonctionnels des vases non analysables	153
Tableau 3.10 Les attributs fonctionnels des tessons isolés et des tessons dont sont constitués les vases	154
Tableau 3.11 Attributs morphologiques des vases domestiques	154
Tableau 3.12 Profils des vases domestiques	155
Tableau 3.13 Attributs morphologiques des crestellations	155
Tableau 3.14 Attributs morphologiques des petits vases	155
Tableau 3.15 Attributs morphologiques des tessons isolés	156
Tableau 3.16 Attributs morphologiques des crestellations des tessons isolés	156
Tableau 3.17 La présence de la décoration sur les vases avec parement	156
Tableau 3.18 La décoration de la lèvre	157
Tableau 3.19 La structure décorative des parements	157
Tableau 3.20 L'utilisation des unités décoratives sur les vases avec parement ...	157
Tableau 3.21 Unités décoratives des crestellations	158
Tableau 3.22 L'utilisation des motifs décoratifs sur les vases avec parement de Mailhot-Curran	159
Tableau 3.23 Motifs décoratifs des crestellations	160
Tableau 3.24 La présence de la décoration sur les vases avec parement non analysables.....	160
Tableau 3.25 L'utilisation des unités décoratives sur les vases avec parement	

non analysables	161
Tableau 3.26 L'utilisation des motifs décoratifs sur les vases avec parement non analysables	162
Tableau 3.27 La présence de la décoration sur les vases sans parement	163
Tableau 3.28 La décoration des vases sans parement	163
Tableau 3.29 Attributs stylistiques des vases sans parement	163
Tableau 3.30 La présence de la décoration sur les petits vases	164
Tableau 3.31 Unités décoratives des petits vases	164
Tableau 3.32 Motif décoratifs des petits vases	165
Tableau 3.33 Qualité générale des petits vases	166
Tableau 3.34 La présence de la décoration sur les tessons isolés	166
Tableau 3.35 Attributs stylistiques des tessons de cols et d'épaules	167
Tableau 4.1 Données morphologiques et morphométriques des fosses	168
Tableau 4.2 Densité en artefacts des fosses	168
Tableau 4.3 Les différents contextes de distribution des vases domestiques de la maison-longue en fonction des aires familiales	168
Tableau 4.4 Les différents contextes de distribution horizontale des vases	169
Tableau 4.5 Le nombre de présence des vases dans chaque secteur	170
Tableau 4.6 Comparaison quantitative des artefacts et des écofacts du site Mailhot-Curran avec les sites Windermere, Ronto, Smallman et Robin Hood.....	171
Tableau 5.1 Les fréquences des principaux attributs ayant une signification chronologique	172
Tableau 5.2 Complexité du motif de la partie principale par rapport à la hauteur du parement	173
Tableau 5.3 La fréquence des principaux attributs des vases avec parement de la maison-longue et de l'ensemble du site	173
Tableau 5.4 La moyenne des coefficients de similarité des huit attributs clés pour l'analyse comparative	174
Tableau 5.5 Le motif de la ponctuation au roseau des sites des régions centrale et occidentale	177

Tableau 5.6 La décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau des sites de la région occidentale	178
Tableau 5.7 Quelques attributs clés	179
Tableau 5.8 Les coefficients de similarité des 9 attributs clés	180

Liste des figures

Figure 1.1 Le découpage du territoire des Iroquoiens du Saint-Laurent en trois provinces culturelles distinctes et autonomes	183
Figure 1.2 La localisation des principaux sites iroquoiens du Saint-Laurent	184
Figure 1.3 Selon les données historiques et archéologiques actuelles, une hypothèse de l'organisation politique des Iroquoiens du Saint-Laurent.....	185
Figure 1.4 La sériation des sites iroquoiens du Saint-Laurent	186
Figure 2.1 Localisation des sites archéologiques de Saint-Anicet	187
Figure 2.2 La localisation des trois sites villageois McDonald, Droulers et Mailhot-Curran	188
Figure 2.3 Les fouilles sur le site Mailhot-Curran – BgFn-2	189
Figure 2.4 Le mobilier archéologique du site Mailhot-Curran	190
Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie du Sylvicole supérieur	191
Figure 3.1 La hauteur des parements des unités de vase du site Mailhot-Curran.....	196
Figure 3.2 Le diamètre du col des vases avec parement du site Mailhot-Curran	197
Figure 3.3 Le volume des vases avec parement du site Mailhot-Curran	197
Figure 3.4 Liste des taxons déterminés du site Mailhot-Curran	198
Figure 3.5 La collection de restes végétales du site Mailhot-Curran	200
Figure 4.1 Densité totale du mobilier archéologique du site Mailhot-Curran	201
Figure 4.2 Les éléments structuraux du site Mailhot-Curran	202
Figure 4.3 Orientation de la maison-longue de Mailhot-Curran par rapport aux vents dominants de Saint-Anicet	203
Figure 4.4 Structuration de la maison-longue de Mailhot-Curran	204
Figure 4.5 Densité de la poterie selon le nombre	205
Figure 4.6 Densité de la poterie selon le poids	206
Figure 4.7 Densité des cultigènes	207

Figure 4.8 Densité des ossements	208
Figure 4.9 Distribution des vases du site Mailhot-Curran	209
Figure 4.10 Densité des os blanchis du site Mailhot-Curran	210
Figure 4.11 Densité des os frais	211
Figure 4.12 Distribution de l'outillage du site Mailhot-Curran	212
Figure 4.13 Distribution des pipes et des rebuts de pâte	213
Figure 4.14 La présence de la décoration sur les différentes parties des vases avec parement selon les secteurs du site Mailhot-Curran	214
Figure 4.15 Quelques attributs morpho-stylistiques des vases avec parement selon les secteurs du site Mailhot-Curran	215
Figure 4.16 L'homogénéité des unités décoratives de la partie principale du parement; de la forme du parement; de la forme de la lèvre et des motifs de la partie principale du parement (procédure 1)	216
Figure 4.17 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (maison-longue)	217
Figure 4.18 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (dépotoir)	218
Figure 4.19 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (secteur nord-est)	219
Figure 4.20 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (secteur nord)	220
Figure 4.21 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (site)	221
Figure 4.22 Homogénéité de la forme du parement (maison-longue)	222
Figure 4.23 Homogénéité de la forme du parement (dépotoir)	223
Figure 4.24 Homogénéité de la forme du parement (secteur nord-est)	224
Figure 4.25 Homogénéité de la forme du parement (secteur nord)	225
Figure 4.26 Homogénéité de la forme du parement (site)	226
Figure 4.27 Homogénéité de la forme de la lèvre (maison-longue)	227
Figure 4.28 Homogénéité de la forme de la lèvre (dépotoir)	228
Figure 4.29 Homogénéité de la forme de la lèvre (secteur nord-est)	229

Figure 4.30 Homogénéité de la forme de la lèvre (secteur nord)	230
Figure 4.31 Homogénéité de la forme de la lèvre (site)	231
Figure 4.32 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (maison-longue)	232
Figure 4.33 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (dépotoir)	233
Figure 4.34 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (secteur nord-est)	234
Figure 4.35 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (secteur nord)	235
Figure 4.36 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (site)	236
Figure 4.37 L'homogénéité des unités décoratives de la partie principale du parement, de la forme du parement, de la forme de la lèvre et des motifs de la partie principale du parement (procédure 2)	237

Liste des planches

Planche 3.1 Trois formes de crestellations, Mailhot-Curran	238
Planche 3.2 Crestellation carénée en surplomb et crestellation multiple, Mailhot-Curran	238
Planche 3.3 Épaule arrondie et ovoïde, Mailhot-Curran	239
Planche 3.4 Le motif en échelle, Mailhot-Curran	240
Planche 3.5 Le zonage, Mailhot-Curran	241
Planche 3.6 Vases avec parement aux motifs simples, Mailhot-Curran	242
Planche 3.7 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran	243
Planche 3.8 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran	243
Planche 3.9 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran	244
Planche 3.10 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran	244
Planche 3.11 Crestellation décorée d'un alignement de 3 punctuations au roseau, Mailhot-Curran	245
Planche 3.12 Crestellations décorées d'un épi de maïs, Mailhot-Curran	245
Planche 3.13 Crestellations décorées de motifs complexes, Mailhot-Curran	246
Planche 3.14 Crestellation décorée d'un motif vertical créé d'empreintes punctiformes, vase non analysable, Mailhot-Curran	246
Planche 3.15 Crestellation décorée d'un motif rappelant une figure humaine, Mailhot-Curran	247
Planche 3.16 Décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau, Mailhot-Curran	247
Planche 3.17 Vases sans parement, Mailhot-Curran	248
Planche 3.18 Petits vases, Mailhot-Curran	248
Planche 3.19 Petits vases caractérisés par une facture idiosyncrasique, Mailhot-Curran	249
Planche 5.1 Fourneau de pipe trompette, Mailhot-Curran	249
Planche 5.2 Fourneau décoré du motif à barres parallèles, Mailhot-Curran	250

Remerciements

Tout d'abord, je tiens tout particulièrement à exprimer ma gratitude à Claude Chapdelaine, mon directeur de maîtrise, pour m'avoir transmis sa passion pour l'archéologie et, bien sûr, celle pour les Iroquoiens du Saint-Laurent. Un gros merci pour avoir répondu avec enthousiasme à mes questions et pour m'avoir encouragée et guidée durant mes études. Déjà 7 ans depuis le Costa Rica!

J'aimerais ensuite remercier Pierre Corbeil pour l'aide apportée durant mon mémoire et Michel Gagné pour avoir répondu avec plaisir à mes questions.

Ma reconnaissance est à toute la gang des labos d'archéologie, sans qui, mon parcours aurait été certainement moins facile, mais surtout moins intéressant. Merci pour les échanges!

Un immense merci à Phil et ma famille (amis et parents) qui ont été là pour moi durant les moments difficiles, sans oublier les moments les plus beaux!

Un merci particulier à Mariane Gaudreau, Élisabeth Lavoie et Justine Bourguignon-Tétrault pour leurs commentaires judicieux durant la rédaction de mon mémoire.

*À Danielle, ma mère,
qui m'a inspiré*

Introduction

Depuis les quatre dernières décennies, les recherches ont démontré que les Iroquoiens du Saint-Laurent constituent une entité culturelle unique et distincte des autres groupes iroquoiens, sans toutefois former une seule unité ethnographique homogène (Chapdelaine 1992a, 1991a, 1995a : 161; Trigger et Pendergast 1978). La grande majorité des archéologues a concentré son énergie à comprendre la variabilité culturelle aux niveaux local, régional et interrégional (voir Chapdelaine 1989a). Pour aborder la variabilité culturelle, la tendance a été de subdiviser la vallée du Saint-Laurent en plusieurs petites provinces ou régions (Chapdelaine 1995a, 1990, 1989a; Jamieson 1990a ; Pendergast 1993a, 1991). Cette démarche sert à définir des limites culturelles ou géopolitiques à l'intérieur de la grande sphère d'interactions des Iroquoiens du Saint-Laurent. Aujourd'hui, les données permettent d'y voir au moins six régions ou provinces culturelles. On compte, entre autres, le comté de Jefferson dans l'État de New York et les regroupements de Prescott et de Summerstown en Ontario. Au Québec, on retrouve la province de Hochelaga, comprenant la région de Montréal jusqu'à Saint-Anicet, ainsi que les provinces de Maisouna et de Canada. Finalement, les archéologues perçoivent aussi, plus au sud, une dernière région dans le nord du lac Champlain¹ (fig. 1.3) (Tremblay 2006 : 112-113).

Les régions culturelles des Iroquoiens du Saint-Laurent sont en partie définies grâce aux études comparatives de la poterie. Celle-ci permet de caractériser la variabilité stylistique au sein de la sphère d'interactions des Iroquoiens du Saint-Laurent et de définir des comportements stylistiques qui sont régionalement distinctifs. En effet, certaines tendances morpho-stylistiques de la poterie sont significatives à l'échelle régionale. Les ressemblances et les différences reconnues pour les tendances morpho-stylistiques de la poterie permettent alors d'évaluer le degré d'appartenance culturelle d'un groupe à une région donnée et de comprendre sa participation aux réseaux d'interactions. Par contre, certains traits stylistiques peuvent avoir une signification

¹ Seules les trois « régions » iroquoiennes du Saint-Laurent Canada, Maisouna et Hochelaga sont appelées des « provinces » puisqu'elles ont été définies comme étant culturellement autonomes.

chronologique et sont, par conséquent, utiles pour situer les sites archéologiques dans le temps. En fait, certaines tendances peuvent avoir une signification temporelle ou spatiale, tandis que d'autres ont une valeur chronologique et régionale. Le défi de l'archéologue est d'évaluer pour la région et le site à l'étude les valeurs chronologiques et spatiales que prennent les tendances morpho-stylistiques de la poterie.

La région de Saint-Anicet, localisée à la hauteur du lac Saint-François dans le Haut-Saint-Laurent, renferme le plus grand regroupement d'unités villageoises iroquoiennes du Québec. On y retrouve, entre autres, les sites Berry, McDonald, Droulers et Mailhot-Curran (Gagné 2006 : 4). C'est ce dernier site qui fait l'objet de ce mémoire. Bien que nous connaissions depuis plusieurs années la richesse de ses vestiges de la préhistoire récente, la région de Saint-Anicet demeure encore mal connue. Certes, un article général sur les Iroquoiens de la région a été écrit par Clermont et Gagné en 2004. De plus, il faut souligner deux analyses spécifiques dont les résultats ont aussi été publiés sous forme d'articles, l'un sur les pipes et l'autre sur l'outillage en os, réalisés respectivement par Tremblay (2001) et Gates St-Pierre (2001). Toutefois, aucun site n'a encore fait l'objet d'une analyse exhaustive et systématique. Avec ce mémoire, nous espérons contribuer à esquisser, dans une certaine mesure, le portrait des Iroquoiens de Saint-Anicet et, plus particulièrement, celui des occupants de Mailhot-Curran. D'une part, il s'agit de définir les caractéristiques de la tradition céramique des potières de Mailhot-Curran afin d'identifier les tendances singulières et propres au site. D'autre part, à l'aide d'une étude comparative, nous situons le site dans le temps et nous tentons de comprendre comment les occupants du site Mailhot-Curran s'insèrent dans le grand développement culturel des Iroquoiens du Saint-Laurent et dans quelle mesure ils participent aux réseaux d'interactions.

Nous avons structuré notre mémoire en cinq chapitres. Le premier chapitre sert à situer notre sujet d'étude dans son contexte théorique et conceptuel. Nous y abordons la variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent, le concept de sphère d'interactions et la caractérisation régionale. De plus, la question de recherche, les hypothèses et les objectifs de recherches sont explicités dans de plus amples détails. Dans le deuxième

chapitre, le site Mailhot-Curran est replacé dans son contexte culturel. Nous présentons aussi la méthodologie associée à notre étude. Le chapitre 3 constitue l'analyse descriptive de la poterie principalement axée sur la morpho-stylistique. De plus, nous présentons les différentes données existantes sur d'autres catégories d'objets du mobilier archéologique (les pipes, le lithique, les ossements, les restes végétaux), mais qui n'ont pas été analysées par l'auteur. Les deux derniers chapitres constituent l'interprétation des données. En effet, le quatrième chapitre est dédié à l'analyse intra-site. Nous nous concentrons surtout sur l'analyse du schème d'établissement, la durée ou l'intensité de l'occupation et, finalement, l'analyse de la communauté iroquoise de Mailhot-Curran et la variabilité intra-site. De son côté, le cinquième chapitre nous permet de situer le site Mailhot-Curran dans le temps grâce à notre analyse comparative régionale et interrégionale. Pour terminer, nous avons tenté de définir l'apparement stylistique des potières pour ensuite chercher à comprendre le réseau d'interactions auquel ces dernières participent.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1 *Thème de la recherche*

1.1.1 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent et la vie villageoise*

Lorsque les archéologues parlent des Iroquoiens du Saint-Laurent, deux thèmes reviennent très souvent : vie villageoise et variabilité culturelle. Les Iroquoiens du Saint-Laurent faisaient partie de la grande famille culturelle iroquoise. En ce sens, ils partageaient un certain nombre de traits culturels avec d'autres communautés iroquoiennes, dont un mode de vie villageois basé sur la pratique horticole. Au Sylvicole supérieur tardif, qui couvre les XV^e et XVI^e siècles, les basses terres du Saint-Laurent ont été labourées par ces cultivateurs, de l'embouchure du lac Ontario en amont du fleuve et plus en aval jusque dans la région de Québec au Cap Tourmente (Tremblay 2006 : 9-10). Dans le Nord-Est américain, leur présence a été attestée au Québec, en Ontario et dans les États de New York, du Vermont, du New Hampshire et du Maine (Petersen *et al.* 2004 : 87; Tremblay 2006 : 10). Bien que leur économie se définisse mieux comme mixte, l'horticulture y tient une place fondamentale (Clermont 1980 : 140). Tout en cultivant principalement le maïs et dans une moindre mesure, le haricot, la courge, le tournesol, ainsi que le tabac, les Iroquoiens s'adonnaient régulièrement à la pêche et à la chasse (Chapdelaine 1989a : 120; Clermont 1980 : 140).

C'est à partir du XIV^e siècle, époque charnière marquée par une effervescence culturelle, qu'un bon nombre de changements sociopolitiques et économiques se sont opérés dans l'Iroquoïanie² et que l'identité culturelle iroquoise s'y est précisée peu à peu. C'est en quelque sorte l'avènement des villages sédentaires semi-permanents. Tout en dépendant de façon croissante de la production horticole pour leur survie (Chapdelaine 1989a : 127; Clermont 1995), les Iroquoiens du Saint-Laurent, comme tous les groupes iroquoiens, ont occupé progressivement des villages sur une base de plus en plus permanente (Chapdelaine 1993). Ces villages étaient parfois palissadés et les structures d'habitation multi-familiales, les maisons-longues, étaient organisées selon le système de parenté

² Le terme Iroquoïanie a été proposé par Tremblay (2006) pour désigner l'ensemble des territoires occupés par les groupes iroquoiens et pour le distinguer du terme Iroquoisie qui est communément employé pour évoquer ces mêmes territoires. En fait, ce dernier terme représenterait mieux l'ensemble des territoires occupés par les nations iroquoises de l'État de New York.

matrilinéaire. Les groupes ont commencé à ériger leurs villages à l'intérieur des terres et à choisir des sols sablonneux, plus propices aux techniques agricoles iroquoiennes (voir Chapdelaine 1993; Heidenreich 1971; Trigger 1976; Warrick 1984; Wright 1966).

Parallèlement à ces transformations culturelles, le rôle de la poterie semble changer. Dans le Nord-Est américain, la poterie a été introduite au Sylvicole inférieur (1000 à 400 ans av. J.-C.) et complètement intégrée au mode de vie des groupes du Sylvicole moyen (400 av. J.-C. à 1000 apr. J.-C.), mais la dépendance envers l'horticulture pendant le Sylvicole supérieur (1000 apr. J.-C. à 1534) semble avoir concrétisé son rôle domestique (Chapdelaine 1989b). Les vases étaient destinés à plusieurs usages, comme l'entreposage de nourriture et le transport, mais surtout, ils tenaient lieu de contenants pour la cuisson (Chapdelaine 1989a : 72; Sagard 1976 : 90; Tooker 1991 : 59; Tremblay 2006 : 80). Leur fabrication était effectuée par les femmes qui organisaient la sphère domestique et la structure sociale, et qui géraient la production horticole (Chapdelaine 1989a : 118, 133; Clermont 1983 : 287, 1986 : 178-179; Sagard 1976 : 99; Tremblay 2006 : 80).

1.1.2 *L'hétérogénéité et la variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*

Malgré le partage d'un même système adaptatif, les groupes iroquoiens sont variables à bien des égards. D'ailleurs, sur la base de l'étude de la culture matérielle, les Iroquoiens du Saint-Laurent sont considérés par les Iroquoïanistes comme une entité culturelle unique et distincte des autres groupes iroquoiens, mais non comme une seule unité ethnographique homogène (Chapdelaine 1992a, 1991a, 1995a : 161; Trigger et Pendergast 1978). En effet, d'un côté, les groupes iroquoiens du Saint-Laurent semblent avoir pris part au même développement culturel et participé à un grand réseau d'interactions couvrant la vallée du Saint-Laurent, privilégiant de cette manière le partage et le façonnage d'une identité culturelle laurentienne (Chapdelaine 1995a : 161). D'un autre côté, on note que, régionalement, le style céramique, ainsi que les pipes, les schèmes d'établissement et les pratiques funéraires, constituent tous des traits culturels variables qui peuvent signaler la fragmentation de cette identité laurentienne (Chapdelaine 1995a : 161). L'approche des archéologues en ce qui concerne l'étude des

Iroquoiens du Saint-Laurent s'inscrit donc dans la compréhension de leur hétérogénéité et de leur variabilité culturelle, et ce, tant dans une perspective spatiale que temporelle (voir Chapdelaine 1989a). L'hétérogénéité et la variabilité peuvent être mesurées plus particulièrement avec la poterie. Cette dernière représente un marqueur identitaire et elle est très utile pour aborder la notion de variabilité stylistique, soit intra-site ou inter-site, et pour étudier les réseaux d'interactions. La poterie est également un indice chronologique, car ses attributs morpho-stylistiques tendent à changer à travers le temps et, par conséquent, constitue un outil efficace pour situer les sites sur l'échelle du temps et créer des séquences culturelles.

1.1.2.2 *Le concept de sphère d'interactions*

On considère que chaque communauté iroquoise est unique et cette conception s'étend même à la maison-longue (Chapdelaine 1995a : 166). En fait, on peut rendre compte de la variabilité culturelle à chacun des niveaux de l'organisation sociale. Elle peut, par exemple, se comprendre en fonction de l'individu, de la maisonnée ou du lignage, du clan, du village et de la tribu. À l'échelle de ces différents niveaux, on pouvait ou non partager des comportements intracommunautaires et intercommunautaires. Cette notion se base sur les deux concepts suivants : l'ouverture des communautés sur les autres et leur participation à une même sphère d'interactions. Cette dernière implique intrinsèquement une circulation (ou échange) de personnes, de biens et d'idées, acceptant une certaine asymétrie sur le plan géographique avec la notion que les idées peuvent circuler sur de plus grandes distances que les biens et les individus (Caldwell 1970). Or, l'objectif de l'archéologue face à la variabilité est d'identifier les différences et les ressemblances (similitudes) dans les comportements intracommunautaires et intercommunautaires. Ceci est dans le but de comprendre les frontières politiques et/ou ethniques entre les groupes qui pouvaient s'apparenter en participant à une même sphère d'interactions (Chapdelaine 1995a : 166). Cette démarche s'appuie sur le modèle de l'interaction sociale, l'un des principaux modèles théoriques expliquant les causes de la variabilité stylistique. La prémisse de ce modèle stipule que le degré de similarité stylistique entre les assemblages archéologiques permet d'estimer l'intensité de l'interaction sociale des groupes, car ils sont tous deux considérés

proportionnels (Gates St-Pierre 2006 et voir Deetz 1965; Hill 1970, 1977; Longacre 1964, 1970; Engelbrecht 1974, 1978, 1980; Hardin 1970; Kay 1975; LeBlanc et Watson 1973; Leone 1968; Whallon 1969). En accord avec cette prémisse, Gates St-Pierre (2006 : 16) affirme que « plus il y eut d'interactions entre deux groupes distincts, plus il y aura de similarités stylistiques entre leurs assemblages matériels ». Il explique l'étroite relation entre le degré de similarité et celui de l'interaction sociale par le fait que :

[...] les interactions sociales, qu'elles prennent la forme d'intermariages, d'échanges de biens ou de coopération économique ou politique par exemple, représentent autant d'occasions au cours desquelles les productions stylistiques des individus ou des groupes participants se retrouvent en quelque sorte confrontées, tout en constituant un « pool » de connaissances à partager. Chaque groupe ou individu peut alors observer et évaluer chacune des productions présentes et éventuellement en retenir certains éléments ou certains aspects qu'il intégrera à sa propre production.

La sphère d'interactions des Iroquoiens du Saint-Laurent est comprise par Chapdelaine (1989a) selon quatre grandes échelles d'interactions sociales qu'il évoque plutôt comme des niveaux d'influences. Pour des raisons d'ordre méthodologique, elle est principalement abordée sous l'angle de la poterie, malgré que plusieurs autres catégories d'artéfacts et facteurs puissent influencer sur la variabilité. D'abord, le premier niveau d'influence (ou d'interaction sociale) est local ou communautaire (Chapdelaine 1989a : 256, 1995a : 166). Ici, on fait référence aux relations qu'une potière peut entretenir avec les membres de sa famille, ainsi qu'avec les occupants de sa maison-longue et à la façon dont elle s'identifie à son lignage, son clan, puis à son village. Le second niveau d'influence est régional (Chapdelaine 1989a : 256-257). Ceci implique une influence plus large, tribale, où plusieurs villages partagent une identité régionale qui peut nécessiter des liens privilégiés. Le troisième niveau d'influence est interrégional (Chapdelaine 1989a : 257). Sa portée est telle que, en tenant compte de leurs particularités locales ou régionales, chaque région possède des traits communs avec d'autres régions, qui permettent finalement de les rattacher à une même grande province culturelle. Le dernier niveau d'influence est international (Chapdelaine 1989a : 257). Il sous-entend des relations entre certaines régions iroquoiennes du Saint-Laurent avec d'autres groupes iroquoiens, par exemple, les Hurons. De plus, il existe des relations entre les Iroquoiens et les groupes algonquiens comme les Algonquins, les Abénaquis,

les Malécites et les Montagnais (Tremblay 2006 : 114). En somme, l'étude des Iroquoiens du Saint-Laurent peut consister en la compréhension de leur hétérogénéité et de leur variabilité culturelle, tant aux niveaux local, que régional, interrégional et international.

1.1.2.2 *La caractérisation de provinces*

À l'échelle du territoire, le modèle théorique le plus populaire pour appréhender cette variabilité est la subdivision de la vallée du Saint-Laurent en plusieurs petites provinces (Chapdelaine 1995a, 1990, 1989a; Jamieson 1990a; Pendergast 1993a, 1991). Par contre, le nombre de régions ou provinces ne fait pas l'unanimité parmi la communauté scientifique et plusieurs modèles ont été proposés au cours des dernières décennies (Chapdelaine 1995a : 161).

À la fin des années 1980, l'un des scénarios pour diviser l'Iroquoïanie laurentienne a été l'identification de trois provinces autonomes définies par une première orientale, une deuxième centrale et une troisième occidentale, évoquées dans la littérature respectivement sous les appellations Canada, Maisouna et Hochelaga (fig. 1.1) (Chapdelaine 1989a, 1990). Cette division s'appuyait d'abord sur les données ethnohistoriques. La vallée du Saint-Laurent serait dans ce cas formée par une province orientale définie par la région de Québec, la province de Canada telle que définie par Jacques Cartier, une province centrale délimitée par les sites Mandeville, Lanoraie et Beaumier, sans aucune connotation historique, ainsi que par une grande province occidentale, Hochelaga, s'étendant de l'île de Montréal au nord-est jusqu'au lac Ontario au sud-ouest (Chapdelaine 1989a : 257, 1990). Précisons que cette dernière province comprendrait entre autres les sites Roebuck, McIvor, Glenbrook, Summerstown Station, Salem, Grays Creek et Beckstead en Ontario et la station 2 de Pointe-du-Buisson, ainsi que les sites Berry et Dawson au Québec. Pour ce scénario, les groupes iroquoiens du nord de New York, dont les données étaient peu disponibles à l'époque, étaient également compris dans cette dernière grande province. Nous pouvons aussi y inclure les sites McDonald, Droulers et Mailhot-Curran qui n'étaient pas encore connus en 1989 et qui feraient, aujourd'hui, partie de cette grande province occidentale.

Ce scénario a été favorisé par Chapdelaine (1989a), avec lequel ses résultats de recherche concordent le mieux. Le découpage en trois provinces était principalement justifié par l'identité régionale très forte des sites Mandeville et Lanoraie situés dans la région du lac Saint-Pierre qui, à eux seuls, formaient le cœur de la province centrale, ainsi que par quelques vases provenant des sites Beaumier et Bourassa près de Trois-Rivières (fig. 1.2) (Chapdelaine 1995a : 171). Ces sites se démarquaient des autres sites de la province occidentale. Chapdelaine a par exemple identifié un style caractéristique des sites Mandeville et Lanoraie qui se différenciait de la poterie du site Dawson situé à Montréal (Chapdelaine 1989a : viii, 257). Ce dernier site revêtait plusieurs ressemblances avec la région occidentale, et par conséquent, on supposait que ses occupants devaient participer à la sphère d'interactions en amont de Montréal (Chapdelaine 1989a : 260). De son côté, la région du lac Saint-Pierre, située à l'est de Montréal et à l'ouest de Québec, ne semblait pas faire partie de la sphère d'influence directe du site Dawson et pouvait se définir plus facilement comme une province culturelle distinctive (Chapdelaine 1989a : 260)³.

Pour ce qui est de la province occidentale, à l'instar de Pendergast (1975), Chapdelaine a noté de grandes ressemblances entre les sites Roebuck et McIvor (Chapdelaine 1989a : viii, 243). Ces deux sites pouvaient probablement s'illustrer comme un style propre à l'ouest de la province occidentale, tandis que les sites Glenbrook et Summerstown Station, comme un style de l'est (Chapdelaine 1989a : 243). Cette grande province occidentale pourrait donc se diviser en plusieurs secteurs. Pendergast (1975) avait, par exemple, distingué sur ce territoire deux secteurs en Ontario, l'un entre Summerstown et Cornwall et l'autre dans la région de Prescott, ainsi qu'un troisième dans l'État de New York s'étendant dans les comtés de Jefferson et St. Lawrence.

Aujourd'hui, les données permettent aux archéologues de découper en au moins six grandes régions ou provinces culturelles le territoire occupé par les Iroquoiens du Saint-

³ Pour un point de vue opposé, voir Wright (2004 : 1269).

Laurent. Nommons 1- le comté de Jefferson dans l'État de New York, 2- les regroupements de Prescott et de Summerstown en Ontario, 3- la province de Hochelaga comprenant la région de Montréal jusqu'à Saint-Anicet, les provinces de 4- Maisouna et de 5- Canada, ainsi que 6-le nord du lac Champlain (fig. 1.3) (Tremblay 2006 : 112-113).

1.1.2.3 *L'approche comparative régionale*

Au final, quel que soit le scénario qui sera adopté pour diviser la vallée du Saint-Laurent, la méthode privilégiée par les archéologues dans l'étude des Iroquoiens reste l'approche comparative régionale. Au Québec, elle avait notamment été privilégiée par Girouard (1975) pour l'étude de la Station 2 de Pointe-du-Buisson, par Marois (1978) pour l'étude du site Beaumier à la fin des années 1970 et elle a été reprise par Chapdelaine (1989a) à la fin des années 1980 pour l'étude du site Mandeville. Comme les Iroquoiens partagent tous sensiblement un même système culturel, la tendance a été de réduire la superficie de l'aire d'étude pour mieux saisir leur variabilité en définissant des régions culturelles (Chapdelaine 1989a : 226). La démarche comparative vise notamment à diviser le grand axe laurentien en plusieurs régions qui, à leur tour, pourraient être définies comme des régions culturellement autonomes (Chapdelaine 1989a : 227).

La méthode la plus populaire est la comparaison des assemblages céramiques de différents sites, puisqu'elle permet, par exemple, de quantifier les comparaisons (Chapdelaine 1989a : 227). La poterie donne aussi une plus grande marge de manœuvre pour la comparaison puisqu'elle est, la plupart du temps, présente en grand nombre sur les sites (Abel 2001 : 37). En outre, traditionnellement, elle constitue l'un des outils principaux pour comprendre les relations culturelles et temporelles qu'il peut y avoir entre les sites (Damkjar 1990 : 23). Il faut toutefois être conscient que les régions culturelles peuvent être définies selon d'autres critères notamment géographiques, écologiques et adaptatifs, qui peuvent, à leur tour, être confrontés à la poterie. Par exemple, la province de Canada se démarque des provinces de Maisouna et de Hochelaga par son économie plus diversifiée et axée sur les ressources halieutiques et

les mammifères marins. Il est reconnu qu'elle faisait partie d'une sphère d'interactions particulière à l'Est de la vallée du Saint-Laurent, lui attribuant le statut de province culturelle autonome (Chapdelaine 1989a : 257). Pour ce qui est du schème d'établissement, à l'exception du site Masson, aucun site ne s'accorde au modèle traditionnel d'établissement villageois orienté vers l'horticulture (Chapdelaine 1995 : 164). Notons que le site Masson est toutefois considéré comme une probable intrusion de groupes d'Hochelaga dans la province de Canada en partie à cause de sa poterie s'apparentant au style de l'ouest (Chapdelaine 2004 : 70).

De son côté, la province de Maisouna se démarque des autres provinces par sa poterie, comme on l'a souligné plus haut, mais elle se distingue également par son schème d'établissement. Contrairement aux sites de la province d'Hochelaga, elle est caractérisée par des villages non palissadés de petites dimensions localisés en milieu riverain (Chapdelaine 1990 : 59). En outre, sa sphère d'interactions ne s'étend pas jusqu'aux groupes hurons, telle que semble le démontrer l'absence de poterie d'influence huronne (Chapdelaine 1990 : 61). L'absence de cannibalisme est une autre caractéristique qui différencie les sites de la province centrale par rapport à ceux de la province occidentale.

L'une des différences que l'on note entre les régions de l'ouest et de l'est est une plus forte concentration à l'ouest de sites villageois (Tremblay 2006 : 113). La densité la plus importante se voit dans le comté de Jefferson dans l'État de New York et on remarque une diminution en allant vers l'est. De plus, dans l'ouest de la vallée du Saint-Laurent, les sites villageois sont de plus grandes dimensions et sont généralement situés à l'intérieur des terres et souvent palissadés (Jamieson 1990a : 398).

1.1.2.4 *La sériation des sites*

L'approche comparative régionale s'insère, certes, dans la grande tendance qu'ont les archéologues à vouloir ordonner dans l'espace l'occupation humaine, mais aussi dans celle cherchant à élaborer une grande sériation des sites dans le temps. La sériation des sites est d'ordinaire réalisée par l'étude morpho-stylistique de la poterie, et de façon

complémentaire, par la datation au radiocarbone (Chapdelaine 1989a : 36). Cette dernière est cependant souvent critiquée par les archéologues puisque la chronologie des sites iroquoiens du Saint-Laurent, répartie entre 1300 et 1600 de notre ère, est trop courte pour contrer les écarts-types des dates radiocarbone qui ne permettent finalement pas une réelle précision pour raffiner la séquence culturelle (Chapdelaine 1989a : 36). Abel (2001 : 38) a, à ce sujet, souligné la difficulté d'ordonner les sites iroquoiens dans le bon ordre temporel avec les dates radiocarbone. Même avec la calibration, celles-ci ne sont pas assez précises pour des sites de la préhistoire récente (Pendergast 1993b, 1996; Snow 1995). Les chercheurs se tournent alors de façon générale vers la chronologie relative pour la sériation des sites iroquoiens du Saint-Laurent.

L'analyse comparative régionale de la poterie a démontré qu'à l'intérieur même de la séquence iroquoise du Saint-Laurent, il peut exister certaines tendances morpho-stylistiques significatives qui changent à travers le temps et que nous nommerons plus loin. C'est à partir de ces tendances que l'on tente de créer une séquence culturelle. La première sériation de sites iroquoiens du Saint-Laurent a d'abord été effectuée par Pendergast (1975). D'autres ont ensuite été réalisées, notamment par Jamieson (1982) et Chapdelaine (1989a). Toutefois, la sériation est continuellement sujette à l'affinement. Les nouvelles données produites par la découverte de nouveaux sites peuvent changer la compréhension des tendances par les archéologues. Par exemple, les attributs qui peuvent être jugés comme des indices chronologiques dans une région ne le sont pas dans une autre (voir Chapdelaine 1989a : 237-238). L'un des problèmes semble être, en outre, de déterminer les attributs qui revêtent la plus grande signification chronologique (Chapdelaine 1990 : 66).

Certaines tendances déterminantes se sont démarquées par l'analyse comparative régionale de la poterie réalisée par Chapdelaine (1989a : 237-238, com. pers. 2009) pour les sites des régions centrale et occidentale, qui sont généralement acceptées par la communauté scientifique. En voici quelques-unes : 1) l'augmentation des vases ayant un parement plus haut que 35 mm; 2) la complexification du motif de la partie principale; 3) l'augmentation des vases ornés de crestellations; 4) la diminution de la décoration sur

la lèvre; 5) l'augmentation des encadrements du motif principal; 6) la présence significative de la décoration au roseau, du motif en échelle et du motif en épis de maïs sur les sites plus récents; 7) l'augmentation de la décoration de l'angle lèvre-paroi intérieur et extérieur. La séquence culturelle établie dans les provinces centrale et occidentale à partir de ces tendances est reportée dans la figure 1.4. Nous y avons ajouté certains sites qui n'avaient pas encore été étudiés lors de l'étude de Chapdelaine.

1.2 *Question de recherche*

La variabilité culturelle constitue plus qu'une orientation théorique dans l'étude des Iroquoiens du Saint-Laurent.

Elle « ... est le nouveau paradigme qui consiste à accepter la division de ce vaste territoire [vallée du Saint-Laurent] en plusieurs provinces sur la base de plusieurs variables identifiées sur la céramique présentant des différences, quoique souvent mineures, qui servent à définir des limites culturelles internes au sein de la sphère d'interactions des Iroquoiens du Saint-Laurent. » (Chapdelaine 2004 : 63).

La variabilité culturelle constitue, en quelque sorte, la toile de fond de toutes recherches sur les Iroquoiens du Saint-Laurent. Son étude a notamment donné naissance à plusieurs théories concernant le développement culturel, les réseaux d'interactions et la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent (Abel 2001 : 4). Elle est le fondement sur lequel se basent les archéologues pour reconstituer l'histoire culturelle.

Abel (2001 : 17) a remarqué que, pour l'étude des Iroquoiens du Saint-Laurent, les archéologues avaient de la difficulté à aller au-delà de la reconstitution de leur histoire culturelle. Selon lui, ceci s'expliquerait par un certain manque au niveau de la définition des régions culturelles. Il note, entre autres, l'insuffisance de descriptions systématiques des sites, de la documentation des schèmes d'établissement et de la culture matérielle. Toutefois, en excluant la province de Maisouna, dont l'étude exhaustive a été réalisée par Chapdelaine (1989a, 1990), ces lacunes font de l'histoire culturelle une démarche qui est encore nécessaire pour comprendre les Iroquoiens du Saint-Laurent et la recherche sur les groupes iroquoiens de Saint-Anicet n'en fait pas exception.

C'est pourquoi ce mémoire sera construit autour du thème de la variabilité culturelle et tiendra compte du modèle de subdivision de la vallée du Saint-Laurent en provinces autonomes présenté plus haut et de la sériation existante. À la lumière de ce cadre théorique, nous nous poserons la question suivante : quelles sont les caractéristiques de la tradition céramique des potières de Mailhot-Curran? Avec cette question de recherche, nous chercherons d'abord à analyser la variabilité intra-site et à identifier les tendances singulières et propres au site. Ensuite, nous les confronterons à celles d'autres sites pour savoir comment la poterie de Mailhot-Curran cadre avec les tendances de sa région immédiate (Saint-Anicet, lac Saint-François), avec celles de sa province culturelle (région occidentale) et avec celles de sa province voisine (région centrale). Ceci nous permettra de connaître, en tenant compte de la variabilité culturelle des occupants de Mailhot-Curran, ses associations sous-régionales, régionales (provinciales) et interrégionales (inter-provinciales) avec d'autres sites villageois de la vallée du Saint-Laurent. Ultimement, nous voulons définir la place temporelle qu'occupait Mailhot-Curran dans la grande séquence iroquoise du Saint-Laurent et produire une description détaillée des données disponibles du site.

1.3 Hypothèses

1.3.1 La variabilité intra-site

Pour ce qui est de la variabilité intra-site, nous pouvons poser deux hypothèses alternatives :

Hypothèse 1 : la production céramique des potières du site Mailhot-Curran est homogène.

Hypothèse 2 : la production céramique des potières du site Mailhot-Curran est hétérogène.

Plus haut, nous avons expliqué l'étroite relation entre le degré de similarité stylistique et celui de l'interaction sociale. Rappelons que, en principe, plus il y eut d'interactions entre deux groupes distincts, plus il y aura de similarités stylistiques entre leurs assemblages matériels. À l'échelle locale et communautaire, le village et la maison-longue sont autant de contextes différents dans lesquels les potières se retrouvent face à

face et où elles interagissent. Leur production céramique constitue finalement un ensemble de connaissances partagées à un certain degré en fonction des facteurs d'influence. On considère habituellement que ce sont les femmes qui produisaient la poterie et on suppose que la transmission du savoir céramique se faisait de mère en fille (Chapdelaine 1989a : 123). Ajoutons que, en tenant compte des facteurs d'influence et de proximité, la plupart des chercheurs considèrent que des femmes apparentées tendaient à produire de la poterie relativement similaire. L'hypothèse 1 pourrait donc appuyer la thèse d'une production céramique par des femmes apparentées et d'une transmission du savoir à l'intérieur du lignage, soit de mère en fille. L'hypothèse 2 pourrait, à l'inverse, ne pas la soutenir. Une hétérogénéité au sein de la collection pourrait aussi suggérer une occupation diachronique du site. Étant donné que le site Mailhot-Curran fut un petit village et qu'il fut composé d'une et possiblement d'une deuxième habitation, nous penchons pour l'hypothèse 1, celle d'homogénéité. En effet, la taille du village et le nombre de maisons-longues sur un site peuvent influencer sur l'étendue des connaissances à partager et sur l'indice de promiscuité, puis agir sur la variabilité de la production céramique. D'un côté, plus un village est petit et plus la poterie est homogène. D'un autre côté, plus un village est grand et plus la poterie est variable.

1.3.2 *La variabilité inter-site*

Du côté de la variabilité inter-site, voici trois hypothèses que nous tenterons de confirmer ou d'infirmer :

Hypothèse 1 : Le site Mailhot-Curran partage une identité régionale avec les sites de sa région immédiate (Saint-Anicet).

Hypothèse 2 : Le site Mailhot-Curran s'apparente davantage aux sites des régions de Summerstown et de Prescott qu'aux sites de la région de Montréal.

Hypothèse 3 : Le site Mailhot-Curran s'apparente davantage aux sites de la région de Montréal qu'aux sites des régions de Summerstown et de Prescott.

L'hypothèse 1 implique une influence tribale, où plusieurs villages partagent une identité régionale qui peut nécessiter des liens privilégiés. Étant donné l'aspect

diachronique des occupations villageoises de la région de Saint-Anicet, l'hypothèse 1 implique une occupation continue de la région par un même groupe culturellement apparenté. Dans l'hypothèse 2, les Iroquoiens de Mailhot-Curran ne considéraient pas le lac Saint-François comme un obstacle aux relations avec les groupes de Summerstown et de Prescott. Dans l'hypothèse 3, le lac Saint-François constitue une barrière à l'interaction et les occupants de Mailhot-Curran favorisaient des liens avec les groupes en aval sur le Saint-Laurent. Les hypothèses 2 et 3 visent donc à explorer le rôle du lac Saint-François comme obstacle ou comme courroie pour la transmission des traits culturels.

1.4 Objectifs de la recherche et plan d'analyse

Pour répondre à ma question de recherche, mon analyse aura deux volets. Le premier correspond à une analyse intra-site et, le second, à une analyse inter-site.

1.4.1 Analyse intra-site

L'occupation villageoise de Mailhot-Curran sera abordée en tenant compte de l'ensemble des données, mais l'étude de la poterie sera davantage favorisée puisqu'elle est le matériel qui permettra d'atteindre nos objectifs principaux. Dans un premier temps, l'analyse exhaustive de la poterie me permettra de déterminer les grandes tendances intra-site et d'aborder la notion de variabilité. La première étape de notre démarche consistera donc à la réalisation d'une analyse descriptive morpho-stylistique de la poterie domestique et des petits vases. Ce type d'analyse permettra de dégager les grandes tendances morpho-stylistiques des potières de Mailhot-Curran. Dans un autre ordre d'idées, le but de l'analyse intra-site sera de préciser la variabilité interne de Mailhot-Curran pour comprendre le niveau d'influence local ou communautaire.

Un autre objectif est d'établir les caractéristiques du site Mailhot-Curran sur les plans du mode de subsistance et du schème d'établissement. Afin d'y arriver, nous aborderons les catégories fonctionnelles des outils identifiés par Michel Gagné. Nous ferons l'étude d'autres types de vestiges, comme les ossements identifiés par l'Ostéothèque de Montréal et les restes de cultigènes qui ont été analysés par Alain Larouche du

département de Géographie de l'Université de Montréal. Nous réaliserons aussi une analyse spatiale des structures, des artéfacts et des cultigènes.

1.4.2 *Analyse inter-site*

Pour ce qui est de l'analyse inter-site, elle permettra, d'entrée de jeu, d'atteindre un quatrième objectif, soit de préciser la position du site sur l'échelle du temps. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'approche comparative sert à établir une chronologie relative. Rappelons qu'à l'intérieur même de la séquence iroquoise du Saint-Laurent, il existe certaines tendances morpho-stylistiques de la poterie qui sont significatives et qui changent à travers le temps. Sur la base des tendances morpho-stylistiques des vases de Mailhot-Curran, il nous restera donc à insérer le site à l'intérieur de ces sériations régionales.

Toutefois, précisons que les tendances morpho-stylistiques de la poterie iroquoise du Saint-Laurent n'ont pas exclusivement une valeur chronologique. Certains traits peuvent être significatifs du point de vue de la chronologie, mais selon les régions, ils seront exprimés de façon variable et auront une valeur différente. En effet, certains traits peuvent prendre une valeur soit temporelle, soit spatiale ou bien avoir une signification à la fois chronologique et régionale. Un deuxième objectif sera donc de préciser, en comparant Mailhot-Curran à d'autres sites, les tendances que les potières partagent aux niveaux local, régional et interrégional et de cerner, pour chacune, la valeur chronologique et spatiale qu'elles prennent.

Un cinquième objectif sera de mesurer la variabilité de Mailhot-Curran par rapport aux autres sites. Nous espérons, au final, identifier les liens culturels des potières de Mailhot-Curran avec la région occidentale, à laquelle elles appartiennent, et avec la région centrale.

2. Cadre culturel et méthodologique

2.2 Cadre culturel

2.2.1 La recherche archéologique à Saint-Anicet

Les recherches archéologiques ont été amorcées dans la région de Saint-Anicet lorsqu'au début des années 1960, Pendergast (1966b : 27) crut au potentiel archéologique des basses terres laurentiennes compris entre le Richelieu et les Adirondacks, pour ce qui est de l'occupation iroquoise. En 1963, les inventaires pour recenser la présence iroquoise dans la province de Québec ont mené à la découverte des premiers sites iroquois de la région de Saint-Anicet : les quatre sites du secteur de Cazaville (BgFo-4-5-6, BgFn-4) et le site Berry (BgFo-3) (fig. 2.1) (Pendergast 1966b : 27; Gagné 2006a : 24). Suite à ces découvertes, il fallut presque vingt ans d'inactivité avant que les recherches reprennent leur cours. En 1982, Chapdelaine réévalua les sites trouvés par James Pendergast et identifia ainsi le site Godmanchester (BgFo-16). Quelques années plus tard, en 1991, Gagné fit la découverte du site McPherson (BgFo-17) (fig. 2.1) (Clermont et Gagné 2004 : 78; Gagné 1992).

Par la suite, c'est grâce aux inventaires et aux fouilles dirigées par Michel Gagné que l'archéologie de cette région se développe et qu'elle permet d'approfondir les connaissances sur les villages iroquois, bien qu'à ce jour, aucune synthèse ne soit encore produite. Ces travaux archéologiques, effectués à partir de 1991 jusqu'en 2005 et durant l'année 2007, ont été affiliés à un programme d'inventaires des ressources archéologiques préhistoriques chapeauté par la MRC du Haut-Saint-Laurent et avec l'appui financier du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (Gagné 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006b, 2010). Pendant ces campagnes de fouilles et d'inventaires, plusieurs sites ont été découverts, notamment les sites Droulers (BgFn-1), McDonald (BgFo-18), Angus (BgFo-19), Leblanc (BgFo-21), Mailhot-Curran (BgFn-2), Higgins (BgFn-3), Irving (BgFn-5) et Staveley (BgFn-6) (fig. 2.1).

Les objectifs des travaux visaient plus particulièrement à protéger et à mettre en valeur le patrimoine archéologique préhistorique, ainsi qu'à gérer les ressources dans le cadre

du projet de révision du schéma d'aménagement de la MRC. C'est pourquoi l'effort de diffusion à la population et la mise en valeur des biens culturels ont tous deux été des objectifs centraux durant ces années de recherches. Nommons, par exemple, la fouille ciblée pour le grand public du secteur du dépotoir du site Droulers qui a eu lieu de 2001 à 2009 (Sévigny 2002, 2004, 2005, 2007, 2008, 2009) et la mise sur pied du Centre d'interprétation du site archéologique Droulers-Tsiionhiakwatha, une reproduction d'un village iroquoien palissadé à l'intérieur duquel un petit musée expose de réels artefacts de la région (Gagné 2006 : 48). En 2010, la venue sur le site Droulers de l'École de fouilles préhistorique de l'Université de Montréal dirigée par Claude Chapdelaine a, en outre, donné un nouveau souffle à la recherche archéologique dans cette région en générant de nouveaux objectifs, que nous présenterons plus bas.

Aujourd'hui, nous connaissons Saint-Anicet comme étant très riche en vestiges archéologiques de la période du Sylvicole supérieur. Une dizaine de sites découverts, comprenant trois villages importants et sept camps spécialisés, représenteraient les indices d'une présence iroquoise du Saint-Laurent (Gagné 2006a : 3). Les Iroquoiens de la région semblaient avoir un système adaptatif relativement similaire à celui de leurs voisins iroquoiens. Les trois sites les plus importants de la région, soit McDonald, Droulers et Mailhot-Curran témoignent, par exemple, d'une vie villageoise fleurissante entre le XIV^e et le XVI^e siècle (Clermont et Gagné 2004 : 80). Ils dépendaient d'une horticulture où le maïs et le haricot occupaient une place importante, ainsi que la courge et le tabac (Clermont et Gagné 2004 : 80). L'importante quantité d'indices en ressources complémentaires comme le poisson, les mammifères, les oiseaux et les tortues, signale le caractère mixte de l'économie des groupes de Saint-Anicet. De plus, le schème d'établissement s'inscrit dans la tendance iroquoise à établir des villages semi-permanents à l'intérieur des terres dans lesquels on érigeait des maisons-longues (Clermont et Gagné 2004 : 80). En outre, on compte une faible collection de matériel lithique, comprenant quelques meules, perles en stéatite et pointes triangulaires, une importante quantité d'outils en os (voir Gates St-Pierre 2001), de poterie typique des Iroquoiens du Saint-Laurent et des pipes (voir Tremblay 2001) (Clermont et Gagné 2004 : 80).

En somme, les sites confirment que Saint-Anicet participait à la grande sphère d'interactions iroquoienne du Saint-Laurent. Toutefois, son degré de participation n'est pas encore bien défini par les archéologues (Clermont et Gagné 2004 : 79). L'histoire culturelle de cette région n'est pas tout à fait complète et la séquence culturelle est sujette à débat (voir note dans Clermont et Gagné 2004 : 86; Woods et Gaudreau 2012: 223). De plus, à ce jour, aucun site n'a fait l'objet d'une analyse exhaustive et systématique. Malgré la richesse au niveau des témoins culturels et la grande quantité de sites fouillés, la problématique de recherche en est à ses débuts pour la région de Saint-Anicet et on commence tout juste à la cerner.

Plus récemment, Chapdelaine se demande si le regroupement villageois de Saint-Anicet constitue une entité culturelle distincte (Chapdelaine 2010 : 9). Cette question s'inscrit dans la même lignée que sa thèse (voir Chapdelaine 1989a, 1990), qui reconnut le statut de province culturelle autonome à la région du lac Saint-Pierre, comprenant les sites Mandeville et Lanoraie. Pour la région de Saint-Anicet, Chapdelaine (2010 : 9) évoque le besoin de réaliser une grande définition régionale de ces Iroquoiens et de comprendre comment ils s'inséraient dans le grand schème de développement culturel iroquoien du Saint-Laurent. Ceci implique d'abord de comparer les sites de Saint-Anicet entre eux pour définir les tendances régionales et ensuite d'effectuer une comparaison régionale avec d'autres sites iroquoiens du Saint-Laurent. C'est à l'intérieur de ce cadre que s'insère notre mémoire, avec lequel nous espérons contribuer à esquisser le portrait des groupes de Saint-Anicet et, plus spécifiquement, des occupants de Mailhot-Curran.

2.1.2 *Le site Mailhot-Curran (BgFn-2)*

Le site Mailhot-Curran a été découvert par Michel Gagné en 1995, puis fouillé durant trois années consécutives de 1999 à 2001 (Gagné 1996, 2000, 2001, 2002). Il est localisé à 2,5 km à l'est-sud-est du site Droulers, sur une même crête morainique (fig. 2.2) (Gagné 1996 : 6). Il se trouve dans une zone relativement élevée, dont l'altitude culmine à 86 m au-dessus du niveau marin moyen, et qui comporte une série de terrasses surplombant une zone marécageuse (Gagné 2000 : 18). Cette butte s'inscrit dans l'ensemble de crêtes morainiques d'origine glaciaire orientée est-ouest qui sillonne la

région de Saint-Anicet du secteur de Cazaville jusqu'à la rivière La Guerre (Gagné 2002 : 6). Mailhot-Curran se situe à l'intérieur des terres, à plus de 8 km à vol d'oiseau du lac Saint-François, le premier élargissement du fleuve Saint-Laurent, et à environ 800 m du ruisseau Foran, un cours d'eau de faible importance qui se jette dans la branche est de la rivière La Guerre (Gagné 2000 : 9, 2006 : 35). Notons que la distance du site jusqu'au lac Saint-François par voie d'eau équivaut à plus d'une quinzaine de kilomètres (Gagné 2000 : 9-10).

Le secteur dans lequel Mailhot-Curran a été érigé est composé d'une diversité de sols. Il avoisine une zone constituée de dépôts limoneux très pierreux et modérément drainés et il est situé près de zones de limon argileux périodiquement inondées (Domon 1990; Gagné 2002 : 8). La stratigraphie type du site est composée de deux horizons pédologiques (Gagné 2000 : 19). Le premier horizon est un terreau brun sablonneux assez meuble caractérisé par une présence de cailloux dont l'épaisseur moyenne est de 17 cm. Le deuxième horizon est une argile compacte orangée peu pierreuse. La profondeur moyenne atteinte par les fouilleurs a généralement été d'une trentaine de centimètres dans le deuxième horizon. La fouille du site s'est réalisée en un seul bloc, c'est-à-dire qu'il n'y a eu aucun découpage dans la matrice, soit arbitraire, soit entre les deux horizons pédologiques (Gagné 2000 : 15). L'unité de fouille a été le mètre carré et le tamisage a été effectué avec des tamis aux mailles de 5 mm x 3 mm (1/8^e de pouce = 3 mm).

Durant les années de fouilles, une superficie totale de 141,5 m² a été excavée et quelque 23 076 vestiges préhistoriques ont été mis au jour (figs. 2.3 et 2.4) (Gagné 2000, 2001, 2002). Le mobilier archéologique comprend une collection de poterie typiquement iroquoise du Saint-Laurent⁴ composée de 9585 tessons de bord et de corps, 62 fragments de pipe, 5 rebuts de pâte, 10 perles en stéatite ou en quartzite, 11 meules et un

⁴ Les traits typiquement iroquoiens du Saint-Laurent de la poterie de Mailhot-Curran sont : (1) forte présence des vases avec parement; (2) fréquence importante de motifs complexes sur la partie principale des vases; (3) présence importante des vases ornés de crestellations; (4) présence significative du parement caréné; (5) présence significative de la décoration au roseau, du motif en échelle et en épis de maïs; et (6) fréquence importante d'encoches sur la lèvre, à la base du parement, sur l'angle lèvre-intérieur et lèvre-extérieur.

petit effectif lithique de pierre taillée incluant 8 outils, 1 nucléus, 1 bloc de matière première et 16 éclats de débitage. Le matériel osseux est constitué de 28 fragments d'outil et 7096 restes culinaires, tandis que les cultigènes comptent 6169 restes. Aucun vestige historique de la période du contact n'a été retrouvé. Une maison-longue d'une dimension approximative⁵ de 15 m de long par 5,5 m de largeur constituée de trois foyers et de six fosses a été identifiée. Les vestiges d'une deuxième maison-longue hypothétique ont également été mis au jour. Les fouilles semblent avoir permis de relativement bien comprendre le site et de documenter, partiellement du moins, une maison-longue (Gagné 2002 : 38), le dépotoir qui lui était associé et d'autres concentrations d'objets archéologiques. Selon Gagné (2001 : 15), le site avait une superficie d'au moins 5500 m², ce qui équivaut à près de 0,55 hectare ou 1,36 acre (1 acre = 4046,86 m²).

Soulignons qu'une partie de la collection de poterie de Mailhot-Curran a été précédemment analysée par Mariane Gaudreau et moi-même dans le cadre du séminaire de maîtrise « Préhistoire du Nord-Est américain I » donné par Claude Chapdelaine et visant la publication d'un article électronique (voir Woods et Gaudreau 2012). Les objectifs principaux de cette étude étaient de mieux comprendre Mailhot-Curran en ayant une idée de la place chronologique qu'il occupait dans le grand développement culturel iroquoien du Saint-Laurent, tout en identifiant quelques particularités régionales. Nous avons ciblé une analyse morpho-stylistique des vases, plus précisément, celle des tessons de bord de la collection, ainsi qu'une comparaison entre nos résultats et ceux d'autres sites iroquoiens du Saint-Laurent. Confrontés à nos nouveaux résultats, les résultats de cette analyse seront discutés plus amplement dans le chapitre 5. Même si notre étude des tessons de bord a permis, à ce moment-là, de formuler certaines conclusions sur les occupants de Mailhot-Curran, nous ne pouvions pas être catégoriques quant à la date d'occupation du site, compte tenu de la nature encore superficielle de l'analyse. Dès lors, ce mémoire se définit comme une étape subséquente à cette analyse préliminaire, qui permettra, espérons-le, de confirmer ou d'infirmer les

⁵ Cette dimension a été estimée à la suite de l'analyse du schéma d'établissement (voir chapitre 4) et diffère de celle réalisée par Gagné (13 m x 4.5 m).

premières impressions que nous avons eues à l'époque. De plus, il est important de souligner qu'en analysant exhaustivement la collection céramique du site à l'étude, 18 unités d'analyses représentées par des tessons de bord, catalogués *a priori* comme tessons de corps, ainsi que 46 vases non analysables ont été nouvellement identifiées. Le changement dans le nombre d'unités de vase aidera certainement à broser un portrait un peu plus complet des potières de Mailhot-Curran.

2.2 *Le cadre méthodologique*

2.2.1. *La poterie : les méthodes d'analyse*

2.2.1.1 *Les critères de sélection des unités d'analyse*

Pour bien réaliser l'analyse de la poterie, nous avons suivi l'approche méthodologique utilisée par la majorité des chercheurs qui privilégie l'analyse de vases (Chapdelaine 1989a; Girouard 1975; Trudeau 1971). Nous avons différencié deux types d'unités d'analyse de vases domestiques, soit les vases « analysables » et les vases « non analysables ». Notons que dans le chapitre 3, dédié à l'analyse descriptive, nous référons aux vases analysables sous cette appellation, ou encore comme des équivalents de vase ou des unités de vase. Pour ce qui est des vases non analysables, nous les désignons toujours avec cette même appellation.

Nous nous sommes basés, en partie, sur la méthode employée par Laurent Girouard dans *Station 2, Pointe-aux-Buissons* (1975 : 46) pour sélectionner nos équivalents de vase analysable. D'abord, nous avons dû trier les unités d'analyse parmi les tessons de bord et de corps (col, épaule, panse, cul) composant la collection selon un nombre de critères reliés à leur intégrité. Les tessons de bord ont été sélectionnés lorsque nous pouvions déterminer la présence ou l'absence d'un parement, mesurer la hauteur totale de ce parement (si présent), déterminer la présence ou l'absence de décoration sur le col, sur la lèvre et sur la paroi intérieure. Pour ce qui est des tessons de corps, Girouard (1975) privilégie la présence des parois intérieure et extérieure pour qu'ils soient sélectionnés. En ce qui nous concerne, puisque la collection de Mailhot-Curran est caractérisée par un haut degré d'exfoliation, nous avons également inclus les tessons de corps qui permettent d'identifier le type de traitement de la paroi extérieure et/ou de noter la

présence ou l'absence d'une décoration, même si ceux-ci ne présentent pas les critères d'intégrité préconisés par Girouard. Nous espérons ainsi tirer le maximum d'informations de l'analyse, ce qui pourrait améliorer la compréhension de la collection.

Dans cette optique, nous avons aussi sélectionné les tessons d'une dimension minimale de 350 mm², bien que, généralement, des superficies minimales de 700 mm² et même de 750 mm² sont privilégiées par les archéologues (Chapdelaine 1989a; Clermont *et al.* 1983; Clermont *et al.* 1986). La superficie de 350 mm² semble être favorisée lors des études de collections caractérisées par un certain degré de fragmentation (Brien 2012 : 58; Chapdelaine com. pers. 2010), ce qui représente bien la poterie de Mailhot-Curran. En effet, au moins 70 % (6710/9585) des tessons ont une superficie inférieure à 350 mm² et presque 20 % (1775/9585) se situent entre 350 mm² et 700 mm². Soulignons néanmoins que, pour les tessons de bord, nous avons fait une exception en conservant ceux d'une dimension inférieure à 350 mm², mais assez grands pour observer les caractéristiques de la poterie, et ce, parce qu'ils sont les plus significatifs du point de vue morpho-stylistique.

La seconde étape de notre démarche a été de reconstituer des unités d'analyse en recollant ou en regroupant des tessons de bord et de corps sélectionnés pouvant appartenir à un même vase. Les regroupements ont été effectués sur la base de différents critères de ressemblance, principalement morpho-stylistiques. L'examen des inclusions dans la pâte a été un autre critère. Dans le cas où les tessons ne pouvaient constituer des unités de vase, ils ont été isolés et analysés séparément.

Les équivalents de vase, en raison de leur intégrité, possèdent une bonne valeur statistique et peuvent, par conséquent, rendre compte des grandes tendances de la poterie de Mailhot-Curran. Dès lors, ils ont été analysés exhaustivement et utilisés pour la comparaison inter-site. Les vases ne respectant pas les critères d'intégrité nommés plus hauts ont été compilés dans une catégorie à part et qualifiés de non analysables. Bien que cette appellation sous-entende qu'ils soient exclus de notre étude, ces vases sont considérés comme des unités d'analyse secondaires. Leurs résultats ont été présentés

lorsqu'ils apportaient des indices morpho-stylistiques pouvant améliorer la compréhension de l'assemblage. Ils ont pu venir infirmer, confirmer ou apporter des nuances aux tendances des vases analysables. Par contre, il a toujours fallu tenir compte de leur état fragmentaire, c'est-à-dire que le nombre d'unités d'analyse a varié en fonction des parties du vase analysées. De plus, ils n'ont pas fait partie de la comparaison inter-site, étant donné leur manque d'intégrité.

En ce qui concerne les tessons isolés, à l'instar des unités de vases analysables, ils ont été étudiés exhaustivement. Leur nombre était toujours constant, mais les données reliées à la paroi intérieure ont parfois été manquantes puisque le critère sur lequel nous nous basions pour les conserver était la bonne intégrité de la paroi extérieure.

Pour ce qui est des petits vases, les unités non analysables ont fait l'objet d'une analyse descriptive exhaustive au même titre que les unités analysables. De plus, tous les fragments ont été conservés, même lorsqu'ils avaient une superficie inférieure à 350 mm². Tout cela visait à tirer le plus d'informations possible de l'analyse. En archéologie, une distinction fonctionnelle et morphologique entre les vases domestiques (cuisson et entreposage) et les petits vases est normalement faite. En effet, compte tenu de leur petite taille, ces derniers sont généralement compris dans une catégorie à part et analysés indépendamment des vases domestiques, surtout pour ne pas créer de biais dans les données, et nous avons suivi cette démarche. Inclure dans notre analyse les petits vases non analysables avec ceux analysables n'a donc pas dû produire trop de distorsions statistiques.

2.2.1.2 La sélection des tessons d'une superficie inférieure à 350 mm² et l'étude de la distribution horizontale de la poterie

Bien que les tessons de corps d'une superficie inférieure à 350 mm² aient été rejetés de l'analyse morpho-stylistique des vases de grand format, ils ont été utiles pour aborder la question de la densité du mobilier archéologique. Le calcul du nombre absolu de tessons par quadrant de 50 sur 50 cm ou par mètre carré est généralement employé pour déterminer une échelle de densité des vestiges (Chapdelaine 2010 : 36). Ceci est très efficace et souvent utilisé pour délimiter des structures comme les dépotoirs ou les

maisons-longues, surtout dans le cas où les traces de piquets sont absentes. Chapdelaine (2010 : 36) a toutefois signalé un problème relié à cette méthode qui concerne la fragmentation des tessons. Ce phénomène peut être plus ou moins dynamique selon les divers facteurs taphonomiques qui l'influencent, mais, à travers le temps, la règle veut que chaque tesson tende à se briser en divers fragments. Pour contrer l'effet de cette fragmentation, l'archéologue suggère de relever le poids total des tessons, en plus de leur nombre absolu et de tenir compte des valeurs qui en résultent.

Nous pensons que cette stratégie est pertinente pour l'étude de la poterie de Mailhot-Curran, compte tenu de sa grande fragmentation, d'autant plus qu'elle est employée par Chapdelaine pour l'étude de la poterie du site Droulers, elle aussi caractérisée par une fragmentation importante. Dans le futur, ces deux sites pourront être plus facilement comparés. Notre intention a donc été de faire une distribution horizontale des tessons selon leur nombre absolu, puis de faire une autre distribution selon le poids et de les comparer.

L'importance d'analyser les tessons d'une dimension plus petite que 350 mm² réside dans le contraste entre la richesse de leur nombre et la pauvreté de ce qu'ils peuvent représenter en poids, considérant qu'ils représentent 70 % du nombre absolu de tous les tessons, mais 35 % du poids total. Avec cette distribution selon le poids, nous avons pu effectuer une étude de densité du mobilier archéologique peut-être plus réaliste et pouvant davantage être représentative d'une collection affectée par un plus faible degré de fragmentation et, par conséquent, nous aider pour délimiter un peu plus rigoureusement les structures.

2.2.1.3 *L'analyse par attribut*

2.2.1.3.1 *L'analyse par attributs versus par types*

Nous avons effectué l'étude de la poterie à l'aide d'une analyse par attributs, une méthode favorisée par les Iroquoïanistes depuis plus d'une trentaine d'années pour reconstituer l'histoire culturelle. Les attributs de la poterie sont « les plus petits éléments descriptifs qui nous permettent de cerner toutes ses dimensions technologiques,

morphologiques et stylistiques » (Girouard 1975 : 34). Nous pouvons aussi ajouter à cela la dimension fonctionnelle. L'analyse par attributs s'oppose à celle par type qui a été favorisée par Ritchie et MacNeish (Ritchie et MacNeish 1949; MacNeish 1952), bien que le but des deux méthodes soit d'affiner les comparaisons réalisées entre les sites en voulant donner une valeur temporelle et spatiale à la poterie (Girouard 1975 : 34). Wright (1967) a remarqué que tenter de placer la poterie dans une typologie pouvait être confondant. Les types étant constitués de plusieurs attributs, l'un des problèmes pourrait être lié au choix de ceux que l'on privilégie ou ne privilégie pas pour définir un type. Selon lui, d'un analyste à l'autre, il y aurait moins de confusion à choisir les attributs qui sont plus faciles à définir et à utiliser. Pour notre part, nous pensons que, compte tenu de la variabilité au sein de la poterie iroquoise du Saint-Laurent, il serait ardu de comparer différentes collections avec des types. Ce serait comme ajouter un degré supplémentaire à la variabilité, considérant qu'un type est composé de vases différents et variables, et ceci augmenterait sûrement la difficulté pour la comprendre et la cerner. Notons que Pendergast (1975) et Girouard (1975) ont éprouvé des difficultés méthodologiques en comparant leur collection aux sites de l'est de l'Ontario avec la typologie de MacNeish (1952) (Chapdelaine 1989a : 36). Aujourd'hui, on utilise l'analyse par type surtout lorsqu'on est confronté à l'étude de sites étudiés dans les années 1950 et 1960 et, particulièrement, pour les sites localisés dans la portion ouest de la vallée du Saint-Laurent, à savoir l'Ontario et dans les États américains. Au Québec, on tend à préconiser plutôt l'analyse par attributs.

Soulignons que l'analyse de la poterie est généralement faite selon quatre critères : technologique, fonctionnel, morphologique et stylistique. La morphologie et, surtout, la stylistique qui caractérisent les vases sont le reflet d'une signature identitaire et leurs attributs, qui tendent à changer à travers le temps, deviennent des indices chronologiques (Chapdelaine 1989a : 72). Soulignons que les choix techniques peuvent aussi être identitaires (Lechtman 1997 : 10 ; Lemonnier 1993 ; Dobres et Hoffman 1994 : 218 ; Dobres 2000). Par contre, dans notre étude, nous avons traité plus intensément les aspects morpho-stylistiques étant donné qu'ils sont généralement utilisés pour étudier la

poterie iroquoise dans une perspective identitaire et temporelle et qu'il sera plus facile de comparer la collection de Mailhot-Curran avec d'autres sites iroquoiens.

2.2.1.3.2 *Les attributs analysés*

Les attributs technologiques analysés ont été la technique de façonnage et le traitement de surface. Du côté de l'analyse fonctionnelle, nous nous sommes intéressés seulement à la carbonisation. Les attributs morphologiques analysés ont été la hauteur du parement, le profil des vases avec et sans parement, la forme et l'épaisseur de la lèvre, du col, de l'épaule et de la panse. Quant à l'analyse des attributs stylistiques, nous avons suivi la démarche normalement employée par les archéologues qui privilégient la description de la décoration des vases en caractérisant, pour chacune des parties, les tendances décoratives, soit les techniques décoratives (incisions et empreintes linéaires, à la cordelette, avec outil dentelé, au tranchant de battoir) et les motifs décoratifs (obliques à gauche, obliques à droite, croisillons, structure triangulaire) (Chapdelaine 1989 : 76). En définitive, ce type d'analyse permettra de dégager les grandes tendances morpho-stylistiques des potières de Mailhot-Curran. Notons que nous avons relevé les attributs dans la grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur présentée dans la monographie de Place-Royale (fig. 2.5) (Clermont *et al.* 1992 : 274-279). Elle détaille tous les attributs qui sont communément employés par les Iroquoïanistes pour accomplir une analyse descriptive exhaustive de la poterie iroquoise. Son emploi nous permettra de confronter la collection Mailhot-Curran aux autres collections iroquoiennes du Saint-Laurent de façon rigoureuse.

2.2.2 *L'analyse de la variabilité*

2.2.2.1 *La variabilité du village*

Nous avons tenté d'aborder l'étude de la variabilité du village dans une perspective ethnographique. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 1, les Iroquoiens du Saint-Laurent organisaient les structures d'habitation selon le système de parenté matrilineaire. Une maison-longue accueillait alors une lignée maternelle qui effectuait une myriade d'activités, dont la production de poterie. Or, en tenant compte des facteurs d'influence et de proximité, la plupart des chercheurs considèrent que des femmes

apparentées tendraient à produire de la poterie relativement similaire. L'approche de l'« archéologie de la maisonnée » qui est grandement favorisée par les Iroquoïanistes (Wilk et Rathje 1982; Chapdelaine 1989a : 141) servirait à étudier la poterie en fonction de sa provenance et à caractériser la communauté et les lignées maternelles qui occupaient les habitations, mais aussi à mesurer le degré d'apparentement des femmes entre les maisons-longues (Chapdelaine 1989a : 132). Un premier objectif a donc été d'étudier la variabilité intra-maisonnée et inter-maisonnée.

Dans cette optique, nous nous sommes basés sur la méthode qu'a employée Chapdelaine (1989a) pour étudier la variabilité des communautés de Mandeville et de McIvor. D'abord, l'archéologue pose certaines questions pertinentes dont nous nous sommes servis pour étudier la variabilité de la poterie. Ces dernières sont les suivantes : « La variabilité de la poterie dans chacune des maisons-longues est-elle semblable? L'homogénéité de la poterie à l'intérieur d'une maison-longue est-elle significativement plus grande que celle enregistrée entre les maisons? L'homogénéité relative de la poterie des maisons permet-elle d'inférer leur contemporanéité? » (Chapdelaine 1989a : 133). À l'instar de Chapdelaine (1989a : 133), la variabilité stylistique sera étudiée par le coefficient d'homogénéité de Whallon (1968). Ce coefficient est employé conjointement avec le graphe cumulatif avec lequel plusieurs variables peuvent être calculées (Bordes 1972). Par exemple, la variable *technique d'application* ou la variable *motif décoratif*. La formule employée est : $C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p(N - 1)$, dans laquelle :

C= coefficient d'homogénéité

c= la distance entre l'axe des x et la valeur obtenue en produisant un graphe cumulatif

p= le total du graphe cumulatif (généralement 100,0)

n₀= le nombre de valeurs représentées dans le graphe cumulatif

N= théoriquement, le nombre total de valeurs ayant servi à rendre compte de la variabilité, mais nous utilisons la même constante que Whallon qui est de 20 (Chapdelaine 1989a : 133).

2.2.2.1 *La variabilité inter-site*

L'un des critères sur lequel nous nous sommes appuyés pour mesurer la différence entre la poterie du site à l'étude et celle des autres sites est un écart plus grand que 10 % entre les attributs comparés. Ce pourcentage est habituellement considéré comme significatif par les archéologues pour mesurer l'indice de différence (Chapdelaine 1989a : 234). Une autre méthode utilisée pour comprendre la variabilité du site Mailhot-Curran par rapport aux autres sites est le coefficient de similarité de Brainerd-Robinson (Brainerd 1951; Robinson 1951). En soi, ce coefficient permet de mesurer la distance culturelle entre les sites. Cette méthode implique le calcul des différences des fréquences des attributs ou types et de soustraire ce total au nombre 200 (Abel 2001 : 140). Le plus élevé sera le coefficient de similarité, le plus élevé seront les ressemblances. Par exemple, un résultat de 190, qui signifie un écart moyen de 10 %, pourrait indiquer une distance culturelle très faible (Chapdelaine 1989a : 236). Pour que la comparaison inter-site ait été significative et qu'elle puisse prendre tout son sens et sa valeur, il a fallu comparer Mailhot-Curran à des sites qui lui étaient par définition comparables, c'est-à-dire, des sites villageois partageant un même cadre temporel relatif, soit les XV^e et XVI^e siècles.

2.2.3 *Autres éléments de la culture matérielle : les méthodes d'analyse*

Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 1, nous concentrerons surtout nos efforts sur l'analyse de la poterie. Pour l'étude des autres catégories du mobilier archéologique, nous nous fierons sur les analyses déjà réalisées lorsque cela sera possible. Les pipes et les outils en os de Mailhot-Curran ont par exemple fait l'objet d'articles écrits respectivement par Roland Tremblay (2001) et par Christian Gates St-Pierre (2001). Pour les restes végétaux, nous nous fierons sur l'identification réalisée par Alayn Larouche du Laboratoire Jacques Rousseau (1999, 2000, 2001). Concernant les restes osseux, nous nous baserons sur les analyses de Michelle Courtemanche et Claire St-Germain de l'Ostéothèque de Montréal (Courtemanche et St-Germain 2000). Quant au lithique nous considérerons les catégories fonctionnelles identifiées par Gagné (1999, 2000, 2001) et les matières premières identifiées par Burke (2001).

3. La culture matérielle

3.1 L'analyse descriptive de la poterie

Nous consacrerons cette section à la description de la poterie. La collection céramique est constituée de 9585 tessons, différenciés en 652 bords et 2051 corps (col, épaule, panse, cul) (tab. 3.1). Le reste des tessons (N = 6882) est trop fragmenté ou trop exfolié pour qu'on puisse statuer sur leur position sur le vase (tab. 3.2). À la suite d'un travail de recollage et d'appariement, 624 tessons (520 bords et 104 corps) ont été regroupés en un minimum de 105 unités d'analyse et de 49 unités non analysables. Au total, 59 unités d'analyse sont constituées de regroupements de tessons, tandis que 46 unités d'analyse sont formées d'un seul tesson de bord. Du côté des unités non analysables, 32 vases sont composés de regroupements de tessons, alors que 25 vases sont formés par un unique tesson de bord. Les unités d'analyse qui seront étudiées exhaustivement comprennent 105 équivalents de vase, dont 20 petits vases et 85 vases domestiques, ainsi que 2079 tessons isolés (132 bords et 1947 corps) (tab. 3.1 et 3.3). Les vases domestiques non analysables, qui relèvent de données complémentaires (voir chapitre 2), sont constitués de 49 spécimens (43 avec parement et 3 sans parement) (tab. 3.4). Commençons d'abord par les attributs technologiques et fonctionnels avant d'entrer dans le vif de l'analyse morpho-stylistique. Pour chaque ensemble, nous étudierons, en premier lieu, les équivalents de vase analysables et, en second lieu, les vases non analysables. Nous terminerons finalement avec l'étude des tessons isolés.

3.1.1 L'analyse technologique

3.1.1.1 La technique de façonnage

Nous avons noté que tous les vases avaient été modelés au battoir et à l'enclume. Un seul vase semble témoigner d'un modelage mixte pour façonner l'épaule. Ce tesson est caractéristique d'un ajout de colombin pour accentuer une carène, démarcation prononcée de l'épaule.

3.1.1.2 *Le traitement de surface*

3.1.1.2.1 *Les équivalents de vase domestique et les petits vases*

Pour le traitement de surface, on remarque que le lissage et l'essuyage minutieux dominant, tant pour le traitement du col que de l'épaule (tab. 3.5). Sur les 73 vases avec parement (VAP) de la collection, 64 ont permis d'examiner le traitement du col et la totalité était lissée. Remarquons que six d'entre eux portaient de légères traces de scarification dues à l'essuyage. À propos de l'épaule, nous avons pu observer le traitement de surface sur cinq vases et ils étaient tous lissés. Quant à la panse, nous avons reconstitué seulement deux vases avec cette partie. L'une était lissée et l'autre avait un traitement au battoir gaufré et au lissoir. Du côté des vases sans parement (VSP), le traitement de surface du col a pu être observé sur 11 unités sur 12 et ils étaient tous lissés. Pour cette catégorie de vase, aucun ne pouvait nous informer sur le traitement de l'épaule ou de la panse. Au moins 7 petits vases (PV) peuvent témoigner du traitement du col, alors que 1 vase témoigne du traitement de l'épaule. Tous étaient lissés.

3.1.1.2.2 *Les vases non analysables*

Un total de 24 vases non analysables permet d'examiner le traitement de surface et ceux-ci sont tous caractéristiques de la méthode au lissoir, quelles que soient la ou les parties du corps examinées (col, épaule ou panse) (tab. 3.6). Par contre, à l'instar des équivalents de vase, on reconnaît un relatif manque de données reliées au traitement de surface de l'épaule et de la panse. Nous pourrions peut-être établir des tendances plus déterminantes en nous penchant sur les tessons isolés.

3.1.1.2.3 *Les tessons isolés*

Les tessons isolés confirment aussi la tendance au lissage observée sur les vases, mais ils nous informent également sur la variabilité dans le choix du traitement, en particulier celui de l'épaule et de la panse (tab. 3.7). En effet, presque tous les cols sont lissés (N = 233/239), avec quelques-uns (N = 6/239) traités au battoir cordé et au lissoir. Les épaules et les panses sont lissées respectivement 9 fois sur 10 et 8 fois sur 10. Sinon, en ordre d'importance, ce sont les traitements gaufré lissé, gaufré et cordé lissé qui ont été

utilisés. Soulignons que, pour la panse, le traitement gaufré lissé a été choisi au moins 1 fois sur 10.

3.1.2 *L'analyse fonctionnelle*

3.1.2.1 *Les équivalents de vase domestique et les petits vases*

En matière d'analyse fonctionnelle, nous avons seulement porté attention à la carbonisation (tab. 3.8). Celle-ci se définit comme une mince croûte de charbon localisée sur les parois des vases et pouvant avoir une étendue variable. Le noircissement de la pâte, formé durant la cuisson des vases, n'est pas considéré comme un indice de carbonisation. Celle-ci correspond à des « résidus organiques dont la carbonisation résulte d'une exposition répétée des vases et de leur contenu à une source de chaleur intense » (Gates St-Pierre 2006 : 123). La présence de carbonisation a été observée sur près de 46 % des VAP et sur environ 17 % des VSP, ainsi que sur 1 PV. Pour les VAP, elle est, dans 100 % des cas, située sur la paroi intérieure et presque 3 fois sur 10, la paroi extérieure en présente également les traces. Dans le cas des VSP et du PV, les résidus de carbonisation sont toujours situés sur la paroi intérieure, mais jamais sur la paroi extérieure.

3.1.2.2 *Les vases non analysables*

Du côté des non-analysables, seuls les VAP ont une présence de carbonisation. On peut remarquer relativement la même fréquence que sur les équivalents de vases avec parement, soit une carbonisation sur environ 44 % des vases, toujours située sur la paroi intérieure, tandis que sur la paroi extérieure, on la retrouve 1 fois sur 10 (tab. 3.9). En examinant la carbonisation de tous les vases, soit les VAP et les VSP analysables et non analysables, on reconnaît une fréquence de 40 % environ. En termes de tessons, on calcule la même fréquence. En effet, 4 tessons sur 10 sont carbonisés. Notons que les tessons de bords et de corps ont été carbonisés de façon différentielle, soit dans 35,2 % des cas pour les premiers, et dans 55,8 % des cas pour les seconds.

3.1.2.3 *Les tessons isolés*

La carbonisation, visible sur un peu moins de 3 tessons sur 10, est un tantinet plus rare sur les tessons isolés que sur les unités d'analyse (tab. 3.10). Tout comme pour ces derniers, la carbonisation des tessons isolés est majoritairement localisée sur la paroi intérieure. Toutefois, comparativement aux unités de vase, elle apparaît un peu plus souvent sur la paroi extérieure des tessons isolés. Nous constatons que la carbonisation est plus importante sur les bords (50 %) que sur les corps (25 %) et si nous confrontons les données des vases avec celles des tessons isolés, c'est cette tendance qui domine toujours. Les bords auraient été dans 38 % des cas carbonisés et les corps dans 26,5 % des cas. Pour les tessons de corps, c'est le col qui a la plus haute incidence de carbonisation (29,5 %), suivi de près par l'épaule (28 %) et la panse (24 %). Nous ne pouvons pas considérer le cul (50 %), dont nous n'avons trouvé que deux fragments, et qui, quantitativement, ne représente pas une valeur statistique fiable.

1.1.2 *L'analyse morphologique*

3.1.3.1 *Les équivalents de vase domestiques*

La collection céramique de Mailhot-Curran est constituée de 85 équivalents de vase domestiques, incluant 73 vases VAP et 12 VSP (tab. 3.3). Les VAP représentent donc près de 9 vases sur 10. Nous commencerons par la description de ceux-ci, qui sont beaucoup plus nombreux, et nous suivrons avec les VSP. L'importance d'amorcer la description de la poterie avec les VAP se justifie par le désir d'établir, dès le début, les tendances déterminantes caractérisant la poterie de Mailhot-Curran, puisque les grandes tendances morpho-stylistiques de la poterie iroquoienne du Saint-Laurent qui changent à travers le temps se rapportent particulièrement à eux.

3.1.3.1.1 *Les vases avec parement*

On peut noter une certaine variabilité au niveau de la hauteur des parements et trois modes peuvent être assez bien définis (fig. 3.1 et tab. 3.11). Le premier est fixé entre 10 et 19 mm, le second entre 25 et 34 mm et le dernier entre 40 et 44 mm. La moyenne, l'écart-type (σ) et le coefficient de variation (cv) sont respectivement 23,7 mm, 11,8 mm et 49,8 %. La grande tendance est d'avoir façonné des parements courts et moyens, et ce,

8 fois sur 10. Pour ce qui est de la forme du parement, les trois tendances les plus populaires ont été de créer un profil extérieur droit avec l'intérieur concave, sinon des profils à extérieur et à intérieur droits ou concaves (tab. 3.12).

Nous avons également observé l'épaisseur et la forme de la lèvre (tab. 3.11). Les lèvres ont une épaisseur moyenne de 6,5 mm (σ 1,7, cv 26,2%) et au moins les trois quarts d'entre elles sont plates. Le reste est pour la plupart en biseau, sinon quelques-unes sont rondes. De toutes les lèvres, un peu moins de 15 % ont une gouttière.

La crestellation⁶, un aménagement spécial de la lèvre exclusif aux VAP, a été trouvée sur un nombre important de vases (tab. 3.11; pl. 3.1). En effet, un peu plus d'un vase sur deux en est doté. La plus populaire est de loin la crestellation pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie, qui forme 55 % des crestellations nettes (tab. 3.13; pl. 3.1 a). Notons qu'une crestellation sur 10 a la forme carénée. Dans deux cas d'amorce, nous avons pu distinguer clairement sa présence, ainsi que dans deux cas de crestellations pointues. L'une d'elles, en surplomb et possédant un motif incisé simple, un bord très épais et un fini relativement plus grossier par rapport aux autres pièces analysées, rappelle la facture des vases hurons (pl. 3.2 a). Soulignons aussi qu'une pièce en particulier possédait une série de crestellations pointues très rapprochées et se distinguait nettement des autres (pl. 3.2 b). Ce type de crestellation est généralement évoqué comme une « crestellation multiple ».

Nous avons pu mesurer l'épaisseur du col sur 29 vases et elle était en moyenne de 6,6 mm (σ 1,6, cv 24,2 %). Le calcul du diamètre de l'ouverture du col n'a pas pu être systématiquement enregistré, étant donné la fragmentation des tessons de col et leur faible nombre (N = 75). En tout, seulement 11 VAP ont été retenus pour l'analyse de cet attribut. L'ouverture du col montre un diamètre moyen interne de 15 cm (σ 4,5). Près du tiers des vases, soit 4 unités sur 11, avait moins de 13 cm de diamètre et était, dans ce cas, probablement de format modeste, alors que les deux autres tiers présentaient un

⁶ La crestellation est un aménagement de la lèvre qui lui donne l'aspect d'une ligne sinueuse pouvant ressembler à une ou plusieurs crêtes. Le terme crestellation provient de l'anglais où son homologue *castellation* évoque les créneaux d'une fortification (Tassé 2000 : 71).

format plus important (fig. 3.2). Cette dimension est l'un des critères utilisés par les chercheurs pour déterminer le format et extrapoler le volume des vases (Chapdelaine 1989a : 74; voir Clermont *et al.* 1983 : 176-179; Whallon 1969). Un vase ayant une ouverture de moins de 13 cm est généralement estimé inférieur à 5 litres et est considéré de format modeste. En outre, la corrélation étroite entre le diamètre de l'ouverture du col et le volume des vases permet d'observer chez ces attributs une variabilité commune. Les données relevées pour le volume vont, par exemple, dans le même sens que pour l'ouverture du col : 4 vases sur 11 ont un volume inférieur à 5 litres, alors que les autres vases sont de format plus important (fig. 3.3). Le volume moyen était de 7,7 litres (σ 5). Quoi qu'il en soit, la collection était certainement composée de vases de format très important, puisqu'au moins trois vases avaient une ouverture de 20 à 22 cm de diamètre et un volume se situant entre 13,3 et 15,5 litres.

Le peu d'informations en lien avec l'épaisseur et la forme de l'épaule relève également d'une pauvreté au niveau du nombre de vases représentés. En effet, l'épaule n'a pu être reconstituée en partie que sur six vases différents (tab. 3.11). Son épaisseur moyenne était de 6 mm (σ 1, cv 16,7 %). Un total de cinq vases avait une épaule arrondie, tandis qu'un seul avait une épaule carénée.

En ce qui concerne la panse, nous n'avons pu relever que l'épaisseur d'un unique vase (6,5 mm) et la fragmentation des tessons nous a empêchés d'en déterminer la forme.

3.1.3.1.2 *Les vases avec parement non analysables*

Rappelons que l'on compte 46 VAP non analysables. La hauteur absolue des parements a pu être examinée sur cinq de ces vases (tab. 3.11). Deux appartiennent à la catégorie des parements courts, alors que les trois autres possèdent des parements moyens. En outre, pour les vases dont le parement est incomplet, nous avons noté qu'au moins sept dépassaient 35 mm de hauteur. Ils faisaient donc partie de la catégorie des hauts parements.

Étant de 7 mm (σ 1,9, cv 27,1 %), l'épaisseur moyenne de la lèvre (N = 26/46) est un peu plus élevée chez les vases non analysables que chez les analysables qui connaissent une moyenne de 6,5 mm. Sa forme confirme les tendances observées pour les vases analysables, à savoir que les trois quarts sont plates et que le reste est majoritairement en biseau (tab. 3.11).

Nous avons noté que les crestellations (N = 16/46), présentes sur un peu plus d'un vase non analysable sur trois, sont un peu moins fréquentes que sur les vases analysables, qui en comptent sur plus d'un vase sur deux (tab. 3.13). Fait intéressant : la popularité de la crestellation pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie qui caractérise ces derniers n'est pas non plus la norme. En fait, la forme carénée, constituant 30 % de toutes les crestellations, est la plus commune chez les vases non analysables. C'est même celle en surplomb qui semble la plus populaire de cette catégorie.

L'impact de ce corpus sur l'ensemble des VAP n'affecte pas réellement la fréquence totale des crestellations. En compilant les vases analysables et non analysables, la crestellation agrémenterait le parement presque une fois sur deux, ce qui se rapproche de la tendance rencontrée du côté des vases analysables. La forme la plus populaire resterait la pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie. Cependant, la forme carénée et la variable surplomb affirmeraient encore plus leur présence. Un peu moins de 2 crestellations sur 10 auraient la forme carénée.

Le col (N = 11/46) a une épaisseur moyenne de 5,8 mm (σ 1,4, cv 24,1 %), ce qui correspond à 1 mm de moins que ce qui est observé pour les vases analysables. L'ouverture du col a été relevée sur quatre vases et sa moyenne était de 12 cm (σ 3,3), en comparaison à 15 cm (σ 4,5) pour les unités de vase. Malgré le faible nombre de spécimens qui permettent d'examiner cet attribut, ils semblent confirmer la tendance à l'étranglement du col. Un total de trois vases sur quatre avait un diamètre inférieur à 13 cm, caractéristique des vases de dimensions modestes. Le volume moyen était de 4,5 litres (σ 3,5).

L'analyse des équivalents de vase n'a laissé que très peu d'informations concernant l'épaule et les trois vases non analysables qui en sont pourvus ne permettent pas nécessairement de comprendre les grandes tendances reliées à cette partie du vase. Toutefois, ils permettent d'observer un semblant d'originalité chez les potières. La forme de l'épaule a été observée sur deux vases. L'une est carénée, alors que l'autre est arrondie et ovoïde (tab. 3.11). Cette dernière épaule dite oblongue, caractéristique de vases subcirculaires, est anecdotique sur Mailhot-Curran (pl. 3.3). Les trois épaules incomplètes ont une épaisseur moyenne de 6,6 mm (σ 1,6, cv 24,2 %), ce qui est un peu plus élevé que la moyenne de 6 mm (σ 1, cv 16,7 %) relevée sur les vases analysables.

Encore une fois, très peu de données ont pu être relevées pour la panse, puisque seulement deux vases non analysables ont été reconstitués partiellement de cette partie. L'épaisseur moyenne des panses est de 3,4 mm (σ 0,8, cv 23,5 %), comparativement à 6,5 mm, épaisseur de la panse du seul équivalent de vase auquel on a pu associer cette partie du vase. Ces maigres données ne nous informent pas à coup sûr sur les tendances, mais peut-être davantage sur la possible variabilité de l'épaisseur de la panse.

3.1.3.1.3 *Les équivalents de vase sans parement*

Les douze VSP ont majoritairement été façonnés avec un profil éversé, c'est-à-dire avec un extérieur concave et un intérieur convexe, et ceci, dans les deux tiers des cas (tab. 3.12). Tout comme les VAP, leur lèvre est généralement plate (tab. 3.11). Toutefois, chez les VSP, on remarque que trois possèdent une lèvre pointue, alors que ce type est quasi inexistant chez les VAP. L'épaisseur moyenne de la lèvre étant de 7,5 mm (σ 1,5, cv 20 %), elle surpasse d'au moins 1 mm celle des VAP. Pour ce qui est du col, l'épaisseur a pu être examinée sur six récipients et, en moyenne, elle est de 6 mm (σ 1,2, cv 20 %). Le diamètre de son ouverture n'a pu être observé sur aucun vase. Au final, aucune donnée métrique ou morphologique n'a été relevée pour l'épaule ou la panse, puisqu'aucun tesson de corps autre que le col n'a été associé aux VSP.

3.1.3.1.4 *Les vases sans parement non analysables*

Trois vases appartiennent à la catégorie des VSP non analysables. Ceux-ci peuvent nous informer sur la récurrence des lèvres plates et rondes, deux tendances que nous avons aussi perçues pour les équivalents de vase (tab. 3.11). Ensuite, ils confortent l'idée que les lèvres des VSP sont généralement plus épaisses que celles des VAP. L'épaisseur d'une seule lèvre a été notée et elle était de 9,9 mm. Au final, les VSP non analysables, tout comme les vases analysables, étant seulement constitués de tessons de bord, n'apportent aucune information sur les parties du col, de l'épaule ou de la panse.

3.1.3.2 *Les petits vases*

N'oublions pas que les petits vases sont classés dans une catégorie distincte de celle des vases domestiques, principalement à cause de leur petite taille. Nous pourrions ajouter que, souvent, leur facture grossière et même le côté naïf de leur fabrication obligent à les marginaliser. Pourtant, ils comptent pour presque 20 % (N = 20/105) de la collection totale de poterie, ce qui n'est quand même pas négligeable. Cette densité relativement élevée de petits vases pourrait illustrer l'importance de l'apprentissage des techniques de fabrication de la poterie sur le site Mailhot-Curran. En effet, les petits vases sont souvent associés à la production d'apprenties potières (Wintemberg 1936; Wright 1972; Pearce 1978). Avant d'amorcer leur description, notons que, comme tous les tessons des petits vases ont été conservés pour l'analyse, nous avons des unités très incomplètes. Par conséquent, nous avons beaucoup de cas indéterminés qui peuvent rendre la valeur des statistiques moins représentative.

En ce qui a trait à leur forme générale, 11 ont un parement, 5 n'en possèdent pas et 4 sont trop fragmentaires, donc classés comme indéterminés (tab. 3.14). La moyenne de la hauteur des parements est de 16,1 mm (σ 4,4, cv 27,3 %). Toutes proportions gardées, en considérant que les petits vases sont de format réduit, cette moyenne pourrait être estimée comme assez élevée. Nous pourrions, en outre, penser que certains parements, jugés comme courts s'ils étaient de la catégorie domestique, sont plutôt moyens et même hauts. À titre d'exemple, en étant de 21,9 mm, le parement le plus haut appartiendrait à

la catégorie moyenne s'il était un vase domestique, mais il pourrait être considéré comme haut pour un petit vase.

À propos des profils, une certaine variabilité les caractérise. Deux tendances peuvent se démarquer pour l'ensemble des vases, soit le façonnage d'un profil à extérieur et intérieur droit et celui d'un profil à extérieur droit et à intérieur concave (tab. 3.14). Notons que ces tendances ne sont pas influencées par un contraste entre les vases avec ou sans parement.

Pour ce qui est de la lèvre, on constate la prédominance des formes arrondie et plate (tab. 3.14). La moitié des petits vases a effectivement une lèvre arrondie et presque autant possède une lèvre plate. Soulignons que les lèvres plates sont exclusivement créées sur les petits vases avec parement et jamais sur ceux sans parement. D'un autre côté, la popularité de la lèvre arrondie semble être une caractéristique propre aux petits vases, puisqu'elle est quasi inexistante sur les vases domestiques. L'arrondissement des lèvres semble être causé par un modelage sommaire à la main qui caractérise généralement les petits vases. L'épaisseur moyenne de la lèvre est de 4,1 mm (σ 1,3, cv 31,7 %). On remarque que 8 petits vases sur 20 possèdent une crestellation, mais cette manifestation reste limitée aux vases avec parement et à un seul indéterminé. On compte trois amorces de crestellation qui ont une forme indéterminée. Autrement, trois crestellations sont arrondies et deux sont pointues, dont une carénée.

Seulement deux petits vases ont permis d'extrapoler le diamètre de l'ouverture du col avec précision. L'un avait une ouverture de 6 cm et l'autre, de 8 cm, ce qui correspond au critère d'une ouverture ne dépassant généralement pas 8 cm pour les petits vases (Chapdelaine 1989a : 84). Un seul vase a été reconstitué d'une partie d'épaule. Cette dernière est arrondie et mesure 8,7 mm d'épaisseur. Quant à la panse, aucun petit vase n'a cette partie.

3.1.3.3 *Les tessons isolés*

3.1.3.3.1 *Les tessons de bords isolés*

On compte 132 tessons de bords isolés. Faisons d'abord remarquer que la présence d'un parement a été déterminée sur près de 85 % de ces tessons de bords. Un seul tesson ne possédait pas de parement et le reste était indéterminé. Ceci va dans le même sens que la popularité généralement reconnue des VAP par rapport aux VSP. La hauteur absolue des parements n'a pu être observée sur aucun des tessons, car ils demeuraient tous incomplets. Nous avons quand même constaté qu'au moins deux tessons dépassent 35 mm de hauteur, appartenant ainsi à la catégorie des hauts parements (tab. 3.15). En outre, un tesson sur cinq dépasse 20.1 mm, la hauteur maximale d'un parement court. Cela dit, aucune précision ne peut réellement être apportée quant aux tendances observées pour les vases.

Pour l'épaisseur moyenne de la lèvre, 42,4 % (56/132) des tessons ont permis de la relever. Elle est de 6,3 mm (σ 1,2, cv 19 %), ce qui se rapproche de la moyenne notée pour les VAP analysables (6,5 mm), mais qui s'éloigne de celle des vases non analysables (7 mm) et des VSP (7,5 mm). Un total de 76 tessons a permis d'observer la forme de la lèvre. Elle est plate dans 90,8 % des cas, ce qui est révélateur, étant donné que, pour tous les vases en général, avec parement ou sans parement, analysables ou non, c'est cette forme qui domine largement (tab. 3.15). Ensuite, arrivent en second la lèvre en biseau et, en troisième, la lèvre arrondie, comme il en est le cas pour les vases domestiques.

Les tessons isolés ne démontrent pas une fréquence très élevée de crestellations, celles-ci étant présentes sur un tesson sur cinq environ (tab. 3.15). Cette fréquence contraste avec celle des vases qui est plus haute. Ceci pourrait s'expliquer par la plus grande fragmentation des tessons isolés, caractéristique qui pourrait réduire la visibilité des crestellations. Il est vrai que sur un vase crestellé, les crestellations ne se voient pas sur tous les tessons qui le constituent. En revanche, la crestellation pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie est représentée comme la plus populaire chez les tessons isolés,

exactement comme pour les vases (tab. 3.16). À l'opposé de ces derniers, aucune crestellation de forme carénée n'a été observée parmi les tessons isolés.

3.1.3.3.2 *Les tessons de cols isolés*

Les cols isolés sont constitués de 234 tessons et de 12 autres dont le col est rattaché à l'épaule. Le col a une épaisseur moyenne de 6,9 mm (σ 1,6, cv 23,2 %), ce qui correspond assez bien à la moyenne des vases analysables (6,6 mm (σ 1,6, cv 24,2 %), mais s'éloigne de celle des vases non analysables (5,8 mm (σ 1,4, cv 24,1 %)). L'ouverture du col a été examinée sur cinq tessons et elle est très variable. En étant différente pour chacun des tessons, nous savons qu'ils représentent probablement tous un vase différent. La moyenne de l'ouverture est de 14,8 cm (σ 4,8). Encore une fois, cette moyenne correspond étroitement à celle des vases analysables (15 cm (σ 4,5), mais s'éloigne de celle des vases non analysables (12 cm (σ 3,3)). En tout, deux tessons sur cinq ont une ouverture inférieure à 13 cm.

3.1.3.3.3 *Les tessons d'épaule isolés*

Dans la collection, seulement six vases analysables, trois vases non analysables et un petit vase nous ont informés sur les tendances associées à l'épaule. En nombre de tessons, ceci équivaut à 46 tessons d'épaule et 13 tessons d'épaule rattachés à l'encolure. L'étude des tessons isolés est donc très importante pour comprendre les tendances de cette partie du vase. Un total de 200 tessons d'épaule et 12 tessons d'épaule rattachés à l'encolure ont été isolés. Ils indiquent qu'un peu plus de 8 épaules sur 10 sont arrondies, que 1 épaule sur 10 est carénée, alors que le reste est indéterminé (tab. 3.15). Parmi les épaules carénées, nous avons remarqué trois différents types de forme : l'épaule faiblement carénée, fortement carénée et très fortement carénée. C'est la première qui domine et les deux autres demeurent plus rares, même qu'un seul tesson témoigne du dernier type. Il est particulier parce qu'il forme une épaule presque droite. Nous avons déjà discuté de cette épaule en début de chapitre, dans la partie dédiée à l'analyse technologique, étant donné qu'elle avait été agrémentée d'un colombin pour accentuer sa carène. Les épaules ont une épaisseur moyenne de 7,1 mm (σ 1,7, cv 23,9 %), ce qui correspond presque à la tendance vue sur les vases non analysables (6,6 mm (σ 1,6, cv

24,2 %), mais peut-être moins bien à celle remarquée pour les vases analysables (6 mm (σ 1, cv 16,7 %)).

3.1.3.3.4 *Les tessons de panse isolés*

Un total de 1499 tessons isolés sont associés à la panse. La forme de la panse n'a pas été un attribut dont les tendances ont pu être bien rendues, compte tenu de la grande fragmentation des tessons isolés. Seulement 21 tessons le permettent et ils paraissent tous appartenir au même vase. Dans l'ensemble, ils présentaient une forme arrondie. Du côté de l'épaisseur, la panse mesure en moyenne 5,7 mm (σ 1,6, cv 28,1 %). Il ne faut pas oublier que les données relevées pour chaque tesson nous informent sur la variabilité qu'il peut y avoir au sein d'un même vase et, en même temps, entre les vases.

3.1.3.3.5 *Les tessons de cul isolés*

Seulement deux tessons ont été déterminés comme des tessons de cul. L'un avait une forme arrondie et son épaisseur était de 5,3 mm, tandis que l'autre avait une forme aplatie et mesurait 11,3 mm.

3.1.4 *L'analyse stylistique*

3.1.4.1 *Les équivalents de vase domestiques*

3.1.4.1.1 *Les vases avec parement*

3.1.4.1.1.1 *La présence de décoration sur les différentes parties du vase*

Tous les VAP portent une décoration sur leur registre extérieur, principalement sur la partie supérieure du vase, soit sur le parement (tab. 3.17). Des six vases comprenant une partie d'épaule, au moins cinq étaient décorés. Pour ce qui est du col, les potières semblent ne l'avoir décoré qu'occasionnellement (3 fois sur 10). Comparée au registre extérieur des vases, la décoration sur le registre intérieur est beaucoup plus rare. Seulement trois vases portent une décoration sur la paroi intérieure. L'angle intérieur-lèvre a par contre été décoré sur un peu plus de la moitié des récipients.

Les potières ont également décoré un peu plus de la moitié des lèvres et le quart des angles lèvre-extérieur des vases. En fait, deux grandes tendances relativement

contrastées peuvent être proposées pour la décoration de la lèvre (tab. 3.18). La première tendance correspond à la décoration de la surface de la lèvre avec absence de décoration sur les angles des parois intérieure et extérieure. La deuxième tendance correspond plutôt à l'unique décoration de l'angle intérieur-lèvre sans décorer le dessus de la lèvre ou l'angle extérieur.

Même si sur les trois sub-divisions du parement (encadrement supérieur, partie principale et encadrement inférieur) la décoration est représentée de façon relativement variable, elle semble avoir été très importante pour les potières. D'abord, décorer la partie principale paraît être la norme, car seulement deux vases ne montrent aucune décoration sur ce registre. Ensuite, les potières ont produit un encadrement supérieur 6 fois sur 10 et un encadrement inférieur 5 fois sur 10. En outre, la décoration de l'angle parement-col semble avoir été encore plus importante que l'encadrement de la partie principale, puisque 7 vases sur 10 possèdent cette caractéristique. Enfin, nous avons observé un grand contraste entre les tendances des structures décoratives des parements (tab. 3.19). La plus populaire est la décoration des trois sous-espaces du parement, alors que la seconde est celle de la partie principale, mais sans encadrement.

3.1.4.1.1.2 *Les unités décoratives utilisées pour décorer les vases*

Les techniques décoratives privilégiées pour la décoration des VAP ont été, en ordre d'importance, l'impression sigillée, comprenant entre autres l'empreinte linéaire (incluant le type encoche) et l'empreinte dentelée, ainsi que l'incision (tab 3.20). L'impression sigillée et l'incision représentent chacune 56,9 % et 34,3 % de toutes les unités décoratives. Il faut préciser aussi que l'empreinte linéaire en constitue 47,2 % et l'empreinte dentelée, 6,9 %. L'empreinte à la cordelette, ayant été choisie seulement 2 fois sur 318⁷, a été, en revanche, une technique décorative peu favorisée par les potières.

L'incision a surtout été utilisée sur les différentes parties du parement ou bien sur la lèvre. Les empreintes linéaires ont aussi été en grande partie employées sur les lèvres,

⁷ Tout registre décoratif confondu, le nombre 318 correspond au total d'occurrences décoratives sur les VAP.

mais également pour encocher les angles intérieur-lèvre, lèvre-extérieur et parement-col. L’empreinte dentelée a principalement été utilisée pour décorer le parement. Les techniques décoratives ont été combinées dans 8,8 % des cas. En règle générale, on les retrouve sur l’encadrement supérieur, ainsi que sur la partie principale des vases, et, plus rarement, sur le col et l’épaule. La plus forte tendance a été d’unir l’empreinte linéaire et l’incision pour former des motifs complexes combinant des horizontales avec des verticales ou des obliques.

L’une des unités décoratives à laquelle nous devons porter attention est la ponctuation au roseau (tab. 3.21). Elle se retrouve exclusivement sur les crestellations et, même si du point de vue de la collection complète, elle est relativement rare — moins d’un vase sur 10 présente ce type d’application—, elle n’a pas été négligée par les potières de Mailhot-Curran.

3.1.4.1.1.3 *Les unités décoratives privilégiées sur les registres*

La paroi intérieure a exclusivement été décorée d’empreintes linéaires. Les angles intérieur-lèvre, lèvre-extérieur et parement-col ont aussi été décorés d’empreintes linéaires, mais de façon systématique et sous forme d’encoches. Quant à la lèvre, la grande tendance est toujours l’emploi de l’empreinte linéaire, mais elle est caractérisée par une variabilité au niveau du choix des techniques. Par exemple, les potières ont fait usage d’au moins six différentes unités décoratives. Pour près de 5 lèvres sur 10, l’empreinte linéaire a constitué l’unité décorative employée, tandis que dans les cas contraires, elles ont été incisées 3 fois sur 10, ou imprimées à l’aide d’un battoir uni (tranchant de battoir) un peu plus d’une fois sur 10. Dans trois cas, les lèvres ont été imprimées par des outils dentelés, cordés ou punctiformes.

Pour l’encadrement supérieur des parements, on note une fois encore une variabilité dans le choix des techniques, et l’incision domine. Les deux techniques d’application privilégiées par les potières ont assurément été l’incision ou la combinaison de celle-ci à l’empreinte linéaire. Ces dernières ont été employées dans 75 % des cas. Le comportement décoratif relié à la partie principale et à l’encadrement inférieur du

parement semble aussi très révélateur. Environ 70 % des projets décoratifs de la partie principale ont été incisés. Les potières n'ont pas démontré une préférence catégorique pour d'autres types d'unités décoratives, bien que l'emploi des empreintes linéaires et dentelées ait été plus apprécié que celui des techniques d'application combinées. On reconnaît la même tendance à préférer l'incision sur un peu plus des trois quarts des encadrements inférieurs (tab. 3.20).

Les unités décoratives choisies pour décorer les crestellations sont, dans la majorité des cas, identiques au reste du parement, c'est-à-dire un peu plus de 6 fois sur 10. Dans les cas où elle est différente, l'impression au roseau domine à 70 % (tab. 3.21). Les empreintes réalisées avec ces instruments tubulaires ont en grande partie laissé des traces homogènes dans la pâte. Soulignons néanmoins qu'on compte un vase dont les marques dessinées avaient été créées avec un outil irrégulier piqueté formant de petites ponctuations dans la cavité du roseau.

3.1.4.1.1.4 *Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases*

Les motifs préférés par les potières pour décorer les VAP ont été, en ordre d'importance, les obliques à gauche, les verticales et les horizontales (tab. 3.22). Utilisées seules ou combinées à d'autres motifs, elles représentent respectivement 39,5 %, 29,8 % et 29,7 % de tous les motifs choisis pour décorer les vases. Pour les motifs qui ont été moins utilisés, nous comptons principalement les obliques à droite qui constituent, seules ou combinées, 15,6 % des motifs utilisés.

Les obliques à gauche ont surtout été utilisées sur les arêtes du parement, soit sur les angles intérieur-lèvre, lèvre-extérieur et parement-col. Dans les cas contraires, elles ont été employées sur la partie principale du parement et sur l'encadrement supérieur. Pareillement aux obliques à gauche, les verticales ont en majorité été utilisées pour décorer les différentes arêtes du parement, mais avec une nette préférence sur les angles parement-col et intérieur-lèvre. Ensuite, le plus souvent, elles ont été choisies afin de décorer la lèvre. En ce qui concerne les horizontales, elles ont principalement été

employées sur les encadrements supérieur et inférieur, formant une tendance forte sur ce dernier, et ont été plus rarement utilisées sur la partie principale du parement.

Les motifs ont été combinés presque 2 fois sur 10, normalement sur l'encadrement supérieur, la partie principale des vases, le col et l'épaule. Les deux tendances les plus fréquentes ont été, d'une part, de combiner l'oblique à gauche et l'oblique à droite sur le parement pour former des motifs géométriques complexes et, d'autre part, d'unir l'oblique à gauche et les horizontales sur l'encadrement supérieur.

Nous pouvons compter parmi d'autres tendances décoratives quelques-unes spécialement associées au parement. Certaines sont répandues, alors que d'autres sont plus rares et restent significatives par leur simple présence. Nommons, premièrement, les motifs complexes à structures triangulaires ou les parallélogrammes qui sont employés très fréquemment, et ce, pour décorer environ un vase sur deux, et exclusivement sélectionnés pour agrémenter la partie principale du parement. Deuxièmement, mentionnons les motifs en échelle et le zonage, un motif caractérisé par des espaces sans décor, qui sont inusuels. Le motif en échelle apparaît sur trois vases, tandis que le zonage apparaît sur seulement un vase, et ils sont toujours combinés à d'autres motifs décoratifs complexes (tab. 3.22, pls. 3.4 a, b, e et 3.5 d).

3.1.4.1.1.5 *Les motifs décoratifs privilégiés sur les registres*

Il faut rappeler que seulement 3 vases sur 73 ont été décorés sur leur paroi intérieure et ce faible nombre ne permet pas d'établir une réelle tendance pour la décoration (tab. 3.22). Nous pouvons quand même noter que, chaque fois, ce sont des motifs différents à composition simple qui ont été choisis. Pour la décoration du col, nous avons le même problème de représentativité. Nous croyons qu'un ensemble de huit vases constitués de cette partie ne permet peut-être pas de créer des tendances statistiques très fiables. N'empêche que certaines tendances peuvent se dégager. On reconnaît sur cinq des récipients la présence d'une ou de plusieurs horizontales, soit seules, soit combinées à d'autres motifs. De plus, deux vases possédaient le motif en croisillons sur le col. Généralement, les potières préféraient élaborer des projets décoratifs simples plutôt que

complexes sur ce registre. L'épaule est aussi faiblement représentée. Nous ne pouvons pas noter de réelles tendances, puisque les décors sont très variables. Soulignons du moins que nous comptons deux vases montrant des motifs combinés avec des horizontales.

On reconnaît pour les angles intérieur-lèvre, lèvre-extérieur et parement-col la préférence des deux mêmes motifs simples, à savoir les obliques à gauche et les verticales. Sur les angles intérieur-lèvre et parement-col, les verticales ont été plus populaires que les obliques à gauche. Presque 6 vases sur 10 ont été encochés verticalement sur l'angle intérieur-lèvre et/ou parement col. Autrement, l'oblique à gauche est présente sur l'angle intérieur-lèvre 4 fois sur 10 et sur l'angle parement-col, un peu plus de 3 fois sur 10. Sur l'angle lèvre-extérieur, une tendance inverse se remarque. On préfère les obliques à gauche, sans toutefois délaissier l'emploi des verticales. En effet, un peu plus de 5 vases sur 10 ont des obliques à gauche sur ce registre, tandis que presque 4 vases sur 10 ont des verticales.

Pour la décoration de la lèvre, les potières ont privilégié une variété de motifs qui demeurent simples pour la plupart. Des huit motifs utilisés, on en compte trois plus populaires que les autres. D'abord, les verticales, dont les potières ont fait usage pour décorer presque 4 lèvres sur 10. Ensuite, les obliques à gauche et la gouttière qui constituent chacun les motifs choisis pour au moins 2 lèvres sur 10.

Les motifs représentés sur la partie principale du parement demeurent complexes ou simples de façon relativement égale. Un peu plus de 5 vases sur 10 ont des motifs simples sur leur partie principale et presque autant sont complexes. Ayant créé 19 motifs ou combinaisons de motifs différents, les potières démontrent l'utilisation d'une grande variété de structures décoratives (pls. 3.6 à 3.10). Par contre, elles sont demeurées assez conservatrices dans la sélection des motifs. Qu'elles aient été combinées ou utilisées seules, les obliques à gauche ont été les plus en vogue pour décorer ce sous-espace du parement. Près des deux tiers des parties principales présentent ce motif. En outre, notons que deux tendances assez contrastées distinguent les motifs simples des motifs

complexes. Après les obliques à gauche, les potières ont préféré les obliques à droite et les horizontales qui ont respectivement été employés 43,7 % et 19,7 % du temps. Or, les obliques à droite ne sont presque jamais utilisées pour créer des motifs simples, mais plutôt combinées à d'autres motifs, pour former 94 % des décors complexes à structures triangulaires ou des parallélogrammes. À l'inverse, les horizontales sont presque exclusivement employées seules. Elles constituent même la tendance la plus populaire, suivant l'utilisation des obliques à gauche, pour créer des motifs simples sur la partie principale des parements.

En ce qui a trait aux encadrements, les horizontales dominent largement sur les autres motifs. Elles forment plus de 80 % des encadrements supérieurs et près de 90 % des encadrements inférieurs. On compte jusqu'à six le nombre d'horizontales tracées sur les encadrements, mais la tendance principale, dans environ 70 % des cas, est de créer deux ou trois horizontales. Les encadrements supérieurs sont presque aussi souvent composés de motifs seuls que combinés. Lorsqu'ils sont combinés, ils le sont dans 80 % des cas aux obliques à gauche. À l'inverse, les encadrements inférieurs sont tous constitués de motifs simples.

Du côté des crestellations, les motifs sont pratiquement 5 fois sur 10 identiques au reste du parement (tab. 3.23). Autrement, ils sont au moins le quart du temps différents, un peu moins de 3 vases sur 10 ayant été classés comme indéterminés. Trois types de motifs ont été utilisés : l'impression au roseau, l'épi de maïs et le motif complexe. Le premier, qui domine largement, est aménagé en une verticale de deux ou de trois ponctuations (pls. 3.1 b et 3.11). Le motif vertical de deux ponctuations a été choisi deux fois sur sept, tandis que celui à trois ponctuations, cinq fois sur sept. Les deux ponctuations ont dans tous les cas été utilisées sur des parements courts et moyennement courts (17,3 mm et 25 mm) aux motifs simples. À l'opposé, on peut associer le motif vertical à trois ponctuations avec les vases à parement moyen et moyennement haut (28 mm à 41 mm) constitués de motifs complexes à structures triangulaires ou à parallélogrammes. C'est cette dernière tendance qui domine, soit 7 fois sur 10. Précisons qu'aucune ponctuation au roseau n'était garnie de décoration à l'intérieur de leur

anneau. Pour ce qui est du motif en épis de maïs, il est présent sur un seul équivalent de vase (pl. 3.12 b). Le motif complexe est, quant à lui, représenté par deux formes de motifs. L'un est formé de deux séries de trois verticales entre lesquelles des obliques à gauche ont été tracées (pl. 3.13 b). L'autre est composé de deux verticales (pl. 3.13 a).

3.1.4.1.2 *Les vases avec parement non analysables*

Les attributs dont nous ferons la description ici sont ceux qui sont les plus aptes à améliorer ce que nous savons des grandes tendances stylistiques de la poterie. Nous pourrions ainsi voir l'impact de ses unités sur l'ensemble de la collection.

3.1.4.1.2.1 *La présence de décoration sur les différentes parties du vase*

La tendance à décorer le registre extérieur est tout aussi dominante pour les vases non analysables. Parallèlement aux équivalents de vase, ces derniers portent tous une décoration sur leur paroi extérieure et essentiellement sur le parement (tab. 3.24). Trois vases ont été reconstitués pour inclure une partie d'épaule et ils étaient tous décorés. Ceci confirme l'importance de la décoration de l'épaule qui caractérise les vases analysables. La présence ou l'absence de décoration sur le col a pu être observée sur 16 vases et nous avons noté que la moitié portait un décor. En ayant une fréquence de cols décorés dépassant 20 % celle des vases analysables, les non-analysables ont une plus forte incidence de décoration sur cette partie du vase.

Décorer le registre intérieur est rare. Tout comme pour les vases analysables, seulement trois vases non analysables sont décorés sur leur paroi intérieure. En outre, la même tendance contrastante est reconnue sur l'angle intérieur-lèvre qui a été décoré une fois sur deux.

La lèvre des vases non analysables a été décorée le quart du temps, ce qui correspond à deux fois moins souvent que sur les vases analysables. Pour ce qui est de la tendance décorative de l'angle lèvre-extérieur, elle s'apparente à celle des vases analysables, mais elle est quand même plus rare, n'étant présente que sur environ 2 vases sur 10. Quant à la décoration des trois sous-divisiones du parement (encadrement inférieur, partie

principale et encadrement supérieur), les fréquences sont un peu plus élevées, confirmant ainsi l'importance de leur décoration (tab. 3.24). De plus, l'ordre de leur importance reste le même : 100 % des parties principales sont décorées et près de 8 vases sur 10 ont un encadrement supérieur, alors que 6 vases sur 10 ont un encadrement inférieur. La décoration de l'angle parement-col est toujours une tendance dominante par rapport aux encadrements et en caractérisant un peu plus de 8 vases sur 10, elle dépasse même la fréquence qui avait été observée sur les équivalents de vase.

3.1.4.1.2.2 *Les techniques ou unités décoratives utilisées pour décorer les vases*

Les techniques décoratives qui semblent avoir été favorisées pour la décoration des VAP non analysables ont été les mêmes que celles identifiées pour les vases analysables. C'est-à-dire, l'impression sigillée et l'incision (tab. 3.25). De plus, la popularité de l'impression sigillée par rapport aux autres techniques décoratives reconnues pour la décoration des vases analysables semble aussi caractériser les non-analysables, mais de façon relativement moins marquée. Chez ces derniers, l'impression sigillée domine avec 47,3 %, contre 37,7 % pour l'incision. Rappelons que du côté des vases analysables, l'impression sigillée et l'incision représentaient respectivement 56,9 % et 34,3 % de toutes les unités décoratives. La place des empreintes dentelée (6,8 %) et à la cordelette (0,7 % (1/146)) est toujours la même, en ce sens qu'elles ne sont pas très utilisées.

L'incision a surtout été utilisée sur les différentes parties du parement, comme pour les vases analysables, mais contrairement à ceux-ci, jamais sur la lèvre. Les potières ont fait l'usage des empreintes linéaires particulièrement sur l'angle intérieur-lèvre et parement-col, à l'instar des vases analysables. Toutefois, à l'inverse de ces derniers, la tendance à les utiliser sur la lèvre et sur l'angle lèvre-extérieur ne se remarque pas. Elles ont combiné les unités décoratives dans 15,1 % des cas, ce qui est presque deux fois plus souvent que pour les vases analysables, et ce, généralement sur les mêmes registres, soit l'encadrement supérieur et la partie principale du parement, puis, plus rarement, sur le col et l'épaule. Pour ce qui est de la ponctuation au roseau, toujours associée à la décoration de la crestellation, sa présence est notée sur presque 1 vase sur 10, comme pour les vases analysables.

3.1.4.1.2.3 *Les unités décoratives privilégiées sur les registres*

À l'égal des vases analysables, la paroi intérieure a été décorée d'empreintes linéaires et les angles intérieur-lèvre, lèvre-extérieur et parement-col ont été encochés (tab. 3.25). La grande tendance pour la décoration de la lèvre est toujours l'emploi de l'empreinte linéaire, mais pour les vases non analysables, avec une plus grande utilisation du battoir uni. La même tendance à l'incision s'observe sur l'encadrement supérieur des parements avec la même propension à la combiner à l'empreinte linéaire. En outre, de la même façon, l'incision est invariablement préférée sur la partie principale et l'encadrement inférieur. En ce qui concerne les crestellations, les vases non analysables démontrent plus de variabilité quant au choix de la décoration (tab. 3.21). D'abord, les crestellations des vases analysables avaient un décor identique au parement dans un peu plus de 60 % des cas. Pour les vases non analysables, c'est l'inverse. Elles sont différentes 6 fois sur 10. Toujours est-il que l'impression au roseau domine toujours en étant présente sur 6 crestellations sur 10. Sinon, on voit que le dentelé et même l'empreinte ovale, ainsi que l'empreinte punctiforme, ont été sélectionnés.

3.1.4.1.2.4 *Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases*

Les motifs préférés par les potières pour décorer les VAP non analysables ont été les mêmes que ceux des vases analysables (tab. 3.26). Sans compter que l'ordre d'importance est équivalent : d'abord les obliques à gauche, ensuite les verticales et les horizontales. Employées seules ou combinées, elles représentent chacune 45,9 %, 35,1 %, 33,8 % de tous les motifs sélectionnés. L'oblique à droite est toujours loin derrière avec une fréquence de 21,4 %.

L'examen des motifs sur les vases non analysables confirme grosso modo les tendances reconnues sur les équivalents de vase. Prenons, par exemple, les obliques à gauche et les verticales. Les premières ont, en général, également été utilisées sur les arêtes du parement. Dans les cas contraires, elles ont été employées sur la partie principale du parement et sur l'encadrement supérieur. Les secondes ont, la plupart du temps, été utilisées pour décorer les différentes arêtes du parement, mais avec une nette préférence

sur les angles parement-col et intérieur-lèvre, à l'instar des vases analysables. En revanche, alors que les verticales décoraient très souvent la lèvre sur les vases analysables, elles sont plutôt présentes sur l'encadrement supérieur et la partie principale des vases non analysables. Quant aux horizontales, les tendances caractérisant les vases analysables se répètent sur les vases non analysables. Il suffit de rappeler qu'elles ont principalement été employées sur les encadrements supérieur et inférieur, ainsi que plus rarement sur la partie principale du parement.

Les motifs ont également été combinés presque 2 fois sur 10, normalement sur l'encadrement supérieur, la partie principale des vases, le col et l'épau. De la même manière que pour les équivalents de vase, les deux tendances les plus fréquentes ont été soit de combiner l'oblique à gauche et l'oblique à droite sur le parement pour former des motifs géométriques complexes, soit d'unir l'oblique à gauche et les horizontales sur l'encadrement supérieur.

Par ailleurs, pour les tendances caractéristiques du parement, nous avons toujours l'élaboration de motifs complexes à structures triangulaires ou à parallélogrammes. Ils sont sélectionnés plus fréquemment que sur les vases analysables, à savoir environ les deux tiers du temps, en comparaison à presque la moitié du temps. Les répercussions d'un tel résultat sur l'ensemble des VAP n'affectent pas réellement la fréquence de motifs complexes sur l'ensemble de la collection. En comptabilisant les vases non analysables et les équivalents de vase, la fréquence de motifs complexes passerait de 46,5 % à 50,4 %. On tourne toujours autour d'une représentativité de motifs complexes sur environ un vase sur deux.

Comme on l'a déjà vu, les motifs en échelle et le zonage étaient rares sur les équivalents de vase. L'analyse des vases non analysables a aussi démontré qu'ils sont peu fréquents. Par contre, le zonage est un peu plus présent. Seulement un équivalent de vase avait ce motif, tandis que celui en échelle apparaissait sur trois vases. Maintenant, en considérant les vases non analysables, le zonage passe à quatre vases et, le motif en échelle, à cinq vases (pls. 3.4 et 3.5).

3.1.4.1.2.5. *Les motifs décoratifs privilégiés sur les registres*

Seulement 3 vases sur 35 ont été décorés sur leur paroi intérieure, soit d'obliques à gauche, soit de verticales. Telle qu'observée sur les vases analysables, cette faible quantité ne permet pas d'établir de réelles tendances décoratives (tab. 3.26). Pour la décoration du col, les tendances relevées pour la décoration des vases non analysables vont dans le même sens que celles reconnues sur les équivalents de vase. Sur les deux types de vases, on discerne sur 5 des 8 récipients la présence d'une ou de plusieurs horizontales, soit seules, soit combinées à d'autres motifs. On sent également une variabilité dans la combinaison des motifs. Du côté de l'épaule, on constate aussi une variabilité dans le choix des motifs. De plus, nous avons toujours une représentativité relativement faible du nombre et en déterminer les tendances est presque impossible, bien que la complexité soit notable. Dans la section dédiée à la morphologie, nous avons remarqué une originalité apparente quant à la forme d'un certain vase de type oblong. Ce vase est particulier par la forme de son épaule, mais aussi à cause de la présence d'ocre rouge sur sa paroi extérieure, caractéristique inusitée à Mailhot-Curran.

À quelques différences près, la préférence pour les obliques à gauche et les verticales sur les angles intérieur-lèvre, lèvre-extérieur et parement-col est toujours la norme. Peu de lèvres ont été décorées, mais ce sont ces deux mêmes motifs qui ont davantage été employés, comme ils l'ont été pour les unités de vase. En revanche, on ne sent pas la même variabilité retrouvée sur ces derniers.

Comme nous l'avons spécifié plus haut, les motifs caractéristiques de la partie principale du parement sont complexes dans les deux tiers des cas, ce qui est un peu plus que ce qui a été décelé pour les vases analysables. La tendance à varier les structures décoratives se fait toujours sentir. Au moins 18 structures différentes caractérisent les vases non analysables, alors que 19 ont été distinguées pour les unités de vase. De surcroît, c'est invariablement l'oblique à gauche qui est le motif dominant, tellement que presque les trois quarts des parties principales en sont agrémentés. Rappelons que cette tendance caractérise les deux tiers des équivalents de vase.

Du côté des encadrements, l'horizontale est, de loin, le motif qui a été le plus utilisé, tout comme pour les vases analysables. Sur ces derniers, elle forme plus de 80 % des encadrements supérieurs et près de 90 % des encadrements inférieurs. Pour les vases non analysables, c'est la tendance inverse qui est reconnue, c'est-à-dire environ 90 % pour les encadrements supérieurs et 80 % pour les encadrements inférieurs. On reconnaît le même contraste entre les encadrements supérieurs et inférieurs en ce qui a trait à leur complexité. Ici, les premiers sont le tiers du temps composés de motifs combinés, alors que les derniers ne le sont jamais.

Quant aux crestellations, les motifs sont pour ainsi dire 2 fois sur 10 identiques au reste du parement (tab. 3.23). Ce qui contraste avec les équivalents de vase, chez qui la moitié des décors est un prolongement du parement. Inversement, les motifs sont différents dans presque 60 % des cas, 2 vases sur 10 étant classés comme indéterminés. L'étude des vases non analysables a permis de noter la variabilité qui peut caractériser les crestellations. Les unités de vase avaient permis de différencier les trois types de motifs suivants: 1) l'impression au roseau formant une ligne verticale de deux ou de trois ponctuations; 2) le motif en épis de maïs et 3) les motifs complexes. Ici, nous pouvons ajouter un motif vertical composé d'empreintes punctiformes (pl. 3.14), un motif rappelant une figure humaine créé d'empreintes punctiformes (pl. 3.15), ainsi qu'un motif horizontal incomplet composé de deux ponctuations au roseau (pl. 3.16 b).

Si nous confondons les vases analysables et les non-analysables, les crestellations décorées de ponctuations au roseau dominant toujours, mais sur plus de 6 crestellations sur 10, comparativement à 7 sur 10. Par ailleurs, le motif en épis de maïs passe au nombre de deux (pl. 3.12), tandis que la quantité de motifs complexes reste inchangée (N=2). Une seule crestellation est dotée du motif vertical composé d'empreintes punctiformes, alors qu'une autre est décorée du motif au semblant de figure humaine. En outre, nous comptons une unique crestellation ayant deux ponctuations au roseau imprimées horizontalement dans le bas du parement.

Il est important de noter que, pour les vases non analysables, parmi les cinq crestellations avec des ponctuations au roseau, trois d'entre elles avaient une décoration à l'intérieur de l'empreinte tubulaire (pl. 3.16). Ce comportement décoratif semble anecdotique sur le site Mailhot-Curran, puisqu'il est réservé aux ponctuations au roseau. Pourtant, en considérant que, sur tout le site, le quart d'entre elles est décoré à l'intérieur, il n'est pas négligeable.

3.1.4.1.3 *Les vases sans parement*

3.1.4.1.3.1 *La présence de décoration sur les différentes parties du vase*

Rappelons que la catégorie des VSP est composée de 12 unités (pl. 3.17). De ces 12 vases, seulement un spécimen n'est pas décoré (tab. 3.27; pl. 3.17 j). L'angle lèvres-extérieur a été la partie du vase la plus décorée, soit près de 7 fois sur 10. La lèvre arrive en second, alors qu'elle a été décorée plus de 6 fois sur 10. Ensuite, la troisième tendance dominante a été d'appliquer un décor sur l'angle intérieur-lèvre presque 5 fois sur 10. La paroi intérieure a, quant à elle, été décorée quasiment 3 fois sur 10. L'absence ou la présence d'une décoration sur le col a pu être observée sur huit vases et seulement deux étaient décorés. La tendance la plus commune, sans qu'elle soit vraiment très marquée, correspond à la décoration de l'angle lèvres-extérieur uniquement, c'est-à-dire une absence de décoration sur la lèvre ou l'angle intérieur (tab. 3.28).

3.1.4.1.3.2 *Les techniques ou unités décoratives utilisées pour décorer les vases*

L'impression sigillée a été, de loin, la technique d'application la plus utilisée, soit un peu plus de 8 fois sur 10 et, majoritairement, sous forme d'encoches linéaires et d'empreintes réalisées au tranchant de battoir (tab. 3.29). Dans les cas contraires, l'incision a été choisie 2 fois sur 10. Nous avons noté l'absence complète de l'impression à la cordelette et de l'impression dentelée. Les unités décoratives ont été combinées seulement une fois et sur l'angle lèvres-extérieur.

3.1.4.1.3.3 *Les unités décoratives privilégiées sur les registres*

La paroi intérieure et les angles intérieur-lèvre et lèvres-extérieur ont en grande majorité été décorés d'empreintes linéaires, généralement des encoches. La lèvre est caractérisée

par une plus grande diversité d'unités décoratives, mais le tranchant de battoir est celle favorisée. Pour ce qui est du col, les motifs ont toujours été incisés.

3.1.4.1.3.4 *Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases*

Tout comme pour les VAP, les motifs les plus utilisés pour décorer les VSP ont été l'oblique à gauche et la verticale. Près de 9 fois sur 10, les potières ont choisi l'un de ses deux motifs (tab. 3.29). Aucun vase ne présente d'obliques à droite. Soulignons qu'aucun motif complexe ni encadrement ne caractérise les vases sans parement. N'oublions pas qu'un seul motif a été combiné d'encoches verticales et d'une incision horizontale sur l'angle lèvre-extérieur. Quoi qu'il en soit, la simplicité qui caractérise les choix décoratifs des VSP donne lieu à un grand contraste entre la complexité qu'on peut remarquer sur les VAP.

3.1.4.1.4 *Les vases sans parement non analysables*

Il faut rappeler que trois vases appartiennent à la catégorie des VSP non analysables. Aucune donnée n'a pu être examinée sur la paroi intérieure des vases et un seul vase est décoré sur l'angle intérieur-lèvre. En outre, pour ce qui est de l'épaule et de la panse, il n'y a pas eu de reconstitution pour ces parties du vase. Premièrement, observons que les trois vases sont décorés. L'angle lèvre-extérieur a été décoré sur tous les vases, ce qui confirme la popularité de cette tendance observée sur les VSP analysables (tab. 3.27). Par contre, aucune lèvre ne l'a été, ce qui contraste avec les équivalents de vase. Un seul vase a été décoré sur son col, puis un autre sur son angle intérieur-lèvre. Absolument toutes les décorations ont été créées sous forme d'encoches verticales, sauf pour le col, dont le décor est constitué d'une horizontale et d'obliques à gauche.

3.1.4.2 *Les petits vases*

Les petits vases constituent la dernière catégorie d'unités de vase analysée. Nous ferons ensuite la description des tessons isolés. Les PV sont composés de 20 unités comprenant 11 VAP, 5 VSP et quatre cas indéterminés.

3.1.4.2.1 *La présence de décoration sur les différentes parties du vase*

D'entrée de jeu, mentionnons que deux petits vases sans parement (PVSP) ne présentaient aucune décoration (pl. 3.18 d et e). Aucun vase, indéterminé, avec et sans parement confondu, ne portait de décoration sur sa paroi intérieure (tab. 3.30). Cinq vases ont été décorés sur l'angle intérieur-lèvre et quatre d'entre eux étaient des petits vases avec parement (PVAP). On compte quatre vases qui portaient une décoration sur la lèvre, majoritairement des PVAP. La décoration de l'angle lèvre-extérieur a été un peu plus populaire, six vases y étant décorés, et se répartit de façon égale entre les PVSP, les PVAP et les indéterminés.

Pour ce qui est des habitudes décoratives du parement, la partie principale de tous les vases a été décorée (tab. 3.30). Par contre, les potières ont dédié moins d'énergie aux encadrements, ce qui crée un contraste entre les petits vases et ceux de grand format, chez qui les encadrements sont très importants (tab. 3.17). Notons que sur les petits vases, la décoration de l'angle parement-col semble assez importante et se rapproche de la tendance vue sur les vases de grand format où l'on encoche systématiquement cette partie du vase.

Un seul PVAP a pu témoigner des habitudes décoratives de l'épaule, et celle-ci était décorée. D'un autre côté, les tendances reliées à la décoration du col ont pu être observées sur quatre vases et un seul sans parement y était décoré.

3.1.4.2.2 *Les techniques ou unités décoratives utilisées pour décorer les vases*

Toutes catégories confondues, l'unité décorative dominante est l'empreinte linéaire, principalement l'encoche. Elle représente près de 65 % de toutes les unités décoratives. Les potières ont également favorisé l'incision, et ce, dans presque 30 % des cas (tab 3.31). Très peu de choses peuvent être dites à propos des registres sur lesquels on préférait les appliquer, ainsi que sur les unités décoratives privilégiées sur les registres. On pourrait quand même observer que l'incision était employée presque exclusivement sur le parement et que c'est sur celui-ci qu'on retrouve la plus grande diversité.

3.1.4.2.3 *Les motifs décoratifs utilisés pour décorer les vases*

Les motifs principaux sont les verticales et les obliques à gauche, à l'instar des vases de grand format (tab 3.32). Un motif complexe apparaît sur la partie principale de cinq vases, ce qui peut être non négligeable compte tenu de la catégorie étudiée.

3.1.4.2.4 *La qualité générale des petits vases*

Comme nous l'avons déjà souligné, les petits vases peuvent avoir une facture grossière et leur fabrication, un aspect naïf. Par contre, à l'intérieur d'un même assemblage, la qualité peut varier et le défi de l'archéologue est de cerner cette variabilité. L'une des façons d'aborder les petits vases est donc de les caractériser en fonction de la qualité du pétrissage, du modelage et de la décoration (Chapdelaine 1989a : 84). Notons que cette catégorisation peut être très subjective, même en considérant que nous nous basons sur des critères technologiques, morphologiques et stylistiques qui, à quelques exceptions près, vont chacun dans le même sens.

Nous avons créé cinq catégories : qualité supérieure (pl. 3.18 a), bonne (pl. 3.18 b, c et d), moyenne (pl. 3.18 e, f et j), moyennement grossière (pl. 3.18 g, h, i, k, l et m) et grossière (pl. 3.18 n, o, p, q, r, s et t) qui se définissent comme suit (tab 3.33). Les deux premières catégories possèdent relativement les mêmes qualités générales que les vases domestiques. De son côté, la catégorie grossière est caractérisée par un modelage rudimentaire, une morphologie imparfaite et une décoration approximative très peu détaillée ou organisée (Chapdelaine 1989a : 94). Quant aux autres groupes, ils annoncent un perfectionnement continu à un ou à plusieurs des trois niveaux, jusqu'à la catégorie supérieure où le vase est pratiquement la réplique miniature d'un vase domestique de grande qualité (pl. 3.18 a).

La majorité des petits vases, soit presque 7 vases sur 10, est de qualité moyennement grossière à grossière et on compte 2 vases sur 10 qui semblent avoir toutes les qualités des vases domestiques. Un seul petit vase possède une qualité supérieure et se distingue ainsi nettement des autres (pl. 3.18 a). Il est l'un des deux vases à posséder des

encadrements supérieur et inférieur, et avec son motif complexe d'une qualité remarquable sur sa partie principale, il est le seul à être aussi soigné. La délicatesse de ce vase et l'application minutieuse de sa décoration en font un exemplaire assez rare.

3.1.4.2.5 *La facture idiosyncrasique des vases*

Malgré la variabilité au sein de l'assemblage, il ne faut pas oublier que la confection des vases illustre le fruit du travail de femmes ayant une personnalité et un style qui leur est propre. Nous avons remarqué que certains des petits vases semblent avoir été confectionnés par les mêmes potières. Deux groupes de PVAP ont été identifiés comme étant chacun caractéristique d'une même facture idiosyncrasique. Chaque groupe rallie des vases que nous jugeons se ressembler à plusieurs niveaux, voire morphologiquement, technologiquement ou stylistiquement. Le groupe 1 comprend deux vases (pl. 3.19 d et e), alors que le groupe 2 en comprend trois (pl. 3.19 a, b et c). Les vases du premier groupe ont tous deux une qualité moyenne-grossière. Ils ont été façonnés dans la même pâte composée d'un dégraissant minéral identique. Les deux vases sont crestellés, mais la forme de leur crestellation est différente. L'une est arrondie et l'autre est pointue avec l'extérieur caréné. Elles sont décorées des mêmes motifs que leur parement. Ceux-ci sont différents sur les deux vases, mais ils sont créés par des incisions identiques assez fines et probablement par un même instrument. Ces deux vases ont une paroi très mince, soit de 2,5 et 3 mm d'épaisseur et présentent le même type de lèvre ronde modelée à la main. Leur facture est très distinctive et particulière par rapport aux autres. De leur côté, les vases du groupe 2 ont la même qualité grossière. Leur pâte est composée d'un même gros dégraissant d'environ 3 mm². Leur décoration reste semblable et mal structurée. Le décor de leur partie principale est constitué de petites ponctuations piquées enfoncées obliquement dans la pâte et disposées de façon relativement aléatoire. Au final, toutes ces ressemblances dans la facture des vases nous font penser que chaque groupe a été façonné et décoré par la même potière.

3.1.4.3 *Les tessons isolés*

L'analyse stylistique des tessons isolés concernera les bords, les cols et les épaules, mais fera abstraction des panses et des culs, car ces derniers sont dépourvus de décoration.

3.1.4.3.1 *Les tessons de bords isolés*

L'une des raisons pour lesquelles certains des tessons de bords ont été isolés (N=132) est leur grande fragmentation qui nous a empêchée de reconnaître en eux des unités de vase. Nous n'avons pas cherché des tendances aux unités et aux motifs décoratifs par crainte de fausser les résultats en décrivant des décors qui sont très incomplets. Nous aborderons quand même certains critères qui sont moins influencés par la fragmentation des tessons, tels que l'absence et la présence de la décoration sur chaque registre. Nous présenterons également les éléments que nous croyions être des traits particuliers aux potières de Mailhot-Curran, ou de façon plus générale, diagnostiques des grandes tendances morpho-stylistiques de la poterie iroquoise du Saint-Laurent.

D'abord, du côté de l'absence ou la présence de décoration, tous les tessons avec parement (N= 131/132) sont décorés sur le registre extérieur (tab. 3.34), ce qui s'accorde assez bien avec les tendances observées sur les vases (tab. 3.24). Le registre intérieur a été décoré 5 fois sur 67, donc très rarement, comme pour les vases. Encore une fois, la tendance pour l'angle intérieur-lèvre va dans le même sens que pour les vases. En effet, un peu plus d'un tesson sur deux est décoré.

La présence de décoration sur la lèvre a été détectée sur 31,7 % des tessons de bords. Ceci représente environ 20 % de moins que pour les vases. La décoration de l'angle lèvre-extérieur est visible sur près de 1 tesson sur 10, ce qui est de deux à trois fois moins que sur les vases. Quant à la décoration des trois sub-divisiones du parement (encadrement inférieur, partie principale et encadrement supérieur), les fréquences sont très élevées, confirmant ainsi l'importance de leur décoration (tab. 3.34). Les encadrements sont même omniprésents sur les tessons. Presque tous les tessons ont un encadrement supérieur et un peu plus de 8 tessons sur 10 ont un encadrement inférieur. La décoration de l'angle parement-col est également omniprésente. Presque tous les tessons de bords dont nous avons pu déterminer la présence ou l'absence de décoration présentaient cette caractéristique.

Les motifs que nous croyons particuliers et dont nous voulons signaler la présence sont ceux en échelle et le zonage. Le premier est présent sur cinq tessons différents et le deuxième, sur deux. Nous avons également remarqué que, sur 38 parties principales, 34 étaient composées de motifs à structure complexe. En outre, nous avons identifié le motif sur deux crestellations. La première était identique au parement et l'autre était composée d'une verticale d'au moins une ponctuation au roseau.

3.1.4.3.2 *Les tessons de cols isolés*

Un peu moins de 1 tesson de col sur 10 était décoré (tab. 3.34), ce qui est trois à quatre fois moins que la tendance démontrée pour les vases. Toutefois, nous devons reconnaître que la reconstitution des vases par le recollage ou l'appariement de tessons est souvent plus facile à réaliser avec des fragments décorés. Nous pensons alors que les tessons isolés peuvent probablement être plus représentatifs de la décoration du col que pourraient l'être les vases, malgré leur intégrité. Les unités décoratives étaient combinées dans 37,5 % des cas et les motifs décoratifs, dans 45,8 % des cas (tab. 3.35). C'est l'incision qui a majoritairement été choisie, soit seule, soit combinée à d'autres unités décoratives. Pour ce qui est des motifs, une bonne douzaine de structures décoratives ont été créées. L'horizontale a été très populaire, composant 7 motifs sur 10, et a souvent été employée pour encadrer des obliques ou des verticales. Il est à noter que deux des tessons montraient du zonage.

3.1.4.3.3 *Les tessons d'épaule isolés*

Un peu moins de 6 tessons d'épaule sur 10 avaient une décoration (tab 3.34). Ceci conforte les données provenant des équivalents de vase, c'est-à-dire la prédilection pour la décoration de cette partie du vase. Les potières combinaient les unités décoratives et les motifs dans respectivement 29,2 % et 21,7 % des cas, donc moins souvent que pour le col (tab. 3.35). L'encoche est de loin l'unité décorative préférée, de même que l'incision, mais dans une moindre mesure. Soulignons que 6 tessons sur 120 (5 %) avaient des ponctuations au roseau. En ordre d'importance, utilisés seuls ou combinés, les motifs de prédilection ont été l'oblique à droite (48,3 %), l'horizontale (32,5 %), l'oblique à gauche (25 %) et la verticale (14,2 %). La tendance la plus populaire est

d'avoir décoré l'épaule uniquement d'obliques à droite, et ce, 43 % du temps. Cette tendance vient s'opposer à celle préférée sur les parements, soit l'utilisation massive de l'oblique à gauche. Ce contraste décoratif aurait pu être employé pour équilibrer le décor sur les vases. Le désir d'harmonie n'était certainement pas absent chez les potières et, dans une perspective esthétique, le rapport des contrastes est toujours un moyen d'y arriver.

3.2 *L'analyse descriptive des autres catégories d'objets du mobilier archéologique*

3.2.1 *Les pipes*

L'analyse d'un échantillon de pipes de Mailhot-Curran réalisée par Roland Tremblay en 2001 a permis d'identifier sur 39 fragments un minimum de 8 pipes analysables (voir Tremblay 2001). Cet effectif, représentatif des deux premières années de fouilles, est composé de 14 fragments de fourneau, de 21 fragments de tuyau, de 2 fragments de coude et de 1 fragment indéterminé (Tremblay 2001 : 26). Deux embouts ont aussi été reconnus comme des pipes miniatures. Il est à noter que, durant la dernière saison de fouilles effectuée en 2001, 23 fragments de plus ont été retrouvés, amenant cette catégorie d'objet à un total de 62 fragments. Toutefois, selon Gagné, ces nouveaux artefacts ne semblaient pas changer les tendances reconnues par Tremblay (Tremblay 2001 : 18). Dans les prochaines lignes, nous présenterons sommairement ces résultats.

L'argile utilisée pour confectionner les pipes de Mailhot-Curran a majoritairement été délayée avec du dégraissant fin (33 fois sur 38). Plus d'une fois sur deux, les fragments de pipe étaient légèrement brunissés. La plupart des pipes sont de forme trompette (4 fois sur 8). La pipe cylindrique est la deuxième forme la plus récurrente (2 fois sur 8). En tout, quatre fourneaux présentent de la décoration. Deux pipes, l'une trompette et l'autre conique, avaient des motifs à barres horizontales. Une pipe vasiforme avait des ponctuations sur le renflement de son fourneau et une petite pipe cylindrique portait des incisions horizontales. La forme intérieure du fourneau est cylindrique dans les deux tiers du temps. Les deux valeurs relevées pour le diamètre interne du fourneau sont en moyenne de 12,5 mm et 15 mm. Aucun fragment de tuyau n'a été décoré, mais l'un possédait de l'ocre en surface. Les sections de tuyau sont quasiment toutes circulaires.

Le diamètre moyen du tuyau à 2 cm du bec a été calculé sur 8 pipes et celui-ci était de 14 mm. Le diamètre du trou, calculé sur 17 pipes, est en moyenne de 4 mm. Le trou est décentré 11 fois sur 19 et il est multiple seulement deux fois.

3.2.2 *Le matériel lithique*

À ce jour, le matériel lithique de Mailhot-Curran n'a fait l'objet d'aucune analyse exhaustive. Dans ce mémoire, nous voulions quand même présenter les observations préliminaires de Gagné (2000, 2001, 2002) à propos des outils lithiques, du débitage et des perles pour avoir une meilleure idée de cette petite collection. De plus, nous présentons les matières premières utilisées par les occupants du site Mailhot-Curran qui ont été identifiées par Burke (2001) et dont la source a été déterminée pour certaines.

3.2.2.1 *Les outils lithiques*

L'analyse sommaire de Gagné concernait d'abord le classement de l'outillage en pierre, soit 22 objets, en plusieurs catégories fonctionnelles. Les outils ont pu être placés dans les trois grandes classes suivantes : outils unifaciaux (N=2), outils bifaciaux (N=6) et outils en pierre polie (N=13). D'entrée de jeu, nous pouvons observer que, avec sept catégories fonctionnelles identifiées, la collection n'est pas très diversifiée. Seulement deux grattoirs ont été classés comme outils unifaciaux. Pour ce qui est des outils bifaciaux, on compte un biface, trois outils indéterminés et deux pointes de projectile. L'une est triangulaire de type Levanna et l'autre est à encoches latérales. La catégorie des outils polis est composée de 1 affutoir, de 1 outil indéterminé, de 1 meule dormante et de 11 meules à main.

Le deuxième objectif de Gagné a été d'effectuer une identification préliminaire des matières premières. Le matériau favorisé pour façonner les outils taillés aurait été le chert dans 100 % des cas. Le chert gris (2 fois sur 8) et noir (2 fois sur 8) sont présents dans des proportions égales. De façon plus spécifique, notons la présence du chert Onondaga de type Bois Blanc (1 fois sur 8), utilisé pour tailler une pointe à encoches latérales (Burke 2001). Notons que ce type de chert provient de formations du sud de l'Ontario près du lac Érié et de comtés voisins de l'ouest de New York (Burke 2001).

Pour ce qui est des outils polis, le matériau dominant semble avoir été le grès (9/12) (Gagné 2000, 2001, 2002). Dans les cas contraires, on a utilisé plus rarement le grès quartzifère (2/12) et la roche ignée (1/12). Le matériau des outils indéterminés taillés ou polis n'a pas été identifié.

3.2.2.2 *Le débitage et les nucléus*

Rappelons que 16 éclats de débitage, 1 nucléus et 1 bloc de matière première ont été récoltés sur le site. L'assemblage de déchets ou d'indices de taille est donc très maigre. Selon l'identification préliminaire des matériaux de Gagné, le débitage du chert domine largement (15 fois sur 16). Sinon, la présence de la cornéenne est ponctuelle (1 fois sur 16). Le chert gris est présent en plus grand nombre (8 fois sur 15), alors que le chert gris avec occlusions (2 fois sur 15) et le chert vert (5 fois sur 15) sont plus rares. Du côté des nucléi et du bloc de matière première, l'un est en chert gris et l'autre, en chert pelloïdale de type Bobcaygeon, dont la source principale se situe dans la région de Balsam Lake en Ontario (Burke 2001).

3.2.2.3 *Les perles*

Un total de 10 objets constitue la collection de perles. Les perles ont toutes été fabriquées dans de la stéatite, communément appelée pierre à savon. Celle-ci était noire 8 fois sur 10 (Gagné 2000, 2001, 2002).

3.2.3 *Les ossements*

3.2.3.1 *Les outils en os*

Rappelons que l'étude de l'outillage osseux du site Mailhot-Curran a été réalisée par Christian Gates St-Pierre (2001). Nous visons, ici, à présenter de façon sommaire les grandes tendances qui sont ressorties de son analyse. Parmi les vestiges osseux, 40 fragments ont été identifiés comme des outils et un recollage a permis de discerner un minimum de 35 objets. L'identification fonctionnelle a été possible pour 17,1 % des outils (6 sur 35). La collection est composée de 4 poinçons, de 2 ciseaux ou « gouges » et de 29 objets dont la fonction reste indéterminée. Deux des poinçons étaient complets et deux autres étaient fragmentés, constituant des fragments soit distal, soit mésial. Deux

étaient fabriqués dans des métacarpes ou métatarses de cervidés et deux autres, dans des diaphyses d'os long. Pour les trois extrémités distales qui ont pu être observées, toutes étaient pointues. Quant aux deux ciseaux ou « gouges », ceux-ci ont été fabriqués à partir d'incisives supérieures de castor. On croit qu'elles avaient la fonction de racler, étant donné la position latérale du biseau. Elles étaient fracturées près de leur extrémité proximale et ne mesuraient pas plus que 5,8 cm de long. Au final, l'identification zoologique des outils osseux a démontré que ce sont les os de mammifères qui ont été dans 100 % des cas utilisés pour les confectionner. Les taxons ont été indéterminés pour la plupart (31 fois sur 35). Toutefois, au moins deux outils en os de Cervidé indéterminé et deux en os de Castor (*castor canadensis*) ont été identifiés.

3.2.3.2 Les restes culinaires osseux

Du côté des restes culinaires osseux, 7096 fragments ont été recueillis sur le site Mailhot-Curran, dont 1666 os blanchis et 5430 os frais (Gagné 2002 : 26). Un échantillon de 2971 fragments collecté lors de la fouille de 1999 a été analysé par Michelle Courtemanche et Claire St-Germain (Courtemanche et St-Germain 2000). On visait la détermination des taxons et le paramètre de quantification sur lequel les analystes se sont principalement basés est le nombre de restes déterminé (NRD) qui permet l'identification des espèces animales. Soulignons que le NRD n'est pas nécessairement représentatif du nombre minimal des individus (NMI). Celui-ci est même, la plupart du temps, surestimé. Le NMI n'a été calculé pour aucun des poissons et pour ce qui est des mammifères, nous savons seulement que 14 des fragments appartenaient à au moins un suisse et que 7 autres fragments, à au moins deux cerfs de Virginie. Sur l'ensemble de l'échantillon, un total de 789 ossements a pu être associé à l'espèce, au genre, à la famille ou à l'ordre (fig. 3.4). Au moins cinq taxons ont été reconnus, soit les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les poissons. Ce dernier domine largement l'assemblage osseux. En effet, au moins 79 % des fragments sont attribués aux poissons. Les plus importants en nombre de fragments sont la perchaude (29,5 %), l'anguille d'Amérique (15,1 %), le Percidae (doré/ perchaude) (12,5 %), les Perciformes (10,3 %), le chevalier s.p. (9,3 %) et l'Esocidae (brochets) (6,9 %). Ensuite, 16,7 % des restes osseux étaient de la classe des mammifères. Le plus grand

nombre de fragments appartenait au cerf de Virginie (32,6 %), au castor (19,7 %), à l'ours (6 %) et au suisse (12,9 %). Notons que ce dernier était considéré comme probablement intrusif aux dépôts archéologiques (Courtemanche et St-Germain 2000). Les oiseaux, les reptiles et les amphibiens sont représentés par une plus faible quantité de fragments, équivalent respectivement à 3,3 %, 0,1 % et 0,9 % de tous les ossements.

3.2.4 *Les restes végétaux*

Les restes végétaux totalisent 6169 graines entières, fragments de graines, fragments de fruits, d'épis ou de cotylédons (Gagné 2002 : 23). L'étude de 55 échantillons de restes végétaux réalisée par Alayn C. Larouche (1999, 2000, 2001) a permis d'identifier une dizaine de plantes différentes (fig. 3.5). En totalisant 96,8 % de toute la collection de plantes, la présence du maïs (*Zea mays*) domine de loin toutes les espèces de cultigènes ou d'espèces sauvages exploitées par les occupants de Mailhot-Curran. Le haricot (*Phaseolus vulgaris*), un cultigène, et la cenelle (*Crataegus*), une espèce sauvage, arrivent en deuxième et troisième, mais en faible proportion (2,7 % et 0,22%). Le tournesol (*Helianthus annuus*) n'est pas absent, mais une seule graine a été récupérée. Les six autres espèces de plantes reconnues dans les échantillons présentées par la figure 3,5 sont toutes aussi inusuelles.

4. Analyse intra-site : interprétation des résultats

4.1 *Le schème d'établissement*

Dans le présent chapitre, nous aborderons, d'entrée de jeu, le schème d'établissement. Nous parlerons de l'organisation spatiale du site et de la nature de son occupation. Nous réaliserons, dans un premier temps, l'étude de la distribution des structures, des artefacts et des écofacts (os blanchis, os frais et cultigènes). Nous y examinerons la densité du mobilier archéologique et les catégories d'artefacts qui peuvent nous informer sur l'organisation des espaces de vie et, plus particulièrement, sur les activités domestiques qui ont pu avoir eu lieu sur le site. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur la nature de l'occupation du site Mailhot-Curran, sachant que les schèmes d'établissement des Iroquoiens variaient du camp spécialisé au gros village, en passant par le petit village ou hameau horticole saisonnier. Nous tenterons alors de définir le schème d'établissement de notre site à l'étude en nous basant sur certaines caractéristiques propres à chacun.

4.1.1 *L'étude spatiale et les activités domestiques*

Les fouilles réalisées sur le site ont révélé la présence d'objets archéologiques sur une superficie de 90 m sur 60 m, ce qui équivaut à 5400 m² ou à 1,3 acres⁸. Sur un total de 141 m² fouillés, 23 076 vestiges culturels ont été répertoriés, ce qui représente une densité de 163,1 objets par mètre carré. En ne comptant pas les tessons de poterie, nous obtenons un ratio de 95 témoins par mètre carré. L'espace de vie peut se subdiviser en quatre secteurs définis par les concentrations d'artefacts : la maison-longue et les secteurs nord, nord-ouest et nord-est (fig. 4.1). Le site se caractérise également, en son centre, par un espace « ouvert » de 400 m² qui se distingue par sa pauvreté en artefacts. Le secteur de la maison-longue, qui constitue la zone d'occupation la plus intensive du site, s'étend sur au moins 360 m². Quant aux secteurs nord, nord-ouest et nord-est, moins importants en termes de découvertes et sur lesquels moins d'énergie a été investie à la fouille, ils ont une superficie respective d'environ 140 m², 120 m² et 145 m². Il est à

⁸ Cette superficie a été calculée à partir des cartes fournies dans les rapports de Gagné (2000, 2001 et 2002).

noter que deux traces d'établissement ont été reconnues sur le site : celle au sud dans le secteur maison-longue est plus évidente, alors que l'autre, dans le secteur nord, est plus hypothétique. Pour ce qui est des autres secteurs, selon les données disponibles, ils semblent correspondre à des zones d'activités extérieures.

Dans les prochaines pages, nous nous pencherons sur chaque secteur de façon plus approfondie et tâcherons de comprendre les activités qui s'y sont déroulées, ce qui n'a pas toujours été facile à faire. Soulignons à cet égard que le site est caractérisé par une absence de traces de piquets. Nous ne pensons pas que ce soit insolite puisque la région de Saint-Anicet est caractérisée par un sol très pierreux qui rend probablement l'identification de tels vestiges assez difficile. D'ailleurs, sans être inexistantes sur les sites Droulers et McDonald, localisés dans la même région, ils demeurent assez rares et semblent être sujets au même problème de conservation (Chapdelaine 2010 : 35; Gagné 2010 : 27). Quoi qu'il en soit, l'étude des traces de piquets ou de pieux constitue une démarche normalement privilégiée pour identifier les structures sur les sites iroquoiens (piquets accessoires, plateformes, séchoirs, maisons-longues, huttes, palissades, entrepôts) (voir Pendergast 1984 : 25-28; Kapches 1994 : 178) et leur absence sur le site Mailhot-Curran rend l'identification de telles structures, mais surtout des activités extérieures, particulièrement ardue. Ce problème a notamment été soulevé par Chapdelaine (2010 : 14) pour les maisons-longues du site Droulers. L'étude de la distribution des artefacts, des fosses et des foyers devient alors un objectif indispensable dans la compréhension de l'organisation des espaces de vie. Cela est d'autant plus vrai que, pour les sites iroquoiens du Saint-Laurent, la documentation relative aux tâches qui ont eu lieu à l'intérieur et/ou à l'extérieur des maisons-longues est ténue (Engelbrecht 2003 : 94).

4.1.1.1 *Le secteur de la maison-longue*

4.1.1.1.1 *La maison-longue*

Dans le secteur de la maison-longue, les indices d'établissement retrouvés sont relativement évidents et bien conservés, bien que, comme souligné plus haut, aucune trace de piquet n'ait été découverte pour témoigner d'une habitation. Ce sont

l'alignement de trois structures de combustion et la présence de six fosses à proximité qui permettent de reconnaître la maison-longue (fig. 4.2). L'existence d'un dépotoir et d'une petite zone de rejet en périphérie en suggère aussi la présence. Cette structuration de l'espace est typique des établissements iroquoiens. En effet, selon la description faite par les chroniqueurs européens du XVII^e siècle et la fouille de nombreuses habitations datant des XV^e et XVI^e siècles, nous savons que l'aménagement interne des maisons-longues était normalement constitué d'une allée centrale dans laquelle des foyers étaient alignés à distance relativement régulière avec des fosses associées aux aires de combustion (Benmouyal 1990 : 63; Chapdelaine 2010 : 34; Tremblay 2006 : 27). De plus, le rejet en dépotoirs peu éloignés des extrémités des maisons était un comportement relativement courant (Warrick 1984 : 29-30).

L'habitation du site Mailhot-Curran montre une orientation générale est-ouest (plus précisément OSO-ENE), ce qui est intéressant puisque cette tendance est commune à plusieurs sites du monde iroquoien (Norcliffe et Heindenreich 1974), bien qu'une certaine variabilité puisse s'observer (voir Dodd 1982 : 118, 242). Certains chercheurs proposent que le choix de l'orientation des maisons-longues fût relié au facteur éolien (Norcliffe et Heindenreich 1974; Dodd 1982; Engelbrecht 2003 : 74), principalement de manière à ce que les habitations maximisent leur efficacité thermique en exposant le moins de surface au vent dominant. On pense, par exemple, que les extrémités des maisons-longues, en étant arrondies, offraient au vent une résistance moindre que les murs latéraux (Engelbrecht 2003 : 74). La maison-longue de Mailhot-Curran est disposée de façon à ce que son extrémité ouest se présente au vent dominant annuel OSO de Saint-Anicet (fig. 4.3). Par contre, durant l'hiver, le vent provient surtout du nord-ouest et la maison-longue serait, à ce moment là, directement perpendiculaire au vent et donc très exposée. Dans la littérature, il est aussi suggéré que l'orientation des habitations fût reliée à d'autres facteurs, notamment topographiques, sociaux ou même au système défensif du village, entre autres, dans le cas d'un rassemblement de maisons-longues (Engelbrecht 2003 : 93-94). Ce dernier facteur ne semble pas s'appliquer au contexte de Mailhot-Curran, composé seulement d'une ou de deux habitations.

Toutefois, la topographie du site formée d'une série de terrasses orientées est-ouest pourrait avoir influencée l'orientation de la maison-longue.

Les dimensions de la maison-longue ont été estimées à 13 m de longueur sur 4.5 m de largeur par Michel Gagné (Gagné 2000, 2001, 2002) et nous croyons, *a priori*, que cette estimation pourrait être exacte. Toutefois, ces dimensions demeurent approximatives en raison de l'absence de piquet et il importera de les réexaminer. La superficie des habitations peut être estimée à l'aide de la densité des témoins culturels et grâce à la distribution des structures, qui permettent la délimitation de maisons-longues en cas d'absence de piquet (Chapdelaine 2010 : 35; Gagné 2010 : 28). En effet, on reconnaît généralement une concentration des vestiges dans l'axe central des habitations, puis une diminution vers la limite présumée. D'un autre côté, les foyers, disposés dans l'axe longitudinal des maisons-longues, contribuent à délimiter la longueur.

L'habitation n'a été fouillée qu'à 70 %, selon la superficie estimée par Gagné, et son périmètre semble n'avoir été mis au jour que de façon partielle. La fouille permet quand même de reconnaître une densité relativement plus forte du mobilier archéologique dans l'axe central, puis sa diminution vers la limite présumée des extrémités et des murs longitudinaux de la maison-longue, surtout dans la portion est, fouillée plus intensivement. La diminution plus nette des vestiges dans cette portion permet de délimiter assez bien sa largeur. Les puits 62N-101W et 62N-105W sont marqués par l'absence de vestige et constituent probablement la limite sud-est de l'habitation (fig. 4.1). La diminution de la densité des vestiges autour des puits 65N-100W, 66N-101W, 66N-103W et 67N-103W, semble témoigner de la limite interne nord-est. Ensuite, une augmentation de la densité des vestiges dans le puits 68N-102W pourrait signifier le début d'une zone de rejet extérieur au nord-est de la maison-longue. En nous basant sur la densité du matériel archéologique, nous croyons donc que la largeur de la maison-longue pourrait se rapprocher de 5.5 m, comparativement au 4.5 m suggéré par Gagné (2000, 2001, 2002). La largeur des maisons-longues iroquoiennes varie généralement entre 5.5 et 7.5 m pour une moyenne d'environ 6 m (Chapdelaine 2010 : 35), ce qui place notre habitation légèrement en dessous de la moyenne. Pour ce qui est de délimiter

la longueur de la maison-longue, nous pouvons nous fier à une certaine diminution du mobilier archéologique aux extrémités. On sent une réduction prononcée à partir du puits 63N-98W et ceci semble marquer la limite est. Quant à la limite ouest, cette diminution est moins nette, mais s'inscrit à partir des puits 69N-115W et 68N-116W. En nous basant sur l'étude de la densité des vestiges, nous avons donc estimé que la longueur de l'habitation était d'au moins 15 m, au lieu des 13 m estimé par Gagné (2000, 2001, 2002). En somme, nous suggérons que la maison-longue de Mailhot-Curran mesurait 15 m sur 5.5 m.

L'allée centrale des maisons-longues iroquoiennes mesure normalement 3 m de largeur (Tremblay 2006 : 27) et nous avons noté que les foyers et les fosses de l'habitation de Mailhot-Curran peuvent très bien être contenus dans cet espace (fig. 4.4). Les maisons-longues comportaient généralement deux banquettes disposées le long de chacun des deux murs latéraux et échafaudées de 40 à 150 centimètres au-dessus du sol (Tremblay 2006 : 27). À Mailhot-Curran, en l'absence de traces de piquets, aucun indice ne témoigne vraiment de ces structures ou de leurs dimensions. Nous pouvons seulement noter que les fosses découvertes se concentrent près des foyers dans l'allée centrale. Il est habituellement rare de retrouver des fosses sous les banquettes (Kapches 1994 : 180); ceci pourrait alors suggérer la présence de banquettes le long des deux murs de la maison-longue. Il faut néanmoins considérer que le modèle des deux banquettes n'est pas immuable. Une seule banquette a été identifiée pour plusieurs maisons-longues, notamment sur les sites Beckstead (Pendergast 1984 : 22) et McIvor (Wright 1972 : 83; Chapdelaine 1989a : 219). Sur le site McIvor, l'aménagement d'une seule banquette dans la moitié sud de la maison-longue numéro 1 avait incité les occupants à disposer les fosses davantage dans la moitié nord. À Mailhot-Curran, peut-on, de ce fait, attribuer une même signification à ce que 4 fosses sur 6 aient été creusées dans la moitié sud de l'allée centrale? Quoi qu'il en soit, il y a une certaine asymétrie dans l'organisation de l'espace intérieur de l'habitation que nous ne pouvons pas ignorer.

Les portes des maisons-longues sont habituellement situées aux extrémités et donnent généralement sur des portiques ou cubicules dans lesquels, d'après les mentions de

Cartier (Biggar 1924 : 158) et de Champlain (Giguère 1973 : 562), les occupants entreposaient des surplus de nourriture et du bois de chauffage (Chapdelaine 1985 : 34; Tremblay 2006 : 27). Pour la maison-longue de Mailhot-Curran, on identifie pour chacune des extrémités des espaces libres de structures (foyers ou fosses) variant entre 2.75 et 3.5 m de longueur qui pourraient avoir rempli le rôle de cubicules (fig. 4.4). Soulignons que les portiques sont le plus souvent exempts de fosses puisque l'entreposage pouvait se faire dans des tonneaux d'écorce (Kapches 1994 : 180) et/ou dans des pots en terre cuite. On note également que les extrémités de la maison-longue sont pauvres en matériel archéologique, un indice pouvant appuyer la présence de cubicules (Chapdelaine 1985 : 34).

4.1.1.1.1 *Les foyers et les fosses*

Les trois structures de combustion (Str-3, 8 et 10) mises au jour dans la maison-longue ont toutes été définies comme des foyers peu marqués, caractérisés par des lentilles de sol légèrement rubéfiées à la base et, au sommet, par une poche de cendre (Gagné 2001 : 25, 2002 : 24). Notons que la fouille des foyers n'a pas été effectuée et, par conséquent, aucune information sur leur contenu ou leur profondeur n'a été relevée. Par contre, leur étendue a été documentée et une certaine variabilité dans les dimensions a pu être observée. Les structures de combustion 3, 8 et 10 mesurent respectivement 155 cm sur 70 cm, 43 cm sur 42 cm et 80 cm sur 89 cm (fig. 4.2). Nous pouvons aussi noter que le foyer ouest se situe relativement près du foyer central, produisant ainsi un aménagement des aires de combustion plus ou moins asymétrique.

Contrairement aux foyers, les structures de creusement (N = 6) retrouvées dans la maison-longue ont été fouillées. Elles contiennent toutes du matériel archéologique. Leur forme est ovale et leurs parois sont généralement droites (4 fois sur 6), mais parfois obliques (1 fois sur 6) ou asymétriques (1 fois sur 6) (tab. 4.1). Le fond est majoritairement rond (3 fois sur 6) ou rond à pointu (2 fois sur 6) et plus rarement asymétrique (1 fois sur 6). Une certaine homogénéité peut s'observer dans les dimensions de cinq des fosses (Str-5, 6, 7, 9 et 11). D'abord, la profondeur moyenne de ces structures de creusement est de 40,3 cm et démontre peu de variabilité (σ 6,2, cv

15,3 %). Les fosses du site Mailhot-Curran semblent donc assez profondes, considérant que, d'ordinaire, ces structures dépassent rarement une trentaine de centimètres (Chapdelaine 1985 : 18). Pour ce qui est du petit et du grand axe, ils montrent une moyenne respective de 34,4 cm et de 38,8 cm et ils ne sont pas très variables (petit axe : σ 7,3, cv 21,2 %; grand axe : σ 9,2, cv 23,6 %). Toutefois, mentionnons qu'une sixième structure de creusement (Str-4) dont les petit et grand axes mesurent 71 cm et 90 cm se démarque des autres fosses par son étendue plus importante.

Les vestiges culturels ont été bien documentés dans les fosses et permettent de proposer quelques hypothèses sur leur utilisation. Ces structures contiennent principalement des déchets culinaires osseux (N = 1581, 81,1 %) et des tessons de poterie (N = 397, 18,5 %) (tab. 4.2). Le reste de leur contenu (0,4 %) correspond à six outils en os ou en pierre et à un éclat de taille. La présence de cultigènes est infime (deux grains) et une seule fosse en contenait. Les fosses des sites Mandeville et McIvor étaient également très pauvres en cultigènes (Chapdelaine 1989a : 184); cela ne semble pas étonnant puisque chez les Iroquoiens, le rejet des cultigènes se fait habituellement à l'extérieur des habitations. La majorité des fosses semble liée au rejet des déchets. La fosse Str-11 est assez particulière et se démarque des autres structures par la richesse de son contenu en restes osseux. En partie recouverte d'une meule dormante, elle contenait 1508 déchets osseux, pour la plupart frais, une meule à main en grès et 63 tessons de poterie. Il est fort probable que cette structure fût encore en fonction durant les derniers moments d'occupation de la maison-longue. Les fosses qui sont encore activement utilisées sont souvent recouvertes d'écorce ou de peaux pour faciliter l'utilisation de l'espace qui les entoure (Kapches 1990 : 51). En outre, lorsqu'elles sont hors d'usage, elles sont couramment vidées de leur contenu et/ou remblayées (Kapches 1990 : 51). La structure de creusement Str-5, relativement pauvre en artéfacts (poterie et déchet osseux), pourrait témoigner de cette action. De son côté, Str-6, avec deux ossements, témoigne peut-être d'une fosse inactive (tab. 4.2). Caractérisée par une présence de charbon, tout comme la structure 4, elle pourrait témoigner de vidanges de foyer, mais la quantité n'étant pas connue, on ne peut pas en être convaincu. De plus, toutes les fosses contiennent des os blanchis, un indice qui pourrait témoigner de rejet de foyer. Aucune fosse ne semble avoir revêtu la fonction

de garde-manger. Tapissées d'écorce, celles-ci peuvent être très profondes, pouvant aller jusqu'à 1.5 m sous la surface (Morgan 1962 : 319; Stites 1978 : 59).

4.1.1.1.2 *Le dépotoir et les petites zones de rejet à l'extérieur de la maison-longue*

À quelque 3.5 m au sud-ouest de la maison-longue, les fouilles ont permis d'identifier une zone très riche en mobilier archéologique. D'une superficie minimale de 17 m², elle contient toutes les catégories d'artéfacts et d'écofacts existantes sur le site et constitue l'endroit où la densité est la plus importante. On dénote notamment une grande richesse en poterie, en cultigènes et en ossements (figs. 4.5, 4.6, 4.7 et 4.8). Cette zone semble donc spécifiquement réservée au rejet des déchets. Elle semble avoir été principalement utilisée par les occupants de la maison-longue, comme l'indique l'appariement des tessons qui a permis de l'associer à 12 reprises à la structure d'habitation (fig. 4.9). On peut l'associer 3 fois à la concentration au nord-est de l'habitation et 4 fois à la périphérie extérieure. Ce dépotoir a également été utilisé pour se débarrasser d'au moins 1 vase provenant du secteur nord-ouest. En outre, il peut être associé 3 fois au secteur nord-est. Son emplacement près de la maison-longue n'est pas étonnant. On ne reconnaît généralement pas de grande préférence quant à l'emplacement des dépotoirs dans les villages, mais il n'est pas rare que ceux-ci soient près de l'une des portes de la maison-longue (Warrick 1984 : 29).

La fouille de quelques puits en périphérie de la maison-longue a démontré que des déchets se retrouvaient également autour de l'habitation. Onze vases sont reliés à l'occupation de la maison-longue (fig. 4.9). Il semble y avoir une petite concentration au nord-est de la maison-longue composée majoritairement de tessons de poterie (figs. 4.5 et 4.6). Malgré la richesse en tessons de cette concentration, seulement 3 vases peuvent être associés à l'habitation (fig. 4.9). On remarque la présence de cultigènes et de déchets osseux, mais en infime quantité (figs. 4.7 et 4.8). La nature des vestiges et leur densité corrèlent, par conséquent, avec ceux retrouvés à l'intérieur de la maison-longue.

4.1.1.1.3 *Les activités reliées à la maison-longue*

Les concentrations particulières d'artéfacts et les fosses satellites associées à chaque foyer suggèrent que ceux-ci ont tous été des aires de combustion. Certaines données permettent de penser qu'on en faisait peut-être une utilisation différentielle. D'abord, la variabilité dans l'étendue des foyers et la quantité de fosses satellites, qui semble être en corrélation avec la dimension des foyers, paraissent être en mesure d'appuyer cette idée. Par exemple, le foyer le plus à l'est, soit celui ayant la plus grande superficie, est associé à trois fosses (Str-4, 5 et 6), alors que le foyer ouest, de plus petites dimensions, est entouré de deux fosses (Str-9 et 11) (fig. 4.2). Quant au foyer central, soit le plus petit des trois, il est associé à une seule fosse (Str-7). D'un autre côté, l'étude de la densité des vestiges démontre que les aires de combustion est et centrale ont probablement été les espaces le plus intensément occupés et/ou ceux utilisés sur une plus longue période de temps. La dispersion du mobilier archéologique y est généralement plus éparse et la fragmentation des tessons y est un peu plus importante que dans l'aire de combustion ouest (figs. 4.5 et 4.6)⁹. La moins grande fragmentation des tessons dans cette dernière partie de l'habitation pourrait s'expliquer par un piétinement plus faible, indice qui pourrait sous-entendre qu'elle ait été moins foulée que le reste de l'habitation. Il est reconnu que l'intensité avec laquelle on utilisait les foyers pouvait varier selon les saisons et qu'ils n'étaient pas nécessairement tous utilisés en même temps (Kapches 1990 : 51). Notons à cet effet que le foyer central est relativement petit, mais que l'espace autour semble avoir été relativement bien occupé. Il faut aussi noter que l'ajout d'aires de combustion aux extrémités était une pratique courante chez les Iroquoiens lorsqu'ils agrandissaient leur maison-longue (Engelbrecht 2003 : 72-73), ce qui pourrait expliquer la variabilité dans l'intensité de l'occupation des aires de combustion.

Dans l'ensemble, la présence des cultigènes dans la maison-longue est très pauvre (fig. 4.7). Pour le peu que l'on retrouve, ils sont sporadiques autour des foyers ouest et central, alors qu'ils sont plutôt répandus autour du foyer est. Ceci pourrait, encore une fois, suggérer une occupation plus intense de la portion est de l'habitation. Suite à

⁹ Le contraste entre le poids et le nombre de tessons que l'on peut observer sur les figures 4.5 et 4.6 indique que les tessons dans l'ouest de l'habitation ont moins subi les effets de la fragmentation.

l'utilisation des cultigènes, les occupants de la maison-longue semblent avoir éliminé la majorité des déchets dans le dépotoir où deux concentrations très riches sont visibles, ce qui correspond au modèle de rejet des cultigènes reconnu chez les Iroquoiens.

Pour ce qui est des restes osseux, frais et blanchis, même s'ils couvrent la majeure partie du plancher d'occupation de la maison-longue, on note un comportement particulier lié à leur gestion. Dans chacune des aires de combustion, la plus haute densité en os se retrouve en bordure des fosses et des foyers, lieux probables d'activités culinaires (fig. 4.8). Notons que cette distribution semble typiquement iroquoienne (Plourde 1999 : 9). C'est l'espace près du foyer ouest qui est caractérisé par la fréquence la plus élevée. À l'instar des cultigènes, les occupants de l'habitation effectuaient un nettoyage et rejetaient les ossements à l'extérieur, dans le dépotoir. Par contre, bien qu'ils aient rejeté les os blanchis dans le dépotoir, la plus haute densité se retrouve dans la maison-longue (fig. 4.10). La densité est relativement pauvre dans l'ensemble du dépotoir, mais avec une riche concentration circonscrite dans un puits en particulier qui témoigne peut-être d'un rejet du contenu d'un foyer. Ce comportement se démarque de celui qu'on identifie pour le rejet des os frais (fig. 4.11). Pour ces derniers, les occupants semblent avoir tenu à les rejeter le plus possible dans le dépotoir, probablement pour ne pas attirer la vermine à l'intérieur de l'habitation. En effet, la densité d'os frais est très forte dans le dépotoir par rapport à celle dans la maison-longue. De plus, leur éparpillement dans le dépotoir est plus important, caractérisé par une diffusion qui s'étend sur au moins 6 m².

Pour ce qui est de la gestion des fragments de poterie, le modèle diffère de ceux constatés pour les ossements et les cultigènes. Certes, l'existence de concentrations moyennes, riches et même très riches dans le dépotoir et dans la zone de rejet au nord-est de la maison-longue témoigne d'un désir d'évacuer les débris à l'extérieur (fig. 4.5). L'appariement des tessons en vases peut le démontrer (fig. 4.9). Certains vases provenant de l'habitation ont, par exemple, été jetés dans le dépotoir (N = 12), en périphérie (N = 11) et dans la concentration au nord-est (N = 3). Par contre, le plancher de l'habitation démontre qu'on y laissait parfois des tessons de vases brisés et qu'on ne s'inquiétait pas de leur présence à l'intérieur. Sans doute, les tessons n'étaient pas

encombrants pour les occupants puisqu'ils s'enfouissaient peu à peu dans le sol au gré du piétinement. Dans la maison-longue, les concentrations de tessons ayant les densités les plus fortes sont situées près de chaque aire de combustion. Tel que souligné plus haut, les tessons de l'aire de combustion et de l'extrémité ouest sont moins fragmentés que ceux des deux autres aires de combustion et ceci pourrait s'expliquer par une occupation moins intensive de la partie ouest. Dans le dépotoir, la distribution des tessons selon le nombre est représentée par une seule grande concentration dans le centre-est et elle se diffuse dans tout le dépotoir d'ouest en est. La distribution selon le poids nous informe de l'existence de deux concentrations importantes qui se chevauchent, l'une à l'ouest et l'une au centre-ouest (fig. 4.6). Le contraste entre le poids et le nombre des tessons dans la portion ouest du dépotoir indique qu'ils sont moins fragmentés.

La majorité de l'outillage récupéré sur le site provenait de la maison-longue (fig. 4.12). D'abord, notons que 8 meules à main sur 11 se situaient à l'intérieur de la maison-longue. Les activités de mouture paraissent donc s'être déroulées principalement à l'intérieur de l'habitation, comme le suggère aussi la meule dormante associée au foyer ouest. La répartition de ces outils est relativement hétérogène à l'intérieur de l'habitation et principalement associée à l'aire de combustion ouest, sinon à l'aire de combustion est. À l'inverse, l'outillage en os semble réparti surtout auprès des aires de combustion est et centrale. Rappelons que cette catégorie d'outil est dominante sur le site (N = 40). Le quart se retrouve dans la maison-longue, mais près de la moitié a été jetée dans le dépotoir au sud-ouest. La rejet fréquent de l'outillage en os dans le dépotoir a été observée par Gates St-Pierre (2001 : 48). Ce comportement semble normal puisque, comme le souligne ce dernier, les dépotoirs sont généralement riches en objets en os. La présence de quelques outils (1 outil bifacial, 1 pointe (complète), 1 outil poli indéterminé, 1 nucléus, 9 fragments d'outils en os) et de quelques éclats (N = 7) démontre qu'on pouvait les maintenir, les fabriquer, les utiliser ou les ranger dans la maison-longue. La petite densité de l'outillage suggère néanmoins que les activités reliées à la fabrication des outils, du moins leur utilisation, s'effectuaient probablement aussi à l'extérieur. Toutefois, le reste du site est caractérisé par une relative pauvreté en

outillage, surtout taillé et poli, dont la distribution n'aide pas réellement à comprendre l'utilisation. D'autres fouilles le permettraient peut-être. Les pipes sont présentes dans la maison-longue et dans le dépotoir. En fait, leur emploi semble généralisé sur tout le site (fig. 4.13). Les rebuts de pâte, qui pourraient témoigner de la fabrication des vases en terre cuite, sont présents en faible nombre ($N = 5$) sur le site et ne permettent pas vraiment de bien documenter cette activité (fig. 4.13). Notons au moins qu'ils sont absents de la maison-longue. La fabrication des vases était fort probablement effectuée à l'extérieur et, dans ce cas, aurait pu avoir été une activité estivale.

4.1.1.2 *Le secteur nord*

Le secteur nord est localisé à 18 m de la maison-longue. Le mobilier archéologique démontre que ce secteur accueillait probablement une autre aire d'habitat. C'est principalement la distribution des vases qui nous le fait croire, car elle ne nous permet pas de l'associer aux autres secteurs (fig. 4.9). Nous croyons que ce secteur comportait un dépotoir. Le matériel archéologique est relativement dense, à l'instar du dépotoir du secteur de la maison-longue (fig. 4.1). La présence des cultigènes y est assez riche et comparable à ce que l'on voit dans le dépotoir au sud (fig. 4.7). Pour ce qui est de la densité des ossements, elle va de très pauvre à moyenne et peut alors se comparer aux densités de la maison-longue ou du dépotoir du secteur au sud (fig. 4.8). Quant à la poterie, elle est assez bien représentée en nombre (moyen à riche), mais un peu moins en poids (pauvre à moyen) (figs. 4.5 et 4.6). Cette densité est toutefois représentative de tous les secteurs sur le site. Pour ce qui est de l'outillage, un total de 5 outils en os et 1 meule à main a été retrouvé dans ce secteur (fig. 4.12). On compte également 8 fragments de pipe et 2 rebuts de pâte (fig. 4.13). En résumé, bien que tout porte à croire que ce secteur constitue un dépotoir, surtout en raison de sa richesse en cultigènes, la prudence est de mise puisque l'aire fouillée, soit 5 m², est trop faible pour avancer des conclusions fermes.

4.1.1.3 *Le secteur nord-est*

Le secteur nord-est se situe à environ 10 m du secteur de la maison-longue. Une seule structure (Str-1) y a été découverte (fig. 4.2) (Gagné 2000 : 37). C'est une fosse aux

murs obliques pointus et au fond rond. Son axe principal est d'environ 30 cm, alors que sa profondeur est de 27 cm. Elle se démarque donc des autres fosses découvertes sur le site en étant de 7 à 22 cm moins profonde que les autres. Par contre, son contenu (37 tessons de poterie [2 bords et 35 corps], 1 fragment de pipe et 6 déchets culinaires osseux) s'apparente fortement à celui des autres structures, ce qui fait qu'elle constitue probablement une fosse à déchets. Aucun foyer n'a été découvert à proximité, mais comme ce secteur n'a pas été fouillé de façon intensive, nous ne savons pas si cette absence est réelle. Le matériel archéologique retrouvé dans les puits fouillés autour de la fosse démontre une densité pauvre à moyenne qui se compare assez bien à la densité que l'on retrouve autour des foyers et des fosses de la maison-longue (fig. 4.1). Selon les données disponibles, la fosse Str-1 semble être le centre névralgique de l'activité qui a eu lieu dans le secteur nord-est. La catégorie d'artéfacts dominante est de loin la poterie et c'est ce qui caractérise ce secteur (figs. 4.5 et 4.6). En nombre, on remarque une densité qui rappelle celle de la maison-longue autour des foyers central et est, mais en poids, on note l'une des plus hautes densités du site, telles qu'on le voit dans le dépotoir et dans la fosse Str-4. Sinon, ce secteur demeure très pauvre en cultigènes et très pauvre à pauvre en déchets osseux (figs. 4.7 et 4.8). La quantité de l'outillage retrouvé est très pauvre: un seul grattoir et deux outils en os ont été recouverts (fig. 4.12). On note aussi la présence de pipes (fig. 4.13). La distribution des vases a démontré que 3 vases de ce secteur se raccordent avec ceux de la maison-longue située au sud-ouest, tandis que 1 vase se recolle avec des tessons provenant de la concentration au nord-est de la maison-longue et 1 autre avec le secteur ouest (fig. 4.9). Rappelons que 3 vases peuvent être associés au dépotoir du secteur de la maison-longue. En somme, les vestiges retrouvés dans ce secteur se conforment assez bien à ce que l'on peut observer dans la maison-longue, sans toutefois confirmer ou infirmer une fonction d'habitation. Les activités du secteur nord-est pourraient témoigner d'activités extérieures. D'autres fouilles permettraient probablement de mieux comprendre ce secteur.

4.1.1.4 *Le secteur nord-ouest*

Dans le secteur nord-ouest, un seul puits a été fouillé complètement et il témoigne d'une concentration d'artéfacts de densité moyenne. Notons que quelques sondages de densité

pauvre ont été effectués en périphérie de ce puits (fig. 4.1). Le secteur nord-ouest est localisé à 18.5 m au nord-ouest de la maison-longue. Un peu plus de 35 m le sépare du secteur nord-est et quelque 15 m du dépotoir du secteur de la maison-longue. Notons que 1 vase s'associe avec le dépotoir et 1 autre avec le secteur nord-est (fig. 4.9). Aucune structure n'y a été découverte. On reconnaît une densité moyenne de poterie (nombre et poids) (figs. 4.5 et 4.6). La présence d'os blanchis est très pauvre et on note une absence d'os frais (figs. 4.10 et 4.11). En outre, il y a une pauvreté en cultigènes et on compte 3 pipes, 1 rebut de pâte et 2 éclats de débitage (figs. 4.7, 4.12 et 4.13). Encore une fois, la compréhension de ce secteur serait avantagée par la réalisation d'autres travaux archéologiques.

4.1.1.5 *L'utilisation des divers objets sur l'ensemble du site*

En somme, les cultigènes sont présents dans tous les secteurs du site, mais généralement en petite quantité et de manière très localisée. Seuls les dépotoirs en témoignent une forte densité. Quant aux ossements, les os frais sont localisés dans tous les secteurs, sauf celui au nord-ouest. La plus forte densité se trouve dans les dépotoirs ou dans la maison-longue. Les os blanchis sont dans tous les secteurs, mais en densité très pauvre à pauvre. Seuls le dépotoir et l'habitation du secteur de la maison-longue ont une concentration riche, mais de façon localisée. La poterie et les pipes sont présentes sur tout le site. La présence de la quasi-totalité des types d'artéfacts ou d'écofacts sur l'ensemble des secteurs semble démontrer qu'on faisait une utilisation relativement généralisée de l'espace. Par ailleurs, les activités de mouture, dont témoignent les meules à main et la meule dormante, paraissent s'être principalement déroulées dans l'habitation. De plus, la majorité de l'outillage est en association avec la maison-longue et son dépotoir. Le secteur de la maison-longue semble avoir été occupé plus intensivement que tout autre secteur. Cependant, il est possible que les fouilles plus intensives qui ont eu lieu dans cette portion du site soient responsables de ce résultat. D'autres travaux permettraient de le vérifier.

4.1.1.6 *Étude de la distribution horizontale des vases*

L'analyse de la distribution spatiale des vases à l'intérieur de la maison-longue est une démarche qui a été privilégiée par Clermont *et al.* (1983) et par Chapdelaine (1989a), principalement dans le but de comprendre les liens entre les unités familiales. En effet, les archéologues acceptent généralement le modèle de structuration interne des maisons-longues iroquoiennes selon lequel deux familles nucléaires se faisant face partageaient un même foyer (Clermont *et al.* 1983 : 131; Chapdelaine 1989a : 141; Tremblay 2006 : 27). En théorie, on multiplie par deux le nombre de foyers pour connaître le nombre de familles qui occupaient une maison-longue (Chapdelaine 1989a : 141). Par exemple, la maison-longue de Mailhot-Curran, composée de 3 foyers, a pu avoir été occupée par 6 familles nucléaires, chacune logeant dans une aire familiale (fig. 4.9). D'un autre côté, nous savons que dans une habitation le nombre de banquettes peut varier. Pendergast (1984 : 22) soutient que ceci pourrait témoigner d'une variabilité dans la structuration sociale de l'espace intérieur des maisons-longues iroquoiennes du Saint-Laurent. Le partage d'un foyer par deux familles ne serait donc pas toujours la norme. Comme nous ne sommes pas sûrs du nombre de banquettes installées dans la maison-longue de Mailhot-Curran, nous ne pouvons non plus être certains du nombre de familles qui l'occupait. Toutefois, ceci ne nous empêche pas d'utiliser le nombre théorique de familles comme modèle et réaliser l'étude de la distribution des vases pour tenter de comprendre la répartition des vases cassés.

On compte 32 vases domestiques dans l'espace dédié aux aires familiales et aucun petit vase. Un total de 20 vases est constitué de regroupements de tessons, alors que 12 vases sont représentés par un unique tesson. Pour comprendre la relation entre les aires familiales, nous devons mettre de côté ces 12 derniers vases et nous concentrer sur les 20 premiers qui peuvent nous informer sur la répartition des fragments faisant partie d'un même objet. On dénote que 30 % (6/20) des vases sont répandus dans une seule aire familiale (distribution unifocale), alors que 70 % (14/20) le sont dans plus d'une aire familiale (distribution multifocale) (tab. 4.3). Pour les vases dont la distribution est multifocale, la plupart (12/14) impliquent une distribution dans 2 aires familiales. Sinon, 1 seul vase se retrouve dans 3 aires familiales, tandis que 1 autre est éparpillé dans 4

aires familiales. Tous les vases distribués de façon multifocale ont été dispersés dans des aires voisines. Ajoutons aussi qu'environ 65 % (9/14) ont croisé la ligne des feux. Comme pour Lanoraie (Clermont *et al.* 1983 : 150-151) et Mandeville (Chapdelaine 1989a : 146), nous pouvons en déduire que la ligne des feux et les espaces familiaux ne constituaient pas de barrières à la distribution des tessons. À l'instar de Clermont *et al.* (1983) et de Chapdelaine (1989a), nous constatons que la distribution des vases illustre une certaine circulation des objets sur le plancher de la maison-longue. Les aires familiales n'étaient probablement pas étanches et les occupants pouvaient traverser la ligne des feux et les divers espaces familiaux. Les aires familiales 1 Nord et 1 Sud, 2 Nord et 2 Sud, ainsi que 3 Nord et 3 Sud sont celles qui sont liées le plus souvent. On peut donc penser que les familles vivant l'une en face de l'autre avaient davantage de relations qu'avec leurs voisins de banquettes (fig. 4.9). Ces relations peuvent s'expliquer par le partage d'un foyer autour duquel les activités culinaires s'effectuaient.

À l'échelle du site, l'analyse de la distribution horizontale des vases est une démarche qui permet de comprendre la relation entre les différents secteurs, puisque la gestion des vases cassés est dynamique et peut impliquer une circulation des objets. Nous avons pu le constater plus haut en étudiant chaque secteur, ce qui permet d'inférer ou non leur contemporanéité. En effet, l'appariement des tessons en vase associe à plusieurs reprises les secteurs de la maison-longue, nord-ouest et nord-est, ce qui nous autorise à croire qu'ils étaient contemporains (fig. 4.9 et tab. 4.4). Par contre, la distribution des vases ne permet pas d'établir de lien entre le secteur nord et les trois autres secteurs. Nous pouvons alors nous interroger sur la contemporanéité du secteur nord avec le reste du site. Celle-ci pourra être validée par une comparaison de la poterie dont les données vous seront présentées plus loin.

L'étude de distribution des vases est une démarche qui sert, en outre, à comparer la répartition des différents types de vase : petits vases (PV), vases domestiques avec (VAP) ou sans parement (VSP), pour comprendre les comportements associés à chacun. Près de 70 % des vases sont répertoriés dans le secteur de la maison-longue, plus particulièrement dans l'habitation (22,9 %) ou dans le dépotoir (28,2 %) (tab. 4.5). Les

secteurs nord-est et nord contiennent, quant à eux, respectivement 15,4 % et 9 % de la collection de vases, tandis que très peu de vases ont été découverts dans le secteur ouest (2,2 %) et dans la zone centrale (3,7 %). Dans le secteur de la maison-longue, 82 % des vases retrouvés sont des VAP, alors que le reste est constitué d'autant de VSP (9 %) que de PV (9 %). Les vases retrouvés dans l'habitation sont presque 9 fois sur 10 des VAP, tandis que 1 fois sur 10 ce sont des VSP. Ces fréquences vont donc dans le même sens que celles caractérisant le site en son entier. Il faut noter qu'aucun PV n'a été retrouvé à l'intérieur de la maison-longue. Ceci permet de se questionner sur la fonction attribuée aux PV. Sur le site Mandeville, des PV avaient été retrouvés à l'intérieur des maisons-longues et leur patron de distribution horizontale était semblable à celui des vases domestiques (Chapdelaine 1989a : 146). On leur attribuait, par conséquent, le même ensemble de comportements que celui des vases de grands formats et on leur conférait une probable utilisation féminine et une fonction domestique. En revanche, sur le site Mailhot-Curran, leur absence de la maison-longue suggère qu'on ne leur destinait sans doute pas une fonction domestique. Ce fait pourrait soutenir l'hypothèse en vogue d'une fabrication des PV par des apprenties potières. Les PV se retrouvent majoritairement dans le dépotoir au sud-ouest de la maison-longue (42,9 %). Sinon, ils se trouvent plus particulièrement dans les secteurs nord-est (19 %) et nord (19 %).

La plupart des VAP et des VSP ont été retrouvés dans l'habitation et le dépotoir du secteur de la maison-longue. Pour ce qui est des VAP, on les retrouve, en outre, le plus souvent en périphérie de la maison-longue et dans le secteur nord-est. Dans chaque secteur, la présence des VAP domine généralement celle des VSP et des PV. Le secteur ouest est toutefois caractérisé par une absence de VSP et de PV. Les VSP sont également absents de la zone centrale.

4.1.2 *La nature de l'occupation de Mailhot-Curran*

Dans la littérature, on réfère généralement aux schèmes d'établissement des Iroquoiens sous plusieurs termes : camps spécialisés pour la pêche, la chasse et la cueillette, hameaux horticoles saisonniers (*cabin sites*), hameaux (*hamlets*), petits, moyens ou gros villages. Nous nous interrogeons à savoir à quel type de site correspond l'occupation de

Mailhot-Curran. Nous tenterons de déterminer la nature de l'occupation de notre site en se basant sur les caractéristiques propres à chacun.

La superficie demeure l'un des paramètres sur lequel les archéologues s'appuient pour définir la nature d'un site. Pour Noble (1975) et Heidenreich (1978), un village doit couvrir une superficie d'au moins 0,2 hectare (0,5 acre ou 2025 m²). Selon Warrick (1984 : 8), un village est d'une dimension plus grande que 0,4 hectare (1 acre ou 4050 m²). Les sites plus petits que 0,4 hectare sont appelés hameaux et ceux d'une superficie plus petite que 0,2 hectare (0,5 acre ou 2025 m²) sont définis comme des campements. En tenant compte de ces paramètres spatiaux, le hameau, tel que caractérisé par Warrick (1984), pourrait donc être considéré comme un petit village du point de vue de Noble (1975) et de Heidenreich (1978). Un village iroquoien est généralement défini comme un regroupement de maisons-longues associées à des dépotoirs et parfois entourées d'une palissade (Heidenreich 1978 : 377; Noble 1975 : 38; Warrick 1984 : 7; Engelbrecht 2003 : 88). Notons que les petits villages, soit les hameaux, ne sont souvent pas palissadés (Trigger 1969 : 14) et qu'ils peuvent avoir deux ou trois maisons-longues (Warrick 2000 : 449). Les sites villageois sont généralement localisés sur des terres sablonneuses, des collines ou des emplacements ayant des qualités défensives. Ils sont souvent à proximité de zones humides et marécageuses qui renferment une richesse en ressources animales et végétales (Engelbrecht 2003 : 90; Wright 2004 : 1259).

Tous s'entendent pour dire que le village est semi-permanent. Les Iroquoiens déplaçaient leur village tous les 10 à 20 ans environ (Heidenreich 1978 : 381; Trigger 1976 : 147) pour diverses raisons telles que la détérioration des structures, la prolifération de la vermine dans les réserves de nourriture, l'insalubrité, l'épuisement des terres agricoles et de l'environnement (Chapdelaine 1993 : 178; Tremblay 2006 : 28). Le village était donc occupé durant moins d'une génération et, au cours de sa vie, un Iroquoien pouvait vivre dans plusieurs villages. Un hameau, petit village, pouvait être semi-permanent, donc occupé à l'année. Les campements et les hameaux horticoles saisonniers ne sont pas considérés comme des occupations semi-permanentes (Warrick 1984 : 7).

La différence entre un hameau et un hameau horticole saisonnier se situe dans la fonction du site. Le premier est un petit village indépendant, tandis que le second est un satellite d'un gros village et situé à proximité des champs cultivés (Chapdelaine 1989a : 127). En archéologie, la différence entre les deux se voit surtout au par la saisonnalité de l'occupation. Les hameaux horticoles saisonniers sont occupés durant la croissance des cultigènes pendant les mois chauds à partir du printemps, lorsque les femmes et les enfants allaient s'occuper des champs, tandis que les hommes partaient pour exercer la chasse et la pêche, pour faire des échanges et entretenir leurs relations politiques (Chapdelaine 1989a : 127; Kapches 1994 : 197; Thwaites 1896-1901 8:143, 10:53). Les villages étaient, quant à eux, occupés plus intensivement de l'automne au printemps. Ces deux types de site devraient avoir un caractère synchronique, la longévité du hameau saisonnier étant relativement identique ou plus courte que le village auquel il est associé (Chapdelaine 1989a : 127). Pour ce qui est des camps de pêche, qui sont susceptibles d'être réutilisés pendant plusieurs générations et illustrer plusieurs siècles d'occupation, ils peuvent témoigner d'occupations diachroniques (Chapdelaine 1989a : 127).

Les hameaux horticoles saisonniers ont habituellement des maisons-longues de petites dimensions ou des genres de hutte ou habitation semi-circulaire, avec peu de foyers ou de fosses et sont généralement exemptes de cubicules (Kapches 1990 : 61, 1994 :176; Pearce 1983 : 30; Williamson 1983 : 55). L'organisation intérieure des habitations moins élaborée suggère qu'elles étaient occupées moins intensivement, de façon saisonnière durant les mois chauds, et pour des fonctions différentes que les maisons-longues typiques occupées à l'année (Kapches 1990 : 61). Ces dernières pouvaient servir de lieu pour toutes les activités : repos, entreposage et préparation des aliments, entreposage des outils et des matières premières, préparation de produits finis, accouchement, mort, cérémonies et réunions politiques (Kapches 1994 : 177). À l'inverse, sur les hameaux saisonniers, la majorité des activités semble se dérouler principalement à l'extérieur des habitations, comme le suggère la plus petite fréquence des vestiges à l'intérieur (Pearce 1983 : 30; Williamson 1983 : 55). Les hameaux saisonniers semblent avoir généralement peu d'habitations. Par exemple, les sites neutres Windermere, Ronto et Smallman ont

chacun une seule habitation (Pearce 1983 : 30), bien que certains en aient plusieurs comme le site huron Robin Hood qui en possède quatre (Williamson 1983 : 55). En outre, les hameaux saisonniers iroquoiens semblent renfermer une plus petite quantité d'artéfacts et d'écofacts comparés aux villages semi-permanents (Pearce 1983 : 30; Williamson 1983 : 55).

Le site Mailhot-Curran s'étend sur au moins 5400 m² (1,3 acres ou 0,54 hectare). En termes de superficie, le site pourrait donc se qualifier de justesse pour un petit village d'après les critères de Warrick (1984 : 8). Par contre, selon les données disponibles, nous ne reconnaissons pas sur Mailhot-Curran un regroupement de maisons-longues qui caractérise les villages iroquoiens typiques. L'organisation en quatre secteurs séparés par un espace ouvert, en plus de la présence d'une maison-longue et possiblement d'une deuxième, suggère que Mailhot-Curran fut un petit village, et si le nombre d'habitations ne s'élevait pas à plus de deux ou trois, il pourrait être davantage un hameau. Il semble toutefois se conformer au modèle d'établissement villageois reconnu dans pratiquement toute l'Iroquoïanie, c'est-à-dire à l'intérieur des terres, en retrait des grands cours d'eau et sur des terres sablonneuses (Woods et Gaudreau 2012; Chapdelaine 1993 : 181-182, 1989a : 52). De plus, il se situe dans une zone relativement élevée comportant une série de terrasses surplombant une zone marécageuse (Gagné 2000 : 18).

En ce qui concerne la saisonnalité, l'étude de l'assemblage faunique peut nous informer sur la période de l'année durant laquelle le site était occupé, plus particulièrement en identifiant la présence d'espèces qui ne séjournent pas à l'année dans une région (Courtemanche et St-Germain 2000). Toutefois, les taxons déterminés ne permettent pas d'y arriver puisque plusieurs sont présents à l'année dans l'environnement du site (voir chapitre 3). Ils indiquent une exploitation pouvant s'effectuer tôt au printemps jusqu'à tard en automne et durant l'hiver. Les espèces mammaliennes étaient disponibles pour les occupants du site à longueur d'année, bien que la chasse automnale soit plus productive étant donné que la condition physique des animaux y est à son apogée (Courtemanche et St-Germain 2000). Quoi qu'il en soit, le cerf de Virginie, le castor et l'ours peuvent être capturés durant toute l'année. Nommons aussi les Tetraoninae (tétrés,

lagopèdes, gélinotte) qui sont aussi disponibles toute l'année. Les canards et les colombidés (tourtes), espèces migratrices, pouvaient être capturés du printemps jusqu'à l'automne. Quant à la sauvagine, elle était présente durant l'automne et le printemps. De plus, certains canards pouvaient hiverner dans la région. Pour ce qui est des poissons, qui dominent les restes osseux, ils sont également présents durant toute l'année. La plupart des espèces de poissons indigènes frayent au printemps et à l'été. Cependant, il est à noter que l'anguille d'Amérique, la deuxième espèce de poisson la plus pêchée par les occupants de Mailhot-Curran, fraye à l'automne, mais la dévalaison¹⁰ débute dès juin dans le Haut-Saint-Laurent (Courtemanche et St-Germain 2000). En somme, les espèces capturées indiquent que le site peut avoir été occupé à l'année, sans toutefois le confirmer ou l'infirmer. Par conséquent, pour évaluer si Mailhot-Curran constitue un hameau (village indépendant) ou plutôt un hameau saisonnier (satellite), nous devons nous pencher sur l'étude du schème d'établissement et de la culture matérielle.

Nous pouvons éliminer d'emblée la thèse du camp de pêche. La position de Mailhot-Curran sur une crête morainique correspond au même schème d'établissement caractérisant les deux sites villageois les plus importants de la région, Droulers et McDonald. Bien que la pêche constitue une activité non négligeable pour les occupants de Mailhot-Curran, le contexte géographique dans lequel le site se trouve, soit en retrait des grands et moyens cours d'eau, à 8 km du lac Saint-François et à 3,2 km du bassin versant de la rivière La Guerre, suggère que le site ne fut pas occupé spécifiquement pour la pêche. Ajoutons aussi que les camps de pêche sont généralement situés près des grands cours d'eau (Jamieson 1990 : 398) et Saint-Anicet n'y fait pas exception. Plusieurs camps de pêche ont été retrouvés en bordure de la rivière La Guerre (Gagné 2006a : 36). Bien sûr, les occupants de Mailhot-Curran portaient probablement chaque année dans ce genre de campement pour faire la pêche, comme le témoignent toutes les espèces de poissons répertoriées dans l'assemblage faunique qui favorisent les cours d'eau importants ou moyennement importants (Courtemanche et St-Germain 2000). En

¹⁰ La descente d'un cours d'eau par les poissons.

outre, le site ne semble pas avoir été réoccupé durant plusieurs générations. Nous reviendrons sur la chronologie dans le chapitre 5, dédié à l'analyse inter-site.

La présence de pipes pourrait suggérer la présence d'hommes sur le site. En effet, les sources historiques (Boucher 1664 : 101) soutiennent que fumer la pipe, ainsi que leur confection, étaient des activités masculines, ce qui semble généralement accepté par les archéologues. Rappelons qu'on associe l'occupation des hameaux saisonniers au travail des champs de culture, une activité réalisée par les femmes durant la saison estivale, période durant laquelle les hommes quittent le village. La présence de pipes sur le site pourrait-elle avoir assez de poids pour appuyer la thèse du petit village semi-permanent? Dans tous les cas, nous ne pouvons pas seulement se baser sur la présence de pipes sur le site pour exclure l'hypothèse du hameau saisonnier. D'ailleurs, quelques hommes devaient accompagner les femmes et les enfants dans les hameaux saisonniers pour les protéger et pour protéger les champs de culture lorsque la plupart partaient (Heidenreich 1971 : 217).

La maison-longue mise au jour sur le site Mailhot-Curran témoigne des habitations semi-permanentes typiques iroquoiennes constituées d'un alignement de foyers et de fosses associées aux aires de combustions. Toutefois, l'habitation ne possède pas un grand effectif de fosses ($N = 6$) qui pourrait appuyer l'hypothèse d'une occupation durant l'hiver, sachant que ce genre de structure peut représenter une stratégie hivernale de gestion des déchets (voir Chapdelaine 1993). D'un autre côté, la petite quantité de fosses pourrait s'expliquer par un problème de préservation ou de visibilité causé par le sol très pierreux qui aurait rendu difficile l'identification de telles structures. Notons que les occupants de Droulers, site occupé à l'année, ont négligé le creusement de fosses dans la gestion des déchets (Chapdelaine 2010 : 39). On a identifié sur ce site des concentrations de vestiges culturels appelées « structures statistiques » qui jouent un rôle dans la gestion des déchets (Chapdelaine 2010 : 38). Ces structures n'ont pas été définies sur le site Mailhot-Curran, mais il est possible que cela puisse s'expliquer par une méthodologie différente de fouille. Quoi qu'il en soit, une comparaison des artefacts et des écofacts de Mailhot-Curran avec ceux des hameaux saisonniers discutés plus haut,

démontre que notre site, plus riche en vestiges, semble plus correspondre à un petit village ou à un hameau occupé à l'année, qu'à un hameau saisonnier (tab. 4.6). De plus, les vestiges semblent démontrer que les activités sur le site Mailhot-Curran se soient surtout déroulées dans la maison-longue plutôt qu'à l'extérieur, bien que, comme on l'a déjà souligné, ce résultat puisse s'expliquer par un effort de fouille plus intensif dans l'habitation. Au final, les données tendent à démontrer que le site Mailhot-Curran aurait constitué un hameau (petit village indépendant). Si nous rejetons alors l'hypothèse du hameau saisonnier (satellite), c'est sans l'éliminer complètement puisque qu'il est difficile de statuer sur la saisonnalité de l'occupation.

4.2 La durée ou l'intensité de l'occupation

Comme nous l'avons souligné plus haut, la durée de vie d'un village iroquoien, selon les données ethnohistoriques, pouvait être de 10 à 20 ans. Par contre, notons qu'elle peut varier. Dans un cas, un site peut avoir été occupé sur une courte période par un grand nombre d'individus et, dans l'autre, il peut avoir été occupé plus longtemps par un groupe moins imposant (Chapdelaine 2010 : 35). Les archéologues estiment généralement la durée ou l'intensité d'une occupation villageoise à partir du nombre de fosses et de la quantité des vestiges matériels (Chapdelaine 2010 : 35). Par exemple, dans le deuxième cas, l'occupation pourrait révéler un petit nombre de fosses, mais la même densité d'artéfacts que pour le premier cas. Mailhot-Curran correspond probablement à ce scénario, car il n'a pas livré une grande quantité de fosses ($N = 7$), tandis que les vestiges culturels ne sont pas négligeables ($N = 23\ 076$). Toutefois, tel que suggéré plus haut, la petite quantité de fosses pourrait s'expliquer soit par un problème de préservation ou de visibilité, soit par l'existence d'une autre stratégie de gestion des déchets. Quoi qu'il en soit, selon les données disponibles, Mailhot-Curran ne semble pas avoir été occupé par une population dense, comme l'indique l'absence d'agglutination de maisons-longues. La maison-longue de Mailhot-Curran était occupée par 3 à 6 familles nucléaires composées, en théorie, de 5 personnes chacune (famille moyenne) (voir Chapdelaine 1989a : 141), totalisant ainsi une population approximative de 15 à 30 personnes. Ceci est sans compter la population d'une probable habitation dans le secteur nord. La densité des vestiges semble donc témoigner d'une accumulation au cours de

plusieurs années d'occupation. Selon que le site ait été occupé à l'année et en considérant la fragmentation des tessons de poterie et le nombre de vases cassés, totalisant plus d'une centaine d'unités (N = 154), on pourrait suggérer une occupation d'au moins 5 ans. À titre indicatif, en cinq ans, chaque individu aurait cassé au moins un vase par année.

4.3 *L'analyse de la communauté iroquoise de Mailhot-Curran et la variabilité intra-site*

Les sources historiques directes dont nous disposons pour témoigner des Iroquoiens du Saint-Laurent sont éparées et relèvent principalement des *Relations* de Jacques Cartier et moindrement des écrits de quelques contemporains, notamment Roberval et d'autres explorateurs européens. Cartier ne s'est pas vraiment exprimé sur leur organisation sociale, mais en considérant la similitude du mode de vie et un partage de traits culturels avec les Hurons, la plupart des archéologues supposent une même organisation sociale (Chapdelaine 1989a : 123). Pour pallier l'insuffisance des sources historiques sur les Iroquoiens du Saint-Laurent, les chercheurs se tournent très souvent vers le modèle ethnohistorique des Hurons, bien que cette démarche ne fasse pas l'unanimité chez les chercheurs (voir Birch 2008). Les Hurons constituent l'un des groupes d'Iroquoiens qui ont été en contact avec les missionnaires et les explorateurs européens après le premier quart du XVII^e siècle et ils servent, aujourd'hui, de modèle aux études iroquoiennes (Chapdelaine 1989a : 116). Le modèle est principalement construit sur les *Relations* des Jésuites, ainsi que sur les écrits de Champlain et du récollet Gabriel Sagard, dont les mentions sur le système adaptatif des Hurons du XVII^e siècle sont relativement plus étoffées que celles de Cartier sur les Iroquoiens du Saint-Laurent au XVI^e siècle (voir Tooker 1991; Heindenreich 1971; Trigger 1976, 1981). Leur système adaptatif n'est pas employé directement comme analogie, mais plutôt « comme point de comparaison pour comprendre le système adaptatif des Iroquoiens préhistoriques du Saint-Laurent » (Chapdelaine 1989a : 119).

Les archéologues stipulent généralement, sur la base du modèle ethnohistorique des Hurons, que les Iroquoiens du Saint-Laurent accordaient une probable importance aux femmes, que des lignées maternelles définissaient les clans et que leurs maisons-longues

revêtaient une importance économique et sociale (Chapdelaine 1989a : 123). En fait, on considère que ces habitations constituaient « le noyau de l'organisation sociale » (Chapdelaine 1989a : 123; Viau 2000 : 143). La maison-longue abritait une lignée maternelle qui pouvait correspondre à un segment de clan. Le modèle de résidence était matrilocal ou, plus particulièrement, uxorilocal, l'homme allant habiter avec sa compagne et la famille de celle-ci (Viau 2000 : 145; Engelbrecht 2003 : 68; Kapches 1990 : 50, 1994 : 176; Clermont 1980 : 140). Une maison-longue était donc formée d'une ou de plusieurs femmes âgées et de leurs conjoints, de leurs filles et des maris et des enfants de celles-ci. La maisonnée était donc multigénérationnelle et constituée de femmes apparentées provenant d'un même lignage et d'hommes provenant de lignages et de clans différents. Comme on l'a déjà vu, on considère habituellement que ce sont les femmes qui produisaient la poterie et on suppose que la transmission du savoir céramique se faisait de mère en fille (Chapdelaine 1989a : 123). Les vases provenant d'une maison-longue devaient, dans ce cas, illustrer le style particulier d'un lignage ou d'une maisonnée.

Tel que souligné au chapitre 1, l'un des objectifs de l'analyse intra-site est de préciser la variabilité de Mailhot-Curran pour comprendre le degré d'influence (ou d'interaction sociale) local ou communautaire, tel que définie par Chapdelaine (1989a : 256, 1995a : 166). Le moyen le plus efficace d'y arriver est d'étudier le village dans une perspective ethnographique, c'est-à-dire en s'intéressant aux relations qu'une potière peut entretenir avec les membres de sa famille, ainsi qu'avec les occupants de sa maison-longue et à la façon dont elle s'identifie à son lignage, son clan, puis à son village (Chapdelaine 1989a : 256, 1995a : 166). Nous considérons le degré de similarité stylistique comme un indice permettant d'estimer l'intensité de l'interaction sociale puisque, rappelons-le, ils sont tous deux jugés proportionnels (Gates St-Pierre 2006). La variabilité stylistique a été étudiée par le coefficient d'homogénéité de Whallon (1968), employé conjointement avec le graphe cumulatif avec lequel plusieurs variables peuvent être calculées (Bordes 1972), tel que présenté au chapitre 2. Un attribut qui exprime un coefficient se rapprochant de 1,0 est interprété comme très homogène. En considérant que le site Mailhot-Curran fût un petit village, nous nous attendons à ce que la production

céramique soit relativement homogène à l'échelle du village et c'est ce que nous vérifierons dans les prochaines pages.

En ce qui concerne l'étude de la variabilité de la poterie, la provenance des vases dans la maison-longue étant en majorité multifocal, il est impossible d'identifier la production céramique de chacune des aires familiales et d'en évaluer l'originalité. La variabilité de la poterie sera plutôt étudiée aux niveaux de la maison-longue et du village. Nous avons donc analysé la variabilité de l'habitation du secteur de la maison-longue et celle du dépotoir identifié dans le secteur nord qui est probablement lié à l'établissement d'une autre habitation, tel que démontré plus haut. Certes, ce dernier ne constitue pas en soi une maison-longue, mais les vases qui y ont été rejetés témoignent, probablement en partie, du matériel d'une autre habitation et, par conséquent, d'un autre lignage et peut-être d'un autre clan. Nous croyons que l'exercice de comparaison entre la maison-longue et le dépotoir du secteur nord est profitable pour l'étude d'un site composé d'une seule habitation mise au jour. Pour bien comprendre la question de l'homogénéité de la production céramique, on recommande la mise au jour d'au moins deux maisons-longues et, dans le meilleur des cas, de trois ou plus (Chapdelaine 2010 : 10). Toutefois, notons que les comparaisons souffrent de sérieux écarts d'effectifs et que les résultats sont présentés à titre préliminaire et que la prudence est de mise. De plus, malgré ce problème méthodologique, nous avons examiné tous les secteurs ou zones du site ayant livré un nombre satisfaisant de vases avec parement (VAP). En effet, nous avons analysé uniquement la variabilité de certains attributs morpho-stylistiques des VAP puisque, dominants en nombre, ils sont les seuls à pouvoir livrer de bonnes statistiques. Nous avons étudié la variabilité du dépotoir du secteur de la maison-longue et le secteur nord-est. Le secteur nord-ouest, avec trois VAP, n'a pas permis, quant à lui, d'évaluer la variabilité de la production céramique. Nous avons sélectionné les attributs qui pouvaient revêtir le plus de valeurs, à savoir : 1) l'unité décorative de la partie principale du parement; 2) la forme du parement; 3) la forme de la lèvre et 4) le motif de la partie principale du parement. Les attributs présentant des valeurs binaires, c'est-à-dire caractérisés par leur présence ou leur absence, ont alors été exclus de l'analyse

quantitative. Toutefois, nous les avons quand même observés pour estimer l'homogénéité générale d'un point de vue qualitatif.

Pour ce qui est de l'application du coefficient d'homogénéité, il existe deux procédures qui peuvent donner des résultats différents. La première procédure consiste à calculer en ordre décroissant, pour chacun des secteurs, les valeurs (états) que peut prendre un attribut. Cette démarche sert à mesurer l'homogénéité à partir de chaque secteur. De son côté, la deuxième procédure sert à mesurer l'homogénéité d'un secteur clé par rapport aux autres secteurs du site. Le coefficient d'homogénéité est alors appliqué différemment de la première procédure. D'abord, il faut choisir un secteur clé avec lequel sont comparés les autres secteurs du site. La maison-longue qui représente la majorité du corpus et le style d'une maisonnée ou d'un lignage pourrait constituer ce secteur clé. Ensuite, l'ordre décroissant déterminé pour ce secteur clé doit être maintenu dans le calcul du coefficient d'homogénéité des autres secteurs comparés. La raison est de vérifier si le même ordre est conservé et si les différences dans cet ordre sont significatives. En somme, cette procédure permet de mesurer l'apparement stylistique de la maison-longue avec le reste du village. Dans ce mémoire, nous avons préconisé la première procédure. Toutefois, nous avons produits nos tableaux en fonction des deux procédures pour comparer leurs résultats respectifs. Une petite comparaison entre les deux types de procédure permet de voir que, malgré des écarts, les différences ne sont pas très significatives (figs. 4.16 et 4.37). Nous y reviendrons plus loin.

Or, pour ce qui est de la présence de décoration sur les différentes parties du parement, attribut au comportement binaire, elle s'exprime relativement de la même façon dans la maison-longue, le dépotoir et le secteur nord-est (fig. 4.14). Par contre, on note que, pour cet attribut, le secteur nord démontre des pourcentages qui sont, pour la plupart du temps, déviants par rapport aux autres secteurs du site. Ceci pourrait suggérer que les potières du secteur nord adhéraient à une préférence stylistique différente de celles de la maison-longue du secteur au sud. Quant à la présence des vases à parement moyen, des crestellations, des motifs complexes, du motif en échelle et de la ponctuation au roseau, c'est le secteur nord-est qui diverge le plus du reste de l'assemblage (fig. 4.15). En outre,

la maison-longue et le dépotoir partagent une gamme décorative similaire (figs. 4.14 et 4.15). En ce qui concerne la maison-longue et le secteur nord, les occupantes se comportaient relativement de la même façon pour ce qui est de fabriquer des vases à parement moyen et à parement haut, ainsi que pour le façonnage de crestellations. Le zonage caractérise les vases de la maison-longue et du secteur nord. Par contre, ces secteurs diffèrent au niveau de la présence des vases à parement court et la fréquence des motifs complexes. Le secteur nord se distingue par l'absence du motif en échelle et de la ponctuation au roseau.

En ce qui concerne l'homogénéité de l'unité décorative de la partie principale du parement, de la forme du parement, de la forme de la lèvres et des motifs de la partie principale du parement, les résultats détaillés de chaque secteur étudié sont illustrés par les tableaux de calcul du coefficient d'homogénéité dans les figures 4.17 à 4.36. Les unités décoratives de la partie principale du parement sont très homogènes dans tous les secteurs (fig. 4.16). Notons tout de même que, avec un coefficient de 0,961, le secteur nord exprime la plus forte homogénéité. Le coefficient calculé pour le site étant de 0,913, nous pouvons noter une homogénéité relative entre les secteurs (fig.4.16). La forme du parement est un attribut encore homogène, mais un peu moins que ce qu'on notait pour les unités décoratives. Les secteurs nord (0,855) et nord-est (0,851) démontrent une plus forte homogénéité que la maison-longue (0,809) et le dépotoir (0,813). On identifie un coefficient de 0.768 pour le site. Par conséquent, l'homogénéité relative est plus faible que celle enregistrée pour chacun des secteurs. Quant à la forme de la lèvres, elle est très homogène pour tous les secteurs. Elle demeure assez semblable entre le dépotoir (0,938) et les secteurs nord (0,947) et nord-est (0,939). Moins prononcée, elle diffère par contre dans la maison-longue (0,891). Le coefficient d'homogénéité du site est assez élevé (0,906) et démontre ainsi une homogénéité relative entre les secteurs. Le motif de la partie principale du parement constitue un attribut démontrant une certaine homogénéité, mais généralement plus faible que l'unité décorative de la partie principale du parement et la forme de la lèvres. Il s'apparente davantage à celle de la forme du parement. C'est le dépotoir (0,891) qui est le plus homogène, suivi du secteur nord-est (0,843). La maison-longue possède un coefficient

d'homogénéité un peu plus faible (0,821), alors que le secteur nord manifeste le plus faible coefficient d'homogénéité (0,803). Il est à noter que l'homogénéité relative des secteurs est plus faible que celle observée pour chaque secteur (0,795).

En somme, en ce qui concerne les unités décoratives et les motifs de la partie principale du parement, la forme du parement et la forme de la lèvre, la poterie paraît homogène pour chacun des secteurs, bien que certaines tendances se démarquent. Par exemple, la poterie de la maison-longue est généralement plus variable que celle des autres secteurs et son homogénéité se rapproche le plus souvent de celle du dépotoir. La poterie du secteur nord demeure, de son côté, généralement la plus homogène, bien que les écarts avec les autres secteurs ne soient pas très significatifs. La plus grande variabilité de la maison-longue en comparaison au reste du site est quelque peu surprenante, considérant que plusieurs maisons-longues peuvent partager un dépotoir et que, dans ces circonstances, les vases ne proviennent pas nécessairement tous d'une même habitation (Kapches 1979 : 27). Quoi qu'il en soit, par leur choix d'unités décoratives de la partie principale du parement et de la forme de la lèvre, les potières de la maison-longue et du secteur nord semblent participer à l'élaboration du style particulier de leur maisonnée et, en même temps, à celui de la communauté villageoise. La forme du parement et le motif de la partie principale sont, quant à eux, des attributs relativement variables à l'échelle du village et les potières devaient être plus influencées par le style des membres de leur famille ou de leur lignage.

La deuxième procédure démontre aussi une homogénéité générale des secteurs et les différences ne semblent pas très significatives comparées à la première procédure (figs. 4.16 et 4.37). La maison-longue est donc relativement homogène par rapport aux autres secteurs du site, surtout le secteur nord-est. Toutefois, la poterie domestique de la maison-longue est légèrement plus variable que celle du dépotoir, même si ces différences ne sont probablement pas significatives. Notons aussi que la poterie du secteur nord est plus homogène que celle de la maison-longue.

En général, la poterie est plus homogène à l'échelle de la maisonnée qu'à l'échelle du village. Ce résultat pourrait suggérer et même étayer l'hypothèse de la présence de plusieurs maisons-longues sur le site. De plus, il peut indiquer que les potières interagissaient davantage avec les membres de leur famille et les occupants de leur maison-longue pour ce qui est de la fabrication et de la décoration de la poterie qu'avec le reste du village. Ceci pourrait, de surcroît, appuyer l'hypothèse d'une production céramique par des femmes apparentées et d'une transmission du savoir à l'intérieur du lignage, soit de mère en fille. Cependant, l'homogénéité relative entre les secteurs est assez élevée pour inférer une interaction notable entre les différents lignages, favorisant le partage de connaissances et le façonnage d'une identité villageoise. Ceci confirme donc notre hypothèse de départ supposant une homogénéité de la production céramique que laissait présumer la taille de ce village (voir chapitre 1). L'appariement des vases nous avait permis de déduire la contemporanéité du secteur de la maison-longue avec les secteurs nord-ouest et nord-est et il nous restait à valider celle du secteur nord avec ces premiers à l'aide de l'étude de la variabilité de la poterie. En tout état de cause, l'homogénéité relative entre les secteurs permet de supposer leur contemporanéité. Dans le chapitre suivant, nous discernerons les tendances morpho-stylistiques qui peuvent aider à spécifier la position chronologique du site. Nous examinerons si on peut toujours inférer la contemporanéité des secteurs du site Mailhot-Curran en comparant les tendances morpho-stylistiques de la poterie.

5. Analyse inter-site

Comme nous l'avons souligné au chapitre 1, la comparaison de sites sert, entre autres, à établir une chronologie relative. Il existe une séquence iroquoise du Saint-Laurent créée à partir de certaines tendances morpho-stylistiques de la poterie qui sont significatives et qui changent au cours du temps. Par ailleurs, il faut préciser que les tendances morpho-stylistiques de la poterie iroquoise du Saint-Laurent ne sont pas exclusivement d'origine chronologique et que certaines peuvent s'exprimer de façon variable et avoir une valeur différente selon les régions. Certains traits peuvent, par exemple, avoir une signification temporelle ou spatiale, tandis que d'autres auront une valeur chronologique et régionale. En comparant les tendances morpho-stylistiques des vases de Mailhot-Curran avec celles d'autres sites, nous intégrons notre site à l'intérieur des sériations régionales existantes et nous voyons la signification temporelle et/ou spatiale que prennent les tendances. Selon nous, les tendances qui paraissent les plus susceptibles de nous aider à situer le site Mailhot-Curran dans le temps sont les suivantes : 1) l'augmentation des vases ayant un parement haut (≥ 35 mm); 2) la complexification du motif de la partie principale des vases; 3) l'accroissement du nombre de vases ornés de crestellations; 4) la présence significative du parement caréné sur les sites plus récents; 5) la diminution de la décoration de la lèvre et, enfin, 6) la présence significative de la décoration au roseau, des motifs en échelle et en épis de maïs sur les sites plus récents (Chapdelaine 1989 : 237-238, com. pers. 2009; Blais 1992 : 92).

L'analyse inter-site est donc une démarche pour définir la place chronologique qu'occupe Mailhot-Curran, mais aussi pour comprendre ce que partagent les potières à l'échelle locale, régionale et interrégionale et de cerner, pour chacune des tendances morpho-stylistiques, la valeur chronologique et spatiale qu'elles prennent. Afin de bien saisir l'apparement culturel de nos potières pour chaque échelle, nous mesurerons, en dernière analyse, la variabilité de Mailhot-Curran par rapport à d'autres sites que nous présenterons plus bas. Nous espérons, d'une part, identifier les liens culturels des potières de Mailhot-Curran avec la région occidentale à laquelle elles appartiennent, ainsi qu'avec la région centrale. D'autre part, nous cherchons à identifier les liens

culturels de Mailhot-Curran avec certaines sous-régions. Le critère sur lequel nous nous appuyerons pour évaluer la différence entre la poterie de Mailhot-Curran et celle d'autres sites est un écart arbitraire significatif entre les attributs comparés. Un écart plus petit que 10 % pourrait indiquer une distance culturelle très faible (Chapdelaine 1989a : 236), alors qu'un écart plus grand que 20 % est plus éloquent du point de vue des différences (Mercier 1990 : 66). De plus, pour comprendre la variabilité de Mailhot-Curran par rapport aux autres sites, nous utiliserons le coefficient de similarité de Brainerd-Robinson, tel que présenté dans le chapitre 2 (Brainerd 1951; Robinson 1951).

Nous considérerons pour cette comparaison les sites Droulers, Dawson et Mandeville, localisés au Québec, puis les sites McIvor, Roebuck, Glenbrook, Salem, Beckstead, Grays Creek et Summerstown Station qui sont situés en Ontario. Selon les premières interprétations de Michel Gagné, ces sites seraient relativement contemporains de Mailhot-Curran (Gagné 2000, 2001, 2002 et 2006). En effet, Mailhot-Curran est interprété comme le site le plus récent de toute la région de Saint-Anicet par Gagné qui le situe au XVI^e siècle. Nous incluons le site de Lanoraie à notre étude comparative malgré son ancienneté (vers 1375; Claude Chapdelaine le place maintenant vers 1400 de notre ère), car il pourra nous offrir une plus grande maîtrise de la variation des attributs dans le temps. Dans le même ordre d'idées, nous comparerons Mailhot-Curran au site McDonald, appartenant lui aussi au XIV^e siècle, car étant situé dans la région de Saint-Anicet, il pourra contribuer à cerner les tendances régionales. Par contre, il faut noter que les données des sites Droulers (Gagné 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 2000) et McDonald (Gagné 1993, 1994, 1995, 1996, 2003, 2004, 2005, 2006b) relèvent d'analyses préliminaires réalisées par Michel Gagné. Par conséquent, les résultats d'une comparaison entre Mailhot-Curran et ces deux sites pourront être modifiés au cours d'éventuelles études plus exhaustives.

On comparera aussi notre site avec la station 2 de Pointe-du-Buisson et ce, bien qu'elle soit datée du XIV^e siècle¹¹, qu'elle témoigne de réoccupations à travers le temps et que

¹¹ Voir Blais (1992) pour autre datation. Elle propose les dates 1400 AD et 1450 AD pour la première et la seconde occupation de la station 2 de la Pointe-du-Buisson par les Iroquoiens du Saint-Laurent.

sa fonction ne soit pas villageoise (voir Clermont 1992; Clermont et Corbeil 1993). La station 2 de Pointe-du-Buisson constitue, néanmoins, le meilleur échantillon que nous possédons des plus proches groupes iroquoiens du Saint-Laurent en aval de Saint-Anicet. En effet, à cause d'une perturbation du contexte d'origine des artefacts et de problèmes reliés à la méthode de collectes de données (voir Trigger 1972 : 32), la collection du site Dawson, situé sur l'île de Montréal, ne peut être considérée comme étant totalement fiable et représentative. Nous la comparerons quand même à celle du site Mailhot-Curran à des fins méthodologiques et complémentaires. Pour revenir à la station 2 de Pointe-du-Buisson, l'analyse de la distribution verticale des vases réalisée par Mercier (1988, 1990) permet de découper en au moins deux moments chronologiquement distincts l'occupation de cette station durant le XIV^e siècle, ce qui la rend comparable aux sites villageois. La première occupation, la station 2.2, daterait de 1300-1350, alors que la seconde occupation, la station 2.1, daterait de 1350-1400 (Mercier 1990 : 75). Afin de comparer les vases de la station 2 de Pointe-du-Buisson à ceux de sites villageois, occupations synchroniques, comme l'ont fait Mercier (1988, 1990) et Blais (1992) avant nous, les vases des stations 2.1 et 2.2 seront tous deux considérés comme des sous-collections. Tel que le mentionne Blais (1992 : 84), la division de collections représentant des occupations diachroniques permet « de faire des comparaisons plus fiables avec des sites villageois puisqu'en principe, chacune des deux sous-collections est le fait d'occupations s'étant déroulées sur un intervalle de temps plus court que l'ensemble de la collection ».

Pour la chronologie et la localisation des sites présentés plus haut, ainsi que le découpage régional du territoire des Iroquoiens du Saint-Laurent, nous référons le lecteur aux figures 1.1 à 1.4. Les sites Roebuck et McIvor situés dans la région de Prescott appartiennent à la province occidentale qui s'étend approximativement de la décharge du lac Ontario au sud-ouest jusqu'à la hauteur du lac Saint-François au nord-est (Chapdelaine 1989 : 239). Ces deux sites, datant chacun des XV^e et XVI^e siècles, possèdent de grandes similarités et peuvent probablement s'illustrer comme un style propre à l'ouest de la province occidentale (Chapdelaine 1989a : 243).

Dans la région de Summerstown (ou Cornwall), les sites Summerstown Station et Glenbrook, datant respectivement des XV^e et XVI^e siècles, peuvent, quant à eux, illustrer un style de l'est de la province occidentale. Aussi compris dans la région de Summerstown, les trois sites localisés sur la rive nord du lac Saint-François, soit Salem, Beckstead et Grays Creek, s'insèrent tous dans la tranche de temps comprise entre 1400 et 1450 de notre ère (Chapdelaine 1989a : 243).

Du côté de la rive sud du lac Saint-François, dans la région de Saint-Anicet, les sites McDonald et Droulers datent respectivement des XIV^e et XV^e siècles (Gagné 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 2003, 2004, 2005, 2006a, 2006b; Clermont et Gagné 2004). Quant au site Mailhot-Curran, lui aussi situé dans la région de Saint-Anicet, il appartiendrait à la région culturelle occidentale. Il daterait de 1500 à 1550 de notre ère et serait donc plus récent que ses sites voisins Droulers et McDonald.

Le site Dawson, localisé dans la région de Montréal, s'apparente aux sites de la province occidentale et daterait du XVI^e siècle, soit entre 1500 et 1550 de notre ère. Quant à la station 2 de Pointe-du-Buisson, elle est située à Melocheville près de Montréal (Girouard 1975) et s'apparente, tout comme le site Dawson, à la région occidentale (Blais 1992 : 98). Tel que mentionné plus haut, les deux occupations de cette station se succéderaient dans le temps et dateraient respectivement de la première et de la seconde moitié du XIV^e siècle.

De leur côté, le site Mandeville à Tracy et celui de Lanoraie près du village éponyme sont tous deux regroupés, sur la base d'une très grande similarité, dans une même région culturelle appelée la région centrale ou Maisouna. Celle-ci s'étend de façon arbitraire de l'embouchure du lac Saint-Pierre au sud-ouest à la hauteur de La Pérade au nord-est (Chapdelaine 1989a : 227). Le site Mandeville dateraient du XVI^e siècle, c'est-à-dire entre 1500 et 1550 de notre ère, alors que le site Lanoraie daterait du XIV^e siècle, soit vers 1375-1400 (Chapdelaine 1989a : 246).

5.1 Principales interprétations des attributs morpho-stylistiques de la poterie de Mailhot-Curran

Commençons par souligner que, malgré des différences de pourcentages, la majorité des résultats produits lors de l'analyse exhaustive de la collection de Mailhot-Curran lors de ce mémoire concorde avec ceux qui se sont dégagés de l'analyse de tessons de bord réalisée par Woods et Gaudreau (2012) visant l'étude de 87 vases, dont 13 petits vases et 74 vases domestiques. Dans le cadre de ce mémoire, 18 nouvelles unités d'analyse ont été identifiées et analysées (9 vases avec parement, 2 vases sans parement et 7 petits vases). De plus, nous avons analysé 46 vases non analysables (43 vases avec parements et 3 vases sans parements). Les nouvelles données ont permis de confirmer certaines des conclusions émises par Woods et Gaudreau (2012), mais aussi de révéler de nouvelles caractéristiques. C'est pourquoi nous reprendrons ici certaines interprétations déjà discutées dans leur article, en ajoutant parfois d'autres aspects. Nous présenterons aussi les interprétations concernant les nouvelles caractéristiques identifiées.

5.1.1 La hauteur du parement

Notre étude a démontré que Mailhot-Curran possède un pourcentage de vases à parement haut, soit d'une hauteur de plus de 35 mm, assez faible en comparaison à ses contemporains (tab. 5.1). Ce résultat concorde avec celui obtenu par Woods et Gaudreau (2012) et nous permet de réaffirmer l'interprétation qui suit. La présence des parements hauts semble généralement augmenter à travers le temps (Chapdelaine 1989 : 237), mais il est fort possible que le manque de popularité de ce type de vase chez les potières de Mailhot-Curran puisse s'illustrer comme un trait régional, plus que comme un indice chronologique pour ce site (Woods et Gaudreau 2012). En effet, Mailhot-Curran avec 16,5 % de parements hauts possède un pourcentage s'apparentant à celui de Droulers de 18,4 %. De plus, McDonald qui date du XIV^e siècle, donc considéré ancien, possède l'une des plus faibles fréquences de vases à parement haut (7,8 %). Cette présence moins importante des parements hauts sur la rive sud du lac Saint-François pourrait indiquer à la fois un fort apparentement entre les potières des trois sites et une tendance nettement régionale. S'il s'agit d'une caractéristique régionale, elle pourrait être liée à la popularité des vases à parements courts et moyens que MacNeish nommait *Roebuck low collar*

(MacNeish 1952 : 61) et pourrait même inclure les sites de la rive nord du lac Saint-François (Woods et Gaudreau 2012). En effet, Pendergast (1966a : 83) a identifié cette caractéristique sur les sites récents de la portion est de la région occidentale, notamment Salem, Grays Creek et Beckstead, et dont Mailhot-Curran pourrait faire partie selon sa position géographique. Nous pouvons aussi nommer le site Summerstown Station (Pendergast 1968 : 12) et le campement Sugarbush (Pendergast 1974 : 37) qui se distinguent particulièrement par leurs vases au parement court.

La collection de Mailhot-Curran connaît une présence significative de vases ayant un parement d'une hauteur comprise entre 31 et 34,9 mm (N = 8), correspondant à environ 11 % de tous les vases avec parement. On peut, par conséquent, à l'instar de Woods et Gaudreau (2012), s'interroger sur le bien-fondé d'employer 35 mm comme hauteur arbitraire pour déterminer les parements hauts. Par ailleurs, nous pouvons ajouter que certains archéologues, comme Abel (2001 : 145), estiment qu'un parement est considéré haut à partir de 31 mm de hauteur. En considérant 31 mm comme hauteur conventionnelle, Mailhot-Curran aurait une fréquence de parements hauts de 27,4 %, si bien que le nombre de vases appartenant à cette catégorie doublerait presque. De plus, soulignons que 4 vases avec parement non analysables possèdent un parement d'au moins 31 mm de hauteur, alors que 7 avaient un parement dépassant 35 mm de hauteur.

5.1.2 *Les crestellations*

La présence de crestellations sur Mailhot-Curran semble s'insérer dans la même tendance que les sites contemporains, mais assez près de la réalité de Roebuck, McIvor et Dawson (tab. 5.1). Toutefois, comme l'avaient souligné Woods et Gaudreau (2012), un écart assez important est noté entre les sites Droulers et Mailhot-Curran. Ces deux sites possèdent respectivement 76,2 % et 53,4 % de vases crestellés. Or, à travers le temps, on tendrait généralement à observer une augmentation de cette caractéristique propre au vase avec parement (Chapdelaine 1989 : 237, com. pers. 2009). La différence entre Droulers et Mailhot-Curran est peut-être significative, mais les écarts de pourcentage de ce dernier avec les sites Lanoraie, Roebuck, McIvor et Dawson varient seulement de l'ordre de 5 à 9 % environ. En outre, suivi de Mandeville, Droulers

présente la plus forte fréquence de crestellation. Nous pensons que la présence moindre des vases crestellés à Mailhot-Curran, en comparaison à Droulers, ne semble donc pas un critère témoignant nécessairement d'une occupation plus ancienne (Woods et Gaudreau 2012).

De plus, la présence de parements carénés, comprenant ceux de type en surplomb, est assez importante à Mailhot-Curran et dépasse de loin les fréquences observées sur les autres sites. L'augmentation de vases avec parements carénés est une autre tendance morpho-stylistique temporelle de la poterie iroquoienne du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989 : 237, com. pers. 2009). Les carènes composent visiblement 16,4 % de toutes les crestellations et la variable surplomb constitue plus de 40 % des crestellations carénées. La crestellation carénée en surplomb à caractère « huronisant » trouvée à Mailhot-Curran pourrait indiquer l'âge récent du site (pl. 3.2 a). En effet, ce type de crestellation peut constituer un indice de tardiveté sur les sites iroquoiens du Saint-Laurent. La présence de parements carénés est indéterminée sur les sites de Saint-Anicet, mais nous pouvons constater que, contrairement aux sites de la région centrale, elle est généralement plus importante sur les sites contemporains de la province occidentale (tab. 5.1). C'est pourquoi la présence élevée du parement caréné à Mailhot-Curran pourrait être une caractéristique régionale, tout en étant à la fois une caractéristique tardive.

5.1.3 *La lèvre*

À travers le temps, les potières iroquoiennes du Saint-Laurent décoraient de moins en moins la lèvre des vases (Chapdelaine 1989 : 237-238, com. pers. 2009). Cette tendance semble surtout représenter la région occidentale et on reconnaît le même phénomène dans la région de Saint-Anicet¹² (Woods et Gaudreau 2012) (tab. 5.1). On observe, par exemple, une diminution de lèvres décorées de 13,2 % entre l'occupation de Droulers et

¹² La décoration de la lèvre correspond à la surface supérieure de la lèvre, ce qui exclut les angles intérieur et extérieur encochés.

celle de Mailhot-Curran. Par contre, notons que, Mailhot-Curran, Droulers et McDonald, avec des taux respectifs de 53,4 %, 66,6 % et 61,8 %, connaissent des pourcentages très élevés de lèvres décorées en comparaison aux autres sites de la même province culturelle chez qui on délaisse la décoration de la lèvre. La fréquence élevée de lèvres décorées à Saint-Anicet est une tendance qui paraît s'apparenter avec celle des sites plus à l'est comme la Station 2 de Pointe-du-Buisson, Dawson, Mandeville et Lanoraie, où la lèvre est décorée entre 40 et 70 % des cas. Bien sûr, les fréquences de Saint-Anicet ou de la région de Montréal n'atteignent jamais celles de la région centrale, mais on peut noter que les potières ont conservé ce trait que semblent progressivement délaisser les Iroquoiennes de Prescott et de Summerstown.

5.1.4 *Les unités décoratives et les motifs significatifs*

Le site Mailhot-Curran démontre l'une des plus faibles occurrences de motifs en échelle. Seulement 4,5 % des vases (N= 5) sont dotés de cette caractéristique, ce qui pourrait être significatif du point de vue chronologique (tab. 5.1). Sur les sites iroquoiens du Saint-Laurent, ce motif semble augmenter pour ensuite diminuer à travers le temps (Pendergast 1967, 1972, 1973 dans Chapdelaine 1989 : 238). Les sites de Saint-Anicet pourraient témoigner de ce phénomène (Woods et Gaudreau 2012). D'abord, on reconnaît une augmentation du motif en échelle entre les occupations de McDonald (4,8 %) et de Droulers (9,48 %), puis une diminution de la fréquence de ce motif sur le site Mailhot-Curran. Ceci pourrait donc indiquer la position récente de Mailhot-Curran par rapport aux sites considérés relativement contemporains, notamment Droulers, qui présentent des pourcentages plus élevés du motif en échelle. La position récente de Mailhot-Curran par rapport à Droulers pourrait aussi se révéler par l'absence, chez ce dernier, du motif en épi de maïs (Woods et Gaudreau 2012) (tab. 5.1). Particulier à la province occidentale, il constitue généralement un indice de tardiveté pour les sites de cette grande région. Pour ce qui est de la ponctuation au roseau, on considère que sa présence est, elle aussi, significative sur les sites plus récents (Chapdelaine 1989 : 237-238, com. pers. 2009). La fréquence de ponctuations au roseau reconnue sur les vases de Mailhot-Curran est quelque peu sous la moyenne des sites contemporains, mais elle est la plus élevée de la région de Saint-Anicet (tab. 5.1). Elle est même deux fois plus élevée

que sur le site Droulers, ce qui pourrait alors indiquer sa tardiveté par rapport à ce dernier. Ajoutons aussi que, à Mailhot-Curran, un seul vase a été identifié avec le motif rappelant une figure humaine et, bien que nous ne connaissions pas le nombre exacte, il décore plusieurs des vases du site Droulers (Chapdelaine com. pers. 2012). Or, dans la province occidentale, la figure humaine est un décor qui indique généralement la position tardive des sites (Pendergast com. pers. 1987 in Chapdelaine 1989a : 235). La rareté de ce motif n'est pas un comportement unique aux potières de Mailhot-Curran puisqu'il est assez rare du côté des sites Summerstown Station et Glenbrook dans la région de Summerstown, datant respectivement des XV^e et XVI^e siècles (tab. 5.1).

5.1.5 *La complexité des motifs*

On reconnaît généralement, à travers le temps, une complexification des motifs de la partie principale des vases iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine 1989 : 237). La fréquence des motifs complexes des vases avec parement de Mailhot-Curran est 15 à 25 % plus faible que celle relevée sur les sites Mandeville, Roebuck, McIvor et Droulers (tab. 5.1). Ce résultat correspond bien à la tendance identifiée par Woods et Gaudreau (2012). Avec des écarts de pourcentages de moins de 6 %, la fréquence de motifs complexes de Mailhot-Curran s'apparente par contre à celles des sites Dawson, Salem, Beckstead et Grays Creek. La fréquence moins élevée de motifs complexes sur Mailhot-Curran pourrait, dans ce cas, s'expliquer par la tendance à confectionner des vases avec parement court qui prévaut sur les sites récents situés dans l'est de la région occidentale. Rappelons qu'il s'agit des sites Salem, Beckstead, Grays Creek et Summerstown Station, localisés sur la rive nord du lac Saint-François. À Mailhot-Curran, près de 85 % des vases avec parement court possèdent des motifs simples (tab. 5.2). Par contre, sur le site Droulers, la tendance à confectionner des vases à parement court ne semble pas influencer la complexité des motifs. Ceci pourrait être un trait particulier aux potières de Droulers puisqu'il démontre la plus haute fréquence de motifs complexes de tous les sites choisis pour la comparaison. Il est donc possible que la fréquence de motifs complexes relevée sur le site Mailhot-Curran n'ait pas une signification chronologique, mais qu'il s'agisse d'une tendance propre à la région du lac Saint-François qui n'aurait pas influencé le style des potières du site Droulers.

Comme l'avait souligné Woods et Gaudreau (2012), une comparaison entre la complexité du motif et la hauteur du parement démontre la tendance des potières de Mailhot-Curran à confectionner des vases avec des parements moyens aux motifs complexes contrastés à des parements très courts aux décors simples (tab. 5.2). Les parements moyens de 30 à 34,9 mm et même ceux de 25 à 29,9 mm ont, par conséquent, un taux de complexité qui se rapproche de celui reconnu sur les vases avec des parements hauts de 35 mm et plus. À l'instar de Woods et Gaudreau (2012), cette particularité de Mailhot-Curran nous incite encore une fois à interroger le bien-fondé d'utiliser une hauteur conventionnelle de 35 mm pour identifier les parements hauts.

5.1.6 *Les unités décoratives*

Lorsqu'il est question de chronologie, les grandes tendances morpho-stylistiques de la poterie iroquoienne du Saint-Laurent concernent majoritairement les vases avec parement (Woods et Gaudreau 2012). Très peu de choses peuvent être dites du côté de l'analyse des vases sans parement qui pourraient nous aider à comprendre le site Mailhot-Curran dans son aspect temporel, sauf peut-être la tendance à la réduction de la variabilité dans le choix des instruments et des techniques pour réaliser les motifs. Ce critère a été considéré par Pendergast (1973 : 8) comme une tendance temporelle chez les Iroquoiens du Saint-Laurent. Par contre, ce trait se développe assez tôt durant la séquence culturelle iroquoienne du Saint-Laurent et ne permet pas réellement de distinguer des occupations datant des XV^e et XVI^e siècles. Quoi qu'il en soit, aucune impression à la cordelette, ni impression dentelée, ni ponctuation n'a été enregistrée sur les vases sans parement de Mailhot-Curran. Seulement deux incisions ont été répertoriées, mais l'empreinte linéaire domine largement (tab. 3.29). Sinon, sur les vases avec parement l'utilisation de l'empreinte à la cordelette et dentelée a été très limitée (7,5 %) et on a préféré, dans 85 % des cas, l'incision et l'empreinte linéaire comme techniques d'application (tab. 3.20). Cette préférence pour l'incision et l'empreinte linéaire n'est pas surprenante, car la tendance à favoriser ces unités décoratives est en fait remarquée dans l'ensemble de l'Iroquoïanie (Clermont *et al.* 1983 : 77). Parallèlement, l'utilisation très limitée de l'empreinte à la cordelette et dentelée n'est pas

non plus inattendue. Depuis la fin du Sylvicole moyen, la sélection de ces unités décoratives est hautement associée à la région centrale (Clermont *et al.* 1983 : 77; Chapdelaine 1989 : 78, 253). Cette tendance régionale ne semble pas s'étendre à la région de Montréal sur le site Dawson (Chapdelaine 1989 : 253) ou encore moins à la région du lac Saint-François, ni jusque sur les sites McIvor et Roebuck (tab. 5.1). Par contre, il est à noter que les potières de Droulers laissent transparaître un goût prononcé pour les empreintes dentelées en les employant dans 23 % des cas. Les potières de Mailhot-Curran se distinguent donc des occupantes de Droulers, car elles ont négligé cette unité décorative.

5.1.7 *Les petits vases*

Tout comme Woods et Gaudreau (2012), nous pouvons observer que les petits vases, à l'instar des vases sans parement, sont beaucoup moins susceptibles de nous informer sur la chronologie du site comparativement aux vases domestiques avec parement. Par ailleurs, à la suite d'une comparaison entre les petits vases avec parement et les vases domestiques avec parement de la collection Mailhot-Curran, on constate un certain désir de mimétisme qui réitère certaines tendances généralement populaires sur les sites tardifs. En effet, 40 % des petits vases possèdent une crestellation, alors que près de 50 % des vases domestiques avec parement en ont une. Leur récurrence est donc assez similaire, malgré la rareté des petits vases. Sinon, l'encochement de l'angle parement-col, qui tend généralement à augmenter à travers le temps (Chapdelaine com. pers. 2009), est aussi très populaire chez les petits vases (tab. 3.30). Près de 60 % des petits vases avec parement possèdent cette caractéristique très fortement associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent de la phase tardive.

5.2 *La position chronologique du site Mailhot-Curran*

5.2.1 *Discussion*

L'étude comparative réalisée plus haut a permis de faire ressortir des tendances que nous croyons propres au site Mailhot-Curran et d'autres qui sont partagés à l'échelle des régions de Saint-Anicet, du nord du lac Saint-François, de Montréal ou encore celles qui sont caractéristiques de la province occidentale à laquelle le site appartient. Nous

approfondirons ce sujet plus loin. Pour ce qui est de la position chronologique de Mailhot-Curran, nous reprendrons dans les prochaines pages une discussion tenue dans Woods et Gaudreau (2012), car nos données permettent de confirmer leurs premières interprétations.

Les résultats de l'analyse ne permettent pas de rejeter l'aspect récent de Mailhot-Curran, ni la date proposée par Gagné, même si certaines caractéristiques de la poterie semblent être à l'inverse des tendances qui sont normalement populaires sur les sites récents des Iroquoiens du Saint-Laurent. À titre d'exemple, Mailhot-Curran possède un faible effectif de parements hauts, une fréquence assez élevée de lèvres décorées, une fréquence de motifs complexes plus faible que celle observée sur les sites Mandeville, Roebuck, McIvor et Droulers, et une fréquence de crestellations plus faible que celle relevée sur les sites Droulers et Mandeville. Malgré ces tendances, Mailhot-Curran pourrait très bien dater du XVI^e siècle, mais contrairement à l'effervescence ressentie au site Mandeville au cours du même siècle, les potières seraient demeurées assez conservatrices dans la réalisation de leur poterie.

Comme nous l'avons souligné, le débat autour de la position chronologique de Mailhot-Curran ne date pas d'hier (Woods et Gaudreau 2012). En 2004, Clermont et Gagné ont tenu à mentionner dans leur article leur mésentente sur l'âge du site Mailhot-Curran par rapport au site Roebuck (Clermont et Gagné 2004 : 86). Avec les données disponibles de l'époque, Clermont suggérait que Droulers et Mailhot-Curran fussent plus anciens que Roebuck, datant entre 1450-1500, ceci en considérant la haute fréquence de lèvres décorées, la faible présence de parements hauts et de ponctuations au roseau, l'absence du motif en épi de maïs et la rareté des pipes à effigie (voir Tremblay 2001). Aujourd'hui, les données permettent de démontrer que ces attributs semblent toujours s'exprimer de la même façon sur Mailhot-Curran, sauf pour ce qui est du motif en épi de maïs qui décore maintenant deux vases. Gagné avait, quant à lui, suggéré que, quelque soit l'âge de Roebuck, Droulers aurait été occupé vers 1450 et Mailhot-Curran vers 1525 de notre ère. Gagné mentionne que cette hypothèse se basait sur la cohérence interne des

sites, donc d'après les artefacts, les écofacts, la localisation géographique des sites et le schème d'établissement, sans toutefois expliciter davantage son point de vue sur le sujet.

Pour notre part, en ce qui concerne les fréquences peu élevées de vases avec parement haut sur les sites Droulers et Mailhot-Curran, nous avons plus haut proposé qu'il pût s'agir d'une caractéristique régionale s'inscrivant dans le style que MacNeish a appelé *Roebuck low collar*, caractérisant aussi les sites récents de la rive nord du lac Saint-François dans la région de Cornwall. Nous pensons aussi que la fréquence élevée de lèvres décorées dénotée sur les deux sites de Saint-Anicet se comprend par une tendance régionale spécifique à l'est de la province occidentale qui s'apparenterait au modèle décelé dans la région centrale. Dans la région occidentale, cette tendance comprendrait les sites de la région de Montréal (voir Blais 1992 : 94) et ceux du sud du lac Saint-François. Pour ce qui est de la présence beaucoup moins élevée de la décoration au roseau sur les sites Droulers et Mailhot-Curran en comparaison au site Roebuck, elle pourrait s'expliquer par une tendance locale ou sous-régionale à privilégier ce motif sur les sites situés dans l'ouest de la région occidentale, donc particulière à la région de Prescott. Comme on l'a déjà souligné, selon les grandes tendances morpho-stylistiques de la poterie iroquoise du Saint-Laurent, la présence de la décoration au roseau est significative sur les sites les plus récents (Chapdelaine com. pers. 2009). En général, cette tendance se remarque sur les sites des régions centrale et occidentale (tab. 5.1). Toutefois, il semble y avoir une plus grande motivation à imprimer des motifs circulaires au roseau sur les sites Roebuck et McIvor situés dans l'ouest de la région occidentale. Ces deux sites possèdent les taux les plus élevés de ponctuations au roseau, même en considérant les sites des provinces occidentale et centrale. En fait, avec 9,6 % de motifs au roseau, Mailhot-Curran a une fréquence qui n'est que très faiblement au-dessous de la moyenne des fréquences identifiées dans les provinces occidentale et centrale.

Rappelons que Clermont (Clermont et Gagné 2004 : 86) considérait l'absence ou la quasi-inexistence de la pipe à effigie sur les sites Mailhot-Curran et Droulers comme un indice d'ancienneté par rapport au site Roebuck. Certes, à partir de la seconde moitié du

XV^e siècle, la présence de ce type de pipe sur les sites iroquoiens des régions centrale et occidentale, ainsi que de l'Ontario tendrait généralement à augmenter (Noble 1979 : 81; Chapdelaine 1989 : 246-248) (tab. 5.1). Si nous considérons cette tendance généralisée, la rareté des pipes à effigie dénotée dans la région de Saint-Anicet pourrait s'expliquer par une question de chronologie et placerait les sites Droulers et Mailhot-Curran dans une tranche de temps ancienne. Par contre, si nous tenons compte des éléments estimés tardifs sur le site, elle pourrait être le résultat d'une tendance locale. Si nous optons pour ce dernier scénario, la rareté des pipes à effigie constituerait une tendance unique aux groupes de Saint-Anicet. En fait, la tendance qui semble se démarquer est de loin la confection de pipes trompettes (Tremblay 2001) (pl. 5.1). Au cours du temps, la pipe trompette semble avoir pris de l'importance pour tous les groupes iroquoiens du Saint-Laurent, mais à Saint-Anicet, elle constitue une réelle préférence (Tremblay 2001 : 31-32). Elle est confectionnée dans la région depuis le XIV^e siècle et devient progressivement omniprésente aux XV^e et XVI^e siècles (Tremblay 2001 : 31). Les pourcentages de pipes trompettes des sites de Saint-Anicet surpassent de loin ceux des sites Roebuck, Mandeville, Glenbrook et McIvor (Tremblay 2001 : 32). Dans ce cas, nous pensons que la rareté des pipes à effigie pourrait s'expliquer par une tendance locale à préférer fumer dans une pipe trompette, plutôt que par une question d'ancienneté.

En somme, nous proposons que les attributs considérés par Clermont comme étant des indices d'ancienneté constituent plutôt des caractéristiques sous-régionales ou régionales n'ayant pas de signification chronologique pour la région de Saint-Anicet. Mailhot-Curran daterait-il alors de 1525 comme l'a proposé Gagné? L'accumulation d'indices récents comme la présence des motifs en épi de maïs et de la figure humaine, des parements carénés, de la crestellation « huronisante », ainsi que du motif en échelle tend à indiquer que Mailhot-Curran est d'un âge tardif. Par la présence de ces derniers attributs, le site pourrait donc très bien dater du XVI^e siècle. Il est difficile de savoir durant quelle tranche de temps du XVI^e siècle il a pu être occupé, mais nous savons qu'aucun vestige européen n'a été découvert sur le site. Mailhot-Curran a pu être habité lors du premier quart du XVI^e siècle ou durant les premières années de contact avec les

Européens, avant que la culture matérielle européenne ne se rende en amont des rapides de Lachine sur le fleuve Saint-Laurent.

Pour affirmer la position récente de Mailhot-Curran par rapport à son site voisin Droulers, on se base principalement sur l'absence chez ce dernier du motif en épi de maïs. Sinon, la plus faible fréquence du motif en échelle sur le site Mailhot-Curran pourrait constituer un autre indice. À l'exception de ces deux caractéristiques, les pourcentages des attributs analysés pour la comparaison pourraient placer le site Droulers dans une même tranche de temps ou une position plus récente que le site Mailhot-Curran. De plus, n'oublions pas que certains vases du site Droulers sont dotés de traits « huronisants » et du motif au semblant de figure humaine (Chapdelaine com. pers. 2012), attributs pouvant caractériser des occupations tardives, mais qui sont aussi présentes sur le site Mailhot-Curran. Certes, les potières du site Droulers ont privilégié le dentelé, un choix décoratif généralement reconnu comme étant ancien dans la région occidentale. Toutefois, en considérant les traits tardifs qui caractérisent la poterie, il pourrait s'agir d'un trait distinctif aux potières de Droulers sans nécessairement indiquer une ancienneté du site. Or, le motif en épi de maïs peut-il, à lui seul, avoir assez de poids pour placer le site Mailhot-Curran dans une position tardive par rapport au site Droulers? Peut-être est-ce hasardeux de l'affirmer? Avec les données disponibles à ce jour, il semble que nous ne pouvons pas trancher hors de tout doute sur cette question. Il faudrait, en outre, réaliser une étude exhaustive de la collection de poterie de Droulers pour statuer son antériorité par rapport à Mailhot-Curran. De plus, il ne faut pas oublier que les données des sites Droulers et McDonald relèvent d'analyses préliminaires. Les conclusions formulées suite à la comparaison de Mailhot-Curran avec ces deux sites pourront alors être modifiées au cours d'éventuelles études plus exhaustives. Par conséquent, il est important de souligner la nature provisoire des conclusions et l'importance d'élargir la base de données pour améliorer la compréhension des Iroquoiens de Saint-Anicet.

5.2.2 *L'occupation du site Mailhot-Curran est-elle synchronique?*

Dans le chapitre précédent, nous avons estimé que la maison-longue et le secteur nord étaient contemporains en étudiant la variabilité de la poterie, car la distribution des vases ne le permettait pas. Pour en être un peu plus convaincue, nous désirons comparer les tendances morpho-stylistiques de la poterie de la maison-longue avec celles du secteur nord pour ensuite examiner l'impact de ces sélections sur l'ensemble du corpus. De cette façon, nous espérons vérifier si ces secteurs sont contemporains et voir s'ils sont représentatifs des tendances morpho-stylistiques du site, donc s'ils peuvent tous deux dater du XVI^e siècle. Il faut noter qu'il y a trois fois moins de vases dans le secteur nord (N=8) que dans la maison-longue (N=27).

L'analyse de la poterie de la maison-longue confirme la tendance pour les vases à parement court et moyen décelée pour l'ensemble du corpus (tab. 5.3). La fréquence de vases à parement haut s'apparente même très fortement à ce qu'on perçoit pour l'ensemble de la collection. Il en est de même pour les pourcentages de décoration de l'angle parement-col, d'encadrements inférieurs et de motifs complexes. On remarque une petite augmentation d'encadrements supérieurs, du motif en échelle et de crestellations. La tendance sous-régionale reconnue pour la décoration de la lèvre, encore plus prononcée, semble se confirmer par les vases de la maison-longue. Les vases décorés de ponctuations au roseau sont encore plus populaires. Quant au pourcentage de parements carénés, celui-ci a diminué de 4 % environ. On peut aussi identifier la présence d'un vase avec un motif en épi de maïs, ce qui est révélateur du point de vue chronologique. Toutes proportions gardées, les vases de la maison-longue témoignent des tendances de l'ensemble du corpus. Elles démontrent, en outre, certains des caractères très récents pouvant conforter une occupation de la maison-longue par les Iroquoiens durant le XVI^e siècle. Nous pensons ici à la présence du motif en épi de maïs, de celui en échelle et de la ponctuation au roseau. De plus, au moins 1 vase sur 10 avait un parement caréné, ce qui pourrait supposer une occupation tardive de la maison-longue.

Les potières du secteur nord, à l'instar des occupantes de la maison-longue, ont favorisé le façonnage de parement court et moyen, mais de façon plus prononcée (tab. 5.3). Notons que le pourcentage de crestellations s'apparente à celui de la maison-longue et, en conséquence, il est plus important que celui de l'ensemble du corpus. Les pourcentages de décoration de l'angle parement-col et d'encadrements sont très élevés. Leur présence est même de 20 à 30 % plus importante que pour la maison-longue ou l'ensemble du corpus. Quant aux parements carénés, ils sont presque deux fois plus importants. La présence de motifs complexes est une autre caractéristique qui est plus élevée dans le secteur nord, et ce, de 10 % environ. D'un autre côté, notre secteur se distingue par l'absence des motifs en épi de maïs et en échelle, ainsi que de l'absence de la ponctuation au roseau. De plus, on ne reconnaît pas la popularité de la décoration de la lèvre. Sinon, le motif au semblant de figure humaine, réalisée à partir d'empreintes punctiformes, est présent dans ce secteur.

Bien que les vases du secteur nord ne soient pas dotés de certains des caractères récents qui particularisent les vases de la maison-longue, comme la présence des motifs en épi de maïs et en échelle et de la ponctuation au roseau, ils pourraient être contemporains et dater du XVI^e siècle. En effet, les vases du secteur nord présentent certaines tendances qui peuvent être caractéristiques d'occupations récentes comme la popularité des crestellations, des parements carénés, de la décoration de l'angle parement-col, des encadrements et des motifs complexes. Notons aussi le motif au semblant de figure humaine qui peut témoigner d'une occupation durant le XVI^e siècle. Au final, bien que la maison-longue et le secteur nord se distinguent par certains traits, ils pourraient tous deux dater du XVI^e siècle et être contemporains.

5.3 L'apparement stylistique des potières de Mailhot-Curran

Les prochaines pages constituent la suite de notre comparaison inter-site, mais nous visons d'autres objectifs que la chronologie. Nous voulons replacer le site Mailhot-Curran dans le développement culturel iroquoien du Saint-Laurent en tenant compte des niveaux d'influences local, régional et interrégional tels qu'établis par Chapdelaine (1989a : 256). Notre objectif est de déterminer le degré d'apparement culturel de nos

potières pour ces trois niveaux. Pour y arriver, nous portons à l'attention les ressemblances reconnues pour les tendances morpho-stylistiques de la poterie et nous étudions la variabilité. Nous revenons sur quelques tendances déjà discutées plus haut, surtout celles qui illustrent des comportements régionaux.

5.3.1 *Les tendances régionales de la poterie iroquoienne du Saint-Laurent*

5.3.1.1 *Les provinces centrale et occidentale*

D'entrée de jeu, parlons des comportements décoratifs associés aux provinces centrale et occidentale. Dans sa thèse, Chapdelaine (1989a : 253) a identifié plusieurs tendances décoratives qui permettent de différencier les sites de la province centrale de ceux de la province occidentale. L'utilisation des empreintes dentelées et cordées représente, par exemple, un comportement régional distinctif à la région centrale (tab. 5.7). Leur utilisation serait ponctuelle sur les sites de la région occidentale, alors qu'elle serait assez importante sur les sites Mandeville et Lanoraie. Soulignons aussi le traitement du col au battoir cordé et le traitement de la panse au battoir gaufré qui sont populaires sur ces deux sites, ce qui différencie aussi les deux provinces. Le motif en échelle, bien qu'il ait été utilisé par les potières de la région occidentale, a été plus populaire sur le site Mandeville. À l'inverse, le motif en épi de maïs, un trait caractérisant les sites tardifs de la région occidentale, est totalement absent des sites Mandeville et Lanoraie. En 1989, l'étude de Chapdelaine permet de démontrer que la décoration de la lèvre est un attribut qui indique une tendance contrastée entre les régions occidentale et centrale, c'est-à-dire une basse fréquence sur les sites de Prescott et de Summerstown, puis une haute fréquence sur les sites de la région centrale. Chapdelaine (1989a : 253) avait aussi noté une différence entre les régions centrale et occidentale au niveau de la forme des crestellations. Dans la région centrale, les vases au parement caréné seraient principalement associés à une crestellation bien dégagée en surplomb. Dans la région occidentale, les parements carénés seraient, de leur côté, aussi associés à des crestellations en forme de tour ou *turret* (Emerson 1954, 1968). De plus, on aurait sur les sites de la région occidentale la présence de vases dotés de crestellations pointues caractérisées par un épaississement à la base du parement et décorées d'un motif simple composé d'obliques formant un « V » sous la crestellation. Notons que les crestellations

possédant ce type de motif et celles en forme de tour sont généralement considérées comme des indices d'influence huronne (Pendergast 1972, 1981) et sont totalement absentes des sites Mandeville et Lanoraie.

D'autres comportements qui peuvent différencier les deux grandes régions culturelles sont associés à la ponctuation au roseau. D'abord, ce genre de ponctuations est plus rare sur le site Mandeville que sur la majorité des sites de la province occidentale. Par contre, lorsque les potières du site Mandeville ont employé cette unité décorative, elles ont réalisé, dans près de 80 % des cas, le motif au semblant de figure humaine. Ce motif a été choisi dans des plus petites proportions sur les sites de la région voisine, bien que la ponctuation au roseau y soit plus populaire. Le deuxième comportement discriminant constitue la décoration du centre de la ponctuation au roseau, typique des occupations de la région occidentale. Cette décoration comporte surtout une empreinte punctiforme appliquée au milieu de la ponctuation au roseau et demeure complètement absente des collections des sites Mandeville et Lanoraie.

5.3.1.2 *La sous-région de Montréal*

5.3.1.2.1 *Le site Dawson*

L'étude comparative de Chapdelaine (1989a) avait permis de démontrer qu'à divers niveaux, le site Dawson s'apparentait plus au style céramique de la région occidentale qu'à celui de la région centrale. Les principaux comportements stylistiques que partagent les potières de Dawson avec la région occidentale sont : 1) l'utilisation ponctuelle du dentelé et de la cordelette ; 2) le traitement moins fréquent du col au battoir cordé et de la panse au battoir gaufré ; 3) l'emploi moins fréquent du motif en échelle ; 4) la réalisation du motif en épi de maïs ; 5) la présence de crestellations en forme de tour ; 6) la présence de crestellations au motif simple en « V » et 7) la décoration du centre de la ponctuation au roseau. Par contre, comme on l'a déjà remarqué, le site Dawson démontre une fréquence plus importante de lèvres décorées que les sites de la région occidentale et s'apparente pour cet attribut à la région centrale.

5.3.1.2.2 *La station 2 de Pointe-du-Buisson*

L'étude comparative de Blais (1992) permet de voir que, même si la station 2 de Pointe-du-Buisson s'apparente le plus à la région occidentale, elle se rattache, à certains niveaux, à la région centrale. Cette station s'apparente à la région occidentale par les traits stylistiques suivants : 1) la présence du motif en épi de maïs et 2) le traitement assez rare du col au battoir cordé et de la panse au battoir gaufré. De plus, on note que l'emploi de la cordelette et du dentelé est moins important sur la station 2 de Pointe-du-Buisson que sur les sites de la région centrale, bien qu'il soit supérieur à ce qu'on retrouve sur le site Dawson et les autres sites de la région occidentale, sauf Droulers. Pour notre part, nous pouvons ajouter que la station 2 de Pointe-du-Buisson s'apparente à la région occidentale par l'emploi moins fréquent du motif en échelle et de la figure humaine, ainsi que par la fréquence plus élevée des ponctuations au roseau.

Pour ce qui est de leur apparentement avec la région centrale, les potières de la station 2 de Pointe-du-Buisson, à l'instar de celles du site Dawson, portent une attention particulière à la décoration de la lèvre, bien qu'elles n'atteignent jamais les fréquences des sites Mandeville et Lanoraie (Blais 1992 : 94). En conséquence, à l'instar de Blais (1992 : 96), nous pouvons suggérer que, pour cet attribut, les potières de la sous-région de Montréal sont plus conservatrices que celles des régions de Prescott et de Summerstown. En outre, concernant la décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau, Girouard (1975), Mercier (1988) et Blais (1992) ne mentionnent pas ce comportement pour les potières de Pointe-du-Buisson. Quant aux crestellations, elles semblent exemptées des influences huronnes que l'on note généralement sur les sites de la région occidentale, ainsi que sur le site Dawson. Par contre, ceci pourrait s'expliquer par l'antériorité du site. Pour finir, il est à noter que la fréquence des parements hauts, soit d'une hauteur de plus de 35 mm, est assez faible et montre un écart considérable avec les sites des deux grandes régions.

5.3.1.3 *La sous-région de Saint-Anicet et le site Mailhot-Curran*

Le site Mailhot-Curran s'apparente culturellement le plus à la région occidentale, mais démontre pour certains attributs des similitudes avec les sites de la région centrale. Voici

les comportements stylistiques que les potières de Mailhot-Curran partagent avec la région occidentale : 1) l'utilisation ponctuelle du dentelé et de la cordelette ; 2) le traitement plutôt rare du col au battoir cordé et de la panse au battoir gaufré ; 3) l'emploi moins fréquent du motif en échelle ; 4) la réalisation du motif en épi de maïs ; 5) la présence de crestellations « huronisantes », pointues caractérisées par un épaississement à la base du parement et décorées d'un motif simple ; 6) la décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau et 7) l'emploi moins fréquent du motif au semblant de figure humaine.

Par contre, certains traits différencient notre site de la région occidentale. Par exemple, malgré l'utilisation de certains traits « huronisants », les potières du site Mailhot-Curran se démarquent de celles des régions de Prescott et de Summerstown par une influence huronne moins importante. En effet, on ne retrouve pas de crestellations en forme de tour ou *turret* qui caractérisent généralement les sites de ces deux régions, ainsi que le site Dawson (tab. 5.4). Les vases des régions de Prescott et de Summerstown sont parfois dotés d'une rainure verticale (*groove*) et peuvent avoir une profonde encoche (*notch*) sur le sommet de leur crestellation. Or, ces gestes que l'on associe aux Hurons (voir Pendergast 1981 : 2-9) sont complètement absents de la collection du site Mailhot-Curran.

Sur le site Mailhot-Curran, les motifs créés à partir de l'application des ponctuations au roseau démontrent très peu de variabilité et sont restés assez simples comparativement aux sites de Prescott et Summerstown. En effet, les ponctuations aux roseaux forment en une seule occasion un motif horizontal incomplet (8,4 %) (tab. 5.5). Dans les cas contraires, le motif correspondait à une unique verticale. Seuls les sites Beckstead et Grays Creek peuvent compter cette petite variété de motifs, alors que les sites Roebuck, Glenbrook, Summerstown Station et Salem se distinguent par une plus grande variabilité. Les potières de Mailhot-Curran ont décoré le centre de la ponctuation au roseau, mais différemment des potières de la région occidentale. Elles ne partagent pas la tendance généralisée comportant l'application d'une empreinte punctiforme au centre de la ponctuation au roseau (tab. 5.6). Leurs motifs se résument à des incisions obliques,

horizontales et verticales. En fait, il s'agit de décorer la crestellation d'incisions, puis d'appliquer les ponctuations au roseau.

Au niveau local, il est difficile de bien mesurer l'apparement stylistique du site Mailhot-Curran avec les autres sites de la région de Saint-Anicet, car nous ne possédons pas de données exhaustives pour les sites Droulers et McDonald. Nous pouvons néanmoins brosser une petite esquisse à partir de quelques attributs. En effet, nous savons que les sites de Saint-Anicet démontrent une fréquence plus importante de lèvres décorées comparativement aux sites des régions de Prescott et de Summerstown. Saint-Anicet partagerait donc ce trait conservateur avec la région de Montréal qui particularise la poterie de la région centrale et la différencie des régions de Prescott et de Summerstown. La popularité des vases à parement court et moyen est un autre trait propre à la région de Saint-Anicet qui semble être partagé avec les sites de la rive nord du lac Saint-François Salem, Grays Creek, Beckstead et Summerstown Station, ainsi qu'avec la station 2 de Pointe-du-Buisson dans la région de Montréal. Un fait à noter est que, au XVI^e siècle, la popularité des parements courts et moyens semble perdre de son importance chez les groupes de Summerstown, tandis que ce trait perdure dans la région de Saint-Anicet. Ceci pourrait, encore une fois, souligner le caractère conservateur des potières de Mailhot-Curran par rapport à leurs cousines. Notons aussi que, pour ce qui est de la station 2 de Pointe-du-Buisson, si nous acceptons que la popularité des vases à parement court et moyen ne s'explique pas par son antériorité, il serait le seul site utilisé pour la comparaison à partager avec la région de Saint-Anicet cette tendance combinée à la décoration de la lèvre.

La popularité des parements courts et moyens dans la région de Saint-Anicet pourrait démontrer un lien avec la région du lac Champlain. En fait, nous serions peut-être en mesure de confirmer une supposition qu'avait émise Pendergast à la fin des années 1960. En mentionnant que ce trait caractérisait plusieurs sites de la région du lac Champlain, au Vermont, il supposait qu'on pouvait établir un lien avec ces sites et le groupe de Summerstown (Pendergast 1966 : 82). Pendergast s'attendait à ce qu'il y eût une région entre le Richelieu et les Adirondacks qui soit caractérisée par la même

tendance et qui permettrait, finalement, de l'identifier comme un trait distinctif d'une plus grande région. La région de Saint-Anicet aurait-elle donc participé au même réseau d'interactions que les groupes du lac Champlain? Nous savons que les groupes de cette région s'apparentaient aux Iroquoiens du Saint-Laurent en amont de Montréal. Les sites Bilodeau (Blais 1993) et Bohannon (Petersen *et al.* 2004) possèdent, par exemple, des vases décorés du motif en épi de maïs, attribut diagnostique des groupes de la province occidentale. Le site Bilodeau, localisé près de la baie de Missisquoi en bordure de la rivière aux Brochets au nord du lac Champlain, est probablement important pour approfondir les connaissances sur le réseau d'interactions des groupes de Saint-Anicet. Ce campement de pêche, daté du XV^e siècle, est caractérisé par l'absence de vases à parement haut, mais aussi par une haute fréquence de lèvres décorées. Ces deux tendances réunies peuvent-elles finalement former un trait distinctif non seulement pour la région de Saint-Anicet, mais également pour la région du lac Champlain et qui pourrait inclure le groupe de Pointe-du-Buisson? Les études d'activation neutronique sur les tessons de poterie de Pointe-du-Buisson et ceux des sites de la rivière aux Brochets ne permettent pas de faire de rapprochement entre les deux régions (Blais 1993 : 80). Les données disponibles peuvent indiquer que les deux régions étaient cousines et que le réseau d'interactions auquel ces groupes participaient impliquait probablement davantage la circulation des idées ou des individus que des biens. Peut-être interagissaient-ils indirectement? Quoiqu'il en soit, des études d'activation neutronique sur les argiles de Saint-Anicet permettraient de comprendre davantage son lien avec les régions de Montréal et du lac Champlain.

Pour revenir à la comparaison entre Mailhot-Curran et les sites de la région de Saint-Anicet, Gagné (1997 : 50, 2001 : 30) avait noté la présence de zonage sur les vases des sites de la région et considérait cet attribut comme un trait qui lui était propre. Sa fréquence est inconnue pour les sites Droulers et McDonald, alors que nous savons qu'il est présent, mais peu populaire sur le site Mailhot-Curran. De notre côté, nous ne croyons pas qu'il soit un trait unique à la région de Saint-Anicet puisque, sans être très populaire, il est aussi présent sur les sites Roebuck, Beckstead et Glenbrook. Sinon, sa présence sur d'autres sites de la vallée du Saint-Laurent est soit indéterminée, soit mal

documentée. Par contre, nous savons qu'il caractérise quelques vases de certains sites du comté de Jefferson dans l'État de New York (Abel 2001 : 149).

En outre, la popularité de la pipe trompette contrastée à la rareté des pipes à effigie particularise la région de Saint-Anicet. Ce trait conservateur est unique aux Iroquoiens de la région. On remarque aussi que les motifs associés à la décoration des pipes constituent une tendance régionale. En effet, les Iroquoiens de Saint-Anicet auraient été assez conservateurs dans le choix de la décoration en répétant le motif à barres parallèles sur l'extérieur du fourneau ou la ligne de ponctuations sur l'intérieur du pavillon (Tremblay 2001 : 30) (pl. 5.2). Cette caractéristique est d'autant plus importante puisque les pipes de la région sont peu décorées en comparaison aux autres sites iroquoiens du Saint-Laurent, surtout Mandeville (Tremblay 2001 : 32).

Un trait en particulier semble différencier les potières du site Droulers et celles du site Mailhot-Curran. L'utilisation du dentelé serait ponctuelle sur le site Mailhot-Curran, alors qu'elle semble assez importante sur le site Droulers. Dans un autre ordre d'idées, même s'il est question ici de la poterie, nous pouvons noter qu'il y a quelques différences au niveau de l'outillage en os. La collection du site Droulers ressemble davantage aux collections de l'ouest de la vallée du Saint-Laurent, tandis que celles des sites McDonald et Mailhot-Curran s'apparentent aux collections des sites de l'est. Des raisons dans la façon de faire ou bien d'ordre chronologique, méthodologique et fonctionnel peuvent expliquer ces différences (voir Gates St-Pierre 2001 : 52).

Malgré le manque de données pour les sites Droulers et McDonald ou les différences constatées entre les collections, on peut noter qu'un style régional qui perdure du XIV^e jusqu'au XVI^e siècle caractérise les sites villageois de la région de Saint-Anicet. Les sites forment un ensemble cohérent qui suggère une occupation continue de la région par un même groupe culturellement apparenté. Au niveau interrégional, il est clair que le site Mailhot-Curran partage le style céramique de la grande région occidentale et qu'il fait partie, dans une moindre mesure, de la sphère d'interactions de la région centrale. Nous

avons noté certains traits distinctifs partagés avec certaines sous-régions de la province occidentale comme le nord du lac Saint-François et la région de Montréal.

Par contre, nous avons remarqué que le style des potières de Mailhot-Curran est relativement plus conservateur et parfois plus simplifié que celui des potières des régions de Prescott et Summerstown ou du site Dawson. Ces traits conservateurs pourraient davantage le rattacher à la sphère d'interaction de la région de Montréal, plus particulièrement à la station 2 de Pointe-du-Buisson et peut-être à la région du lac Champlain. Dans cet ordre d'idées, les occupants de Mailhot-Curran participaient peut-être moins au réseau d'interactions des groupes de Prescott et de Summerstown que le site Dawson. On peut suggérer que le lac Saint-François, sans constituer un obstacle étanche, ait pu filtrer les contacts entre les groupes voisins localisés sur les rives opposées. Toutefois, la poterie démontre que la sphère d'interactions de la communauté de Mailhot-Curran ne semble quand même pas avoir été imperméable aux groupes situés sur la rive nord du lac Saint-François. Sachons que le territoire d'exploitation de notre groupe, bien que le site fut situé à 8 km du lac Saint-François, s'étendait au moins jusque-là. Les meuniers rouge et noir, ainsi que les chevaliers blanc, rouge et jaune (*Catostomidae*), poissons pêchés par le groupe de Mailhot-Curran, sont présents dans le lac Saint-François (Courtemanche et St-Germain 2000 : 4). Par contre, il est probable que la position du site à l'intérieur des terres et l'accès au réseau hydrographique de la rivière Châteauguay aient incité notre groupe à s'ouvrir sur les régions en aval du fleuve ou au sud. En effet, le site est localisé à moins de 4 km du ruisseau Beaver qui se jette dans la rivière Trout, affluent de la rivière Châteauguay à la hauteur d'Huntingdon (Gagné 2001 : 35). Outre la position géographique du site, les données suggèrent que les occupants de Mailhot-Curran aient exploité la rivière Châteauguay et certaines de ses ramifications. Ils ont pêché l'omble de fontaine (*Salmonidae*) qui fréquente actuellement l'amont de la rivière Châteauguay et deux de ses affluents, la rivière Hinchinbrook et le ruisseau Michel dans la région montagneuse de la frontière américaine (Courtemanche et St-Germain 2000 : 4).

Un autre point à souligner est le degré d'influence des groupes hurons qui n'est pas très consistant en comparaison des groupes de Summerstown et de Prescott, ainsi que du site Dawson. Certes, les Iroquoiennes de Mailhot-Curran ont façonné une crestellation en surplomb possédant un motif incisé simple, un bord très épais et un fini relativement grossier qui rappelle la facture des vases hurons. Toutefois, rappelons qu'elles n'ont pas fabriqué les autres formes typiques huronnes qui semblent intéresser les autres iroquoiennes de leur province. Ceci marginalise, encore une fois, les potières du site Mailhot-Curran par rapport à celles situées sur la rive nord du lac Saint-François. Par contre, il est à noter que Pendergast (1968 : 12) a suggéré que la mode aux parements courts pouvait révéler une influence huronne. Il faut aussi observer la présence de chert pelloïdale de type Bobcaygeon sur le site Mailhot-Curran dont la source principale se situe dans la région de Balsam Lake en Ontario (Gagné 2002 : 21). Celle-ci est localisée en Huronie et ce type de chert est très fréquent sur les sites hurons (com. pers. Marti Latta dans Asini 1996).

Malgré la présence d'influences huronnes ou de matières premières associées aux Hurons, le degré de participation des occupants de Mailhot-Curran au réseau d'interactions de ce groupe culturel semble avoir été beaucoup moins soutenu que pour les groupes situés au nord du lac Saint-François, ainsi que sur le site Dawson. Ceci est très important pour comprendre le degré d'interactions des groupes de Saint-Anicet non seulement avec les Hurons, mais probablement avec les groupes iroquoiens du Saint-Laurent de l'Ontario. L'influence des Hurons, groupe localisé près du lac Huron dans le sud-est de l'Ontario, passait probablement par les groupes de Prescott et de Summerstown avant d'atteindre la région de Saint-Anicet. En fait, il est fort probable que le degré d'influences huronnes identifiées sur le site Mailhot-Curran reflète, en quelque sorte, celui des regroupements de Prescott et de Summerstown.

Au final, l'analyse inter-site suggère que le réseau d'interactions des occupants de Mailhot-Curran gravitait autour de plusieurs sous-régions. Il était ouvert sur les Iroquoiens du Saint-Laurent au nord, en aval et au sud de Saint-Anicet. Par contre, Mailhot-Curran semble se situer plus en périphérie du réseau d'interactions auquel

participent les regroupements de Prescott et de Summerstown et il paraît s'ouvrir sur d'autres régions comme Montréal, plus particulièrement Pointe-du-Buisson à Melocheville, et le nord du lac Champlain.

5.3.2 *La variabilité du site Mailhot-Curran*

Pour bien évaluer la variabilité du site Mailhot-Curran par rapport aux sites présentés et discutés plus haut, nous faisons maintenant appel au coefficient d'homogénéité de Brainerd-Robinson (Brainerd 1951; Robinson 1951). Il nous permettra de vérifier avec une méthode statistique si notre analyse comparative réalisée plus haut est cohérente et nous permettra de mesurer la distance culturelle entre les potières du site Mailhot-Curran et celles des autres sites comparés. Le site Bilodeau associé à la région du lac Champlain a été intégré à nos calculs puisqu'il semblait partager des caractéristiques avec le site Mailhot-Curran. Nous avons calculé le coefficient de similarité des attributs discutés plus hauts et qui revêtaient le plus de significations au niveau régional, c'est-à-dire ceux qui mettaient en évidence les différences et les ressemblances entre les régions. Ces 9 attributs clés sont les suivants : 1) parement haut (≥ 35 mm); 2) lèvre décorée; 3) forme de la crestellation; 4) motif créé à partir des ponctuations au roseau; 5) décoration au centre de la ponctuation au roseau; 6) dentelé; 7) cordelette; 8) col traité au battoir cordé et 9) panse gaufrée.

D'entrée de jeu, l'analyse de la variabilité démontre que notre site possède un coefficient de similarité moyen assez élevé, soit se rapprochant de 190, par rapport aux sites Droulers, Bilodeau, McDonald et la station 2 de Pointe-du-Buisson (tab. 5.8). Mailhot-Curran s'apparenterait très fortement aux sites de sa région immédiate, soit Saint-Anicet, ainsi qu'avec le nord du lac Champlain et Pointe-du-Buisson à Melocheville. Toutefois, ces résultats pourraient ne pas représenter toute la variabilité qui caractérise les sites. Pour le site McDonald, il y avait 7 des 9 attributs qui étaient indéterminés, alors que les sites Droulers et Bilodeau ont été comparés avec 4 des attributs. La station 2 de Pointe-du-Buisson possède par contre un corpus relativement bon avec 6 des attributs choisis et pourrait alors être plus fiable que les sites précédents. Les coefficients de similarité de la station 2 de Pointe-du-Buisson permettent donc de réaffirmer, peut-être avec plus de

force, l'apparement stylistique des potières de Pointe-du-Buisson avec celles de Mailhot-Curran.

Un fait à noter qui confirme les résultats de notre analyse comparative réalisée plus haut est la position des sites Lanoraie et Mandeville qui se mêlent aux sites de la région occidentale. Ceci indique que les potières de Mailhot-Curran participaient à la sphère d'interactions des Iroquoiens de la région occidentale, tout en étant ouvertes à certaines influences provenant de la région centrale. En d'autres mots, les potières de Mailhot-Curran semblent être un peu plus en marge du réseau d'interactions auquel participaient les regroupements de Prescott et Summerstown et le groupe de Dawson et se tournaient vers les réseaux en périphérie de cette sphère d'interactions. Le lac Saint-François a donc, jusqu'à un certain degré, peut-être constitué une sorte d'obstacle perméable qui a amené les groupes situés au sud à se marginaliser des groupes localisés au nord. La région de Saint-Anicet contribue donc à mettre en évidence la variabilité culturelle qu'il y a au sein des Iroquoiens du Saint-Laurent et vient signaler l'hétérogénéité de la grande province occidentale.

Nous serions peut-être en mesure d'identifier deux sous-réseaux d'interactions regroupant plusieurs régions à l'intérieur de la région occidentale. D'un côté, il y aurait le réseau auquel participent les groupes de Prescott et de Summerstown, ainsi que le site Dawson. De l'autre, il y aurait les groupes de Saint-Anicet, de Pointe-du-Buisson et possiblement ceux du nord du lac Champlain, qui partagent un style un peu plus conservateur par rapport à leurs cousins localisés sur la portion nord du fleuve Saint-Laurent. Bien sûr, cette proposition gagnerait en force avec l'étude exhaustive d'autres collections et la découverte d'autres sites. Il ne faut pas omettre les études d'activation neutronique sur les argiles, ainsi que l'identification des matériaux et la reconstitution du réseau d'approvisionnement lithique qui sont indispensables à la compréhension des réseaux d'interactions.

Advenant l'existence d'un sous-réseau d'interactions regroupant Saint-Anicet, Pointe-du-Buisson et le nord du lac Champlain, quel serait la nature des liens qui unissent ces

régions? Il n'est pas aisé de comprendre leurs relations étant donné que les Iroquoiens de Saint-Anicet et ceux du nord du lac Champlain sont encore insuffisamment connus. Par exemple, on se questionne encore à savoir si la présence des Iroquoiens dans le nord du lac Champlain remonte à plusieurs siècles ou si elle est due à l'arrivée tardive d'un groupe venu de la vallée du Saint-Laurent (Tremblay 2006 : 130; Petersen *et al.* 2004 : 114-115). De plus, on se demande si les occupants du site Bilodeau, campement de pêche, sont associés directement à la région du lac Champlain ou s'ils ne sont pas plutôt des Iroquoiens provenant de la région de Montréal venus exploités saisonnièrement les alentours du lac Champlain (Chapdelaine 2004 : 70). Notre étude ne permet pas de trancher pour l'un ou l'autre des scénarios et il faudra analyser plus de sites avant d'y arriver. Par contre, nous pouvons suggérer que, quel que soit le scénario expliquant la présence des groupes Iroquoiens dans le nord du lac Champlain, leur histoire culturelle pourrait être liée à celle du regroupement de Saint-Anicet ou du site Pointe-du-Buisson.

Dans le cas d'un développement ancien dans la région du lac Champlain, l'apparemment stylistique noté entre nos régions pourrait s'expliquer par une origine commune ou/et par des relations transversales privilégiées qui ont été soutenues au cours des siècles. Sinon, dans le cas d'une arrivée tardive d'Iroquoiens dans la région du lac Champlain, les groupes de Saint-Anicet auraient pu constituer ces nouveaux arrivants, qui, à la fin de la préhistoire, auraient graduellement préféré quitter leur région pour s'établir, en partie, dans la région du lac Champlain qui est géographiquement en marge des autres régions iroquoiennes du Saint-Laurent. À ce sujet, il faut mentionner que la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent durant le XVI^e siècle, entre 1534 et 1580 environ, s'est réalisée en plusieurs phases dans la vallée du Saint-Laurent et elle a impliqué notamment la dissolution de villages et de tribus et leur relocalisation ou leur dispersion (Trigger 1985 ; Pendergast 1993a ; Jamieson 1990b ; Martijn 1969 ; Chapdelaine 2004 : 67 ; Tremblay 2006 : 118-130). Bien sûr, à ce stade-ci de la recherche sur les Iroquoiens de Saint-Anicet, il est difficile de comprendre réellement la nature des liens culturels avec la région du lac Champlain. Nous voulions seulement présenter quelques pistes de recherches qui pourraient être éventuellement explorées.

Conclusion

Depuis l'étude de Chapdelaine en 1989, dans laquelle il reconnut le statut de province culturelle autonome à la région du lac Saint-Pierre, le thème de la variabilité culturelle est au cœur de la recherche sur les Iroquoiens du Saint-Laurent. Elle implique la division du territoire de ce groupe culturel en plusieurs petites provinces ou régions sur la base de l'apparement stylistique qui sert à définir des limites culturelles ou géopolitiques à l'intérieur de leur grande sphère d'interactions. On compte, entre autres, six régions ou provinces culturelles. Le plus à l'ouest, on retrouve le comté de Jefferson dans l'État de New York et les regroupements de Prescott et de Summerstown en Ontario. Au Québec, on retrouve la province de Hochelaga, comprenant la région de Montréal jusqu'à Saint-Anicet, ainsi que les provinces de Maisouna et de Canada plus à l'est. Finalement, les archéologues perçoivent, plus au sud, une dernière région dans le nord du lac Champlain (Tremblay 2006 : 112-113).

Dans ce mémoire, nous voulions replacer la communauté de Mailhot-Curran à l'intérieur du grand réseau d'interactions auquel participent les Iroquoiens du Saint-Laurent. Notre angle de recherche consistait en une approche traditionnelle de l'archéologie, c'est-à-dire une analyse morpho-stylistique de la poterie et une comparaison d'assemblages de différents sites iroquoiens du Saint-Laurent. Tout d'abord, il s'agissait de définir les caractéristiques de la tradition céramique des potières de Mailhot-Curran. Ensuite, à l'aide d'une analyse inter-site, nous avons tenté de comprendre l'apparement stylistique des potières de Mailhot-Curran par rapport à d'autres sites de la vallée du Saint-Laurent selon quatre grandes échelles d'interactions sociales, soit locale, régionale, interrégionale et internationale. Nous avons aussi situé le site Mailhot-Curran dans le temps. Étant donné que les tendances morpho-stylistiques de la poterie peuvent être significatives du point de vue chronologique et/ou régional, il a fallu évaluer pour la région et le site à l'étude les valeurs chronologiques et spatiales que prennent les tendances morpho-stylistiques de la poterie. De plus, un autre objectif était d'établir les caractéristiques du schème d'établissement et la durée ou l'intensité de l'occupation du site Mailhot-Curran.

Le site Mailhot-Curran se définit comme un petit village ou hameau semi-permanent, pouvant être habité sur une base annuelle par un groupe relativement petit, totalisant au moins de 15 à 30 individus. Nous avons estimé que la durée de l'occupation du site pouvait être de 5 ans environ. Les résultats de l'analyse permettent de démontrer que le site Mailhot-Curran ait été occupé au cours du XVI^e siècle. Toutefois, puisque certaines caractéristiques de la poterie semblent se comporter à l'inverse des tendances qui sont normalement populaires sur les sites récents des Iroquoiens du Saint-Laurent, nous proposons que les potières soient demeurées assez conservatrices dans la réalisation de leur poterie.

Pour ce qui est de l'appartenance culturelle des potières de Mailhot-Curran aux niveaux local, régional et interrégional, nous avons formulé certaines hypothèses que nous avons pu infirmer ou confirmer. D'abord, concernant le niveau local, soit communautaire ou villageois, nous avons proposé deux hypothèses de travail. Rappelons d'abord que nous nous intéressions aux relations qu'une potière peut entretenir avec les membres de sa famille, ainsi qu'avec les occupants de sa maison-longue et à la façon dont elle s'identifie à son lignage, son clan, puis à son village. La première hypothèse proposait que la production céramique des potières du site Mailhot-Curran fût homogène. À l'inverse, la deuxième hypothèse stipulait que la production céramique des potières du site Mailhot-Curran fut hétérogène. Pour vérifier ces hypothèses, la variabilité de chaque secteur du site a été calculée, et plus particulièrement, celle de la maison-longue et du dépotoir du secteur nord qui est probablement associé à une deuxième habitation. Nous avons observé que, en général, la poterie était plus homogène à l'échelle de la maisonnée qu'à l'échelle du village. Ce résultat pourrait suggérer et même étayer l'hypothèse de la présence de plusieurs maisons-longues sur le site. De plus, il peut indiquer que les potières interagissaient davantage avec les membres de leur famille et les occupants de leur maison-longue pour ce qui est de la fabrication et de la décoration de la poterie qu'avec le reste du village. Ceci pourrait, de surcroît, appuyer l'hypothèse d'une production céramique par des femmes apparentées et d'une transmission du savoir à l'intérieur du lignage, soit de mère en fille. Cependant, l'homogénéité relative entre les secteurs était assez élevée pour inférer une interaction importante entre les différents

lignages, favorisant le partage de connaissances et le façonnage d'une identité villageoise. Ceci confirme donc l'hypothèse supposant une homogénéité de la production céramique et laisse supposer une identité villageoise relativement forte.

Pour ce qui est de l'apparement stylistique des potières du site Mailhot-Curran au niveau régional, nous avons proposé comme hypothèse que le site put partager une identité régionale avec les sites de sa région immédiate, c'est-à-dire Saint-Anicet. En comparant le site Mailhot-Curran avec les sites Droulers et McDonald, nous avons observé qu'un style régional caractérise les sites de Saint-Anicet. En considérant l'aspect diachronique des trois sites, nos résultats supportent l'idée qu'ils forment un ensemble culturel cohérent qui pourrait suggérer une occupation continue de la région par un même groupe.

Au niveau interrégional, nous avons proposé deux hypothèses de travail. La première hypothèse stipulait que le site Mailhot-Curran s'apparente davantage aux sites des régions de Summerstown et de Prescott qu'aux sites de la région de Montréal. La deuxième hypothèse proposait le contraire, soit que le site à l'étude s'apparentait davantage aux sites de la région de Montréal qu'aux sites des régions de Summerstown et de Prescott. La comparaison inter-site a démontré que le site Mailhot-Curran appartient à la province occidentale qui inclut les régions de Prescott et de Summerstown en Ontario, les régions de Montréal et de Saint-Anicet au Québec, ainsi que le nord du lac Champlain au sud. Par contre, le site Mailhot-Curran semble se situer plus en périphérie du réseau d'interactions auquel participent les regroupements de Prescott et de Summerstown au nord du lac Saint-François et il paraît s'ouvrir sur d'autres régions comme Montréal et le nord du lac Champlain. Nos résultats appuient donc la deuxième hypothèse qui présuppose que le lac Saint-François constituait au nord un genre d'obstacle naturel qui a incité les occupants de Mailhot-Curran à favoriser des interactions avec les groupes en aval sur le Saint-Laurent et plus au sud. En outre, nous avons observé que les potières de Mailhot-Curran sont ouvertes à certaines influences provenant de leur province voisine, la région centrale (Maisouna). Au niveau international, les potières sont touchées par certaines influences des groupes hurons,

mais les liens avec ceux-ci semblent beaucoup moins soutenus que pour les groupes de Prescott et Summerstown, ainsi que le site Dawson.

Au final, en réalisant ce mémoire, nous espérons contribuer à brosser le portrait des Iroquoiens de Saint-Anicet. Bien sûr, ce portrait est encore schématique et ne serait complet sans l'étude des autres sites de la région. Ce mémoire dédié à l'occupation la plus tardive de Saint-Anicet documente surtout le réseau d'interactions de cette région durant la fin de la préhistoire récente. Il permet de souligner l'hétérogénéité qui caractérise la grande province occidentale à cette époque. En effet, au XVI^e siècle, les potières de Mailhot-Curran, assez conservatrices dans leur façon de faire, sont assez différentes des Iroquoiennes de Glenbrook, de Dawson et de McIvor. C'est sans compter qu'elles se démarquent des potières du site Mandeville dans la région centrale. La communauté de Mailhot-Curran se distingue donc assez des autres sites de la vallée du Saint-Laurent qui lui sont contemporains pour qu'on puisse supposer qu'elle formait une tribu distincte. En outre, les liens qui l'unissent aux potières de Pointe-du-Buisson à Melocheville ou à celles du lac Champlain pourraient davantage être compris après l'étude exhaustive des sites Droulers et McDonald, datant respectivement des XV^e et XIV^e siècles. Rappelons que le site Bilodeau et la station 2 de Pointe-du-Buisson datent aussi des XV^e et XIV^e siècles. De cette façon, nous serions peut-être en mesure d'infirmer ou de confirmer les liens culturels que nous avons identifiés pour les potières de Mailhot-Curran et d'asseoir un peu plus solidement les conclusions formulées dans ce mémoire.

Bibliographie

ABEL, Timothy J.

2001 *The Clayton Cluster: Cultural Dynamics of a Late Prehistoric Village Sequence in the Upper St. Lawrence Valley*. Albany: State University of New York, Dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Ph. D., College of Arts and Sciences, Department of Anthropology, 281 pages.

ABEL, Timothy J. et David N. FUERST

1999 « The Prehistory of the Saint Lawrence Headwaters Region », *Archaeology of Eastern North America* 27: 1-52.

ASINI

1996 Le Bulletin du centre de référence lithique du Québec; no. 8.

BARRÉ, Georges et Laurent GIROUARD

1978 « Les Iroquoiens : Premiers agriculteurs ». In C. Chapdelaine (éd.), *Images de la Préhistoire du Québec*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pp. 43-54.

BENMOUYAL, José

1990 *Un village iroquoien à Deschambault*. Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

BIGGAR, Henry P.

1924 *The Voyages of Jacques Cartier; published from the originals with translations, notes, and appendices*. Ottawa: Publications of the Public Archives of Canada, no. 11.

BIRCH, Jennifer

2008 « Rethinking the Archaeological Application of Iroquoian Kinship », *Canadian Journal of Archaeology* 32: 194-213.

BLAIS, Judith

1992 *Analyse de la céramique du Sylvicole supérieur récent de la Station 3 de la Pointe-du-Buisson*. Montréal : Université de Montréal, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M. Sc., Département d'anthropologie, Faculté des Arts et des Sciences, 117 pages.

BORDES, François

1972 *A Tale of Two Caves*. New York, Harper and Row.

BOUCHER, Pierre

1664 *Histoire Véritable et Naturelle des Mœurs et Productions du Pays de la Nouvelle-France Vulgairement dite le Canada*. Paris, Florentin Lambert. (Réédité en 1964 par la Société Historique de Boucherville.)

BRAINERD, George W.

1951 « The Place of Chronological Ordering in Archaeological Analysis », *American Antiquity* 16 (4) : 301-313.

BRIEN, Marie-Claude

2012 « Analyse morphologique et stylistique de la céramique de Jane Ellice », In *Nouvelles données sur les Iroquoiens du Saint-Laurent*, coll. Texte soumis en mai 2010 pour publication électronique.

BURKE, Adrian

2001 *Analyse des vestiges lithiques des sites iroquoiens de St-Anicet*. Rapport inédit, Département d'anthropologie, Université de Montréal

CALDWELL, Joseph R.

1970 « Interaction Spheres in Prehistory ». In J. R. Caldwell et R. L. Hall (éds.), *Hopewellian Studies*, Illinois State Museum Scientific Papers vol. 12. Illinois State Museum, Springfield, pp. 63-75.

CHAPDELAINE, Claude

1980 « L'Ascendance Culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent », *Recherches Amérindiennes au Québec* 10 (3) : 145-152.

1989a *Le site Mandeville à Tracy : variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

1989b « La poterie du Nord-est américain, un cas d'inertie technique », *Anthropologie et Sociétés* 13 (2) : 127-142.

1990 « The Mandeville Site and the Definition of New Regional Group within the Saint Lawrence Iroquoian World », *Man in the Northeast* 39: 53-63.

1992 « L'origine des Iroquoiens dans le Nord-Est: Remise en question de l'Hypothèse *in situ* », *Recherches Amérindiennes au Québec* 22 (4) : 3-4.

1993 « The Sedentarization of the Prehistoric Iroquoians: A Slow or Rapid Transformation? », *Journal of Anthropological Archaeology* 12: 173-209.

1995a « Les Iroquoiens de l'est de la vallée du Saint-Laurent », *Archéologies québécoises*. Paléo-Québec no. 23, pp. 161-184.

1995b « An Early Late Woodland Pottery Sequence East of Lac Saint-Pierre: Definition, Chronology, and Cultural Affiliation », *Northeast Anthropology* 49 : 77-95.

2004 « A Review of the Latest Developments in St. Lawrence Iroquoian Archaeology ». In J. V. Wright et J.-L. Pilon (éds.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*, Mercury Series, Archaeology Paper no. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau, Québec, pp. 63-75.

2010 *Le site Droulers/Tsiionhiakwatha : fouille de la maison-longue No.1, juillet-août 2010*. Rapport soumis en décembre 2010 pour le Ministère de la Culture et des Communications et la M.R.C du Haut Saint-Laurent.

CLERMONT, Norman

- 1980 « L'identité culturelle iroquoise », *Recherches Amérindiennes au Québec* 10 (3) : 139-143.
- 1983 « La place de la femme dans les sociétés iroquoiennes de la période du contact », *Recherches Amérindiennes au Québec* 13 : 286-290.
- 1992 *Rapport de fouilles*. Université de Montréal, Montréal. 36 pages.
- 1995 « Le Sylvicole du Québec méridional », *Revista de Arqueología Americana* 9 : 67-81.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINÉ

- 1982 *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec.

CLERMONT, Norman et Pierre CORBEIL

- 1993 « Pointe-du-Buisson : Station 2 et site des Trois Buttes », *Recherches Archéologiques au Québec*, Association des Archéologues du Québec, p. 124-126.

CLERMONT, Norman et Michel GAGNÉ

- 2004 « People of the Drumlins ». In J. V. Wright et J.-L. Pilon (éds.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*, Mercury Series, Archaeology Paper no. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau, Québec, pp. 77-86.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ et Georges BARRÉ

- 1983 *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, coll. de monographies; no. 3.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ et René RIBES

1986 « Regard sur la préhistoire trifluvienne : le site Bourassa », *Recherches amérindiennes au Québec* 26 (2-3) : 5-55.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINÉ et Jacques GUIMONT

1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Québec, Les Publications du Québec, Collection Patrimoines; Dossier 76.

COURTEMANCHE, Michelle et Claire ST-GERMAIN

2000 *Détermination des taxons du site Mailhot-Curran BgFn-2*. Rapport #205, octobre, Ostéotheque de Montréal.

DAMKJAR, Eric

1990 *The Coulter site: A Late Iroquoian Coalescence in the Upper Trent Valley*. Dundas, Ontario, Copetown Press, 127 pages, Occasional papers in Northeastern Archaeology; no. 2.

DEETZ, James

1965 *The Dynamics of Stylistic Change in Arikara Ceramics*. Urbana, University of Illinois Press, 111 pages, Illinois Studies in Anthropology; no. 4.

DOBRES, Marcia-Anne

2000 *Technology and social agency: outlining a practice framework for archaeology*. Oxford, UK; Malden, Mass., Blackwell Publishers, Social archaeology.

DOBRES, Marcia-Anne and Christopher R. HOFFMAN

1994 « Social Agency and the Dynamics of Prehistoric Technology », *Journal of Archaeological Method and Theory* 1 (3): 211-258.

DODD, Christine F.

1982 *Ontario Iroquois Tradition longhouses*. Burnaby: Simon Fraser University, Unpublished M.A. thesis, Department of Anthropology.

DOMON, Gérald

1990 *Du déterminisme écologique à la gestion du paysage : Fondements, visées et contribution potentielle de la planification écologique à l'aménagement du territoire agroforestier*. Montréal : Université de Montréal, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Ph. D, Faculté de l'Aménagement.

EMERSON, John N.

1954 *The archaeology of the Ontario Iroquois*. Chicago: University of Chicago, Dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of Ph. D.

1968 *Understanding Iroquois Pottery in Ontario, A Rethinking*. Mississauga, The Ontario Archaeological Society.

ENGELBRECHT, William E.

1974 « The Iroquois: Archaeological Patterning on the Tribal Level », *World Archaeology* 6 (1): 52-65.

1978 « Ceramic Patterning Between New York Iroquois Sites ». In I. Hodder (éd.), *The Spatial Organisation of Culture*, Duckworth, London, pp. 141-152.

1980 « Methods and Aims of Ceramic Description ». In C. F. Hayes III (éd.), *Proceedings of the 1979 Iroquois Pottery Conference*, Research Record no. 13, Rochester Museum and Science Center, Rochester, pp. 27-29.

1995 « The Case of the Disappearing Iroquoians: Early Contact Period Superpower Politics », *Northeast Anthropology* 50: 35-59.

2003 *Iroquoia: the Development of a Native World*. Syracuse, New York, Syracuse University Press, 231 pages, The Iroquois and their neighbors.

GAGNÉ, Michel

- 1992 *Inventaire dans le Haut-Saint-Laurent : Indian Point, Pointe Frappier et le lot 39, Saint-Anicet*. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles et à la Corporation des amis de la Pointe du Buisson.
- 1993 *Expertise archéologique dans les régions de Saint-Anicet et Cazaville, M.R.C du Haut Saint-Laurent : à la poursuite des Iroquoiens du Saint-Laurent au sud du lac Saint-François*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1994 *Annales du temps qui s'efface : expertise archéologique préhistorique et historique dans la région de Saint-Anicet, M.R.C le Haut Saint-Laurent*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1995 *L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François : inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-1; BgFo-21) et fouille du site BgFo-18, M.R.C le Haut Saint-Laurent (1994)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1996 *L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François : inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-2) et fouille des sites BgFo-18 et BgFn-1; programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1), M.R.C le Haut Saint-Laurent (1995)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1997 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1996) : inventaire régional, fouille du site BgFn-1 et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*, Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1998 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1997) : inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*, Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 1999 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1998) : inventaire régional, fouille archéologique et*

- programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1), Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.*
- 2000 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1999) : Inventaire régional et fouille du site BgFn-1.* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2001 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2000) : fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2).* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2002 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2001) : fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2).* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2003 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2002) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2004 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2003) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2005 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2004) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.
- 2006a *La conservation intégrée du patrimoine archéologique amérindien en milieu rural.* Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction du Patrimoine, Projet du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, 82 pages.
- 2006b *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2005) : fouille du site McDonald (BgFo-18) et fouille de démonstration sur le site Droulers (BgFn-1).* Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

2010 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet, MRC du Haut Saint-Laurent (2007): Fouille du site McDonald (BgFo-18)*. Rapport final soumis à la Direction de la Montérégie du ministère de la Culture, des Communications, et de la Condition féminine du Québec et à la MRC du Haut-Saint-Laurent.

GATES ST-PIERRE, Christian

2001 « Variations sur un même thème : les objets en os des Iroquoiens du Haut-Saint-Laurent », *Archéologiques* 15: 35-54.

2006 *Potières du Buisson : la céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Gatineau, Québec, Société du Musée canadien des civilisations, 319 pages, Collection Mercure Archéologie (Musée canadien des civilisations) ; no. 168.

GIGUÈRE, Georges-Émile

1973 *Œuvres de Champlain*. Montréal, Éditions du Jour, 3 vol.

GIROUARD, Laurent

1975 *Station 2, Pointe-aux-Buisson*. Ministère des Affaires Culturelles du Québec. Cahier du Patrimoine; no. 2.

HARDIN, Margaret F.

1970 « Design Structure and Social Interaction: Archaeological Implication of an Ethnographic Analysis », *American Antiquity* 35 (3): 332-343.

HEIDENREICH, Conrad

1971 *Huronian : A history and Geography of the Huron Indians, 1600-1650*. Toronto, McClelland and Stewart.

1978 « Huron ». In B. G. Trigger (éd.), *Handbook of North American Indians*, Smithsonian Institution, Washington, D.C., pp. 368-388.

HILL, James N.

- 1970 « Prehistoric Social Organization in the American Southwest: Theory and Method ». In W. A. Longacre (éd.), *Reconstructing Prehistoric Pueblo Societies*, University of New Mexico Press, Albuquerque, pp. 11-58.
- 1977 « Individual Variability in Ceramics and the Study of Prehistoric Social Organization ». In J. M. Hill et J. Gunn (éds.), *The Individual in Prehistory: Studies of Variability in Style in Prehistoric Technologies*, Academic Press, New York, pp. 55-108.

HODDER, Ian

- 1982 *Symbols in Action: Ethnoarchaeological Studies of Material Culture*. London, Cambridge University Press.

JAMIESON, Bruce J.

- 1982 *The Steward Site: A Study in St. Lawrence Iroquoian Chronology*. Montréal : McGill University, mémoire présentée en vue de l'obtention du grade de M. Sc.
- 1990a « The Archaeology of the Saint Lawrence Iroquoians ». In C. J. Ellis et N. Ferris (éds.), *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, Occasional Publications of the London Chapter. Ontario Archaeological Society, no. 5, pp. 385-404.
- 1990b « Trade and Warfare: The disappearance of the St. Lawrence Iroquoians », *Man in the Northeast* 39: 79-86.

KAPCHES, Mima

- 1979 « Intra-longhouse spatial analysis », *Pennsylvania Archaeologist* 49: 24-29.
- 1990 « The Spatial Dynamics of Ontario Iroquoian Longhouses », *American Antiquity* 55 (1): 49-67.
- 1994 « The Iroquoian Longhouse: Architectural and Cultural Identity ». In M. Locock (éd.), *Meaningful Architecture: Social Interpretations of Buildings*, Worldwide Archaeology Series no. 9, Avebury Aldershot, Hampshire, UK, pp. 253-270

KAY, Marvin

1975 « Social Distance Among Central Missouri Hopewell Settlements: A First Approximation », *American Antiquity* 40 (1): 64-71.

LAROUCHE, Alayn C.

1999 *Identification du contenu de 32 échantillons prélevés aux sites Droulers (BgFn-1) et Mailhot (BgFn-2)*. Laboratoire Jacques-Rousseau, Département de géographie de l'Université de Montréal.

2000 *Identification du contenu de 33 échantillons prélevés au site Mailhot (BgFn-2)*. Laboratoire Jacques-Rousseau, Département de géographie de l'Université de Montréal.

2001 *Identification du contenu de 12 échantillons prélevés au site Mailhot-Curran (BgFn-2)*. Laboratoire Jacques-Rousseau, Département de géographie de l'Université de Montréal.

LEBLANC, Steven A. et Patty J. WATSON

1973 « A Comparative Statistical Analysis of Painted Pottery from Seven Halafian Sites », *Paléorient* 1 : 117-133.

LECHTMAN, Heather

1977 « Style in technology: Some early thoughts ». In H. Lechtman and R. Merrill (éds.), *Material culture: styles, organization, and dynamics of technology*. St. Paul, West Pub. Co., Proceedings of the American Ethnological Society, pp. 3-20

LEMONNIER, Pierre

1993 « Introduction ». In P. Lemonnier (éd.), *Technological Choices: Transformation in Material Cultures Since the Neolithic*, Routledge, London, pp. 1-35.

LEONE, Mark P.

1968 « Neolithic Economic Autonomy and Social Distance », *Science* 162 (3858): 1150-1151.

LONGACRE, William A.

1964 « Sociological Implications of the Ceramic Analysis ». In P. S. Martin *et al.* (éds.), *Chapters in the Prehistory of Eastern Arizona, II*, Fieldiana: Anthropology, vol. 55, no. 1. Chicago Natural History Museum, Chicago, pp. 155-170.

1970 *Archaeology as Anthropology: A Case Study*. Tucson, University of Arizona Press, Anthropological Papers; no. 17.

MACNEISH, Richard S.

1952 *Iroquois Pottery Types: a technique for the study of Iroquois prehistory*. Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin no. 124.

MAROIS, Roger J. M.

1978 *Le Gisement Beaumier: Essai sur l'évolution des décors de la céramique*. Ottawa, Musée national de l'Homme, Collection Mercure; Dossier no. 75.

MARTIJN, Charles

1969 « Île aux Basques and the Prehistoric Iroquois occupation of southern Quebec », *Cahiers d'archéologie québécoise*, Trois-Rivières : Centre d'études universitaires de Trois-Rivières, pp. 53-114.

MERCIER, André

1988 *La sériation des vases domestiques iroquoiens de la station 2, Pointe-du-Buisson*. Montréal : Université de Montréal, mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M. Sc., Département d'anthropologie, Faculté des Arts et des Sciences, 146 pages.

1990 « Nouveau regard sur les occupations iroquoiennes de la station 2, Pointe-du-Buisson », *Recherches amérindiennes au Québec* 20 (1) : 63-75.

MORGAN, Lewis Henry

1962 *League of the Iroquois*. New York, Citadel Press, 477 pages.

NOBLE, William C.

1975 « Corn, and the development of village life in southern Ontario », *Ontario Archaeology* 25: 37-46.

1979 « Ontario Iroquois Effigy Pipes », *Canadian Journal of Archaeology* 3: 69-90.

NORCLIFFE, G. B. et Conrad HEIDENREICH

1974 « The preferred orientation of Iroquoian longhouses in Ontario », *Ontario Archaeology* 23: 3-30.

PEARCE, Robert J.

1978 *A Description of the Juvenile Ceramics Recovered during the 1975 Field Season at the Draper Site*. London, Museum of Indian Archaeology; Research report no. 3.

1983 *The Windermere, Ronto and Smallman sites: salvage excavations of prehistoric iroquoian hamlets*. London, Museum of Indian Archaeology; Research report no. 13.

PENDERGAST, James F.

1966a *Three prehistoric Iroquois components in Eastern Ontario: the Salem, Grays Creek and Beckstead sites*. Ottawa, National Museum of Canada; Bulletin no. 208.

1966b *The Berry site*. Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin no. 206.

1967 « Iroquois Archaeology in Eastern Ontario and Southern Québec ». In E. Tooker (éd.), *Iroquois Culture, History, and Prehistory*, Proceedings of the 1965

- Conference on Iroquois Research. New York State Museum and Science Service, Albany, pp. 67-69.
- 1968 *The Summerstown Station site*. Ottawa, National Museum of Canada, Department of Secretary of State, Anthropology Papers no. 18.
- 1972 « An analysis of the Dawson Site Archaeological Material ». In J. F. Pendergast et B. G. Trigger (éds), *Cartier's Hochelaga and Dawson Site*, McGill Queen's University Press, Montréal, pp. 111-265.
- 1973 *The Roebuck Prehistoric Village Site Rim Sherds – An Attribute Analysis*. Ottawa, Musée national de l'Homme, Collection Mercure; Dossier no. 8.
- 1974 « The Sugarbush Site : a possible maplesugar camp », *Ontario Archaeology* 23: 31-61.
- 1975 « An in situ Hypothesis to explain the Origin of the St-Lawrence Iroquoians », *Ontario Archaeology* 25: 47-55.
- 1981 *The Glenbrook village site: a late St. Lawrence Iroquoian Component in Glengarry County, Ontario*. Ottawa, Musée national de l'Homme, Collection Mercure; Dossier no. 100.
- 1984 *The Beckstead site-1977*. Ottawa, Musée national de l'Homme, Collection Mercure; Dossier no. 123.
- 1991 « The St. Lawrence Iroquoians: Their Past, Present and Immediate Future », *New York State Archaeological Association Bulletin* 102: 47-74.
- 1993a « More on When and Why the Saint Lawrence Iroquoian Disappeared ». In J.F. Pendergast et C. Chapdelaine (éds.), *Essays in St. Lawrence Iroquoian Archaeology*, Occasional Papers in Northeastern Archaeology 8, Copetown Press, Dundas, Ontario, pp. 9-47.
- 1993b « Some comments on Calibrated Radiocarbon Dates for Saint Lawrence Iroquoian Sites », *Northeast Anthropology* 46: 1-31.
- 1996 « High Precision Calibrated of the Radiocarbon Time Scale: CALIB 3.03 (Method 'A') in a St. Lawrence Iroquoian Context », *The Bulletin of the New York State Archaeological Association* 111-112: 35-62.

1997 « Hamlets become villages ». In J.-L. Pilon et R. Perkins (éds.), *Home is Where the Hearth is: The Contribution of Small Sites to our Understanding of Ontario's Past*, Ottawa Chapter of the Ontario Archaeological Society.

PENDERGAST, James F. et Bruce G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and Dawson Site*. Montreal, McGill Queen's University Press.

PETERSEN, James B., John G. CROCK, Ellen R. COWIE, Richard A. BOISVERT, Joshua R. TONEY et Geoffrey MANDEL

2004 « St. Lawrence Iroquoians in Northern New England: Pendergast was "Right" and More ». In J. V. Wright et J.-L. Pilon (éds.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*, Mercury Series, Archaeology Paper 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau, Québec, pp. 87-123.

PLOG, Stephen

1980 *Stylistic variation in prehistoric ceramics: design analysis in the American Southwest*. Cambridge, Cambridge University Press, 160 pages.

1983 « Analysis of Style in Artifacts », *Annual Review of Anthropology* 12: 125-142.

PLOURDE, Michel

1999 « Le Sylvicole supérieur à l'embouchure du Saguenay est-il iroquoien? », *Recherches amérindiennes au Québec* 29 (1) : 9-26.

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Montréal : Université de Montréal, thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Ph. D. en anthropologie, Département d'anthropologie, Faculté des Arts et des Sciences, 335 pages.

RICHIE, William A.

1980 *The Archaeology of New York State, Revised Edition*. Harrison, New York, Harbor Hill Books.

RITCHIE, William A. et Richard S. MACNEISH

1949 « The Pre-Iroquoian Pottery of New York State », *American Antiquity* 15 (2): 97-124.

ROBINSON, W. S.

1951 « A Method for Chronologically Ordering Archaeological Deposits », *American Antiquity* 16 (4) : 293-301.

SÉVIGNY, Mathieu

2009 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Août 2008 et printemps 2009*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2008 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Août 2007*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2007 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2006*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2005 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2005*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2004 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2004*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2002 *Fouilles de démonstration au site Droulers / Tsiionhiakwatha (BgFn-1), MRC du Haut-Saint-Laurent, Saison 2002*. Rapport présenté au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

SNOW, Dean R.

1995 « Migration in Prehistory : The Northern Iroquoian Case », *American Antiquity* 60 (1): 59-79.

STITES, Sara H.

1978 *Economics of the Iroquois*. New York, AMS Press, 160 pages.

TASSÉ, Gilles

2000 *L'archéologie au Québec : mots, techniques, objets*. Saint-Laurent, Fides, 148 pages.

THWAITES, Ruban Gold

1896-1901 *The Jesuit Relations and Allied Documents*. Cleveland, Burrows Brothers, 73 vols.

TOOKER, Elisabeth

1991 *An ethnography of the Huron Indians, 1615-1649*. Syracuse, Syracuse University Press, 183 pages.

TREMBLAY, Roland

2001 « Il y a peu de fumé sans trompettes: les pipes iroquoiennes de la région de Saint-Anicet », *Archéologiques* 15:16-34.

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Montréal, Les Éditions de l'Homme, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal (Pointe-à-Callière).

TRIGGER, Bruce G.

1962 « Trade and Tribal Warfare on the St. Lawrence in the Sixteenth Century », *Ethnohistory* 9: 240-256.

1968 « The determinants of settlement pattern ». In Chang K. C. (éd.), *Settlement archaeology*, National Press, Palo Alto, pp. 53-78.

- 1969 *The Huron: Farmers of the North*. Montréal, Holt, Rinehart and Winston, 130 pages, Case studies in Cultural Anthropology.
- 1972 « Hochelaga : history and ethnohistory ». In J. F. Pendergast et B. G. Trigger (éds), *Cartier's Hochelaga and Dawson Site*, McGill Queen's University Press, Montréal, pp. 3-108.
- 1976 *The Children of Aataentsic: A History of the Huron People to 1660*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- 1981 « Prehistoric Social and Political Organisation: An Iroquoian Case Study », in D. R. Snow (éd.), *Foundations of Northeast Archaeology*, Academic Press, New York, pp. 1-50.
- 1982 « Concluding Remarks on the 1982 McMaster Symposium: The Ontario Iroquois Tradition Revisited », *Arch Notes* 5: 9-13.
- 1985 *Natives and Newcomers*. Montréal, McGill-Queen's University Press.

TRIGGER, Bruce G. et James F. PENDERGAST

- 1978 « Saint Lawrence Iroquoians ». In B. G. Trigger (éd.), *Northeast*, Smithsonian Institution, Washington D. C., pp. 357-361, vol. 15 of Handbook of North American Indians.

TRUDEAU, Huguette

- 1971 *Analyse de la poterie de Lanoraie (collection du Musée national de l'Homme)*. Montréal : Université de Montréal, mémoire présentée en vue de l'obtention du grade de M. Sc., Département d'anthropologie.

VIAU, Roland

- 2000 *Femmes de personne: Sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*. Montréal, Boréal, 323 pages.

WHALLON, Robert

1968 « Investigations of Late Prehistoric Social Organization in New York State ». In S. R. Binford (éd.), *New Perspectives in Archaeology*, Aldine, Chicago, pp. 223-244.

1969 « Rim Diameter, Vessel Volume and Economic Prehistory », *The Michigan Academician* 2 (2): 89-98.

WHEELER, Alwyne et Andrew K.G. JONES

1989 *Fishes. Cambridge Manuals in Archaeology*. Cambridge, Cambridge University Press, 210 pages.

WILK, Richard R. et William L. RATHJE

1982 « Household Archaeology », *American Behavioral Scientist* 25 (6): 617-639

WILLIAMSON, Ronald F.

1983 *The Robin Hood Site : A Study of Functional Variability in Late Iroquoian Settlement Patterns*. Toronto, The Ontario Archaeological Society, Monographs in Ontario Archaeology 1, 62 pages.

WINTEMBERG, William J.

1936 *Roebuck Prehistoric Village Site, Greenville County, Ontario*. Ottawa, Department of Mines, 178 pages, National Museum of Canada; Bulletin no. 83.

WOODS, Audrey et Mariane GAUDREAU

2012 « Analyse morpho-stylistique des vases du site Mailhot-Curran, Saint-Anicet », In *Nouvelles données sur les Iroquoiens du Saint-Laurent*, coll. Texte soumis en mai 2010 pour publication électronique.

WRIGHT, James V.

1967 « Type and Attribute Analysis: Their Application to Iroquois Culture History ». In E. Tooker (éd.), *Iroquois Culture, History and Prehistory: Proceedings of the*

- 1965 Conference on Iroquois Research*, New York State Museum and Science Service, Albany, pp. 99-100.
- 1972 *Ontario Prehistory: An Eleven-Thousand-Year Archaeological Outline*. Scarborough, Ontario, Van Nostrand Reinhold, 120 pages, Canadian Prehistory Series.
- 1984 « The cultural continuity of the Northern Iroquoian-speaking peoples », in M. Foster *et al.* (éds.), *Extending the rafters: Interdisciplinary Approaches to Iroquoian Studies*, State University of New York Press, Albany, pp. 283-299.
- 2004 *A History of the Native People of Canada. Vol. 3, Part 1 (A.D. 500-European Contact)*. Gatineau, Canadian Museum of Civilization, Mercury Series, Archaeology Paper no. 152.

Annexe : tableaux, figures, planches et catalogue

Tableaux

Tableau 3.1 Catégorie de tessons					Tableau 3.2 Tessons non analysables					
	Vases		Total		< 350 mm ²		> 350mm ²		Total	
	N	N	N	%	N	N	N	%	N	%
Bord	501	132	633	23.4	Non-décorés	6415	4/11	6419	93.3	
Bord-col	19	0	19	0.7	Décorés	295	7/11	302	6.7	
Col	43	234	277	10.2	Total	6710	172	6882	100	
Col-épaule	13	12	25	0.9						
Épaule	46	200	246	9.1						
Panse	2	1499	1501	55.5						
Cul	0	2	2	0.2						
Total	624	2079	2703	100						

Tableau 3.3 Les types de vases de Mailhot-Curran									
	Avec parement		Sans parement		indéterminés		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Poterie domestique	73	85.9	12	14.1	0	0	85	100	
Petits vases	11	55	5	25	4	20	20	100	
Total des vases	84	80	17	16.2	4	3.8	105	100	

Tableau 3.4 Les vases non analysables									
	Avec parement		Sans parement		indéterminés		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Poterie domestique	46	93.9	3	6.1	0	0	49	100	
Petits vases	3	37.5	1	12.5	4	50	8	100	
Total des vases	49	86	4	7	4	7	57	100	

Tableau 3.5 Les attributs technologiques des vases									
Nombre total de vases	Avec parement		Sans parement		Petits vases		Total		
	N	%	N	%	N	%	N	%	
Traitement du col	64	100	11	100	7	100	82	100	
<i>Lissoir</i>	64	100	11	100	7	100	82	100	
Traitement de l'épaule	5	100	0	0	1	100	6	100	
<i>Lissoir</i>	5	100	0	0	1	100	6	100	
Traitement de la panse	2	100	0	0	0	0	2	100	
<i>Lissoir</i>	1	50	0	0	0	0	1	50	
<i>Gaufré et lissoir</i>	1	50	0	0	0	0	1	50	

Tableau 3.6 Les attributs technologiques des vases non analysables									
Nombre de vases	Avec parement non analysables		Sans parement non analysables		Total				
	N	%	N	%	N	%			
Traitement du col	20	100	3	100	23	100			
<i>Lissoir</i>	20	100	3	100	23	100			
Traitement de l'épaule	3	100	0	0	3	100			
<i>Lissoir</i>	3	100	0	0	3	100			
Traitement de la panse	2	100	0	0	2	100			
<i>Lissoir</i>	2	100	0	0	2	100			

Tableau 3.7 Les attributs technologiques des tessons isolés

Nombre total de tessons	Décorés		Non-décorés		Total	
	142		1803		1945	
	N	%	N	%	N	%
Traitement du col	24	100	215		239	100
<i>Lissoir</i>	23	95.8	210	97.7	233	97.5
<i>Cordé et lissoir</i>	1	4.2	5	2.3	6	2.5
Traitement de l'épaule	118	100	88	100	206	100
<i>Lissoir</i>	116	98.3	70	79.5	186	90
<i>Gaufré et lissoir</i>	2	1.7	9	10.2	11	5
<i>Gaufré</i>	0	0	6	6.8	6	3
<i>Cordé et lissoir</i>	0	0	3	3.5	3	2
Traitement de la panse	0	0	1498	100	1498	100
<i>Lissoir</i>	0	0	1240	82.8	1240	82.8
<i>Gaufré et lissoir</i>	0	0	198	13.2	198	13.2
<i>Gaufré</i>	0	0	30	2	30	2
<i>Cordé et lissoir</i>	0	0	30	2	30	2
Traitement de la base	0	0	2	100	2	100
<i>Lissoir</i>	0	0	2	2	2	100

Tableau 3.8 Les attributs fonctionnels des vases

Nombre total de vases	Avec parement		Sans parement		Petits vases		Total	
	73		12		20		105	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Carbonisation								
Présence	34	46.1	2	16.7	1	5	37	35.2
<i>Intérieur</i>	24	70.6	2	100	1	100	27	73
<i>Extérieur</i>	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Intérieur et extérieur</i>	10	29.4	0	0	0	0	10	27
Indéterminée	39	53.9	10	83.3	19	95	68	64.8

Tableau 3.9 Les attributs fonctionnels des vases non analysables

Nombre total de vases	Avec parement non analysables		Sans parement non analysables		Total	
	46		3		49	
	N	%	N	%	N	%
Carbonisation						
Présence	20	43.5	0	0	20	40.8
<i>Intérieur</i>	18	90	0	0	18	90
<i>Extérieur</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Intérieur et extérieur</i>	2	10	0	0	2	10
Indéterminée	26	56.5	3	100	29	59.2

Tableau 3.10 Les attributs fonctionnels des tessons isolés et des tessons dont sont constitués les vases

Nombre total de tessons	Tessons isolés		Vases	
	2079		624	
	N	%	N	%
Localisation de la carbonisation				
Présence	551	24.8	241	38.6
<i>Intérieur</i>	385	69.9	205	85.1
<i>Extérieur</i>	105	19.1	12	5
<i>Intérieur et extérieur</i>	61	11.1	24	9.9
Absence	1471	75.1	383	61.4
Indéterminée	62	0.1	0	0
Présence sur parties du vase				
<i>Bord</i>	65	49.2	183	35.2
<i>Corps</i>	486	25	58	55.8
- Col	69	29.5	/	/
- Épaule	56	28	/	/
- Panse	360	24	/	/
- Cul	1	50	/	/

Tableau 3.11 Attributs morphologiques des vases domestiques

	Avec parement		Sans parement		Total		Avec parement non analysables		Sans parement non analysables	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Nombre total de vases	73	100	12	100	85	100	46	100	3	100
Tendances morphométriques des parements										
Court (< 20 mm)	35	47.9	/	/	/	/	2	4.3	/	/
Moyen (>20.1 <34.9 mm)	26	35.6	/	/	/	/	3	6.5	/	/
Haut (> 35 mm)	12	16.5	/	/	/	/	7	15.2	/	/
Crestellations										
Nette	27	37	/	/			13	28.3	/	/
Amorce	12	16.4	/	/			3	6.5	/	/
Absence	3	4.1	/	/			0	0	/	/
Formes de la lèvre										
Plate	54	74	6	50	60	70.6	19	73.1	2	66.6
<i>-avec gouttière</i>	6/54	11.1	1/6	16.7	7/60		0	0	0	0
Ronde	2	2.7	1	8.3	3	3.5	0	0	0	0
En biseau	17	23.3	2	16.7	19	22.4	6	23.1	1	33.4
<i>-vers l'intérieur</i>	8/17	47.1	1/2	50	9/19		3/6	50	0	0
<i>-avec gouttière</i>	1/8	12.5	0	0	1/19		0	0	0	0
<i>-vers l'extérieur</i>	9/17	52.9	1/2	50	10/19		3/6	50	0	0
<i>-avec gouttière</i>	3/9	33.3	0	0	3/19		0	0	0	0
Pointue	0	0	3	25	3	3.5	1	3.8	0	0
Formes de l'épaule										
Arrondie	5	83.3	0	0	5	83.3	0	0	0	0
Arrondie et ovoïde	0	0	0	0	0	0	1	50	0	0
Carénée	1	16.7	0	0	1	16.7	1	50	0	0

Tableau 3.12 Profils des vases domestiques

Total	Avec parement		Sans parement		Total	
	N	%	N	%	N	%
droit/droit	11	15.1	0	0	11	12.9
droit/concave	20	27.4	0	0	20	23.5
droit/convexe	6	8.2	0	0	6	7.1
concave/droit	5	6.8	1	8.3	6	7.1
concave/concave	12	16.4	0	0	12	14.1
concave/convexe	8	11	8	66.7	16	18.8
convexe/droit	1	1.4	2	16.7	3	3.5
convexe/concave	10	13.7	0	0	10	11.8
convexe/convexe	0	0	1	8.3	1	1.2

Tableau 3.13 Attributs morphologiques des crestellations

Nombre de vases avec crestellation	Avec parement		Avec parement non analysables		Total	
	N	%	N	%	N	%
Forme						
Pointue	6	15.4	2	12.5	8	14
<i>Pointue multiple</i>	1	16.7	0	0	1	12.5
Pointue arrondie	16	41	3	18.8	19	34.5
Carénée	4	10.3	5	31.1	9	16.4
<i>Pointue carénée</i>	1	2.6	2	40	3	5.5
<i>Pointue carénée en surplomb</i>	1	2.6	3	60	4	7.3
<i>Amorce carénée</i>	2	5.1	0	0	2	3.6
Ronde	3	7.8	0	0	3	5.6
Indéterminée (amorce)	10	25.5	3	18.8	13	23.6
Indéterminée (incomplète)	0	0	3	18.8	3	5.6

Tableau 3.14 Attributs morphologiques des petits vases

Total	P VAP	P VSP	PV ind	Total	
	N	N	N	N	%
Formes de la lèvre					
Plate	6	0	2	8	40
Ronde	4	4	2	10	50
En biseau	1	1	0	2	10
Formes de l'épaule	1/11	0/5	0/4	1/20	
Arrondie	1	0	0	1	5
Profils					
droit/droit	4	2	0	6	30
droit/concave	3	1	0	4	20
droit/convexe	0	0	0	0	0
concave/droit	1	1	0	2	10
concave/concave	0	0	0	0	0
concave/convexe	0	1	0	1	5
convexe/droit	0	0	0	0	0
convexe/concave	3	0	0	3	15
ind.	0	0	4	4	20

Tableau 3.15 Attributs morphologiques des tessons isolés

	Tessons isolés	
	N	%
Nombre de tessons de bords total	132	100
Tendances morphométriques du parement	131	100
Court (< 20 mm)	62	47.3
Moyen (>20.1 <34.9 mm)	27	20.6
Haut (> 35 mm)	2	1.5
Indéterminés	35	26.7
Crestellations		
Nette	9	6.9
Amorce	15	11.5
Absence	1	0.8
Formes de la lèvre		
Plate	69/76	
Ronde	2/76	
En biseau	5/76	
<i>-vers l'intérieur</i>	3/5	
<i>-vers l'extérieur</i>	2/5	
Pointue	0	
Nombre de tessons d'épaule total	212	100
Formes de l'épaule		
Arrondie	175	82.5
Carénée	25	11.8
<i>Faiblement</i>	19	9
<i>Fortement</i>	5	2.4
<i>Très fortement</i>	1	0.6
Indéterminées	12	5.7

Tableau 3.16 Attributs morphologiques des crestellations des tessons isolés

	Tessons isolés	
	N	%
Nombre de tessons avec crestell.	24	100
Forme		
Pointue	1	4.2
Pointue arrondie	7	16.7
Ronde	1	4.2
Indéterminée (amorce)	14	58.3
Indéterminée (incomplète)	1	4.2

Tableau 3.17 La présence de la décoration sur les vases avec parement

La décoration selon les registres		VAP	
		N	%
		73	
<i>Registre extérieur</i>	partie supérieure	73	100
	col*	8/27	29.6
	épaule**	5/6	83.3
<i>Registre intérieur</i>	partie supérieure	3	4.1
<i>Lèvre</i>		39	53.4
Registre extérieur des vases (partie supérieure)			
	angle lèvre-extérieur	19	26
	encadrement supérieur	44	60.3
	partie principale	71	97.3
	encadrement inférieur	39	53.4
	angle parement-col	52	71.2
Registre intérieur des vases (partie supérieure)			
	paroi intérieure	3	4.1
	angle lèvre-intérieur	38	52.1

*Seulement 27 unités d'analyse présentaient un col entier, 46 vases étaient trop fragmentaires pour identifier la présence d'une décoration et ont été classés comme des indéterminés.

**Pour ce qui est de l'épaule, on a pu déceler la présence ou l'absence d'une décoration sur 6 unités d'analyse.

Tableau 3.18 La décoration de la lèvre

Décoration	N	%
lèvres	23	31.5
angle intérieur/ lèvre	9	12.3
angle intérieur/ lèvre/ angle extérieur	5	6.8
lèvre/ angle extérieur	2	2.7
angle intérieur/ angle extérieur	9	12.3
angle intérieur	15	20.5
angle extérieur	3	4.1
Absence de décoration	7	9.6
Total	73	100

Tableau 3.19 La structure décorative des parements

Décoration	N	%
Partie principale	24	32.9
Encadrement supérieur/ Partie principale	8	11
Encadrement supérieur/ Partie principale / Encadrement inférieur	34	46.7
Partie principale/ encadrement inférieur	5	6.8
Encadrement supérieur	2	2.7
Total	73	100

Tableau 3.20 L'utilisation des unités décoratives sur les vases avec parement

Unités décoratives	Int.	< Int. Lèv.	Lèv.	< Lèv.- par.	Enc. Sup.	Partie princ.	Enc. inf.	< par. col	Col	Épaule	N Total	%
Empreinte											181	56.9
au battoir uni			6								6	1.9
à la cordelette dentelée			1		1						2	0.6
- <i>encoche</i>		2	2	1	3	6	5		1		17	5.3
linéaire	2		16		6	7	1		1	1	34	10.7
- <i>encoche</i>	1	36	2	18	3	1	3	51		1	116	36.5
ovale punctiforme			1						1		1	0.3
Incision											109	34.3
incision gouttière			5		15	50	30		3		103	32.5
			6								6	1.9
Unités déco. combinées											28	8.8
Emp. dentelée et punctiforme									1		1	0.3
Emp. dent. et incisions									1		1	0.3
Emp. dentelée et ponctuation dentelée						1					1	0.3
Emp. linéaire et dentelée						3					3	0.9
Emp. linéaire et encoche										1	1	0.3
Emp. linéaire et incision					14	2				2	18	5.7
Emp. linéaire (encoche) et incision					1						1	0.3
Emp. ovale et incision					1	1					2	0.6
Grand total	3	38	39	19	44	71	39	52	8	5	318	100

Tableau 3.21 Unités décoratives des crestellations

Nombre	Vases avec parement avec crestellation		Vases avec parement non analysables avec crestellation	
	N	%	N	%
	39	100	14	100
Unités décoratives				
Indéterminé	11	28.2	3	21.4
Ident. au parement	18	46.2	3	21.4
Diff. du parement	10	25.6	8	57.1
<i>impres. roseau</i>	7	70	5	62.5
<i>impres. linéaire</i>	1	10	0	0
<i>incision</i>	2	20	0	0
<i>dentelée</i>	0	0	1	12.5
<i>emp. ovale</i>	0	0	1	12.5
<i>emp. punctiforme</i>	0	0	1	12.5

Tableau 3.22 L'utilisation des motifs décoratifs sur les vases avec parement de Mailhot-Curran

	Int.	< int. Lèv.	Lèv.	< Lèv. -par.	Enc. sup.	Partie princ.	Enc. Inf.	< Par.- col	Col	Épaule	N Total	%
Motifs simples	3	38	37	19	24	38	39	52	5	3	258	81
1 H			3		3		9		1		16	5
2 H			1		6	2	11				20	6.3
3 H					4	4	12				20	6.3
4 H					1	1	1				3	0.9
5 H					2	3					5	1.6
6 H							1		1		2	0.6
X						4					4	1.3
X/ répétition 3 obli G						1					1	0.3
Chevron						1					1	0.3
C à G	1		1								2	0.6
C à D									1	1	2	0.6
Gouttière			7								7	2.2
Obli D	1	1	4	2		3	1	4	1	1	18	5.7
Obli G		16	8	10	5	11	3	18	1		72	22.6
Obli G/ rép. 3 obli D						2					2	0.6
Obli G/ 1 H						1					1	0.3
V	1	21	13	7	3	5	1	30		1	82	25.8
Motifs complexes	0	0	2	0	20	33	0	0	3	2	60	19
X/ 1 H									1		1	0.3
X/ 5 H									1		1	0.3
Obli D/ 1 H					1						1	0.3
Obli G/ 1 H					1						1	0.3
Obli G/ 2 H					7						7	2.2
Obli G/ 3 H					5						5	1.6
Obli G/ 4 H					3					1	4	1.3
Obli D, G/ V			2								2	0.6
V/ 2 H					2						2	0.6
V/ 3 H					1					1	2	0.6
V/ 6 H									1		1	0.3
<i>Structures triangulaires et/ou parallélogrammes</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>33</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>33</i>	<i>10.6</i>
Obli D, G						22					22	7.2
Obli G/ 3 H						1					1	0.3
Obli D, G/ H/ échelle						1					1	0.3
Obli D, G/ échelle						2					2	0.6
Obli D, G/ V						2					2	0.6
Obli D/ 1 H/ zonage						1					1	0.3
Obli G/ V						4					4	1.3
Total	3	38	39	19	44	71	39	52	8	5	318	100
Légende	horizontale : H; croisillon : X; croissant : C; droite : D; gauche : G; oblique : obli; verticale : V; motif en échelle : échelle.											

Tableau 3.23 Motifs décoratifs des crestellations

Nombre	Vases avec parement avec crestellation		Vases avec parement non analysables avec crestellation	
	N	%	N	%
	39	100	14	100
Motif				
Indéterminé	11	28.2	3	21.4
Ident. au parement	18	46.2	3	21.4
Diff. du parement*	10	25.6	8	57.1
*verti. (roseau)	7	70	4	50
- 2 roseaux	2		1	
- 3 roseaux	4		3	
- ind	1		0	
*verti. (empreinte punctiforme)	0	0	1	12.5
*horizontale	0	0	1	12.5
incomplet (2 roseaux)				
*épis de maïs	1	10	1	12.5
*motif complexe	2	20	0	0
*semblant de figure humaine	0	0	1	12.5

Tableau 3.24 La présence de la décoration sur les vases avec parement non analysables

La décoration selon les registres		Avec parement		Avec parement non analysables	
		N	%	N	%
		73		46	
Registre extérieur	partie supérieure	73	100	46	100
	col*	8/27	29.6	8/16	50
	épaule**	5/6	83.3	3/3	100
Registre intérieur	partie supérieure	3	4.1	3/38	7.9
Lèvre		39	53.4	7/27	25.9
Registre extérieur des vases (partie supérieure)					
	angle lèvres-extérieur	19	26	6/27	22.2
	encadrement supérieur	44	60.3	26/32	81.3
	partie principale	71	97.3	41/41	100
	encadrement inférieur	39	53.4	17/28	60.7
	angle parement-col	52	71.2	21/25	84
Registre intérieur des vases (partie supérieure)					
	paroi intérieure	3	4.1	3/38	7.9
	angle lèvres-intérieur	38	52.1	14/27	51.9

Tableau 3.25 L'utilisation des unités décoratives sur les vases avec parement non analysables

	Int.	< Int. Lèv.	Lèv. < Lèv.- par.	Enc. Sup.	Partie princ.	Enc. inf.	< par. col	Col	Épaule	N	%	
	Total											
Nombre	38	27	27	27	33	41	28	25	16	3	-	-
Indéterminés	8	19	19	19	13	5	18	21	30	43	-	-
Unités décoratives												
Empreinte	3	14	7	6	4	7	3	21	4	0	69	47.3
au battoir uni			4								4	2.7
à la cordelette									1		1	0.7
dentelée	1					5	2		2		10	6.8
linéaire			2		1	1					4	2.7
- <i>encoche</i>	1	14	1	6	3		1	20	1		47	32.2
punctiforme	1					1		1			3	2.1
Incision					12	26	14		2	1	55	37.7
incision					12	26	14		2	1	55	37.7
Unités déco. combinées					10	8			2	2	22	15.1
Emp. dent. et incision						1					1	0.7
Emp. linéaire et incision					7	1					8	5.5
Emp. linéaire (encoche) et incision					2				2	2	6	4.1
Emp. ovale et incision						1					1	0.7
Emp. punctiforme et incision					1	5					6	4.1
Grand total	3	14	7	6	26	41	17	21	8	3	146	100

Tableau 3.26 L'utilisation des motifs décoratifs sur les vases avec parement non analysables

	Int.	< int. Lèv.	Lèv.	< Lèv. -par.	Enc. sup.	Partie princ.	Enc. Inf.	< Par.- col	Col	Épaule	N Total	%
Nombre	35	27	27	27	33	41	28	25	16	3	-	-
Indéterminés	11	19	19	19	13	5	18	21	30	43	-	-
Motifs simples	3	14	6	6	15	15	17	21	5	1	103	70.5
1 H					2		6				8	5.5
2 H					3		3				6	4.1
3 H					3	2	2				7	4.8
4 H					2		1		1		4	2.7
7 H						1					1	0.7
> 2 H					1					1	2	1.4
> 1 H							2				2	1.4
H									1		1	0.7
Chevron						1					1	0.7
Obli D						3			1		4	2.7
Obli G	1	4	2	4	3	5	2	7	1		29	19.9
V	2	10	4	2	1	3	1	14	1		38	26
Motifs complexes	0	0	1	0	11	26	0	0	3	2	43	29.5
Obli G/ 1 H					1				1		2	1.4
Obli G/ 2 H					2						2	1.4
Obli G/ 3 H					4						4	2.7
Obli G/ 7 H									1		1	0.7
Obli D, G/ V			1								1	0.7
Obli D, G/ V/ obli G										1	1	0.7
Obli D, G/ V/ croisillons/ 5H										1	1	0.7
V/1 H					1						1	0.7
V/ 3 H					2						2	1.4
V/ 5 H					1						1	0.7
V/ H									1		1	0.7
<i>Structures triangulaires et/ou parallélogrammes</i>	0	0	0	0	0	26	0	0	0	0	26	17.8
Obli D, G						13					13	8.9
Obli D, G/ H/ zonage						1					1	0.7
Obli D, G/ échelle/ croisillon						1					1	0.7
Obli D, G/ zonage						1					1	0.7
Obli D, G/ V						3					3	2.1
Obli D, G/punctiforme						1					1	0.7
Obli D/ V/ H						1					1	0.7
Obli G/ V						1					1	0.7
Obli G/ H						1					1	0.7
Obli G/ 3 H						1					1	0.7
Obli G/ échelle						1					1	0.7
Obli G/ zonage						1					1	0.7
Total	3	14	7	6	33	41	17	21	8	3	146	100
Légende	horizontale : H; croisillon : X; croissant : C; droite : D; gauche : G; oblique : obli; verticale : V; motif en échelle : échelle.											

Tableau 3.27 La présence de la décoration sur les vases sans parement

	VSP complet		VSP incomplet	
	N	%	N	%
Absence	1	8.3	0	0
Présence	11	91.7	0	0
La décoration selon les registres	11	100	3	100
Lèvre	7	63.6	0	0
Registre extérieur des vases				
angle lèvre-extérieur	8	72.7	3	100
col	2/8*	25	1	33.4
Registre intérieur des vases				
angle lèvre-intérieur	5	45.5	1/1	100
paroi intérieure	3	27	?	?

*Seulement 8 unités d'analyse présentaient un col entier, 4 vases étaient trop fragmentaires pour identifier la présence d'une décoration et ont été classés comme des indéterminés.

Tableau 3.28 La décoration des vases sans parement

Décoration	N	%
Décoration		
lèvres	1	8.3
angle intérieur/ lèvre	2	16.7
angle intérieur/ lèvre/ angle extérieur	2	16.7
lèvre/ angle extérieur	2	16.7
angle intérieur/ angle extérieur	1	8.3
angle intérieur	0	0
angle extérieur	3	25
Absence de décoration	1	8.3
Total	12	100

Tableau 3.29 Attributs stylistiques des vases sans parement

Unités décoratives	Int.	< Int.- lèv.	Lèv.	< Lèv.- ext.	Col	Total	
						N	%
Empreinte						21	84
au battoir uni	1	1	4			6	24
à la cordelette dentelée						0	0
linéaire	2		1	1		4	16
- encoches		4	1	6		11	44
Incision						3	12
incision					2	2	8
gouttière			1			1	4
Unités déco. combinées						1	4
incision et encoches				1		1	4
Total	3	5	7	8	2	25	100
Motifs décoratifs						N	%
Obliques à gauche	2	3	3	4		12	48
Obliques à droite						0	0
Verticales	1	2	3	3	1	10	40
1 horizontale			1			1	4
3 horizontales					1	1	4
1 verticale/ 1 hori.				1		1	4
Total	3	5	7	8	2	25	100

Tableau 3.30 La présence de la décoration sur les petits vases

La décoration selon les registres		Petits vases	
		N	%
		20	100
<i>Registre extérieur</i>	partie supérieure	17	85
	col*	1/4	25
	épaule**	1/1	100
<i>Registre intérieur</i>	partie supérieure	5	25
<i>Lèvre</i>		4	20
Registre extérieur des vases (partie supérieure)			
	angle lèvre-extérieur	6	30
	encadrement supérieur***	2/11	18.2
	partie principale***	11/11	100
	encadrement inférieur****	3/9	33.4
	angle parement-col*****	4/7	57.1
Registre intérieur des vases (partie supérieure)			
	paroi intérieure	0	0
	angle lèvre-intérieur	5	25

Le nombre de vases qui ont permis d'observer l'absence ou la présence de décoration sur différentes parties du vase :

*col : 4 vases; **épaule : 1 vase; *** encadrement supérieur et partie principale : totalité des petits vases avec parement, soit 11 vases;

****encadrement inférieur : 9 vases avec parement; ***** angle parement-col : 7 vases.

Tableau 3.31 Unités décoratives des petits vases

Empreinte	Battoir uni	cordelette	dentelée	linéaire	-encoche	ongle (rep)	Ponctuat	- roseaux	Incision	Unités déco. combinées	Incision et encoches	Incision et ponctuation	Total
PV avec parement													
Intérieur													0
< Int-lèvre					4								4
Lèvre	1			1	1								3
< Lèvre-ext					3	1							4
Enc. supérieur				1					1				2
Partie principale			1		1		2	1	8		1	1	15
Enc. inférieur				1					2				3
<Parement-col					5								5
Col													0
Épaule					1								1
PV sans parement													
Intérieur													0
< Int-lèvre						1							1
Lèvre					1								1
< Lèvre-ext						1			1				2
Col					1								1
Indéterminés													
< Lèvre-ext					1	1							2
Partie principale							1		2			1	4
Total	31	1	0	1	3	18	4	3	14		1	2	48

Tableau 3.32 Motif décoratifs des petits vases

	Motifs simples	Obli G	Obli D	3 H, obli G	C à G	C à D	V	H	V, H	X	Motifs complexes	Obli G, D	Obli G, D, P	H, V	Total
	PV avec parent														
Intérieur															0
< Int-lèvre	2						2								4
Lèvre							2			1					3
< Lèvre-ext	2						2								4
Enc. supérieur							1	1							2
Partie principale	3		1	1			1	3	1	1		2	1	1	15
Enc. inférieur							1	2							3
<Parent-col	2						3								5
Col															0
Épaule							1								1
	PV sans parent														
Intérieur															0
< Int-lèvre					1										1
Lèvre							1								1
< Lèvre-ext						1		1							2
Col					1										1
	Indéterminés														
< Lèvre-ext	1						1								2
Partie principale							1		1	1			1		4
Total	10	1	1	1	2	1	16	7	2	3		2	2	1	48
Légende	Horizontale : H; croisillon : X; croissant : C; droite : D; gauche : G; oblique : obli; verticale : V; ponctuation : P.														

Tableau 3.33 Qualité générale
des petits vases

Qualité	N	%
Supérieure	1	5
Bonne	3	15
Moyenne	3	15
Moy.-grossière	6	30
Grossière	7	35
Total	20	100

Tableau 3.34 La présence de la décoration sur les tessons isolés

La décoration selon les registres		Tessons isolés	
		N	%
<i>Registre extérieur</i>	partie supérieure	131/132	99.2
	col	24/246*	9.8
	épaule	120/212*	56.6
<i>Registre intérieur</i>	partie supérieure	5/67	7.5
<i>Lèvre</i>		26/82	31.7
Registre extérieur des vases (partie supérieure)			
	angle lèvre-extérieur	8/70	11.4
	encadrement supérieur	75/78	96.2
	partie principale	67/68	98.5
	encadrement inférieur	28/33	84.8
	angle parement-col	31/32	96.9
Registre intérieur des vases (partie supérieure)			
	paroi intérieure	5/67	7.5
	angle lèvre-intérieur	40/72	55.6

Tessons isolés total : bords : 132; col : 234; col-épaule : 12;
Épaule : 200; panse : 1499; et cul : 2.

*Au nombre total de cols et d'épaules ont été ajouté le
nombre de col-épaules.

Tableau 3.35 Attributs stylistiques des tessons de cols et d'épaules

Unités décoratives	Col	Épaule	Motifs décoratifs		
Nombre	24	120	Motifs simples	13	90
Empreinte	7	77	obliques à gauche (obli G)	1	14
Dentelée	3		croissants à gauche	1	0
- encoches		1	obliques à droite (obli D)	2	52
Linéaire	1	1	croissant à droite		1
- encoches	3	75	verticales (V)	3	10
Incision	8	8	horizontales (H)	6	13
Incision	8	8	1 H	1	1
Unités déco. combinées	9	35	3H		1
incision/ emp. liné.	1	3	5 H		2
incision/ encoches	4	20	> 2 H		1
incision/ emp. ovales	1		> 3 H	2	1
incision/ emp punctiformes		3	> 4 H	1	0
incision/ ponc roseau		4	<i>nbr indéterminé</i>	2	7
encoches/ ponc roseau		1	Motifs combinés	11	26
incision/ encoches/ emp. ovales/ emp punctiformes	1		Horizontales et verticales	3	7
incision/ encoches/ emp punctiformes	1	1	> 1 H/ V		1
incision/ encoches/ ponc roseau	1	1	> 3 H/ V		2
incision/ emp. liné./ emp dentelée/ emp punctiforme		2	2 H/ V		1
			3 H/ V		1
			H/ V	3	2
			Horizontales et obliques à droite	4	3
			> 2 H/ obli D		1
			> 3 H/ obli D		1
			2 H/ obli D		1
			5 H/ obli D	1	
			H/ obli D	3	
			Horizontales et obliques à gauche	2	13
			> 1 H/ obli G		1
			> 4 H/ obli G		2
			2 H/ obli G		6
			3 H/ obli G		1
			4 H/ obli G	1	
			H/ obli G	1	3
			H/ obli G, D		2
			obli G, D/ zonage		1
			obli D/ H/ V/ zonage	1	
			obli D/ obli G/ H/ zonage	1	
			Indéterminés		4

Fosse	Forme murs	Forme fond	Profondeur (cm)	Petit axe (cm)	Grand axe (cm)
Maison-longue					
Str-4	Obliques	Rond	36	71	90
Str-5	Droits	Rond	49	30	35
Str-6	Droits	Rond	34	30	35
Str-7	Droits	Rond à pointue	39	39	42
Str-9	Droits	Rond à pointue	47	45	53
Str-11	Asymétriques	Asymétrique	37	28	29
Secteur nord-est					
Str-1	Obliques pointus	rond	27	?	30

Fosse	Tessons	Outils en os	Pipes	Éclats	Meule à main	Outils en pierre polie	Déchets culinaires osseux	Cultigène	Total
Maison-longue									
Foyer est (str-3)									
Str-4	172	1	0	0	1	1	14	2	191
Str-5	14	1	0	0	0	0	6	0	21
Str-6	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Foyer central (str-8)									
Str-7	51	1	0	1	0	0	13	0	66
Foyer ouest (str-10)									
Str-9	60	0	0	0	0	0	32	0	92
Str-11	63	0	0	0	1	0	1508	0	1574
Secteur nord-est									
Str-1	37	0	1	0	0	0	6	0	43

Contexte	Fréquence	%
Une aire familiale		
2 Nord	3	50
3 Nord	2	33.3
3 Sud	1	16.7
Total vases	6	100
Plusieurs aires familiales		
1 Nord + 1 Sud	1	7
1 Nord + 2 Nord	2	14
2 Nord + 3 Nord	1	7
2 Nord + 1 Sud	1	7
2 Nord + 2 Sud	2	14
3 Nord + 3 Sud	3	23
2 Sud + 3 Sud	2	14
1 Nord + 1 Sud + 2 Sud	1	7
1 Nord + 2 Nord + 1 Sud + 2 Sud	1	7
Total vases	14	100

Tableau 4.4 Les différents contextes de distribution horizontale des vases

Contexte/Catégories	Vases avec parement	Vases avec parement non analysables	Vases sans parement	Vases sans parement non analysables	Petits vases	Total
	N	N	N	N	N	N
Uni-focal	47	45	12	3	19	126
Secteur maison-longue (m-l)	27	26	9	3	12	77
- <i>M-l</i>	7	10	4	1	0	22
- <i>Dépotoir</i>	11	12	4	1	9	37
- <i>Concentration au nord-est de la m-l (con. n-e m-l)</i>	4	2	0	1	1	8
- <i>Périphérie de la m-l (péri)</i>	5	2	1	0	2	10
Secteur nord-est	9	10	2	0	3	24
Secteur nord	8	4	1	0	4	17
Secteur ouest	1	1	0	0	0	2
Zone ouverte centrale	1	4	0	0	0	5
Multi-focale						
M-l/ dépotoir	8	0	0	0	0	8
M-l/ con. n-e m-l	1	0	0	0	0	1
M-l/ péri	6	0	0	0	0	6
M-l/ secteur nord-est	0	1	0	0	0	1
M-l/ dépotoir/ con. n-e m-l	1	0	0	0	0	1
M-l/ dépotoir/ péri	1	0	0	0	0	1
M-l/ péri/ zone ouverte	1	0	0	0	0	1
M-l/ dépotoir/ con. n-e m-l/ secteur nord-est	1	0	0	0	0	1
M-l/ dépotoir/ péri/ secteur nord-est	1	0	0	0	0	1
Dépotoir/ péri	1	0	0	0	0	1
Dépotoir/ secteur ouest	1	0	0	0	0	1
Dépotoir/ péri/ con. n-e m-l	1	0	0	0	0	1
Péri/ con. n-e m-l	1	0	0	0	0	1
Secteur nord-est/ dépotoir	0	1	0	0	0	1
Secteur nord-est/ secteur ouest	1	0	0	0	0	1
Secteur nord-est/ zone ouverte	0	0	0	0	1	1

Tableau 4.5 Le nombre de présence des vases dans chaque secteur

Contexte/ Catégories	Vases avec parement		Vases avec parement non analysables		Vases avec parement total		Vases sans parement		Vases sans parement non analysables		Vases sans parement total		Petits vases		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Secteur maison-longue	79	76.7	28	57.1	107	70.4	9	75	3	100	12	80	12	57.1	131	69.7
<i>Maison-longue</i>	27	26.2	11	22.5	38	25	4	33.4	1	33.3	5	33.3	0	0	43	22.9
<i>Dépotoir</i>	26	25.2	13	26.4	39	25.7	4	33.4	1	33.3	5	33.3	9	42.9	53	28.2
<i>Concentration au nord-est de la m-l</i>	9	8.8	2	4.1	11	7.2	0	0	1	33.3	1	6.7	1	4.9	13	6.9
<i>Périphérie de la m-l</i>	17	16.5	2	4.1	19	12.5	1	8.2	0	0	1	6.7	2	9.3	22	11.7
Secteur nord-est	11	10.7	12	24.5	23	15.1	2	16.8	0	0	2	13.3	4	19	29	15.4
Secteur nord	8	7.8	4	8.2	12	7.9	1	8.2	0	0	1	6.7	4	19	17	9
Secteur ouest	3	2.9	1	2	4	2.6	0	0	0	0	0	0	0	0	4	2.2
Zone ouverte centrale	2	1.9	4	8.2	6	4	0	0	0	0	0	0	1	4.9	7	3.7
Total	103	100	49	100	152	100	12	100	3	100	15	100	21	100	188	100

Tableau 4.6 Comparaison quantitative des artefacts et des écofacts du site Mailhot-Curran avec les sites Windermere, Ronto, Smallman et Robin Hood

Artefacts	Windermere	Ronto	Smallman	Robin Hood	Mailhot-Curran
Céramique					
Vases domestiques	14	8	26	ind	134
Petits vases	5	3	86	ind	20
Nombre tessons	1218	179	2404	58	9585
Poids tessons (g)	1200	47	1968	> 995	25003
fragments de pipe	5	3	20	9	62
Rebuts de pâte	77	22	143	29	5
Jetons de jeu	0	0	1	1	0
Indéterminée	0	0	0	1	0
Lithique					
Outils taillés	269	222	289	72	10
Débitage	1357	810	1139	44	16
Outils polis ou bouchardés	50	20	29	20	14
Ossements					
Outils	17	3	16	10	35
Restes fauniques	> 4000	1479	6394	541	7096
Restes végétales					
Restes végétales	564	34	100 ±	517	6169
Superficie du site (ha)	0,2	0,2	0,2	?	0,5

Tableau 5.1 Les fréquences des principaux attributs ayant une signification chronologique

Attributs/ Sites	←----- Région occidentale ----->												← Région centrale Maisouna		
	Micro-style de l'Ouest (Prescott)		Micro-style de l'Est		Rive nord du lac Saint-François (Summerstown)			Rive sud du lac Saint-François (Saint-Anicet)			Montréal				
	McIvor (1450-1550)	Roebuck (1450-1500)	Glenbrook (1500-1550)	Sum. St. (1450-1500)	Beckstead (1400-1450)	Grays Creek (1400-1450)	Salem (1400- 1450)	Mail.-C. (1500-1550)	Droulers (1450-1500)	McDonald (1300-1350)	St. 2.1 P- du- Buisson (1350-1400)	St. 2.2 P- du- Buisson (1300-1350)	Dawson (1500-1550)	Mandeville (1450-1550)	Lanoraie (1375)
Parement	98,1	97,4	86,9	83,1	88,6	78,8	87,8	85,9	92	91,9	82,1	57,8	90	86,8	92,2
Parement ≥ 35 mm	26,1	63	27,8	10	30,7	21,3	30,9	16,5	18,4	7,8	15,3	4,3	43	31,8	21,3
Crestellation	48	58,7	34,9	12	22,6	12,4	15	53,4	76,2	33,6	42,2	30,8	47	66	62
Par. caréné	9,2	± 8	± 8	± 2	3,3	2	6,6	16,4	ind	ind	1,6	0	8,4	5,5	3,3
Lèvre décorée	18,8	12	19,2	17,9	16,8	16,3	34,7	53,4	66,6	61,8	54,7	65,4	40,7	69,3	70,9
Motif échelle	13,8	11,2	10,6	7,6	11,7	8,3	10,8	4,5	9 (u)	4,8	7,8	3,8	8	23	13,7
Motif en épis de maïs	5,4	2	6,9	5,1	2,8	10,1	3,5	3,8	0	0,61	1 unité	0	4,1	0	0
Ponctuation au roseau	20,3	22,3	14,1	7,6	15,9	5,4	10,2	9,6	4,8	1,8	14,3	0	15,5	6,4	11,6
Motif complexe	61,3	70,9	55,8	29,6	46,6	51,4	52,3	46,5	71	36	55,0	42,3	46,8	66,6	48,5
Pipe à effigie	7,3	9,2	11,1	8,3	1,7	7,1	3,7	ind	ind	ind	ind	ind	10,3	20	12,5
Figure humaine*	41,5	20,2	3,2	4,4	28,8	18,2	20,6	8,3	Présence	Ind	4,8	0	21	78,6	Ind
Dentelé	2,3	0,7	Ind	1,1	1,3	5	6,9	6,9	23	Ind	9,4	3,2	2,6	15,9	20
Cordelette	0	0,2	Ind	1,8	0	0	0,6	0,6	3	Ind	3,1	3,2	0,6	7,4	9,5

* Motif de la figure humaine calculé sur le nombre de motif réalisé avec des ponctuations au roseau.

Tableau 5.2 Complexité du motif de la partie principale par rapport à la hauteur du parement

Hauteur du parement	Motifs simples		Motifs complexes	
	N	%	N	%
Parement court < 20 mm	28	84.8	5	15.2
- > 4 < 9.9 mm	1	100	0	0
- > 10 < 14.9 mm	15	100	0	0
- > 15 < 20 mm	12	70.6	5	15.2
- <i>Mode parement court > 10 < 19 mm</i>	27	84.4	5	15.6
Parement moyen > 20.1 < 34.9 mm	8	33.3	16	66.7
- > 20.1 < 24.9 mm	5	83.3	1	16.7
- > 25 < 29.9	2	25.0	6	75.0
- > 30 < 34.9 mm	1	10.0	9	90.0
- <i>Mode parement moyen > 25 < 34 mm</i>	3	16.7	15	83.3
Parement haut > 35 mm	1	8.3	11	91.7
- > 35 < 39.9	1	33.3	2	66.7
- > 40 < 44.9	0	0	6	100
- > 45 mm	0	0	3	100
- <i>Mode parement haut > 40 < 44 mm</i>	0	0	6	100

Tableau 5.3 La fréquence des principaux attributs des vases avec parement de la maison-longue et de l'ensemble du site

Contextes/ attributs chronologiques	Maison-longue (N = 27) %	Secteur nord (N = 8) %	Ensemble du corpus (N=73) %
Parement	87.1	88.1	85.9
Sans parement	12.9	11.1	14.1
Parement ≥ 35 mm	18.5	12.5	16.5
Crestellation	59.3	62.5	53.4
Parement caréné	12.5	28.6	16.4
Lèvre Décorée	63.0	12.5	53.4
Parement/col décoré	66.7	87.5	71.2
Encadrement supérieur	55.6	87.5	60.2
Encadrement inférieur	55.6	87.5	53.4
Épi maïs (unité)	1	0	2
Motif en échelle	7.4	0	4.5
Ponctuation roseau	14.8	0	9.6
Motifs complexes	44.4	57.1	46.5
Figure humaine (unité)	0	1	1

Tableau 5.4 La forme de la crestellation des sites des régions centrale et occidentale

Formes/Sites	←----- Région occidentale ----->												←Région→ centrale Maisouna		
	Micro-style de l'Ouest (Prescott)		Micro-style de l'Est		Rive nord du lac Saint-François (Summerstown)			Rive sud du lac Saint-François (Saint-Anicet)			Montréal				
	Melvor (1450-1550)	Roebuck (1450-1500)	Glenbrook (1500-1550)	Sum. St. (1450-1500)	Beckstead (1400-1450)	Grays Creek (1400-1450)	Salem (1400-1450)	Mail.-C. (1500-1550)	Droulers (1450-1500)	McDonald (1300-1350)	St. 2.1 P- du- Buisson (1350-1400)	St. 2.2 P- du- Buisson (1300-1350)	Dawson (1500-1550)	Mandeville (1450-1550)	Lanoraie (1375)
<i>Broad multiple</i>		2.4	4.2				2.6		Ind	Ind					
<i>Broad turret</i>			0.5						Ind	Ind					Ind
<i>Classic pointed with overhang (pointue carénée en surplomb)</i>	17.3	10.3	1.8		10.2	14.8	7.8	7.3	Ind	Ind	3.7		8.4	5.5	Ind
<i>Classic pointed without overhang (pointue carénée)</i>	9.9	14.6	32.4	24	15.3	51.9	23.5	5.5	Ind	Ind			15		Ind
<i>Developed Multiple Grooved</i>		9.1							Ind	Ind			9.3		Ind
<i>Grooved-incipient</i>		0.3							Ind	Ind					Ind
<i>Grooved-turret</i>		0.5	0.5				0.3		Ind	Ind					Ind
<i>Grooved- undulating Multiple Grooved notched</i>		0.2		0.6					Ind	Ind					Ind
<i>Grooved notched- Turret</i>	<i>and</i>		1.1												
	<i>and</i>	1.1	0.2						Ind	Ind					Ind

<i>Grooved and notched- Pointed</i>		0.6							Ind	Ind				
<i>Grooved-classic pointed without overhang</i>		1.1	0.2				0.3		Ind	Ind				
<i>Incipient (arrondie)</i>	4.9	12	16.5	29.7				5.6	Ind	Ind	18.5		40.2	16.
<i>Incipient pointed (pointue arrondie)</i>	46.9	41.3	29.7		64.4	18.5	57.4	34.5	Ind	Ind	14.8	25		18. 6
<i>Incipient pointed notched</i>							1.4		Ind	Ind				8
<i>Incipient pointed with overhang</i>					8.5		0.6		Ind	Ind				
<i>Multiple</i>			0.5				1.2	2.6	Ind	Ind				
<i>Multiple scalloped</i>			2.6	1.7					Ind	Ind				
<i>Notched</i>		3.3	2.7						Ind	Ind			0.9	
<i>Notched broad turret</i>			0.5						Ind	Ind				
<i>Notched incipient</i>			0.2						Ind	Ind				
<i>Notched overhang</i>							0.3		Ind	Ind				
<i>Nubbin</i>		0.2	0.2		7.4				Ind	Ind			2.8	
<i>Pointed (pointue)</i>	18.5							14	Ind	Ind	14.8	25		21. 6
<i>Pointed- turret- with overhang</i>	2.5								Ind	Ind				
<i>Rolled rim</i>			1						Ind	Ind				
<i>Scalloped</i>		0.9							Ind	Ind				
<i>Turret</i>		0.6	2.6	1.7					Ind	Ind			1.9	
<i>Turret with overhang</i>					1.7				Ind	Ind				
<i>Undulating</i>		1.5	1.3			7.4	2.3		Ind	Ind			1.9	

Tableau 5.5 Le motif de la ponctuation au roseau des sites des régions centrale et occidentale

Motifs/ Sites	←----- Région occidentale ----->												← Région centrale Maisouna →		
	Micro-style de l'Ouest (Prescott)		Micro-style de l'Est		Rive nord du lac Saint-François (Summerstown)			Rive sud du lac Saint-François (Saint-Anicet)		Montréal					
	Melvor (1450-1550)	Roebuck* (1450-1500)	Glenbrook (1500-1550)	Sum. St. (1450-1500)	Beckstead (1400-1450)	Grays Creek (1400-1450)	Salem (1400- 1450)	Mail.-C. (1500-1550)	Droulers (1450-1500)	McDonald (1300-1350)	St. 2.1 P- du- Buisson (1350-1400)	St. 2.2 P- du- Buisson (1300-1350)	Dawson (1500-1550)	Mandeville (1450-1550)	Lanoraie (1375)
Alignement verticaux	52.8	54.2	85.8	53.7	77.2	81.8	78.6	91.6	Ind	Ind	Ind	Ind	76.4	21.4	
1 verticale	Ind	54.2	77.9	53.7	77.2	81.8	73.1	91.6	Ind	Ind	Ind	Ind	63.2	Ind	Ind
2 verticales	Ind	0	7.9	0	0	0	5.5	0	Ind	Ind	Ind	Ind	13.2	Ind	Ind
Figure humaine	41.5	20.2	3.2	4.4	28.8	18.2	20.6	0	Présence	Ind	4.8	0	21	78.6	Ind
Droite	Ind	16.5	3.2	0	28.8	18.2	16.4	0	Ind	Ind	Ind	Ind	21	Ind	Ind
Inversée	Ind	3.7	0	4.4	0	0	4.2	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	Ind	Ind
Forme diamant	Ind	0	0	0	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	2.6	0	Ind
Horizontales	Ind	2.7	7.5	9.6	0	0	0	8.4	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind
Forme de L	Ind	0	0.1	0	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind
Obliques	Ind	22.9	1.9	2.9	0	0	0.8	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind
Obliques à gauche	Ind	19.3	0.4	Ind	0	0	Ind	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind
Obliques à Droite	Ind	3.6	1.5	Ind	0	0	Ind	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind
Indéterminé	5.7	0	1.5	25	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind

Tableau 5.6 La décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau des sites de la région occidentale

Sites	←----- Région occidentale ----->															← Région
	Micro-style de l'Ouest (Prescott)		Micro-style de l'Est		Rive nord du lac Saint-François (Summerstown)			Rive sud du lac Saint-François (Saint-Anicet)			Montréal		centrale Maisouna			
	McIvor (1450-1550)	Roebuck (1450-1500)	Glenbrook (1500-1550)	Sum. St. (1450-1500)	Beckstead (1400-1450)	Grays Creek (1400-1450)	Salem (1400-1450)	Mail.-C. (1500-1550)	Droulers (1450-1500)	McDonald (1300-1350)	St. 2.1 P-du-Buisson (1350-1400)	St. 2.2 P-du-Buisson (1300-1350)	Dawson (1500-1550)	Mandeville (1450-1550)	Lanoraie (1375)	
Ponctuation roseau décorée	Présence	17.4	6.9	24.3	30	9.1	19.8	25	Ind	Ind	Ind	Ind	13.2	0	Ind	
1 horizontale	Présence	9.2	2.3	0	5.3	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
1 verticale	Présence	0	0	0	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
2 horizontales	Ind	0	0.1	0	1.8	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
2 obliques à gauche	Ind	0	0.1	0	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
2 verticales	Ind	0	0	0	3.5	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
cercle	Présence	0	1.1	0	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
Ponctuation triangulaire	Ind	0	0	0	1.8	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
Empreinte punctiforme	Présence	8.2	1.8	24.3	14.1	9.1	19.8	0	Ind	Ind	Ind	Ind	13.2	0	Ind	
Verticales et horizontales	Ind	0	0	0	3.5	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
Verticales, horizontales, obliques	Ind	0	1.5	0	0	0	0	25	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	
indéterminé	Ind	0	1.5	0	0	0	0	0	Ind	Ind	Ind	Ind	0	0	Ind	

Tableau 5.7 Quelques attributs clés

Attributs/ Sites	←----- Région occidentale ----->													← Région → centrale Maisouna		
	Micro-style de l'Ouest (Prescott)		Micro-style de l'Est		Rive nord du lac Saint-François (Summerstown)			Rive sud du lac Saint-François (Saint-Anicet)			Montréal		Nord du lac Cham p.			
	McIvor	Roebuck	Glenbrook	Sum. St.	Beckstead	Grays Creek	Salem	Mail.-C.	Droulers	McDonald	St. 2.1 P- du-Buisson	St. 2.2 P- du-Buisson	Dawson	Bilodeau	Mandeville	Lanoraie
Parement ≥ 35 mm	26,1	63	27,8	10	30, 7	21, 3	30, 9	16, 5	18, 4	7,8	15.3	4.3	43	0	31.8	21.3
Dentelé	2.3	0.7	ind	1.1	1.3	5	6.9	6.9	23	ind	9.4	3.2	2.6	3.3	15.9	20
Cordelette	0	0.2	ind	1.8	0	0	0.2	0.6	3	ind	3.1	3.2	0.6	3.3	7.4	9.5
Col battoir cordé	1.5	ind	ind	ind	Ind	ind	ind	2.5	ind	ind	7.8	7.7	6.8	Ind	25.5	20
Panse gaufrée	4.7	10	5.5	5.3	14. 3	14. 6	14	13. 4	ind	ind	ind	ind	35	Ind	84.5	100
Lèvre décorée	18,8	12	19,2	17,9	16, 8	16, 3	34, 7	53, 4	66, 6	61, 8	54.7	65.4	40, 7	63.3	69,3	70,9
Motif échelle	13,8	11,2	10,6	7,6	11, 7	8,3	10, 8	4,5	9 (u)	4,8	7.8	3.8	8	3.3	23	13.7
Motif en épis de maïs	5,4	2	6,9	5,1	2,8	10, 1	3,5	3,8	0	0,6 1	1 unité	0	4.1	6.7	0	0

Tableau 5.8 Les coefficients de similarité des 9 attributs clés

Parement ≥ 35 mm			Lèvre décorée		
Rang	sites	Coefficient	Rang	sites	Coefficient
1	St. 2.1	198,8	1	St. 2.1	198,7
2	Droulers	198,1	2	McDonald	191,6
3	Grays C.	195,2	3	Bilodeau	190,1
4	Lanoraie	195,2	4	St. 2.2	188
5	Summ. St.	193,5	5	Dawson	187,3
6	McDonald	191,3	6	Droulers	186,8
7	McIvor	190,4	7	Mandeville	184,1
8	Glenbrook	188,7	8	Lanoraie	182,5
9	St. 2.2	187,8	9	Salem	181,3
10	Beckstead	185,8	10	Glenbrook	165,8
11	Salem	185,6	11	McIvor	165,4
12	Mandeville	184,7	12	Summ. St.	164,5
13	Bilodeau	183,5	13	Beckstead	163,4
14	Dawson	173,5	14	Grays C.	162,9
15	Roebuck	153,5	15	Roebuck	158,6
Forme crestellation			Motif ponctuation		
Rang	sites	Coefficient	Rang	sites	Coefficient
1	McIvor	159,3	1	Glenbrook	170.8
2	St. 2.2	154,9	2	Grays C.	163.6
3	Mandeville	152,2	3	Beckstead	154.4
4	St. 2.1	151,3	4	Salem	147
5	Roebuck	132,7	5	Summ. St.	131.5
6	Salem	123,9	6	Dawson	126.4
7	Beckstead	121,4	7	Roebuck	113.8
8	Glenbrook	118	-	Lanoraie	ind
9	Grays C.	104,3	-	Droulers	ind
10	Dawson	87,1	-	McDonald	ind
11	Summ. St.	86,8	-	McIvor	ind
-	Lanoraie	ind	-	St. 2.2	ind
-	Droulers	ind	-	Mandeville	ind
-	McDonald	ind	-	St. 2.1	ind
-	Bilodeau	ind	-	Bilodeau	ind

Tableau 5.8 Les coefficients de similarité des 9 attributs clés (suite)

Décoration ponctuation			Dentelé		
Rang	sites	Coefficient	Rang	sites	Coefficient
1	Glenbrook	175	1	Salem	200
2	Grays C.	175	2	Grays C.	198,1
3	Salem	175	3	St. 2.1	197,5
4	Summ. St.	175	4	Bilodeau	196,4
5	Dawson	175	5	St. 2.2	196,3
6	Roebuck	175	6	Dawson	195,7
7	Beckstead	165	7	McIvor	195,4
-	Lanoraie	ind	8	Beckstead	194,4
-	Droulers	ind	9	Summ. St.	194,2
-	McDonald	ind	10	Roebuck	193,8
-	McIvor	ind	11	Mandeville	191
-	St. 2.2	ind	12	Lanoraie	186,9
-	Mandeville	ind	13	Droulers	186,6
-	St. 2.1	ind	-	McDonald	ind
-	Bilodeau	ind	-	Glenbrook	ind
Col battoir cordé			Panse gaufrée		
Rang	sites	Coefficient	Rang	Sites	Coefficient
1	Dawson	195,7	1	Grays C.	199,4
2	St. 2.2	194,8	2	Beckstead	199,1
3	St. 2.1	194,7	3	Roebuck	196,6
4	Lanoraie	182,5	4	Glenbrook	192,1
5	Mandeville	177	5	Summ. St.	191,9
-	McDonald	ind	6	McIvor	191,3
-	Glenbrook	ind	7	Dawson	178,4
-	Salem	ind	8	Mandeville	128,9
-	Grays C.	ind	9	Lanoraie	113,4
-	Bilodeau	ind	-	McDonald	ind
-	McIvor	ind	-	Salem	ind
-	Beckstead	ind	-	Droulers	ind
-	Summ. St.	ind	-	St. 2.1	ind
-	Roebuck	ind	-	St. 2.2	ind
-	Droulers	ind	-	Bilodeau	ind

Tableau 5.8 Les coefficients de similarité des 9 attributs clés (suite)

Cordelette

Rang	sites	Coefficient
1	Dawson	200
2	Roebuck	199,6
3	Salem	199,6
4	Grays C.	199,4
5	McIvor	199,4
6	Beckstead	199,4
7	Summ. St.	198,8
8	Droulers	197,6
9	St. 2.1	197,5
10	St. 2.2	197,4
11	Bilodeau	197,3
12	Mandeville	193,2
13	Lanoraie	191,1
-	McDonald	Ind
-	Glenbrook	Ind

Moyenne des coefficients

Rang	sites	Coefficient
1	Droulers	192,3
2	Bilodeau	191,8
3	McDonald	191,5
4	St. 2.1	189,8
5	St. 2.2	186,5
6	McIvor	183,5
9	Lanoraie	175,3
7	Grays C.	174,7
8	Salem	173,2
11	Mandeville	173
10	Beckstead	172,9
12	Dawson	168,8
13	Glenbrook	168,4
14	Summ. St.	167
15	Roebuck	165,5

Figures

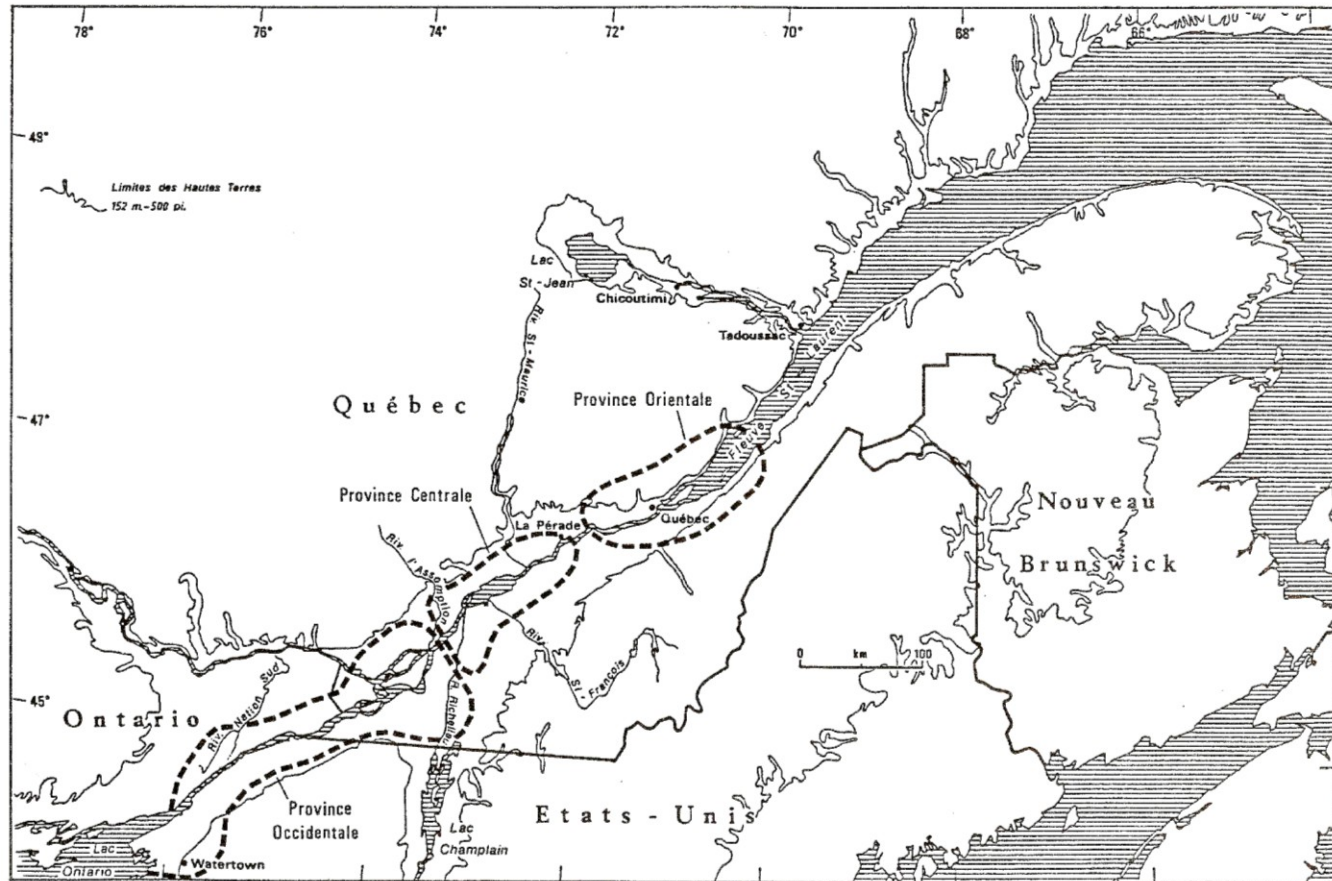


Figure 1.1 Le découpage du territoire des Iroquoiens du Saint-Laurent en trois provinces culturelles distinctes et autonomes

Chapdelaine 1989a : 261

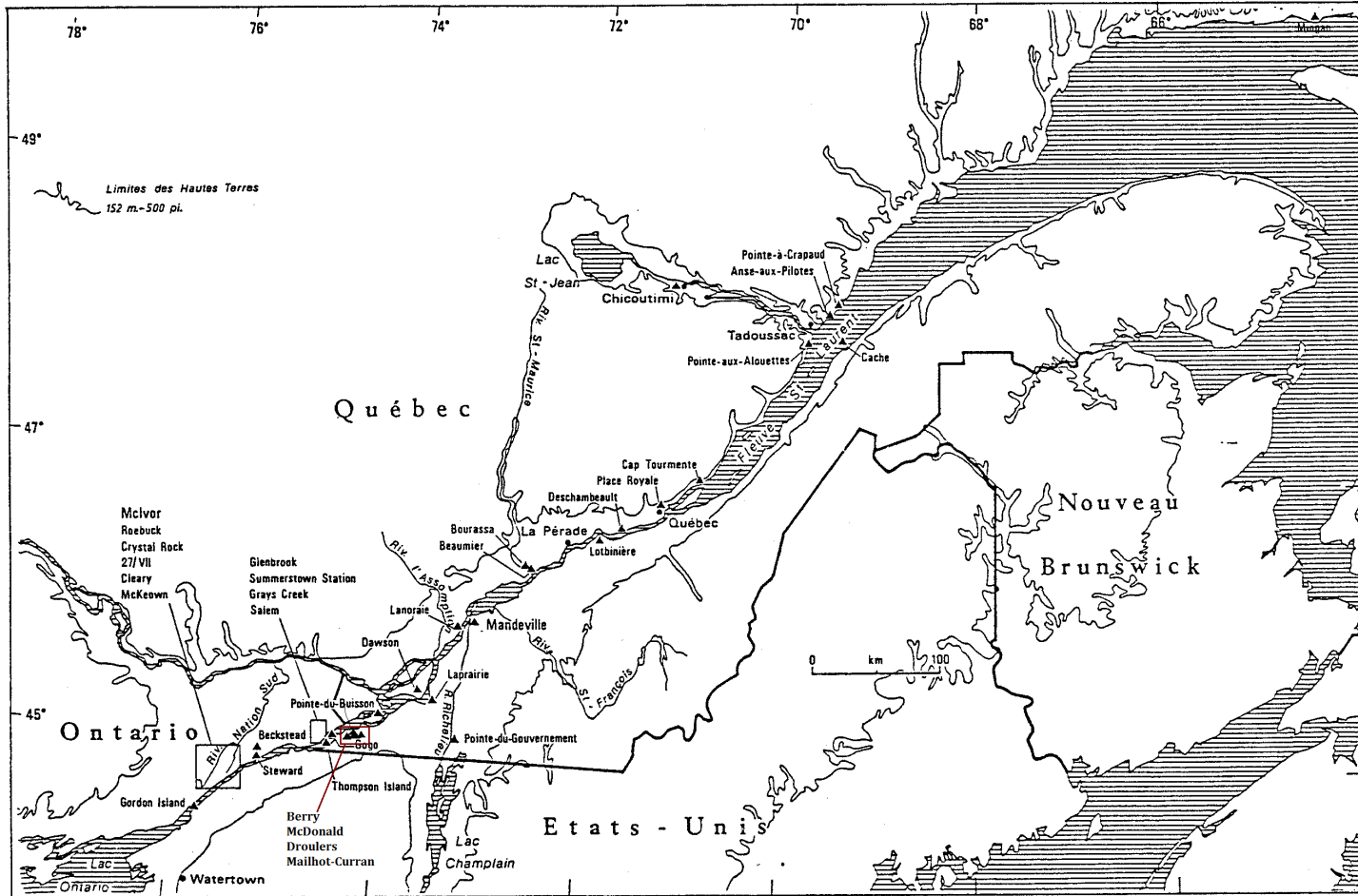


Figure 1.2 La localisation des principaux sites iroquoiens du Saint-Laurent

Figure adaptée de Chapdelaine 1989a : 35

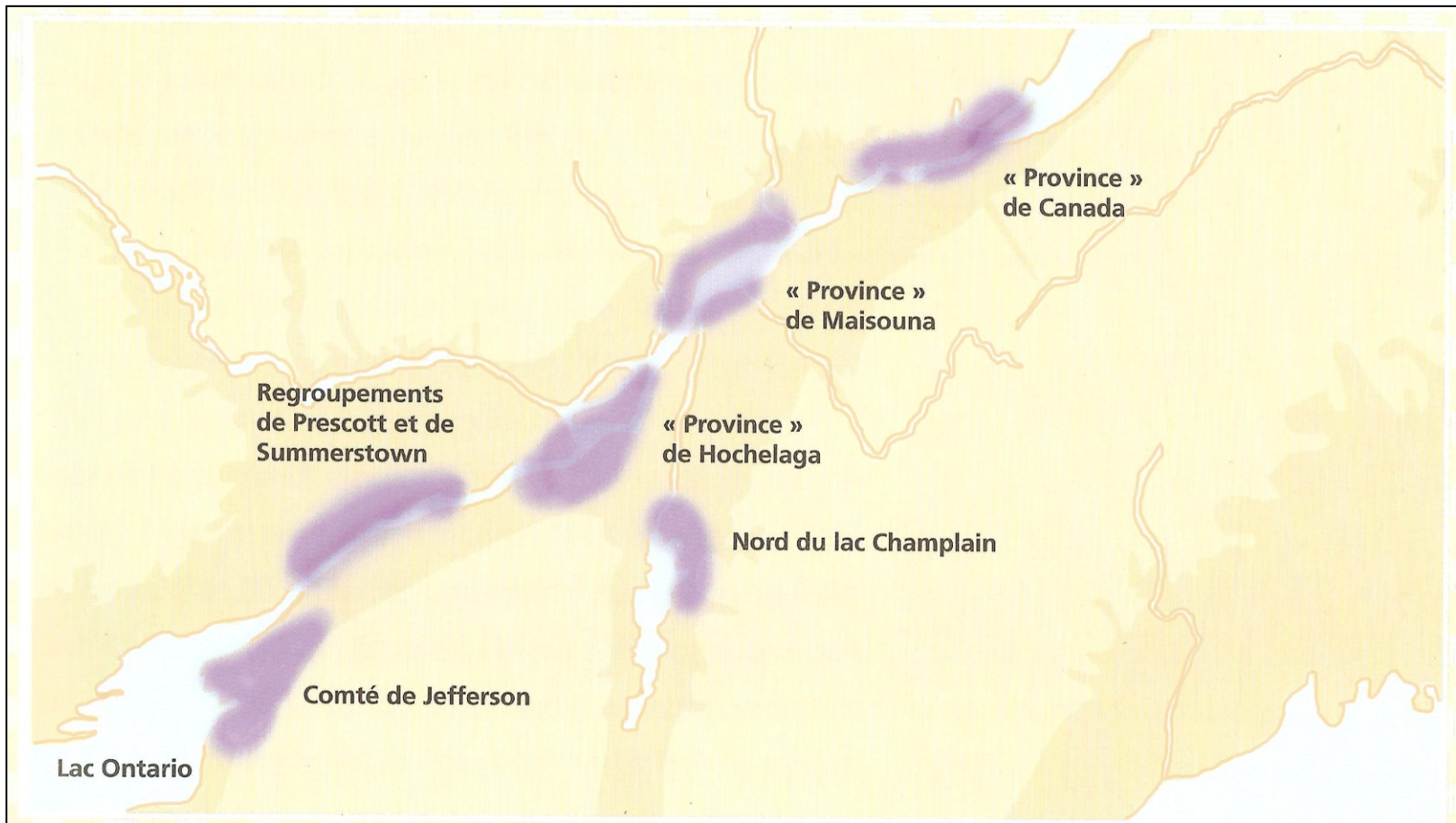


Figure 1.3 Selon les données historiques et archéologiques actuelles, une hypothèse de l'organisation politique des Iroquoiens du Saint-Laurent

Tremblay 2006 : 113

A.D.	Région centrale	Région occidentale
1550	Dawson-Mandeville Place Royale	McIvor-Glenbrook Mailhot-Curran*
1500	(Pointe-du-Buisson St. 2 Beaumier) ?	Droulers* Roebuck-(Summerstown Station) ? Beckstead-Grays Creek-Salem (Summerstown Station)?
1400	Lanoraie Bourassa-Beaumier Pointe-du-Buisson St. 2	McDonald* Berry Gogo
1300	Laprairie Bourassa Beaumier-Pointe-du-Buisson St. 3	(Thompson Island-Gordon Island) ?

Figure 1.4 La sériation des sites iroquoiens du Saint-Laurent

(*Les sites qui n'avaient pas encore été étudiés lors de l'étude de Chapdelaine)

Figure adaptée de Chapdelaine 1989a : 246

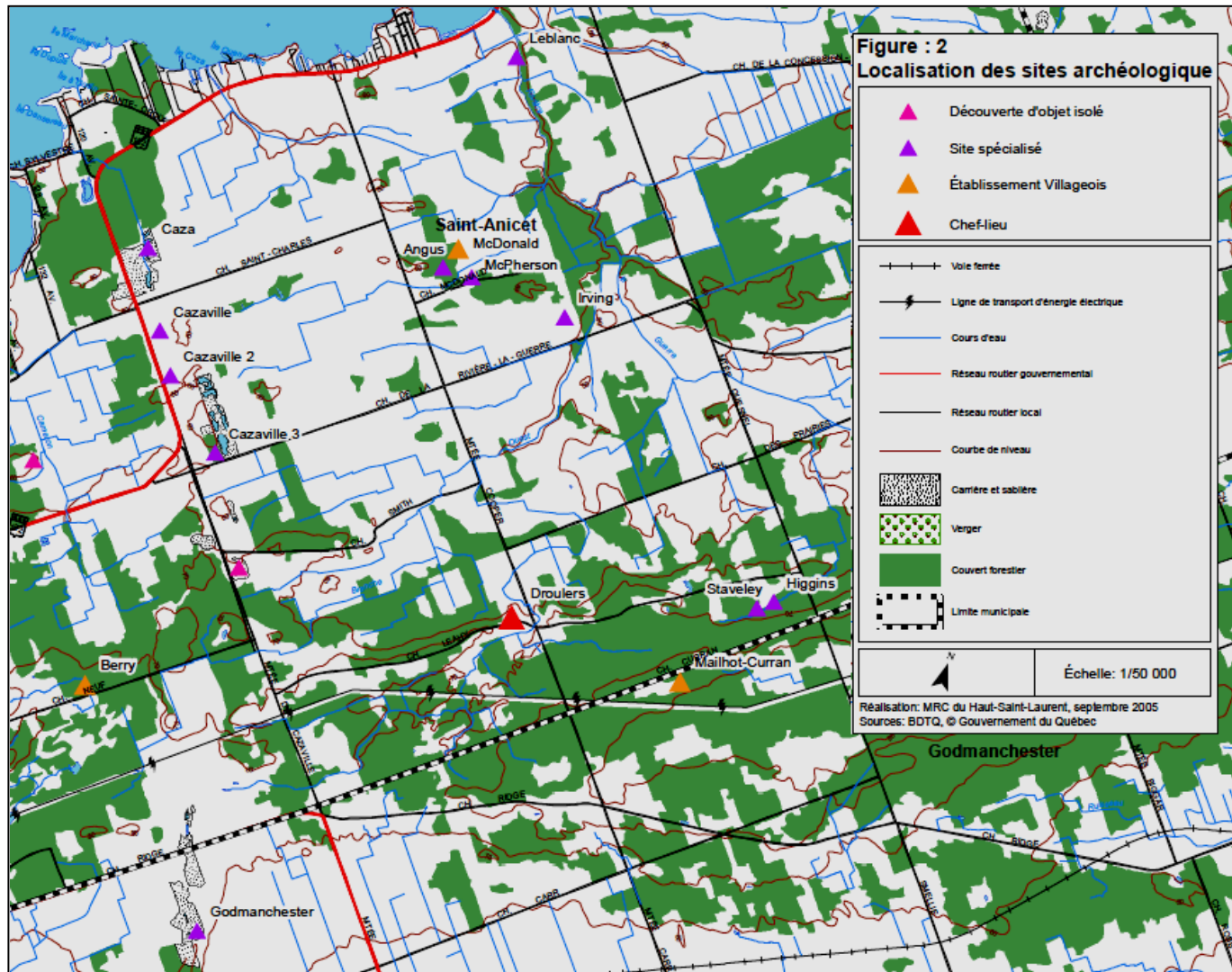


Figure 2.1 Localisation des sites archéologiques de Saint-Anicet

Gagné 2006a

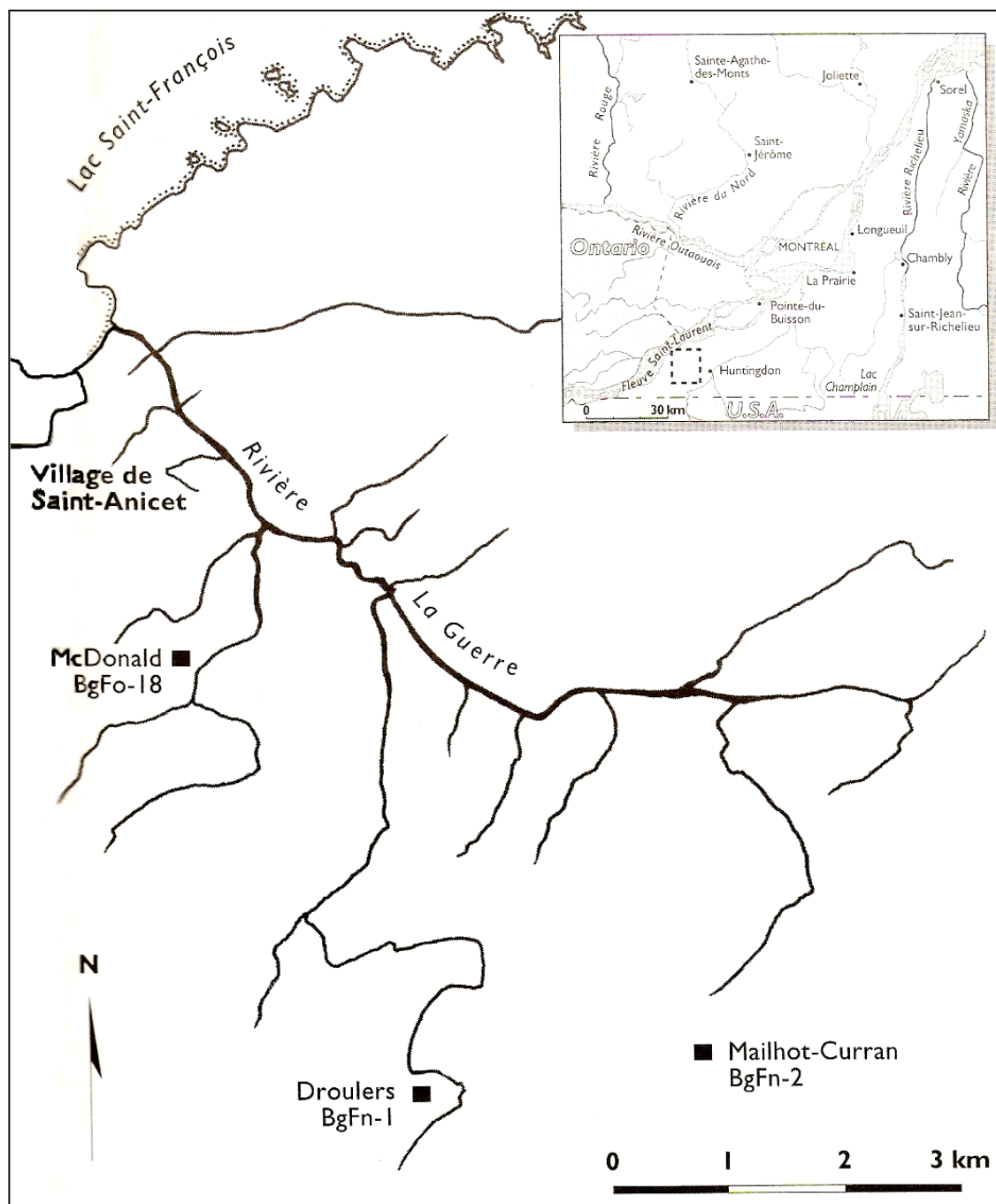


Figure 2.2 La localisation des trois sites villageois McDonald, Droulers et Mailhot-Curran

Tremblay 2001 : 17

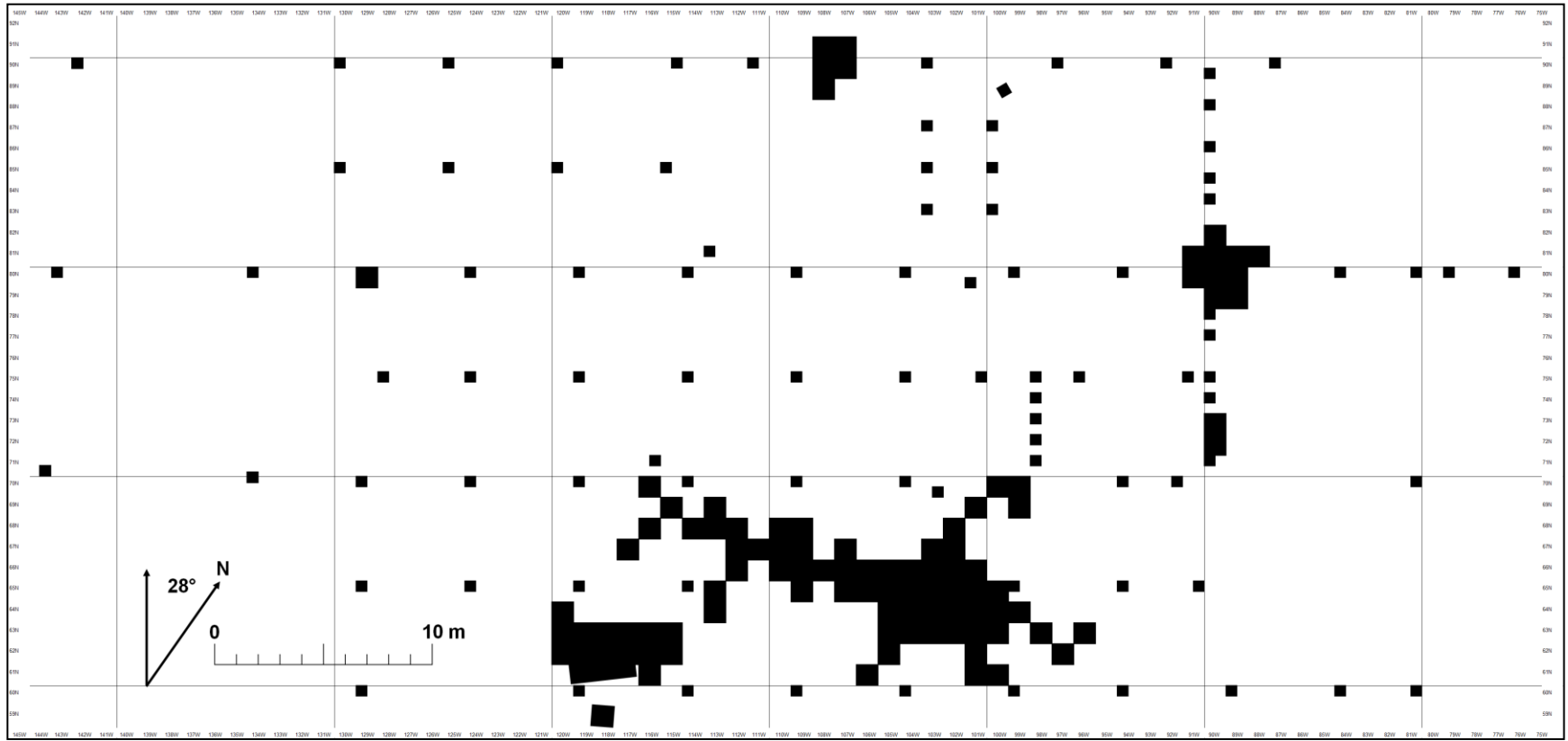


Figure 2.3 Les fouilles sur le site Mailhot-Curran – BgFn-2

	1995 5 m. 2	1999 33,25 m. 2	2000 52 m. 2	2001 51,25 m. 2	TOTAL 141,5 m. 2
Tessons de bords	1	76	167	173	417 *
Tessons de corps	15	1788	4106	3343	9252 *
Fragments de pipes	0	9	30	23	62
Rebuts de pâte	0	1	1	3	5
Meules	0	2	3	6	11
Affûtoirs /polissoirs	0	0	1	0	1
bifaces	0	0	1	0	1
Grattoirs	0	2	0	0	2
Pointes projectiles	0	0	0	2	2
Débitages	0	5	1	10	16
Nucléus	0	0	1	1	2
Outils lithi. fonct ind.	1	0	1	0	2
Perle stéatite;quartzite	0	2	5	3	10
Outils en os/os travail.	0	4	16	8	28
Os blanchis	0	163	738	765	1666
Os frais	0	254	2233	2943	5430
Cultigènes	0	712	4136	1321	6169
TOTAL	17	3018	11440	8601	23076

* La présente étude de la poterie a permis d'identifier 9585 tessons différenciés en 652 bords et 2051 corps (col, épaule, panse, cul) (voir tab. 3.1).

Figure 2.4 Le mobilier archéologique du site Mailhot-Curran

Gagné 2002 : 26

274

**Cahier de codification de la poterie
domestique du Sylvicole Supérieur**

Numéro de catalogue

1. Numéro d'unité d'analyse

2. Contexte général (ne s'applique pas)

3. Aires domestiques (ne s'applique pas)

4. Localisation verticale

01- remblai (couche historique)

02- surface

03- niveau I (0-5)

04- niveau I (5-10)

05- niveau I (10 et +)

06- galet A

07- niveau II

08- galet B

09- niveau III

10- structure

99- indéterminé

5. Parement

1- présence*

2- absence*

3- indéterminé¹

6. Hauteur du parement (classes en mm.)

98- ne s'applique pas*

99- indéterminé*

7. Profil des vases avec parement

01- extérieur droit / intérieur droit*

02- extérieur droit / intérieur concave*

03- extérieur droit / intérieur convexe*

04- extérieur concave / intérieur droit

05- extérieur concave / intérieur concave*

06- extérieur concave / intérieur convexe*

07- extérieur convexe / intérieur droit

08- extérieur convexe / intérieur concave*

09- extérieur convexe / intérieur convexe

10- extérieur sinueux / intérieur sinueux*

11- extérieur sinueux / intérieur convexe

12- extérieur sinueux / intérieur droit

¹. L'astérisque signifie que la valeur de l'attribut a été enregistrée sur au moins une unité d'analyse de la collection du site CeEt-9.

98- ne s'applique pas*

99- indéterminé*

8. Profil des vases sans parement

1- extérieur concave / intérieur convexe (bord éversé)*

2- bord éversé à lèvre épaissie*

3- bord légèrement éversé (concave-droit)*

4- bord avec lèvre ourlée

5- bord droit

8- ne s'applique pas*

9- indéterminé*

9. Forme de la lèvre

1- plate*

2- plate avec gouttière*

3- ronde

4- pointue avec intérieur caréné*

5- biseautée extérieure

6- biseautée intérieure*

7- lèvre ronde festonnée

8- ne s'applique pas*

9- indéterminé*

10. Forme de l'épaule

1- ronde

2- carénée*

3- faiblement carénée ou discontinue*

8- ne s'applique pas*

9- indéterminé*

11. Forme de la panse

1- sphérique*

2- globulaire

3- irrégulière

4- sphérique à base aplatie

5- hémisphérique

6- bord droit et base aplatie

8- ne s'applique pas*

9- indéterminé*

12. Épaisseur de la lèvre (classes en mm.)

98- ne s'applique pas*

99- indéterminé*

13. Épaisseur du col (classes en mm.)

98- ne s'applique pas*

99- indéterminé*

14. Épaisseur de la panse (classes en mm.)

98- ne s'applique pas*

99- indéterminé*

Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur

Page 1 de 6

Clermont *et al.* 1992 : 274-279

- 15. Diamètre interne de l'encolure**
(classes en mm.)
98- ne s'applique pas*
99- indéterminé*
- 16. Diamètre de l'encolure** (classes en mm.)
998- ne s'applique pas*
999- indéterminé*
- 17. Traitement de surface du col**
1- lisseur*
2- battoir cordé*
3- battoir gaufré
4- lisseur et battoir gaufré
5- lisseur et battoir cordé*
7- battoir gaufré et battoir cordé*
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 18. Traitement de l'épaule**
1- lisseur
2- battoir cordé
3- battoir gaufré
4- lisseur et battoir gaufré
5- lisseur et battoir cordé
7- battoir gaufré et battoir cordé*
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 19. Traitement de la panse**
1- lisseur*
2- battoir cordé
3- battoir gaufré*
4- lisseur et battoir gaufré
5- lisseur et battoir cordé
7- battoir gaufré et battoir cordé
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 20. Carbonisation**
1- interne*
2- externe
3- interne et externe*
4- interne et lèvre
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 21. Unité décorative de l'intérieur**
1- cordelette*
2- dentelé*
3- empreinte linéaire*
4- incision
- 5- empreinte punctiforme
6- tranchant de battoir
7- empreinte linéaire et incision
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 22. Unité décorative < Intérieur/lèvre**
1- cordelette*
2- dentelé*
3- empreinte linéaire*
4- incision*
5- empreinte punctiforme
6- tranchant de battoir
7- empreinte linéaire et incision
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 23. Unité décorative lèvre**
01- cordelette
02- dentelé*
03- empreinte linéaire*
04- incision*
05- empreinte punctiforme*
06- tranchant de battoir
07- battoir
08- empreinte linéaire et incision (produisant une gouttière)
09- battoir cordé*
10- dentelé repoussé
11- empreinte linéaire et incision*
12- empreinte linéaire repoussée
13- dentelé et incision produisant une gouttière
98- ne s'applique pas*
99- indéterminé*
- 24. Unité décorative < lèvre/extérieur**
1- cordelette
2- dentelé*
3- empreinte linéaire*
4- incision*
5- empreinte punctiforme
6- tranchant de battoir
7- empreinte linéaire et incision
8- ne s'applique pas*
9- indéterminé*
- 25. Unité décorative de l'encadrement supérieur**
01- cordelette*
02- dentelé*
03- empreinte linéaire*
04- incision*
05- empreinte punctiforme
06- cordelette et incision

Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur

276

- 07- empreinte linéaire appliquée de façon repoussée
 08- incision et empreinte punctiforme*
 09- dentelé et incision*
 10- dentelé et empreinte linéaire
 11- empreinte linéaire et incision*
 12- dentelé avec effet repoussé
 13- incision et empreinte punctiforme circulaire (au roseau)
 14- cordelette et empreinte linéaire repoussée
 15- incision et empreinte linéaire repoussée
 16- cordelette et dentelé
 17- incisions, empreinte punctiforme et instrument indéterminé repoussé
 18- incision et punctiforme repoussé
 98- ne s'applique pas*
 99- indéterminé*
- 26. Unité décorative de la partie principale**
 01- cordelette*
 02- dentelé*
 03- empreinte linéaire*
 04- incision*
 05- empreinte punctiforme
 06- cordelette et incision
 07- empreinte linéaire appliquée de façon repoussée
 08- incision et empreinte punctiforme*
 09- dentelé et incision*
 10- dentelé et empreinte linéaire
 11- empreinte linéaire et incision*
 12- dentelé avec effet repoussé
 13- incision et empreinte punctiforme circulaire (au roseau)
 14- cordelette et empreinte linéaire repoussée
 15- incision et empreinte linéaire repoussée
 16- cordelette et dentelé
 17- incisions, empreinte punctiforme et instrument indéterminé repoussé
 18- incision et punctiforme repoussé
 19- dentelé et empreinte punctiforme
 20- empreinte linéaire et empreinte punctiforme circulaire (au roseau)
 30- battoir cordé sur un petit vase
 98- ne s'applique pas*
 99- indéterminé*
- 27. Unité décorative de l'encadrement inférieur**
 01- cordelette*
 02- dentelé*
- 03- empreinte linéaire*
 04- incision*
 05- empreinte punctiforme
 06- cordelette et incision
 07- empreinte linéaire appliquée de façon repoussée
 08- incision et empreinte punctiforme*
 09- dentelé et incision
 10- dentelé et empreinte linéaire
 11- empreinte linéaire et incision
 12- dentelé avec effet repoussé
 13- incision et empreinte punctiforme circulaire (au roseau)
 14- cordelette et empreinte linéaire repoussée
 15- incision et empreinte linéaire repoussée
 16- cordelette et dentelé
 17- incisions, empreinte punctiforme et instrument indéterminé repoussé
 18- incision et punctiforme repoussé
 98- ne s'applique pas*
 99- indéterminé*
- 28. Unité décorative de l'angle formé par la base du parement et le col**
 1- cordelette*
 2- dentelé*
 3- empreinte linéaire*
 4- incision
 5- empreinte punctiforme*
 6- tranchant de battoir
 7- empreinte linéaire et incision
 8- ne s'applique pas*
 9- indéterminé*
- 29. Unité décorative du col**
 01- cordelette*
 02- dentelé*
 03- empreinte linéaire*
 04- incision*
 05- empreinte punctiforme*
 06- cordelette et incision
 07- empreinte linéaire appliquée de façon repoussée
 08- incision et empreinte punctiforme*
 09- dentelé et incision
 10- dentelé et empreinte linéaire
 11- empreinte linéaire et incision
 98- ne s'applique pas*
 99- indéterminé*
- 30. Unité décorative de l'épaule**
 01- cordelette
 02- dentelé*

Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur

Page 3 de 6

Clermont *et al.* 1992 : 274-279

- 03- empreinte linéaire
 04- incision
 05- empreinte punctiforme
 98- ne s'applique pas
 99- indéterminé
- 31. Motif de l'intérieur**
 1- obliques à gauche*
 2- obliques à droite*
 3- verticales*
 4- horizontales
 5- croisillons
 6- chevrons
 7- motif complexe
 8- ne s'applique pas*
 9- indéterminé*
- 32. Motif de l'angle formé par l'intérieur et la lèvre**
 1- obliques à gauche*
 2- obliques à droite*
 3- verticales*
 4- horizontales*
 8- ne s'applique pas*
 9- indéterminé*
- 33. Motif de la lèvre**
 01- obliques à gauche*
 02- obliques à droite*
 03- verticales*
 04- horizontales*
 05- croisillons
 06- chevrons
 07- oblique à gauche sous une horizontale (produisant une gouttière)*
 08- croisillons sous une horizontale (produisant une gouttière)
 09- horizontales + obliques à gauche
 10- complexe
 11- obliques à gauche sur horizontale (ne produisant pas de gouttière) sur obliques à gauche*
 12- oblique à droite sous une horizontale (produisant une gouttière)
 13- obliques à gauche + obliques à droite
 98- ne s'applique pas*
 99- indéterminé*
- 34. Motif de l'angle formé par la lèvre et l'extérieur**
 1- obliques à gauche*
 2- obliques à droite
 3- verticales*
 4- horizontales
- 8- ne s'applique pas*
 9- indéterminé*
- 35. Motif de l'encadrement supérieur**
 01- obliques à gauche*
 02- obliques à droite
 03- verticales *
 04- une horizontale
 05- deux horizontales*
 06- trois horizontales*
 07- quatre horizontales
 08- cinq horizontales
 09- croisillons
 10- chevrons
 11- obliques à gauche sur horizontales*
 12- obliques à gauche sur indéterminé
 13- verticales sur horizontales*
 14- obliques à droite sur horizontales*
 15- horizontale sur verticales sur horizontale
 16- croisillons sur horizontales
 17- une horizontale sur obliques à gauche
 18- deux horizontales sur obliques à gauche
 19- obliques à gauche sur deux horizontales
 20- obliques à gauche sur une horizontale sur oblique à gauche
 21- deux horizontales + motif échelle + trois horizontales
 22- une horizontale + motif échelle + deux horizontales
 23- deux horizontales + motif en échelle + une horizontales
 24- une horizontale sur verticales
 98- ne s'applique pas*
 99- indéterminé*
- 36. Motif de la partie principale**
 01- obliques à gauche*
 02- obliques à droite*
 03- verticales*
 04- horizontales*
 05- croisillons*
 06- chevrons
 07- complexe : triangles et parallélogrammes
 08- complexe : triangles
 09- complexe : horizontales et motif en échelle
 10- complexe*
 11- complexe et motif en échelle*
 12- complexe : parallélogrammes
 13- complexe : deux triangles dans une structure parallélogramme
 14- complexe : structure bipartite
 15- obliques à gauche + motif en échelle réalisé avec des empreintes circulaires
 16- quatre horizontales sur obliques à gauche

Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur

Page 4 de 6

Clermont *et al.* 1992 : 274-279

278

- 98- ne s'applique pas*
- 99- indéterminé*

37. Motif de l'encadrement inférieur

- 01- obliques à gauche*
- 02- obliques à droite
- 03- verticales*
- 04- une horizontale
- 05- deux horizontales*
- 06- trois horizontales*
- 07- quatre horizontales
- 08- cinq horizontales
- 09- croisillons
- 10- chevrons
- 17- une horizontale sur obliques à gauche
- 18- deux horizontales sur obliques à gauche
- 19- obliques à gauche sur deux horizontales
- 21- deux horizontales + motif en échelle + trois horizontales
- 22- une horizontales + motif en échelle + deux horizontales
- 23- 2 horizontales + motif en échelle + 1 horizontale
- 24- 1 horizontale sur verticales*
- 98- ne s'applique pas
- 99- indéterminé

38. Motif de l'angle formé par la base du parement et le col

- 1- obliques à gauche*
- 2- obliques à droite*
- 3- verticales*
- 4- horizontales
- 8- ne s'applique pas*
- 9- indéterminé*

39. Motif du col

- 01- obliques à gauche
- 02- obliques à droite*
- 03- verticales
- 04- horizontales*
- 05- croisillons
- 06- chevrons
- 07- champ décoratif d'horizontales*
- 08- champ décoratif : espace vide sur une horizontale sur croisillon
- 09- champ décoratif : horizontales avec une horizontale de ponctuation (motif en échelle)
- 10- champ décoratif complexe*
- 11- deux horizontales sur obliques à gauche
- 12- quatre horizontales sur des obliques à gauche

- 13- bande de verticales sur un champ d'horizontales
- 14- champ décoratif d'horizontales sur des obliques à droite
- 98- ne s'applique pas
- 99- indéterminé

40. Motif de l'épaule

- 01- obliques à gauche
- 02- obliques à droite*
- 03- verticales
- 04- horizontales
- 05- croisillons
- 06- chevrons
- 98- ne s'applique pas
- 99- indéterminé

41. Crestellation

- 1- amorce*
- 2- pointue*
- 3- pointue, dégagée mais à extrémité arrondie
- 4- pointue et extérieur caréné
- 5- ronde*
- 6- forme indéterminée*
- 8- ne s'applique pas*
- 9- indéterminé (pas certain de la présence d'une crestellation*)

42. Motif des crestellations

- 1- identique à celui du parement ou du rebord sans parement*
- 2- motif en échelle
- 3- motifs variés (souvent indéterminé) d'empreintes circulaires
- 4- motif en échelle et figure humaine stylisée avec des empreintes circulaires
- 5- figure humaine stylisée avec des empreintes circulaires*
- 6- motif en échelle et empreintes circulaires
- 7- motif différent
- 8- ne s'applique pas*
- 9- indéterminé*

43. Unité décorative des crestellations

- 1- identique à celui du parement ou du rebord sans parement*
- 2- différente
- 8- ne s'applique pas*
- 9- indéterminé*

44. Particularités

- 1- parement caréné à la crestellation
- 2- idem à 1 + crestellation en surplomb comme un bec

Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur

Page 5 de 6

Clermont *et al.* 1992 : 274-279

- 3- panse décorée*
- 4- base de parement aménagée en protubérances*
- 5- perforation sur petit vase
- 6- morphologie idiosyncratique
- 7- instrument/technique d'application idiosyncratique
- 8- ne s'applique pas
- 9- indéterminé

Figure 2.5 Grille d'analyse de la poterie domestique du Sylvicole supérieur
Page 6 de 6
Clermont *et al.* 1992 : 274-279

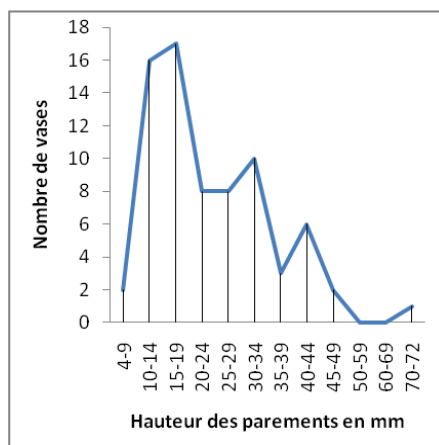


Figure 3.1 La hauteur des parements des unités de vase du site Mailhot-Curran

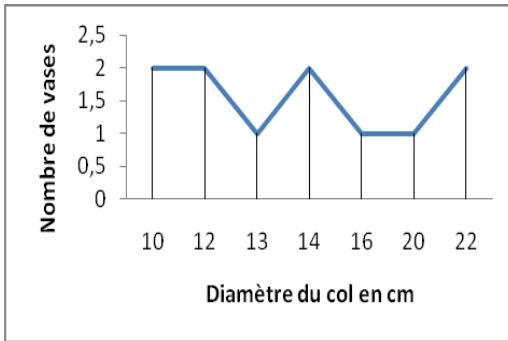


Figure 3.2 Le diamètre du col des vases avec parement du site Mailhot-Curran

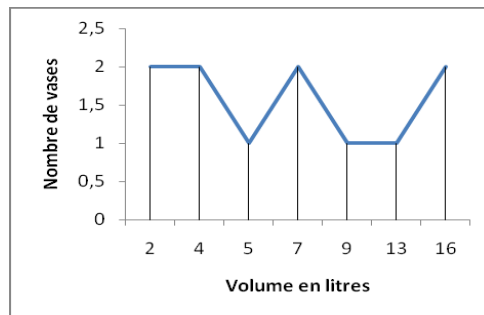


Figure 3.3 Le volume des vases avec parement du site Mailhot-Curran

TAXONS	NRD*
MAMMIFÈRES	
Lièvre	2
Écureuil sp.	4
Sciuridae (Suisse/Marmotte/Écureuil)	1
Suisse	17
Marmotte	1
Castor	26
Campagnol sp.	2
Rat musqué	3
Cricetidae (Souris/Campagnol)	2
Gros Rongeurs	3
Petits Rongeurs	1
Ours	8
Raton laveur	1
Mustelidae (Loutre/Martre)	1
Canidae (Renard/Loup/Chien)	1
Carnivores	7
Artiodactyles	5
Cerf de Virginie	43
Cervidae (Cerf de Virginie/Orignal)	4
<u>Total Mammifères</u>	<u>132</u>
OISEAUX	
Canard sp.	3
Accipitrinae (Aigle sp.)	1
Lagopède sp.	2
Gélinotte huppée	1
Tetraoninae (Tétras/Lagopède/Gélinotte)	18
Columbidae (Tourte/Tourterelle)	1
<u>Total Oiseaux</u>	<u>26</u>
REPTILES	
Tortue sp.	1
<u>Total Reptiles</u>	<u>1</u>
AMPHIBIENS	
Amphibien (Crapaud/Grenouille)	7
<u>Total Amphibiens</u>	<u>7</u>

Figure 3.4 Liste des taxons déterminés du site Mailhot-Curran

<u>TAXONS</u>	<u>NRD*</u>
POISSONS	
Anguille d'Amérique	94
Ouitouche	3
Cyprinidae (Naseux/Mulet/Ouitouche)	2
Meunier noir ou rouge	2
Chevalier blanc	3
Chevalier jaune	4
Chevalier rouge	3
Chevalier sp.	58
Catostomidae (Couette/Meuniers/Chevaliers)	15
Barbotte brune	5
Barbue de rivière	15
Ictaluridae (Barbue/Barbotte)	12
Grand Brochet	5
Maskinongé	1
Esocidae (Brochets)	43
Omble de fontaine	1
Baret	1
Crapet soleil	1
Achigan à petite bouche	16
Perchaude	184
Doré (jaune/noir)	13
Percidae (Doré/Perchaude)	78
Perciformes	64
Total Poissons	<u>623</u>
<u>GRAND TOTAL</u>	<u>789</u>
*NRD : nombre de restes osseux	

Figure 3.4 Liste des taxons déterminés du site Mailhot-Curran (suite)

	1995	1999	2000	2001	Total
Maïs	0	608	4071	1295	5974
Haricot	0	94	53	19	166
Tournesol	0	0	1	0	1
Cenelle	0	7	3	4	14
Cerisier de virginie	0	0	1	0	1
Noyer Cendré	0	0	2	2	4
Caulophylle	0	0	1	0	1
Cornouiller	0	0	1	0	1
Cerisier américain	0	0	0	1	1
Vinaigrier	0	0	3	0	3
Total	0	709	4136	1321	6169

Figure 3.5 La collection de restes végétales du site Mailhot-Curran

Gagné 2002 : 23

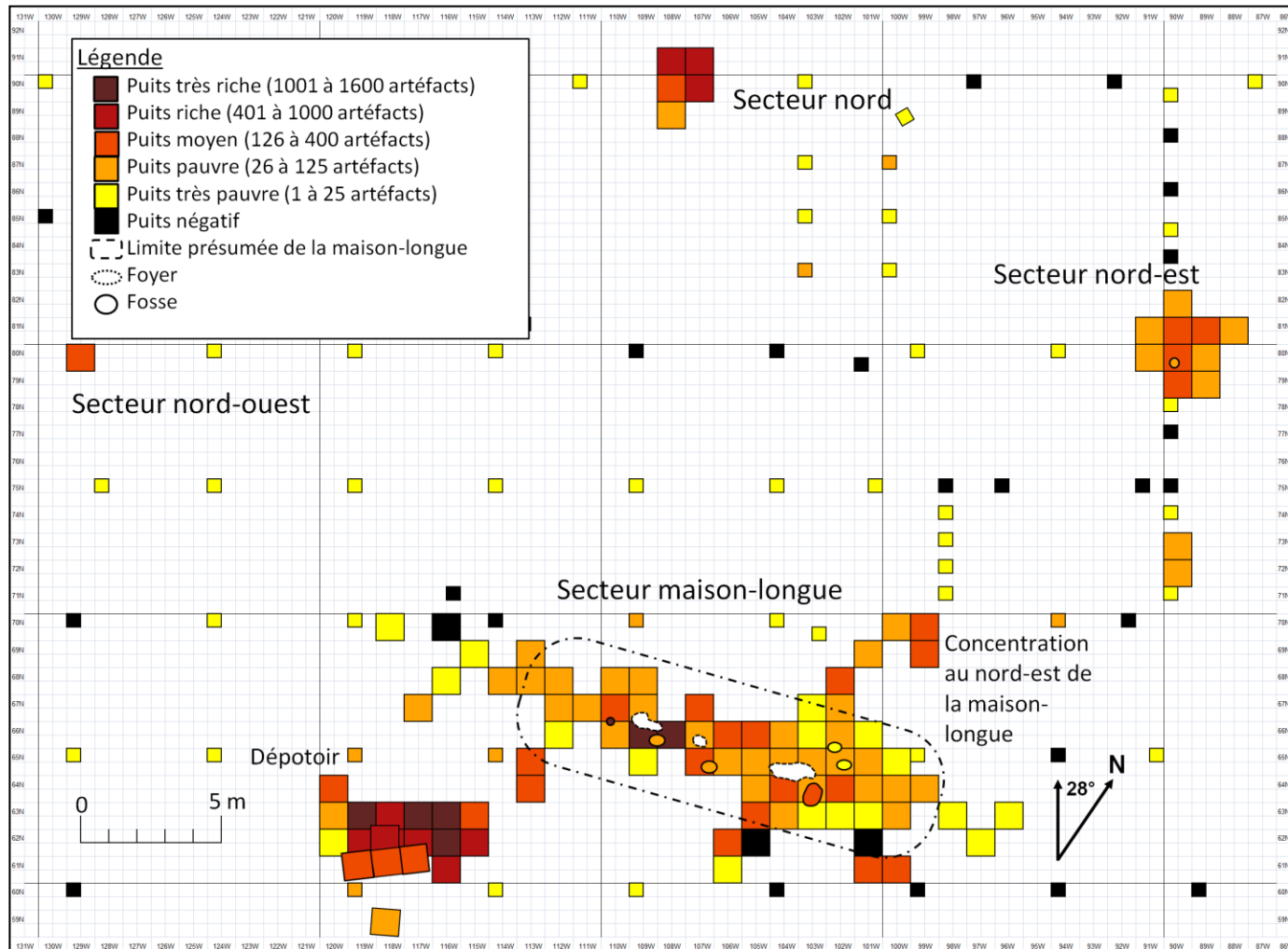


Figure 4.1 Densité totale du mobilier archéologique du site Mailhot-Curran

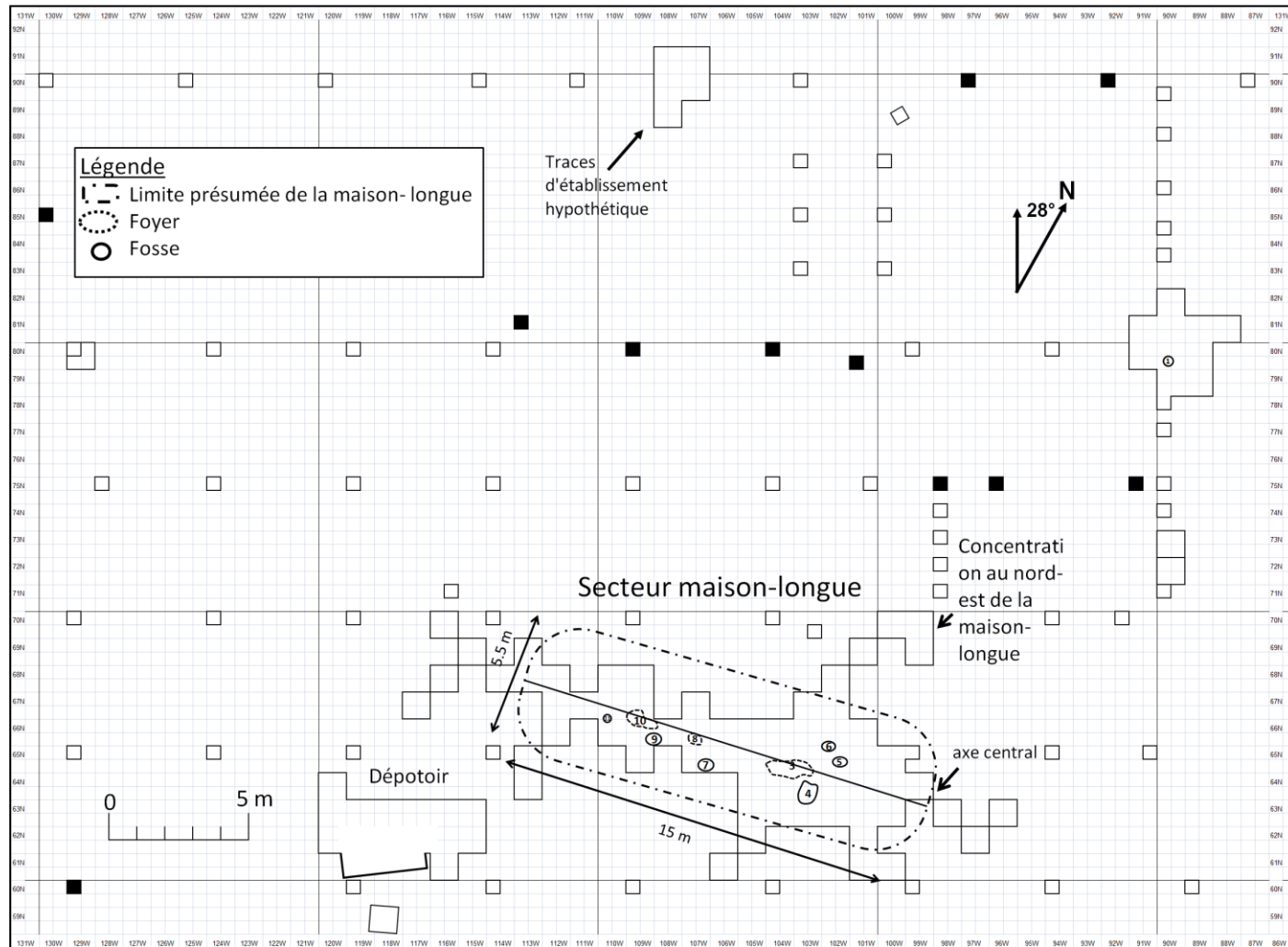


Figure 4.2 Les éléments structuraux du site Mailhot-Curran

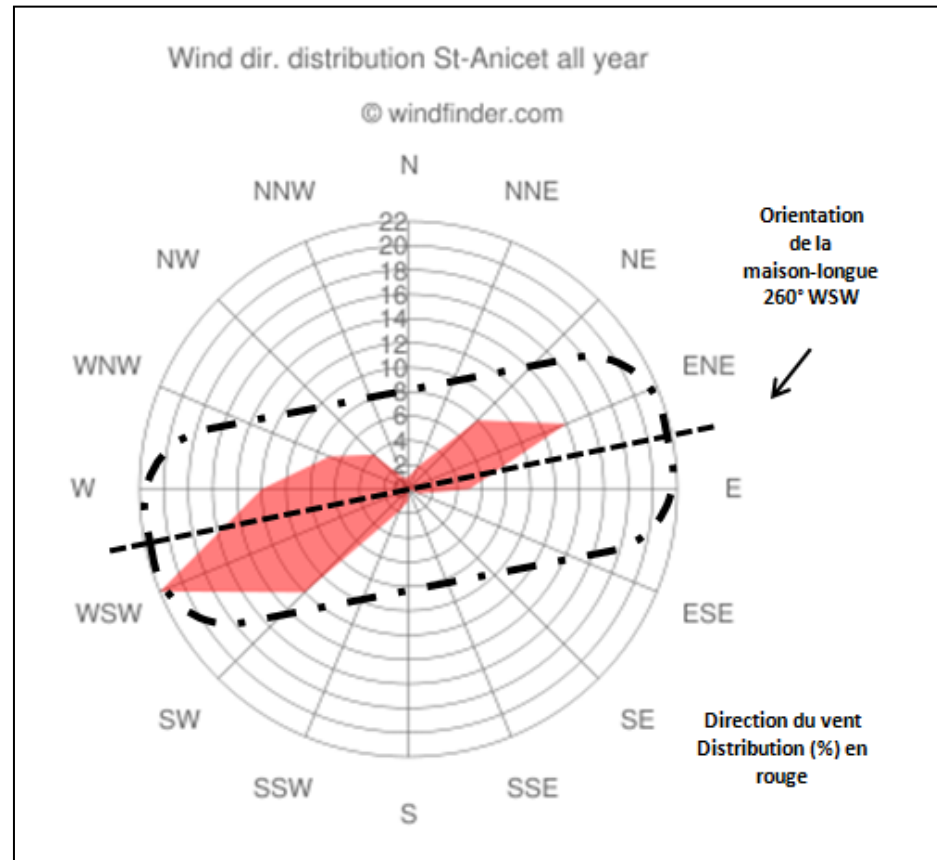


Figure 4.3 Orientation de la maison-longue de Mailhot-Curran par rapport aux vents dominants de Saint-Anicet
(Figure adaptée de http://www.windfinder.com/windstats/windstatistic_st-anicet.htm)

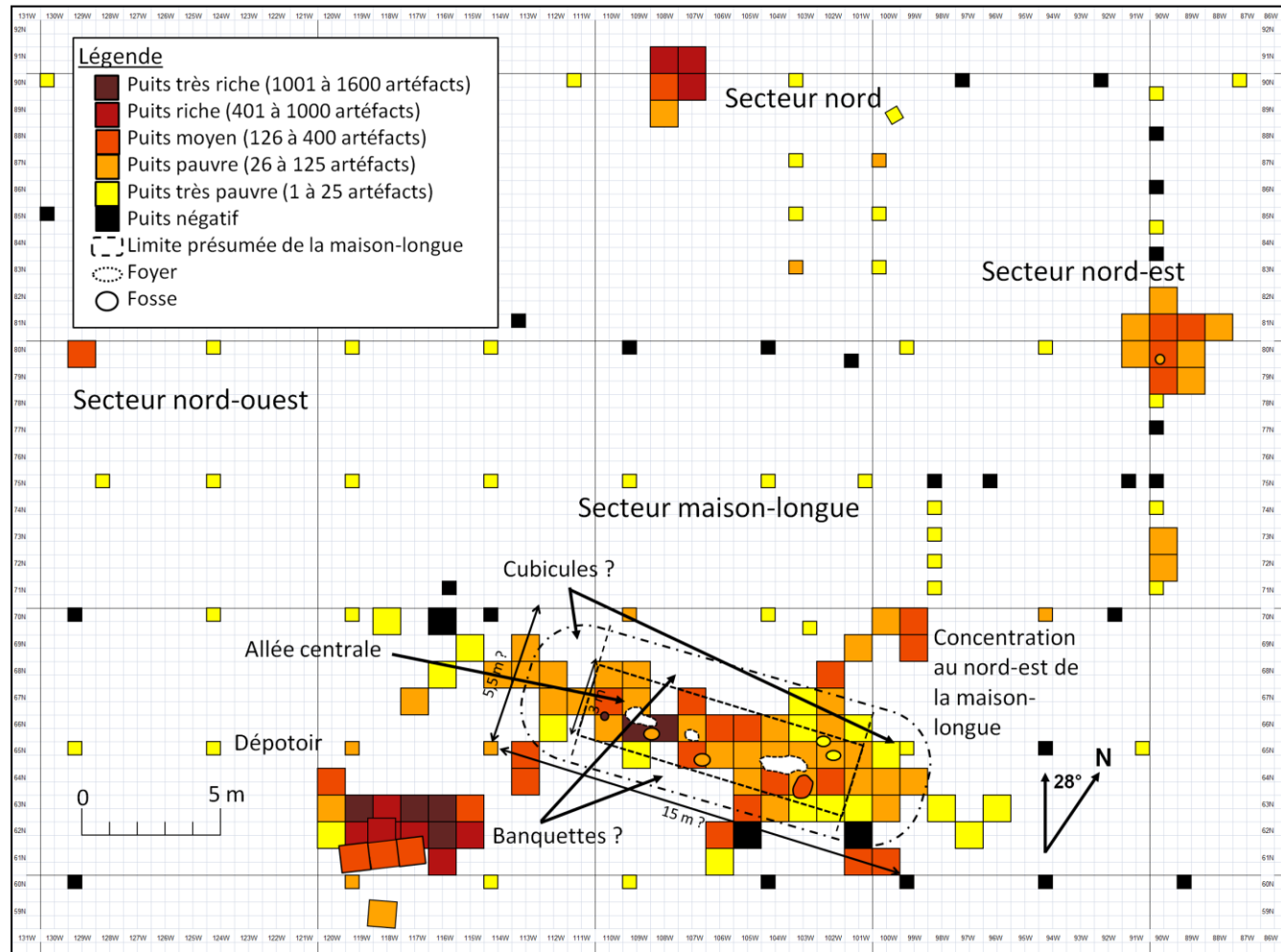


Figure 4.4 Structuration de la maison-longue de Mailhot-Curran

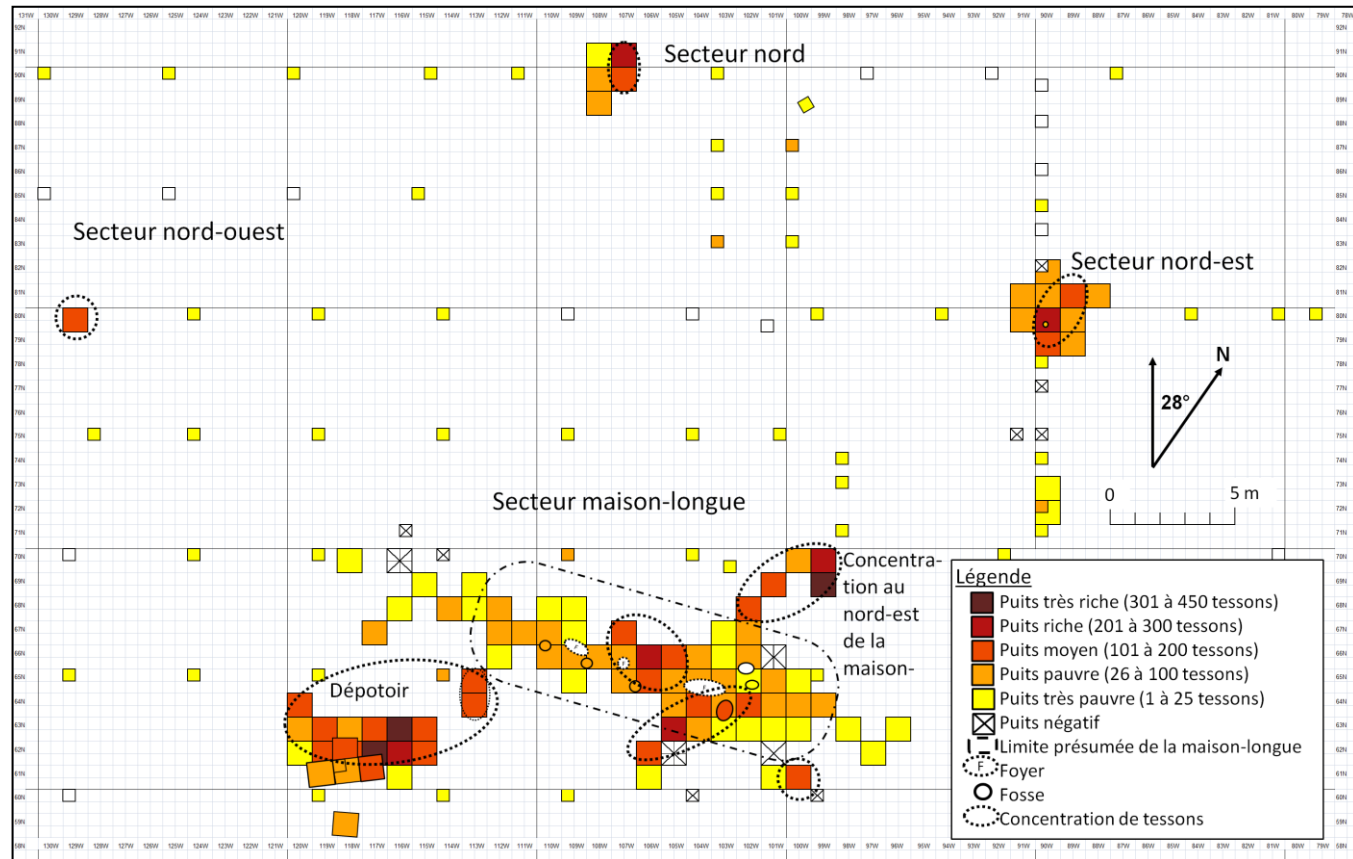


Figure 4.5 Densité de la poterie selon le nombre

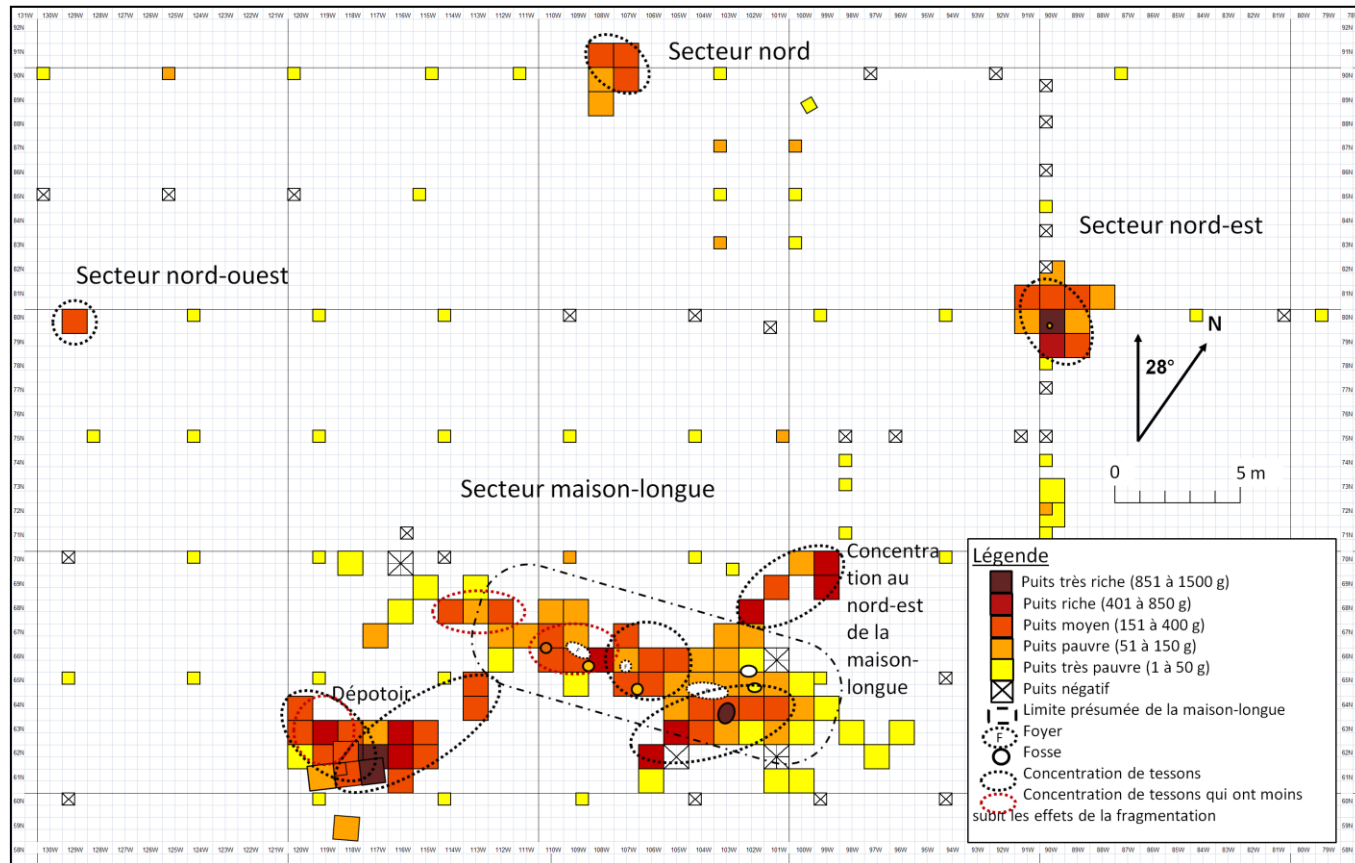


Figure 4.6 Densité de la poterie selon le poids

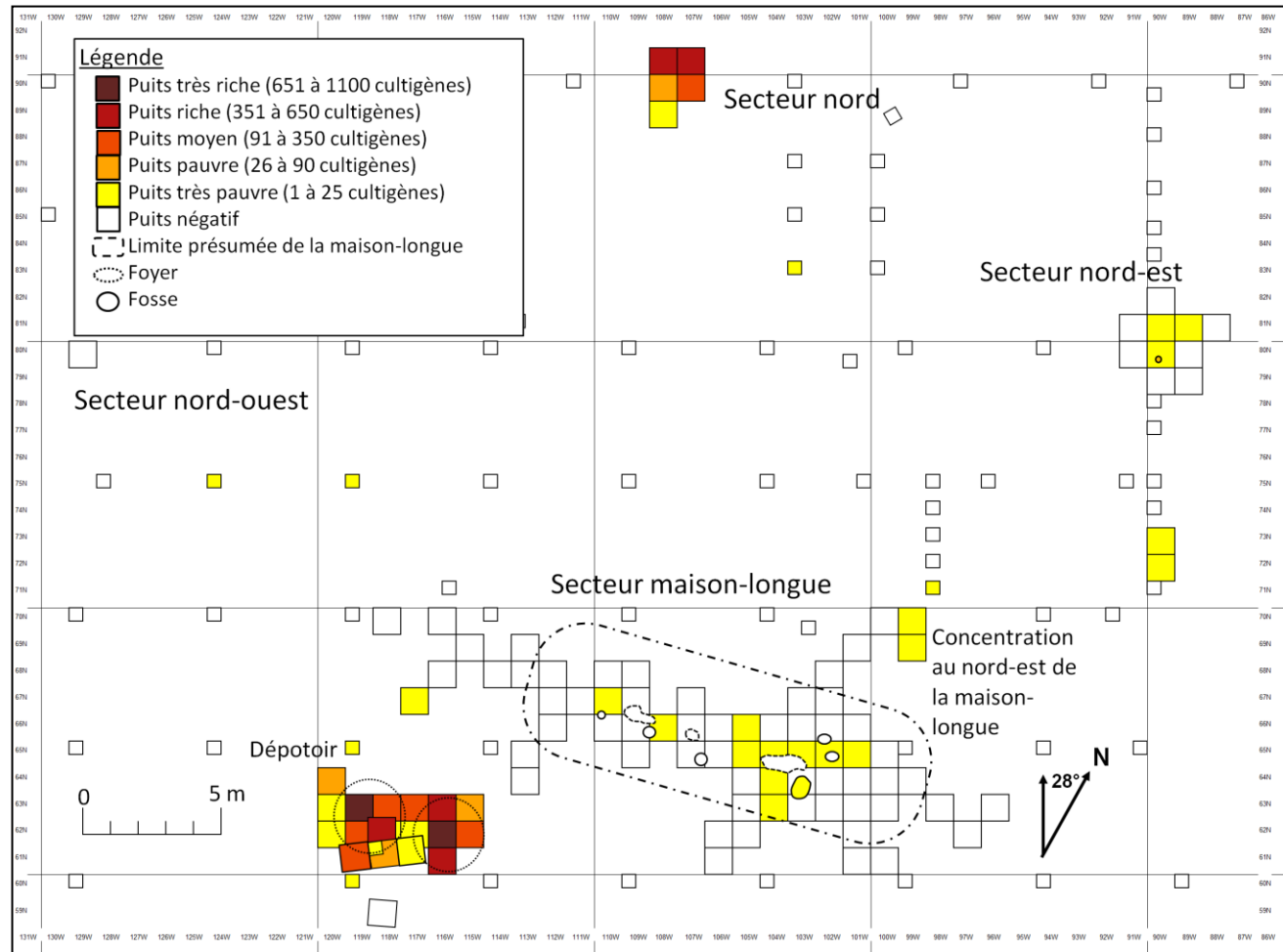


Figure 4.7 Densité des cultigènes

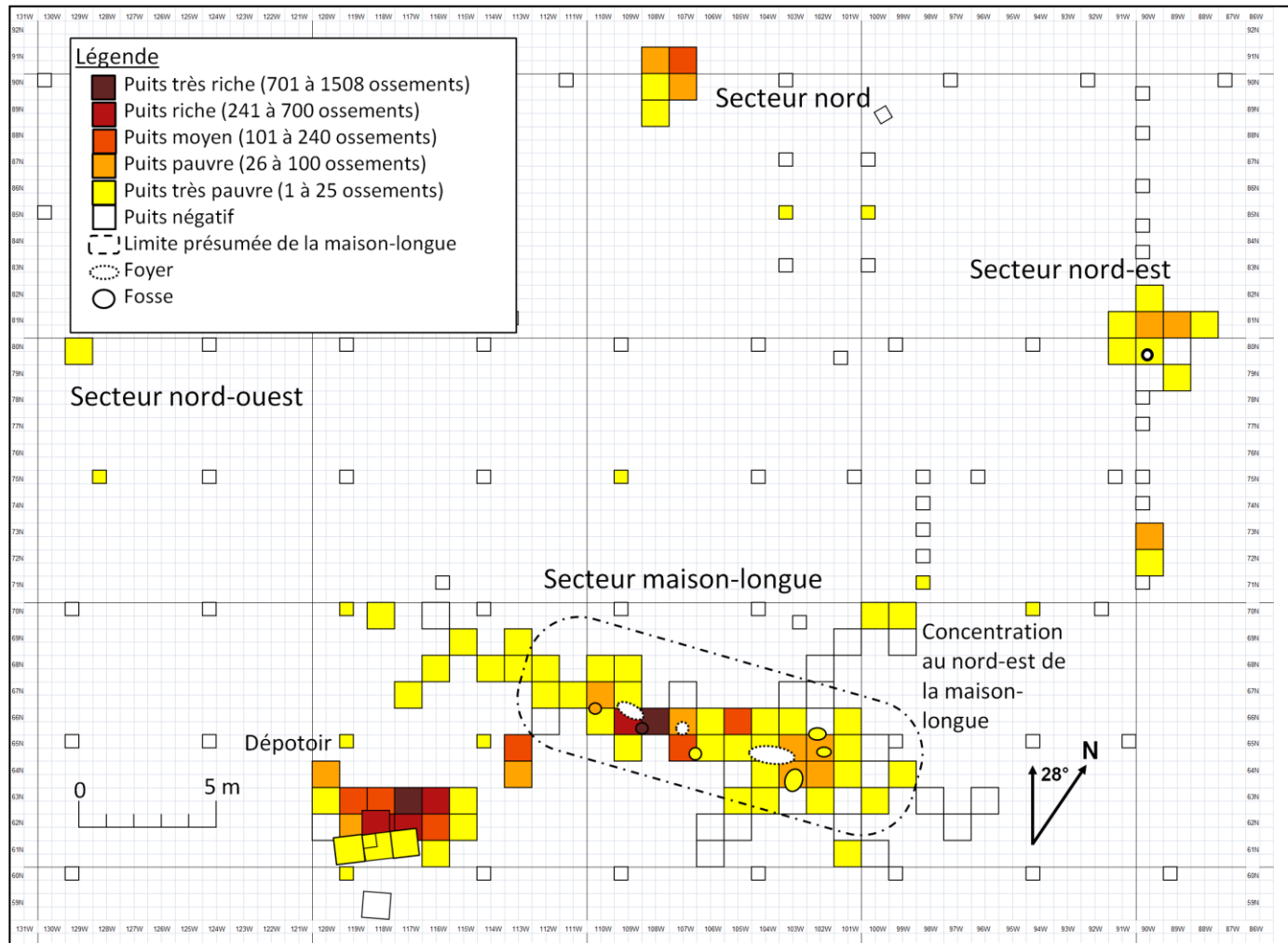


Figure 4.8 Densité des ossements (frais et blanchis)

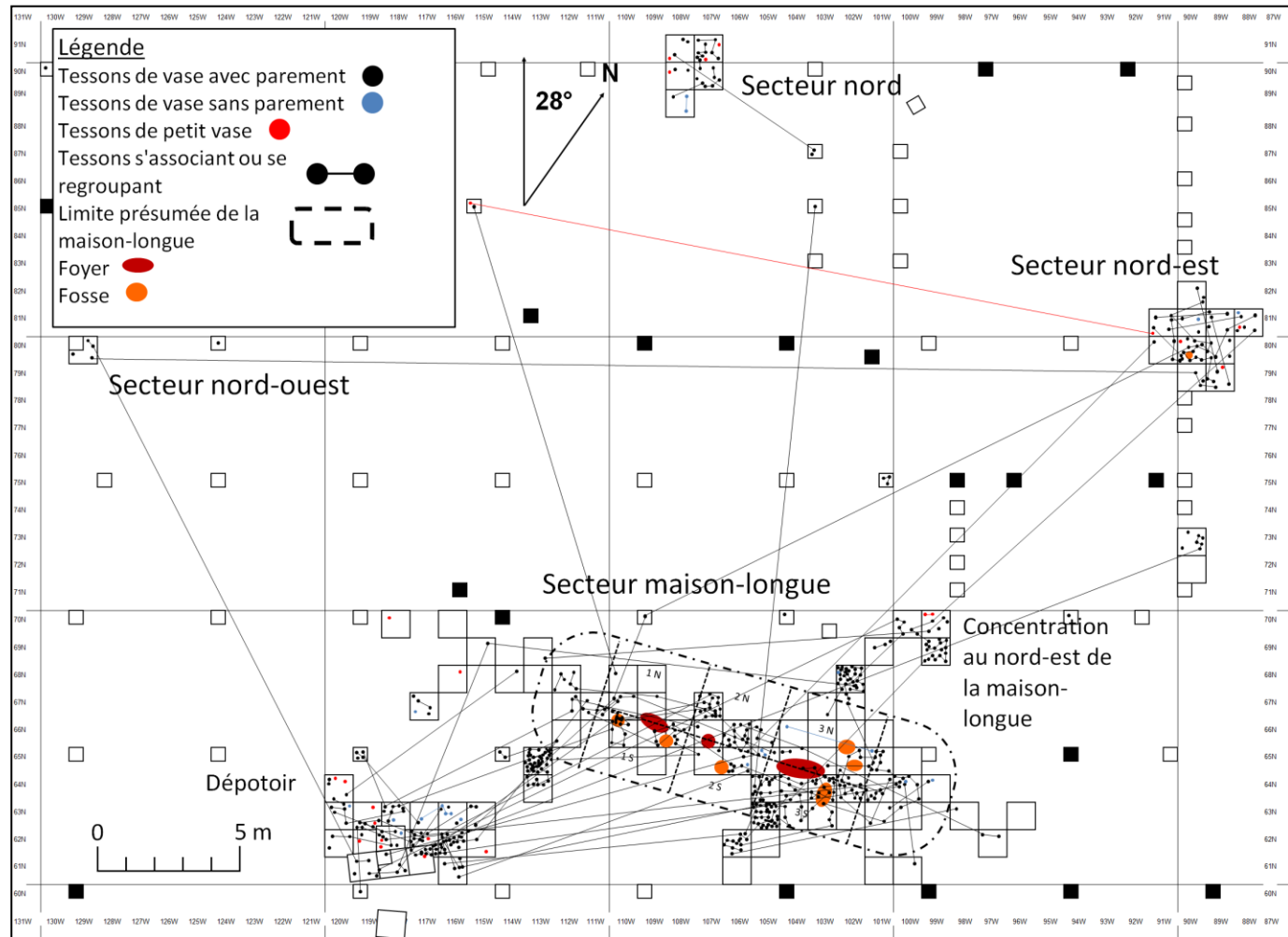


Figure 4.9 Distribution des vases du site Mailhot-Curran

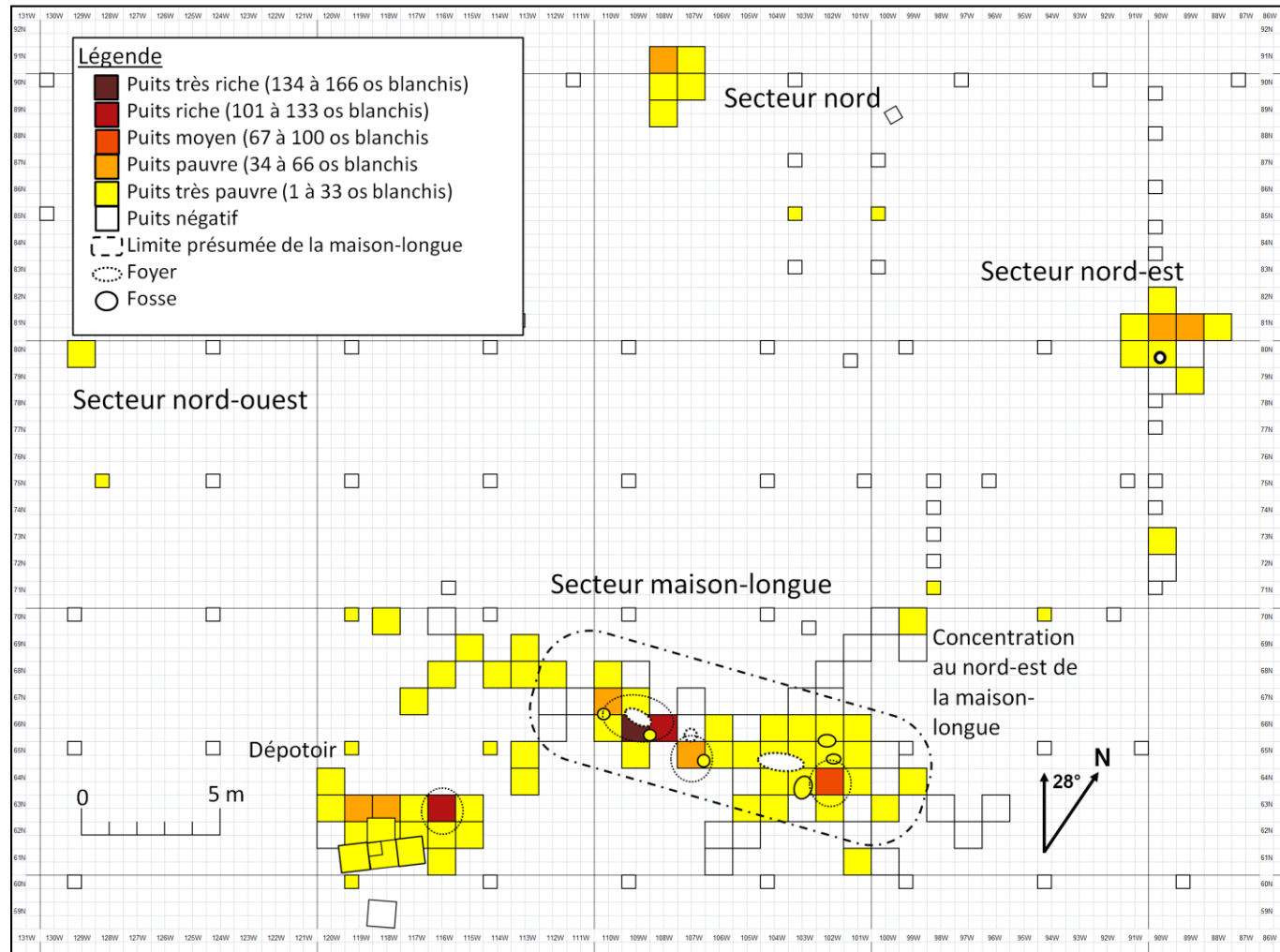


Figure 4.10 Densité des os blanchis du site Mailhot-Curran

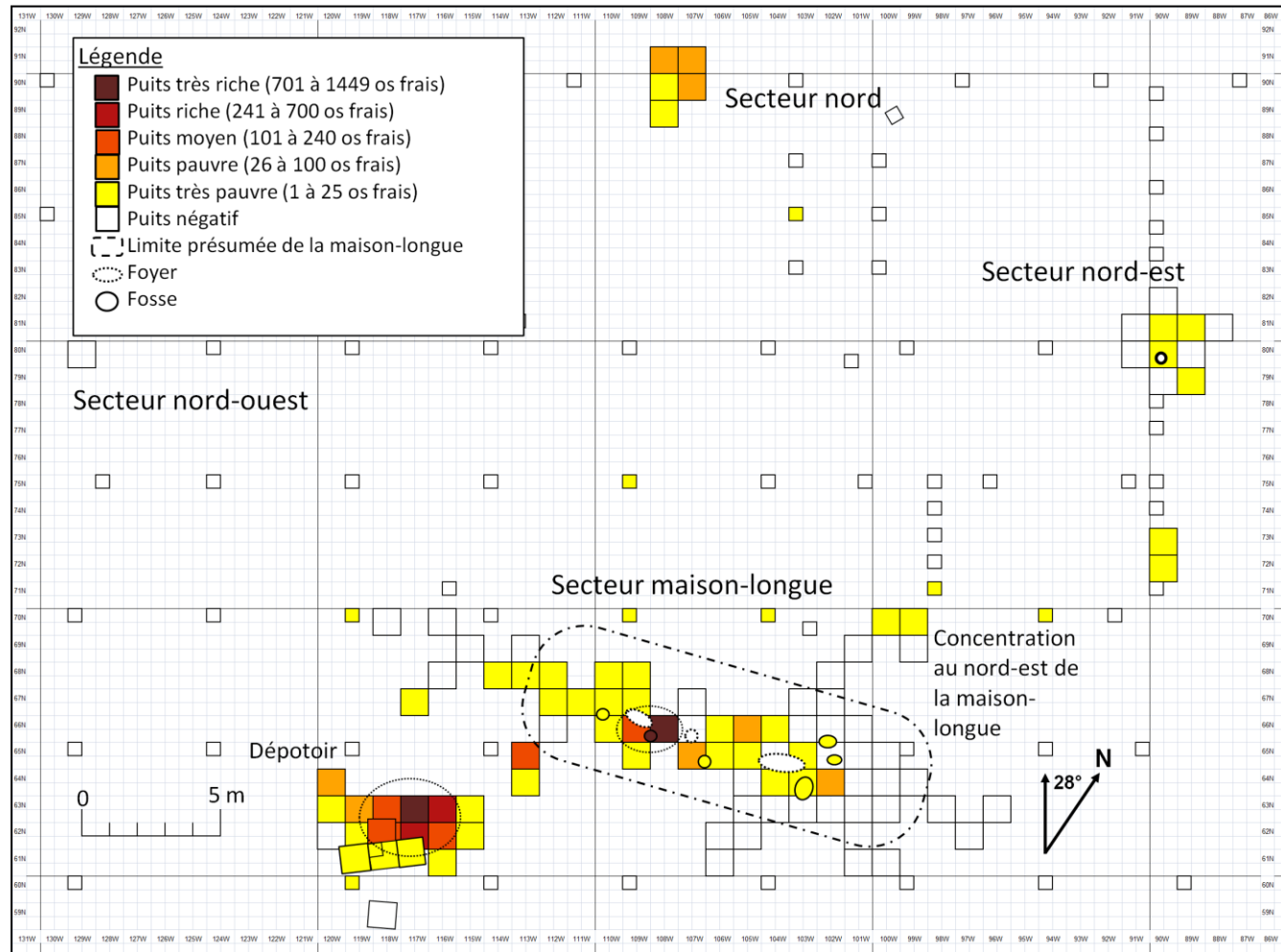


Figure 4.11 Densité des os frais

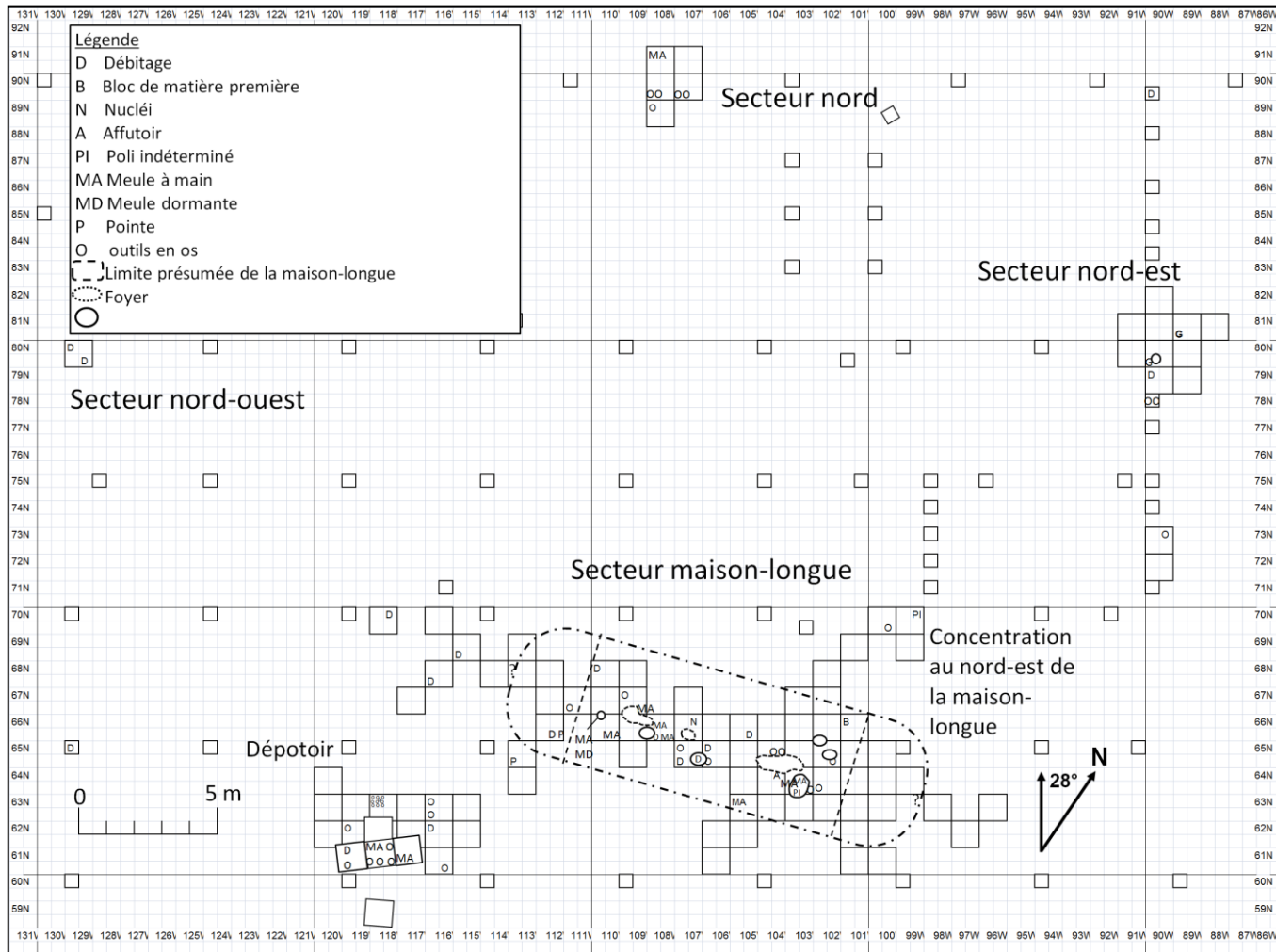


Figure 4.12 Distribution de l’outillage du site Mailhot-Curran

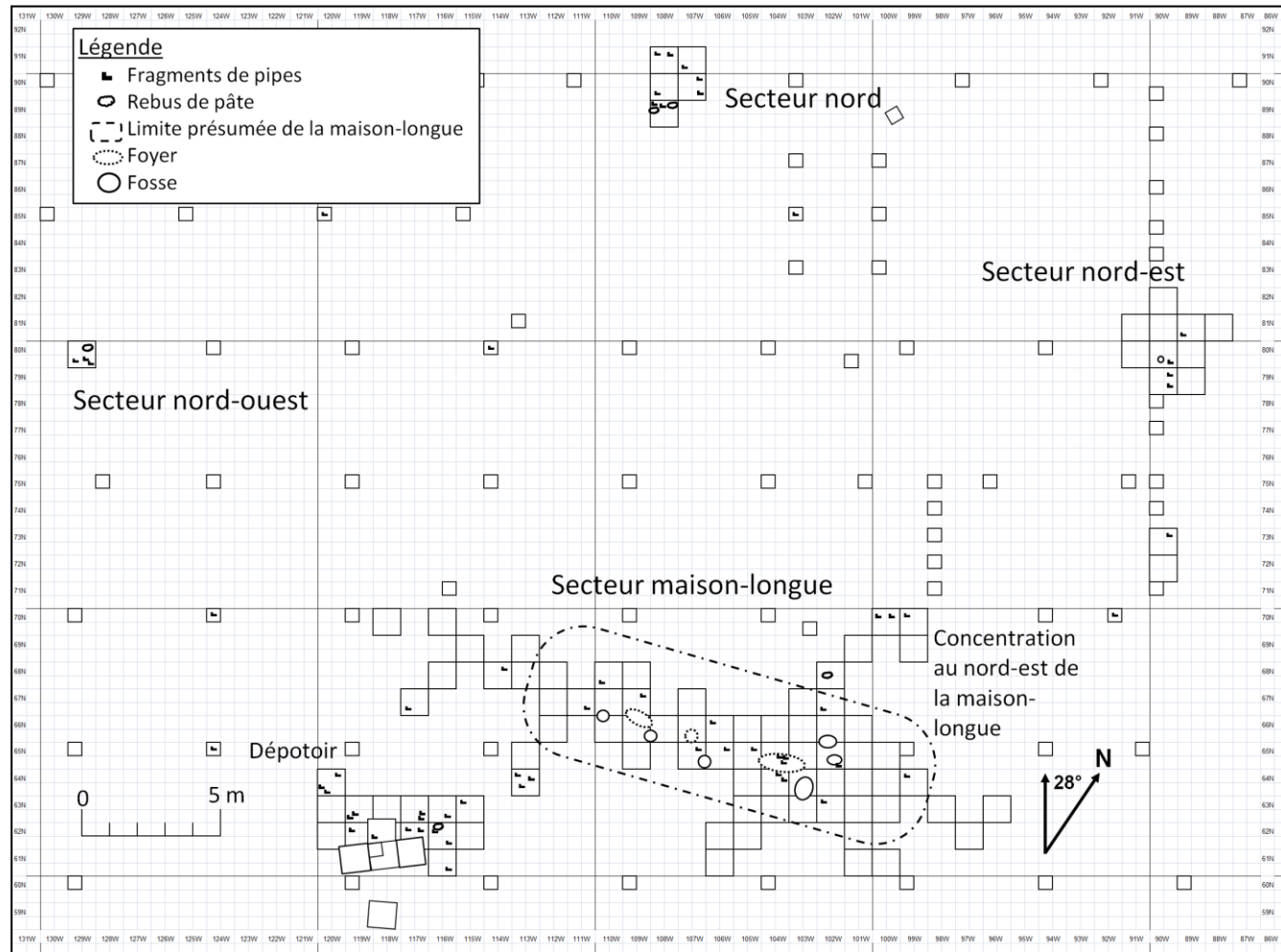


Figure 4.13 Distribution des pipes et des rebuts de pâte

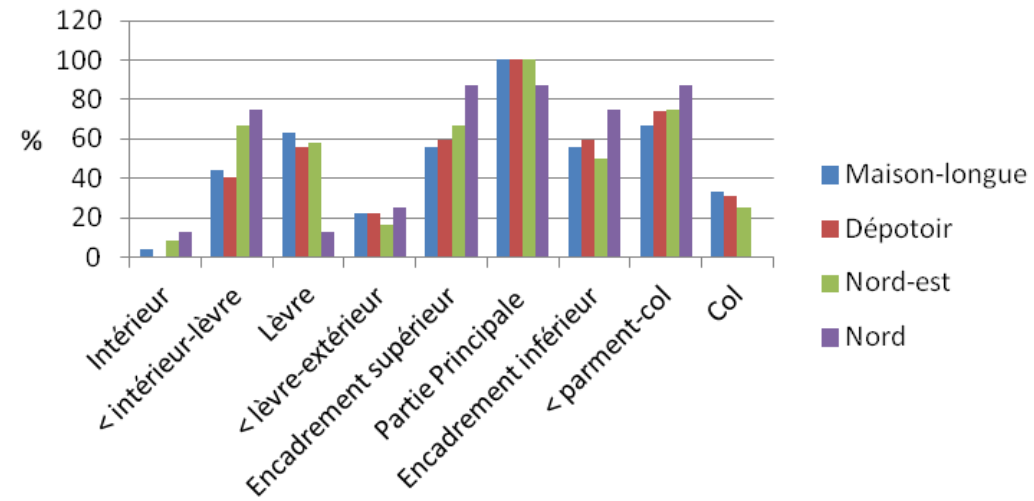


Figure 4.14 La présence de la décoration sur les différentes parties des vases avec parement selon les secteurs du site Mailhot-Curran

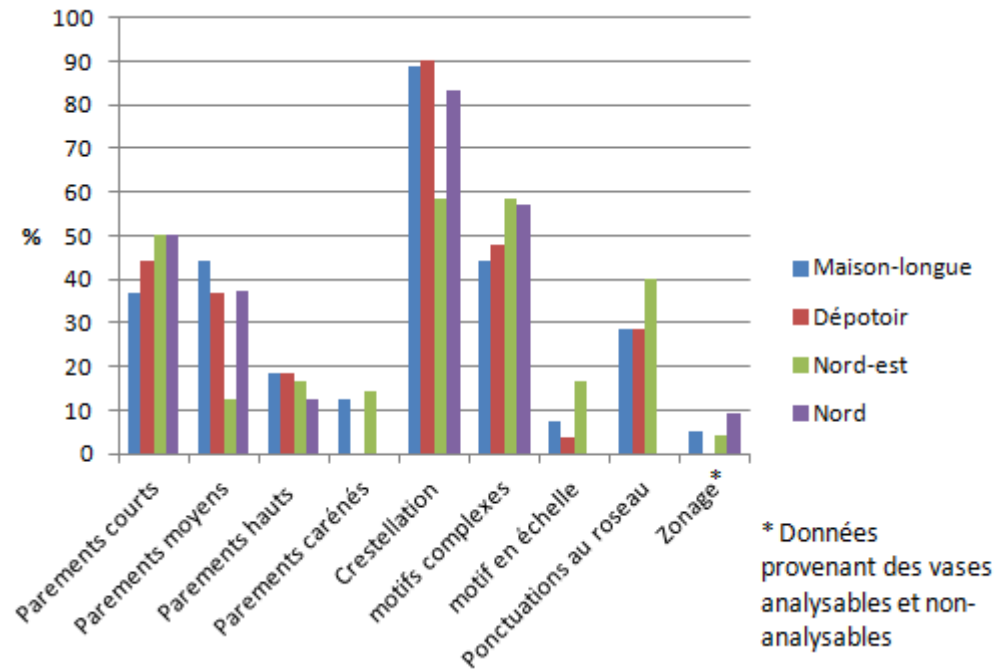


Figure 4.15 Quelques attributs morpho-stylistiques des vases avec parement selon les secteurs du site Mailhot-Curran

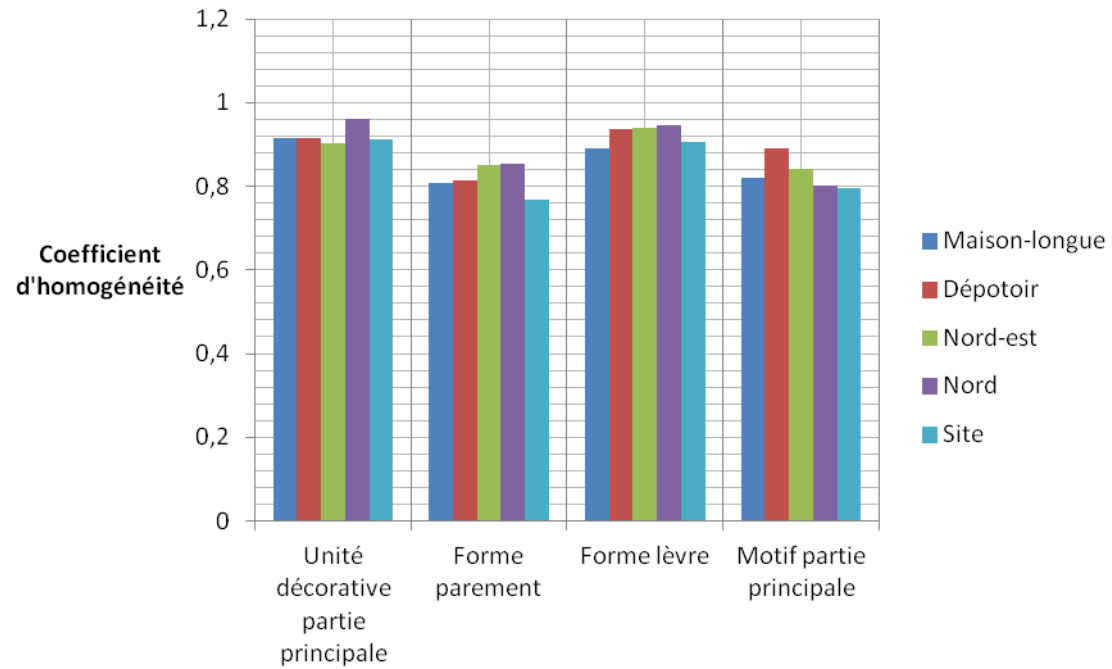


Figure 4.16 L'homogénéité des unités décoratives de la partie principale du parement, de la forme du parement, de la forme de la lèvre et des motifs de la partie principale du parement (procédure 1)

Figure 4.17 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (maison-longue)

Unités décoratives de la partie principale (VAP) (maison-longue)			
Secteur clé	%		Graphe cumulatif
Incision	63		63
Impression linéaire	14,8		77,8
Incision/impression linéaire	7,4		85,2
Impression linéaire/ dentelé	7,4		92,6
Dentelé	7,4		100
Total	100.0	$\sum c$	418.6
$C = 1 - 2(n, p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (500 - 418.6) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (81.4) / 1900$			
$C = 1 - 162.8 / 1900$			
$C = 1 - 0.086$			
$C = 0.914$			

Figure 4.18 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (dépotoir)

Unités décoratives de la partie principale (VAP) (dépotoir secteur de la maison-longue)							
Méthode 1 : homogénéité du dépotoir secteur de la m-l				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Incision	66.7		66.7	Incision	66.7		66.7
Dentelé	11.1		77.8	Impression linéaire	3.7		70.4
Incision/ impression linéaire	7.4		85.2	Incision/ impression linéaire	7.4		77.8
Dentelé/ impression linéaire	7.4		92.6	Dentelé/ impression linéaire	7.4		85.2
Impression linéaire	3.7		96.3	Dentelé	11.1		96.3
Dentelé/ ponctuation dentelée	3.7		100.0	Dentelé/ ponctuation dentelée	3.7		100
Total	100.0	\sum c	518.6		100.0	\sum c	496.4
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (600 - 518.6) / 100 (20 - 1)$				$C = 1 - 2 (600 - 496.4) / 100 (20 - 1)$			
$C = 1 - 2 (81.4) / 1900$				$C = 1 - 2 (103.6) / 1900$			
$C = 1 - 162.8 / 1900$				$C = 1 - 207.2 / 1900$			
$C = 1 - 0.086$				$C = 1 - 0.10975$			
$C = 0.914$				$C = 0.891$			

Figure 4.19 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (secteur nord-est)

Unités décoratives de la partie principale (VAP) (secteur nord-est)							
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord-est				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Incision	58.3		58.3	Incision	58.3		58.3
Impression linéaire	16.8		75.1	Impression linéaire	16.8		75.1
Incision/ impression linéaire	8.3		83.4	Incision/ impression linéaire	8.3		83.4
Dentelé	8.3		91.7	Dentelé/ impression linéaire	8.3		91.7
Dentelé/ impression linéaire	8.3		100.0	Dentelé	8.3		100
Total	100.0	\sum c	408.5		100.0	\sum c	408.5
$C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (500 - 408.5) / 100 (20 - 1)$				$C = 1 - 2 (500 - 408.5) / 100 (20 - 1)$			
$C = 1 - 2 (91.5) / 1900$				$C = 1 - 2 (91.5) / 1900$			
$C = 1 - 183 / 1900$				$C = 1 - 183 / 1900$			
$C = 1 - 0.096$				$C = 1 - 0.096$			
$C = 0.904$				$C = 0.904$			

Figure 4.20 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (secteur nord)

Unités décoratives de la partie principale (VAP) (secteur nord)			
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord*			
	%		Graphe cumulatif
Incision	75		75.0
Incision/ impression ovale	12.5		87.5
Absence	12.5		100.0
Total	100.0	$\sum c$	262.5
$C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (300 - 262.5) / 100 (20 - 1)$			
$C = 1 - 2 (37.5) / 1900$			
$C = 1 - 75 / 1900$			
$C = 1 - 0.039$			
$C = 0.961$			
* effectif trop réduit. Pas assez de valeurs comparables pour Effectuer une comparaison avec la maison-longue.			

Figure 4.21 Homogénéité des unités décoratives de la partie principale des vases avec parement (site)

Unités décoratives de la partie principale (VAP) (site)							
Méthode 1 : homogénéité du site				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Incision	68.5		68.5	Incision	68.5		68.5
Impression linéaire	11		79.5	Impression linéaire	11		79.5
Dentelé	8.2		87.7	Incision/ impression linéaire	2.7		82.2
Dentelé/ impression linéaire	4.1		91.8	Dentelé/ impression linéaire	4.1		86.3
Absence	2.7		94.5	Dentelé	8.2		94.5
Incision/ impression linéaire	2.7		97.2	Dentelé/ ponctuation dentelée	1.4		95.9
Dentelé/ ponctuation dentelée	1.4		98.6	Incision/ impression ovale	1.4		97.3
Incision/ impression ovale	1.4		100.0	Absence	2.7		100
Total	100.0	\sum c	717.8		100.0	\sum c	704.2
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (800 - 717.8) / (100 (20 - 1))$				$C = 1 - 2 (800 - 704.2) / 100 (20 - 1)$			
$C = 1 - 2 (82.2) / 1900$				$C = 1 - 2 (95.8) / 1900$			
$C = 1 - 164.4 / 1900$				$C = 1 - 191.6 / 1900$			
$C = 1 - 0.087$				$C = 1 - 0.1009$			
$C = 0.913$				$C = 0.899$			

Figure 4.22 Homogénéité de la forme du parement (maison-longue)

Profil des vases avec parement (maison-longue)			
Secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif
Droit/concave	33.3		33.3
Concave/ concave	18.5		51.8
Droit/ convexe	14.9		66.7
Droit/ droit	11.1		77.8
Convexe/ concave	11.1		88.9
Concave/ droit	11.1		100
Total	100.0	$\sum c$	418.5
$C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (600 - 418.5) / (100 (20 - 1))$			
$C = 1 - 2 (181.5) / 1900$			
$C = 1 - 363 / 1900$			
$C = 1 - 0.191$			
$C = 0.809$			

Figure 4.23 Homogénéité de la forme du parement (dépotoir)

Profil des vases avec parement (dépotoir secteur de la maison-longue)							
Méthode 1 : homogénéité du dépotoir secteur de la maison-longue				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Droit/concave	29.6		29.6	Droit/concave	29.6		29.6
Concave/ concave	25.9		55.5	Concave/ concave	25.9		55.5
Droit/droit	14.8		70.3	Droit/ convexe	7.4		62.9
Convexe/ concave	11.2		81.5	Droit/ droit	14.8		77.7
Concave/ convexe	7.4		88.9	Convexe/ concave	11.2		88.9
Droit/convexe	7.4		96.3	Concave/ droit	3.7		92.6
Concave/droit	3.7		100	Concave/ convexe	7.4		100
Total	100.0	\sum c	522.1		100.0	\sum c	507.2
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (700 - 522.1) / (100 (20 - 1))$				$C = 1 - 2 (700 - 507.2) / 100 (20 - 1)$			
$C = 1 - 2 (177.9) / 1900$				$C = 1 - 2 (192.8) / 1900$			
$C = 1 - 355.8 / 1900$				$C = 1 - 385.5 / 1900$			
$C = 1 - 0.187$				$C = 1 - 0.2029$			
$C = 0.813$				$C = 0.798$			

Figure 4.24 Homogénéité de la forme du parement (secteur nord-est)

Profil des vases avec parement (nord-est)						
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord-est				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé		
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%	Graphe cumulatif
Convexe/ concave	33.3		33.3	Droit/concave	16.7	16.7
Concave/ convexe	25		58.3	Concave/ concave	16.7	33.4
Concave/ concave	16.7		75	Droit/ convexe	Abs	Abs
Droit/concave	16.7		91.7	Droit/ droit	Abs	Abs
Concave/droit	8.3		100	Convexe/ concave	33.3	66.7
Total	100.0	\sum c	358.3	Concave/ droit	8.3	75
				Concave/ convexe	25	100
					100.0	\sum c 291.8
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$		
$C = 1 - 2 (500 - 358.3) / (100 (20 - 1))$				$C = 1 - 2 (500 - 291.8) / 100 (20 - 1)$		
$C = 1 - 2 (141.7) / 1900$				$C = 1 - 2 (208.2) / 1900$		
$C = 1 - 283.4 / 1900$				$C = 1 - 416.4 / 1900$		
$C = 1 - 0.149$				$C = 1 - 0.219$		
$C = 0.851$				$C = 0.781$		

Figure 4.25 Homogénéité de la forme du parement (secteur nord)

Profil des vases avec parement (secteur nord)							
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Droit/concave	37.5		37.5	Droit/concave	37.5		37.5
Concave/ convexe	25.0		62.5	Concave/ concave	Abs		Abs
Concave/droit	12.5		75	Droit/ convexe	Abs		Abs
Convexe/ concave	12.5		87.5	Droit/ droit	12.5		50
Droit/ droit	12.5		100	Convexe/ concave	12.5		62.5
Total	100.0	\sum c	362.5	Concave/ droit	12.5		75
				Concave/ convexe	25		100
					100.0	\sum c	325
$C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_0 p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (500 - 362.5) / (100 (20 - 1))$				$C = 1 - 2 (500 - 325) / 100 (20 - 1)$			
$C = 1 - 2 (137.5) / 1900$				$C = 1 - 2 (175) / 1900$			
$C = 1 - 275 / 1900$				$C = 1 - 350 / 1900$			
$C = 1 - 0.145$				$C = 1 - 0.184$			
$C = 0.855$				$C = 0.816$			

Figure 4.26 Homogénéité de la forme du parement (site)

Profil des vases avec parement (site)							
Méthode 1 : homogénéité du site				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Droit/ concave	27.4		27,4	Droit/concave	27.4		27.4
Concave/ concave	16.4		43,8	Concave/ concave	16.4		43.8
Droit/droit	15.1		58,9	Droit/ convexe	8.2		52
Convexe/ concave	13.7		72,6	Droit/ droit	15.1		67.1
Concave/ convexe	11.0		86,6	Convexe/ concave	13.7		80.8
Droit/ convexe	8.2		91,8	Concave/ droit	6.8		87.6
Concave/droit	6.8		98,6	Concave/ Convexe	11.0		98.6
Convexe/ Droit	1.4		100	Convexe/ Droit	1.4		100
Total	100.0	\sum c	579.7		100.0	\sum c	557.3
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (800 - 579.7) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (800 - 557.3) / 100 (20-1)$			
$C = 1 - 2 (220.3) / 1900$				$C = 1 - 2 (242.7) / 1900$			
$C = 1 - 440.6 / 1900$				$C = 1 - 485.4 / 1900$			
$C = 1 - 0.232$				$C = 1 - 0.2554$			
$C = 0.768$				$C = 0.744$			

Figure 4.27 Homogénéité de la forme de la lèvre (maison-longue)

Forme de la lèvre (VAP) (maison-longue)			
Secteur clé	%		Graphe cumulatif
Plate	63.0		63.0
Biseau intérieur	11.1		74.1
Biseau extérieur	7.4		81.5
Plate/ gouttière	7.4		88.9
Biseau extérieur/ gouttière	3.7		92.6
Biseau intérieur/ gouttière	3.7		96.3
Ronde	3.7		100
Total	100.0	$\sum c$	596.4
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (700 - 596.4) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (103.6) / 1900$			
$C = 1 - 207.2 / 1900$			
$C = 1 - 0.109$			
$C = 0.891$			

Figure 4.28 Homogénéité de la forme de la lèvre (dépotoir)

Forme de la lèvre (VAP) (dépotoir du secteur de la maison-longue)							
Méthode 1 : homogénéité du dépotoir				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Plate	74.1		74.1	Plate	74.1		74.1
Biseau intérieur	7.4		81.5	Biseau intérieur	7.4		81.5
Biseau extérieur	7.4		88.9	Biseau extérieur	7.4		88.9
Plate/ gouttière	7.4		96.3	Plate/ gouttière	7.4		96.3
Biseau intérieur/ gouttière	3.7		100	Biseau extérieur/ gouttière	abs		Abs
Total	100.0	\sum c	440.8	Biseau intérieur/ gouttière	3.7		100
					100.0	\sum c	440.8
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (500 - 440.8) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (500 - 440.8) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (59.2) / 1900$				$C = 1 - 2 (59.2) / 1900$			
$C = 1 - 118.4/1900$				$C = 1 - 118.4/1900$			
$C = 1 - 0.062$				$C = 1 - 0.062$			
$C = 0.938$				$C = 0.938$			

Figure 4.29 Homogénéité de la forme de la lèvre (secteur nord-est)

Forme de la lèvre (VAP) (secteur nord-est)							
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord-est				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Plate	66.7		66.7	Plate	66.7		66.7
Biseau extérieur	16.7		83.4	Biseau intérieur	8.3		75
Biseau intérieur	8.3		91.7	Biseau extérieur	16.7		91.7
Biseau extérieur/ gouttière	8.3		100	Plate/ gouttière	Abs		Abs
Total	100.0	\sum c	341.8	Biseau extérieur/ gouttière	8.3		100
				Biseau intérieur/ gouttière	abs		Abs
					100.0	\sum c	333.4
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (400 - 341.8) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (400 - 333.4) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (58.2) / 1900$				$C = 1 - 2 (66.6) / 1900$			
$C = 1 - 116.4/1900$				$C = 1 - 133.2/1900$			
$C = 1 - 0.061$				$C = 1 - 0.070$			
$C = 0.939$				$C = 0.933$			

Figure 4.30 Homogénéité de la forme de la lèvre (secteur nord)

Forme de la lèvre (VAP) (secteur nord)							
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Plate	62.5		62.5	Plate	62.5		62.5
Biseau intérieur	25		87.5	Biseau intérieur	25		87.5
Biseau extérieur	12.5		100	Biseau extérieur	12.5		100
Total	100.0	\sum c	250	Total	100.0	\sum c	250
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (300-250) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (300-250) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (50) / 1900$				$C = 1 - 2 (50) / 1900$			
$C = 1 - 100/1900$				$C = 1 - 100/1900$			
$C = 1 - 0.053$				$C = 1 - 0.053$			
$C = 0.947$				$C = 0.947$			

Figure 4.31 Homogénéité de la forme de la lèvre (site)

Forme de la lèvre (VAP) (site)							
Méthode 1 : homogénéité du site				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
Plate	65.8		65.8	Plate	65.8		65.8
Biseau intérieur	9.6		75.4	Biseau intérieur	9.6		75.4
Biseau extérieur	8.2		83.6	Biseau extérieur	8.2		83.6
Plate/ gouttière	8.2		91.8	Plate/ gouttière	8.2		91.8
Biseau extérieur/ gouttière	4.1		95.9	Biseau extérieur/ gouttière	4.1		95.9
Ronde	2.7		98.6	Biseau intérieur/ gouttière	1.4		97.3
Biseau intérieur/ gouttière	1.4		100	Ronde	2.7		100
Total	100.0	\sum c	611.1	Total	100.0	\sum c	609.8
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (700 - 611.1) / (100 (20 - 1))$				$C = 1 - 2 (700 - 609.8) / (100 (20 - 1))$			
$C = 1 - 2 (88.9) / 1900$				$C = 1 - 2 (90.2) / 1900$			
$C = 1 - 177.8 / 1900$				$C = 1 - 180.4 / 1900$			
$C = 1 - 0.094$				$C = 1 - 0.0949$			
$C = 0.906$				$C = 0.905$			

Figure 4.32 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (maison-longue)

Motifs de la partie principale (VAP) (maison-longue)			
Secteur clé	%		Graphe cumulatif
triangulaire, parallélogrammes (complexe)	37,1		37,1
obliques à gauche (simple)	18,5		55,6
verticales (simple)	14,8		70,4
horizontales (simple)	11,1		81,5
croisillons	7,4		88,9
triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	7,4		96,3
obliques à droite (simple)	3,7		100
Total	100.0	$\sum c$	529,6
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (700 - 529.6) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (170.4) / 1900$			
$C = 1 - 340.8 / 1900$			
$C = 1 - 0.179$			
$C = 0.821$			

Figure 4.33 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement (dépotoir)

Motifs de la partie principale (VAP) (dépotoir)							
Méthode 1 : homogénéité du dépotoir				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
triangulaire, parallélogrammes (complexe)	44,5		44,5	triangulaire, parallélogrammes (complexe)	44,5		44,5
obliques à gauche (simple)	25,9		70,4	obliques à gauche (simple)	25,9		70,4
horizontales (simple)	14,8		85,2	verticales (simple)	abs		Abs
croisillons	11,1		96,3	horizontales (simple)	14,8		85,2
triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	3,7		100	croisillons	11,1		96,3
Total	100.0	\sum c	396,4	triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	3,7		100
				obliques à droite (simple)	abs		abs
				Total	100.0	\sum c	396,4
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (500 - 396.4) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (500 - 396.4) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (103.6) / 1900$				$C = 1 - 2 (103.6) / 1900$			
$C = 1 - 207.2 / 1900$				$C = 1 - 207.2 / 1900$			
$C = 1 - 0.109$				$C = 1 - 0.109$			
$C = 0.891$				$C = 0.891$			

Figure 4.34 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement
(secteur nord-est)

Motifs de la partie principale (VAP) (secteur nord-est)							
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord-est				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
triangulaire, parallélogrammes (complexe)	41.7		41.7	triangulaire, parallélogrammes (complexe)	41.7		41.7
horizontales (simple)	16.8		58.5	obliques à gauche (simple)	Abs		Abs
triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	16.6		75.1	verticales (simple)	Abs		Abs
chevrons (simple)	8.3		83.4	horizontales (simple)	16.8		58.5
croisillons	8.3		91.7	croisillons	8.3		66.8
obliques à droite	8.3		100	triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	16.6		83.4
Total	100.0	\sum c	450.4	obliques à droite (simple)	8.3		91.7
				chevrons (simple)	8.3		100
				Total	100.0	\sum c	442.1
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (600 - 450.4) / (100 (20 - 1))$				$C = 1 - 2 (600 - 442.1) / (100 (20 - 1))$			
$C = 1 - 2 (149.6) / 1900$				$C = 1 - 2 (157.9) / 1900$			
$C = 1 - 299.2 / 1900$				$C = 1 - 315.8 / 1900$			
$C = 1 - 0.157$				$C = 1 - 0.166$			
$C = 0.843$				$C = 0.834$			

Figure 4.35 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement
(secteur nord)

Motifs de la partie principale (VAP) (secteur nord)							
Méthode 1 : homogénéité du secteur nord				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé			
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%		Graphe cumulatif
triangulaire, parallélogrammes (complexe)	37,5		37,5	triangulaire, parallélogrammes (complexe)	37.5		41.7
obliques à gauche (simple)	12,5		50	obliques à gauche (simple)	12.5		50
horizontales (simple)	12,5		62,5	verticales (simple)	Abs		Abs
absence	12,5		75	horizontales (simple)	12.5		62.5
triangulaire, parallélogrammes et zonage (complexe)	12,5		87,5	croisillons	Abs		Abs
obliques à gauche et 1 horizontale (simple)	12,5		100	triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	Abs		Abs
Total	100.0	\sum c	412.5	obliques à droite (simple)	Abs		Abs
				absence	12.5		75
				triangulaire, parallélogrammes et zonage (complexe)	12.5		87.5
				obliques à gauche et 1 horizontale (simple)	12.5		100
				Total	100.0	\sum c	412.5
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$			
$C = 1 - 2 (600 - 412.5) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (600 - 412.5) / (100 (20-1))$			
$C = 1 - 2 (187.5) / 1900$				$C = 1 - 2 (187.5) / 1900$			
$C = 1 - 375 / 1900$				$C = 1 - 375 / 1900$			
$C = 1 - 0.197$				$C = 1 - 0.197$			
$C = 0.803$				$C = 0.803$			

Figure 4.36 Homogénéité des motifs de la partie principale des vases avec parement
(site)

Motifs de la partie principale (VAP) (site)						
Méthode 1 : homogénéité du site				Méthode 2 : comparaison avec secteur clé		
	%		Graphe Cumulatif	Ordre conservé du secteur clé	%	Graphe cumulatif
triangulaire, parallélogrammes (complexe)	39,7		39,7	triangulaire, parallélogrammes (complexe)	39,7	39,7
obliques à gauche (simple)	17,8		57,5	obliques à gauche (simple)	17,8	57,5
horizontales (simple)	13,7		71,2	verticales (simple)	6,8	64,3
croisillons	6,9		78,1	horizontales (simple)	13,7	78
verticales (simple)	6,8		84,9	croisillons	6,9	84,9
triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	4,1		89	triangulaire, parallélogrammes et échelle (complexe)	4,1	89
obliques à droite (simple)	4,1		93,1	obliques à droite (simple)	4,1	93,1
absence	2,7		95,8	absence	2,7	95,8
triangulaire, parallélogrammes et zonage (complexe)	1,4		97,2	triangulaire, parallélogrammes et zonage (complexe)	1,4	97,2
obliques à gauche et 1 horizontale (simple)	1,4		98,6	obliques à gauche et 1 horizontale (simple)	1,4	98,6
chevrons	1,4		100	chevrons	1,4	100
Total	100.0	\sum c	905,1	Total	100.0	\sum c 898,1
$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$				$C = 1 - 2(n_o p - \sum c) / p (N-1)$		
$C = 1 - 2 (1100 - 905.1) / (100 (20-1))$				$C = 1 - 2 (1100 - 898.1) / (100 (20-1))$		
$C = 1 - 2 (194.9) / 1900$				$C = 1 - 2 (201.9) / 1900$		
$C = 1 - 389.8/1900$				$C = 1 - 403.8/1900$		
$C = 1 - 0.205$				$C = 1 - 0.213$		
$C = 0.795$				$C = 0.787$		

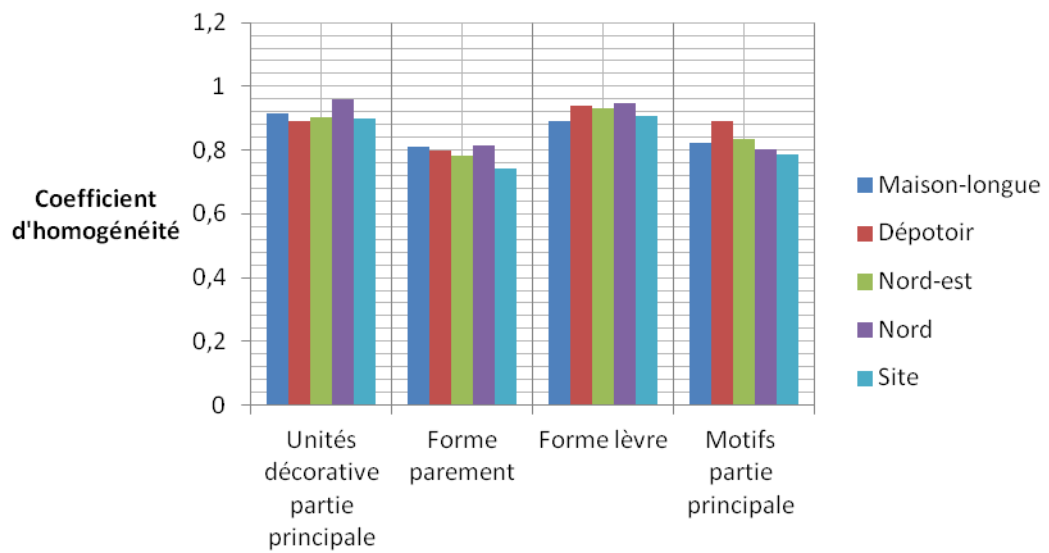


Figure 4.37 L'homogénéité des unités décoratives de la partie principale du parement, de la forme du parement, de la forme de la lèvre et des motifs de la partie principale du parement (procédure 2)

Planches



Planche 3.1 Trois formes de crestellations, Mailhot-Curran. *a* Crestellation pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie; *b* Crestellation pointue carénée et *c* Crestellation arrondie.



Planche 3.2 Crestellation carénée en surplomb et crestellation multiple, Mailhot-Curran. *a* Crestellation carénée en surplomb possédant un motif incisé simple et un bord très épais; *b* Crestellation multiple.



Planche 3.3 Épaule arrondie et ovoïde, Mailhot-Curran



Planche 3.4 Le motif en échelle, Mailhot-Curran. *a*, *b* et *e* Vases avec parement analysables; *c* et *d* vases avec parement non analysables.



Planche 3.5 Le zonage, Mailhot-Curran. *a*, *b* et *c* Vases avec parement non analysables; *d* vase avec parement analysable.



Planche 3.6 Vases avec parement aux motifs simples, Mailhot-Curran



Planche 3.7 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran

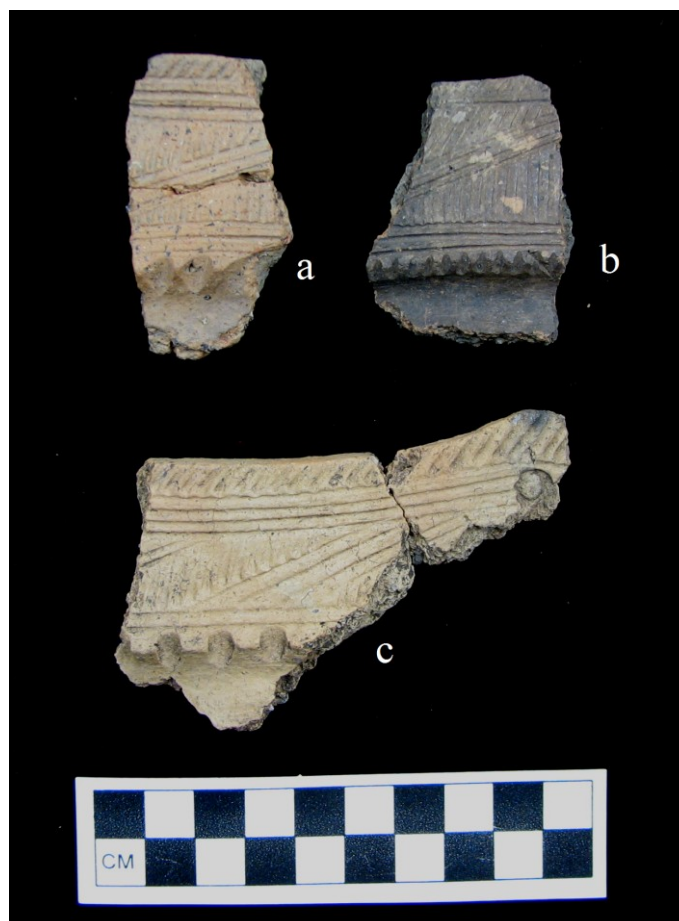


Planche 3.8 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran



Planche 3.9 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran

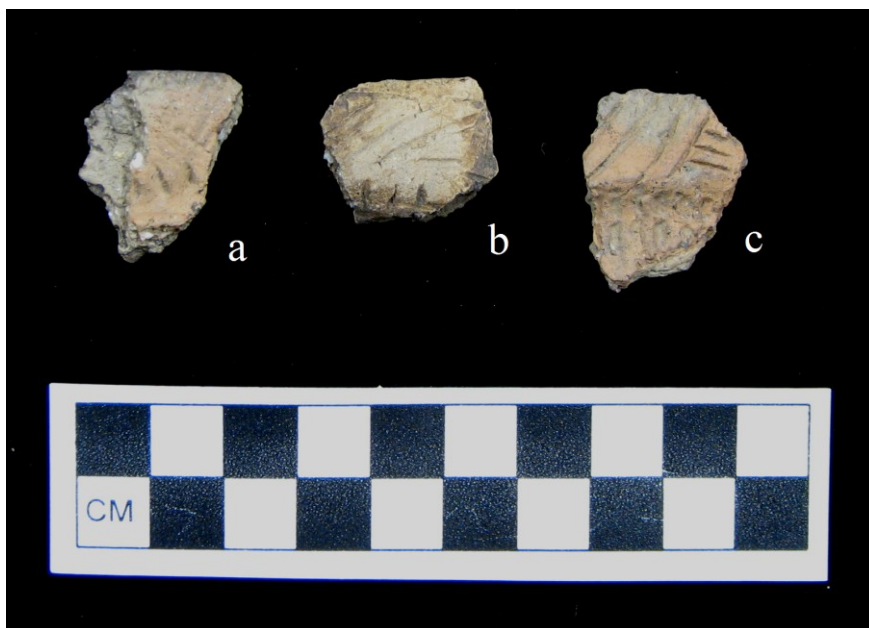


Planche 3.10 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran



Planche 3.11 Crestellation décorée d'un alignement de 3 ponctuations au roseau, Mailhot-Curran



Planche 3.12 Crestellations décorées d'un épi de maïs, Mailhot-Curran. *a* Vase avec parement non analysables; *b* vase avec parement analysable.



Planche 3.13 Crestellations décorées de motifs complexes, Mailhot-Curran



Planche 3.14 Crestellation décorée d'un motif vertical créé d'empreintes punctiformes, vase non analysable, Mailhot-Curran



Planche 3.15 Crestellation décorée d'un motif rappelant une figure humaine, Mailhot-Curran

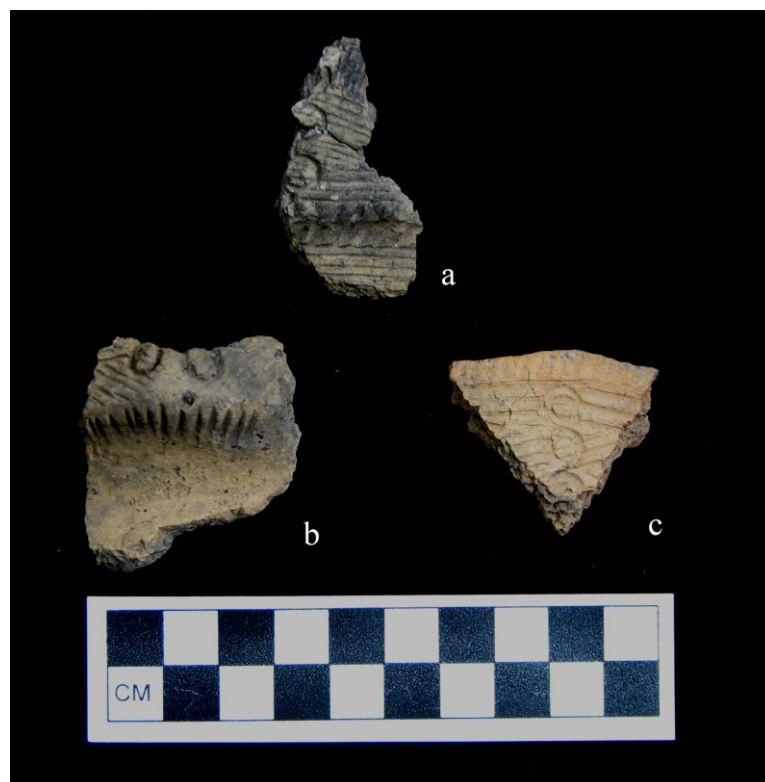


Planche 3.16 Décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau, Mailhot-Curran



Planche 3.17 Vases sans parement, Mailhot-Curran



Planche 3.18 Petits vases, Mailhot-Curran



Planche 3.19 Petits vases caractérisés par une facture idiosyncrasique, Mailhot-Curran



Planche 5.1 Fourneau de pipe trompette, Mailhot-Curran



Planche 5.2 Fourneau décoré du motif à barres parallèles, Mailhot-Curran

Catalogue

Identification et localisation des artefacts photographiés, Mailhot-Curran (BgFn-2)

Lettre d'identification sur la planche	Numéro d'analyse	Numéro de catalogue	Localisation par puits/quadrant
Planche 3.1 Trois formes de crestellations, Mailhot-Curran			
a	56	701	63N-119W (SW)
b	63	608	63N-118W (NW)
c	32	688	63N-101W (SW)
Planche 3.2 Crestellation carénée en surplomb et crestellation multiple, Mailhot-Curran			
a	129	396	62N-117W (NW)
b	23	311	62N-117W (NW)
Planche 3.3 Épaule arrondie et ovoïde, Mailhot-Curran			
-	5	551-518-537	62N-116W (?)/ 61N-116W (?)/ 62N-115W (?)
Planche 3.4 Le motif en échelle, Mailhot-Curran			
a	16	802-784	70N-100W (SE)/ 69N-99W (?)
b	8	1149	65N-113W (SW)
c	68	595	62N-117W (?)
d	138	3	Sondage 3
e	29	134	Zone A (surface)
Planche 3.5 Le zonage, Mailhot-Curran			
a	37	850	91N-107W (NE)

b	98	127	Zone A (surface)
c	102	670	81N-91W (NE)
d	62	357	62N-116W (SE)

Planche 3.6 Vases avec parement aux motifs simples, Mailhot-Curran

a	35	634	66N-106W (SE)
b	55	893	67N-107W (SE)
c	1	970	62N-106W (NE)
d	33	104	Puits 3
e	47	327	Sondage 101
f	2	923	63N-105W (NE)
g	57	678	64N-105W (SW)
h	51	974	62N-106W (SW)
i	7	337	62N-116W (NW)
j	61	909	65N-106W (SW)
k	54	689	63N-101W (NE)
l	38	367	Sondage 108
m	12	352	62N-116W (NW)
n	34	349	63N-116W (NW)
o	107	126	Zone A (surface)
p	106	48	Zone A (surface)
q	149	503	70N-99W (?)
r	3	801	70N-100W (NW)
s	43	388	63N-117W (SW)
t	24	1050	66N-109W (NE)
u	75	772	90N-107W (SW)
v	40	406	Sondage 122
w	44	316	62N-117W (SE)
x	36	671	81N-91W (SW)
y	46	782	69N-99W (NE)
z	39	699	63N-119W (SE)

aa	48	993	64N-100W (NW)
----	----	-----	---------------

Planche 3.7 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran

a	19	57	Puits D (NE)
b	18	393	64N-101W (SW)
c	66	828	68N-102W (SE)

Planche 3.8 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran

a	117	983+857	68N-110W (?)/ Sondage 127
b	64	813	91N-108W (SW)
c	60	355	62N-116W (SW)

Planche 3.9 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran

a	14	606	63N-118W (NE)
b	58	95	Puits 2 (NE)

Planche 3.10 Vases avec parement aux motifs complexes, Mailhot-Curran

a	100	1116	67N-117W (SE)
b	113	369	62N-119W (NW)
c	99	1084	67N-110W (NW)

Planche 3.11 Crestellation décorée d'un alignement de 3 ponctuations au roseau,
Mailhot-Curran

-	60	605	62N-115W (SW)
---	----	-----	---------------

Planche 3.12 Crestellations décorées d'un épi de maïs, Mailhot-Curran

a	22	341	63N-120W (NW)
b	10	1031	66N-108W (SW)

Planche 3.13 Crestellations décorées de motifs complexes, Mailhot-Curran

a	25	752+771	89N-108W (NW)/
---	----	---------	----------------

			90N-107W (SW)
b	13	314?	62N-117W (SE)

Planche 3.14 Crestellation décorée d'un motif vertical créé d'empreintes punctiformes, vase non analysable, Mailhot-Curran

-	93	138	Puits A (SE)
---	----	-----	--------------

Planche 3.15 Crestellation décorée d'un motif rappelant une figure humaine, Mailhot-Curran

-	137	767+773	90N-107W/ 90N-107W
---	-----	---------	-----------------------

Planche 3.16 Décoration à l'intérieur de la ponctuation au roseau, Mailhot-Curran

a	9	630	66N-106W (?)
b	91	594	64N-120W (?)
c	118	55	Sondage C

Planche 3.17 Vases sans parement, Mailhot-Curran

a	141	21	Puits 6 (NE)
b	96	912	65N-106W (SE)
c	59	407	63N-116W (NW)
d	52	738	66N-105W (NW)
e	49	333	63N-120W (SW)
f	53	63	Puits 10 (NE)
g	70	391	65N-101W (NW)
h	71	135	Zone A (surface)
i	72	1114	67N-117W (SW)
j	73	613	63N-118W (SW)
k	88	751	89N-108W (SE)
l	89	991	64N-100W (NW)

Planche 3.18 Petits vases, Mailhot-Curran

a	74	46	Zone A (surface)
b	83	649	81N-88W (SW)
c	152	324	62N-115W (?)
d	76	705	63N-119W (NE)
e	77	847	91N-107W (SW)
f	78	404	Sondage 122
g	81	129	Zone A (surface)
h	80	315	62N-117W (NE)
i	82	1107	68N-116W
j	86	137	Sondage 45
k	147	708	63N-119W (?)
l	121	40	Puits 8 (NE)
m	104	69	Puits 10 (SW)
n	87	351	Sondage 89
o	85	330	64N-120W (NW)
p	84	1136	70N-118W (NW)
q	151	841	91N-107W (?)
r	135	594	64N-120W (?)
s	119	815	91N-108W (SW)
t	79	328	62N-119W (NW)

Planche 3.19 Petits vases caractérisés par une facture idiosyncrasique, Mailhot-Curran

a	87	351	Sondage 89
b	84	1136	70N-118W (NW)
c	85	330	64N-120W (NW)
d	147	72+708	Puits 10 (?)/ 63N-119W (?)
e	104	69	Puits 10 (SW)

Planche 5.1 Fourneau de pipe trompette, Mailhot-Curran

- - ? ?

Planche 5.2 Fourneau décoré du motif à barres parallèles, Mailhot-Curran

- - 470 ?
